Library of

Wellesley College.

NON MINISTRARI SED MINISTRARE.

Purchased from
The Horsford Fund.

No 93441

7294

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

http://www.archive.org/details/unlamennaisincon01lame

UN

LAMENNAIS INCONNU

IMP. FERD. IMBERT, 7, RUE DES CANETTES. — PARIS

AUGUSTE LAVEILLE

Un Lamennais inconnu

Lettres inédites

DE LAMENNAIS A BENOIT D'AZY

Publiées avec une Introduction et des Notes

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1898

Tous droits réservés.

93441

BX
4705
L26A43

INTRODUCTION

On a beaucoup écrit sur Lamennais. Après tant d'études religieuses, littéraires ou simplement biographiques, le public s'imagine volontiers que le dernier mot a été dit sur le philosophe de la Chenaie, aussi bien que sur son œuvre. Il n'en est rien. Quiconque observe de près cette si originale et si mobile physionomie s'aperçoit que bien des traits en ont été à peine esquissés, tandis que d'autres sont restés entièrement dans l'ombre.

Lamennais s'est peint dans ses lettres. Il désirait laisser après lui, comme unique apologie, le recueil complet de ces pages intimes écrites par lui à différentes époques.

Malheureusement ce vœu n'a reçu qu'un commencement d'exécution. Sa correspondance publiée

forme déjà sept volumes [1], mais un grand nombre de ses lettres, et des plus caractéristiques, dorment encore dans des archives de famille.

On a voulu tracer son portrait d'après les documents que l'on connaît, et l'on n'a su aboutir qu'à des ébauches, parfois à des caricatures du vrai Lamennais, faute d'avoir saisi certains côtés de son caractère, que ne laissent pas même deviner ses œuvres polémiques. Des critiques habiles, mais pressés de juger, ont refusé de voir en lui autre chose qu'un pamphlétaire incomparable qui a porté à son apogée l'art de l'injure éloquente, ou une « âme de colère » toujours prête à déverser sur ses ennemis la raillerie amère ou le sarcasme envenimé.

Le vrai Lamennais n'est point tout entier dans ces esquisses plus ou moins poussées au noir. Pour retrouver et réunir les traits épars de cette physionomie, il faut chercher ailleurs que dans les lettres fiévreuses des dernières années, écrites au milieu des excitations malsaines de la lutte, ou dans le désespoir à peine contenu de la défaite.

1. *Correspondance* publiée par M. Forgues, 2 vol. in-8°, Perrin ; *Œuvres inédites* publiées par M. Blaize, 2 vol. in-8°: *Lettres adressées à M. de Vitrolles*, 1 vol. in-8°: *Confidences de Lamennais*, lettres à M. Marion, publiées par M. de la Villerabel, 1 vol. in-12 ; *Lettres inédites de J.-M. et F. de Lamennais*, publiées par M. de la Gournerie, 1 vol. in-12.

A côté de ce terrible batailleur, il existe un Lamennais doux, modeste, affectueux, timide parfois comme une femme, prodigue de tendresse avec ses amis, et dont la sensibilité, s'échappe, de temps à autre, en accents passionnés et troublants.

C'est avec ce personnage à peine soupçonné du grand nombre, que le lecteur va faire connaissance en parcourant les lettres suivantes. Elles lui révéleront en outre les vrais sentiments de Lamennais dans les circonstances les plus mémorables de sa vie ecclésiastique, ou du moins préciseront les renseignements puisés à d'autres sources. Les multiples et curieux détails qu'elles renferment sur son caractère, ses goûts, ses habitudes, aideront, je l'espère, à pénétrer un peu plus avant dans cette nature complexe et pleine de contrastes. Enfin les confidences du prêtre déchu, s'ajoutant à d'autres aveux déjà connus, jetteront une nouvelle lumière sur la crise douloureuse qui précéda son apostasie [1].

Ces pages ont été adressées à un jeune homme

1. Pour cette période, les lettres du présent recueil seront très avantageusement complétées par les lettres de Lamennais à Montalembert, que vient de publier la *Revue de Paris* (numéros du 15 octobre et du 1er novembre 1897).

Le lecteur parcourra peut-être aussi avec quelque intérêt les longues notes placées au bas des dernières pages du présent volume. Elles sont empruntées à une autre correspondance inédite.

que des relations d'ordre purement spirituel avaient tout d'abord rapproché de Lamennais.

Issu d'une famille de haute bourgeoisie qui avait rendu des services à la cause royale pendant la Révolution, Denis Benoît avait vingt-deux ans en 1818. Introduit de bonne heure dans les cercles légitimistes les plus en vue, sérieux d'habitudes, distingué de manières, il faisait pressentir dès lors le parfait gentilhomme et, à la fois, l'homme d'État souverainement intègre, clairvoyant et courageux, qu'il est devenu depuis sous le nom de Benoît d'Azy. Une seule chose lui manquait au point de vue catholique : la pratique des devoirs religieux.

Il lut le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, et il dut à cette lecture le réveil de sa foi. Je le laisserai raconter lui-même cet événement, qui marqua l'origine de sa liaison avec Lamennais. Ce récit, emprunté à une autobiographie que sa famille a bien voulu me communiquer, aura l'avantage de faire connaître en même temps deux personnes dont le nom revient fréquemment dans la correspondance qu'on va lire.

« J'avais, dit M. Benoît d'Azy, un ami de mon âge, Samuel Dannery, ami intime, camarade de collège, très spirituel, très instruit, mais très opposé à tous mes sentiments...

» Les points de divergence qui séparaient nos idées n'avaient point affaibli notre liaison; nous discutions sans cesse, à perte de vue, sans nous céder l'un à l'autre. Je défendais avec ardeur les principes religieux dans lesquels j'avais été élevé, quoique, comme bien d'autres — je dois l'avouer à ma honte — j'en eusse abandonné la pratique. Je suivais les conférences de M. Frayssinous; je cherchais à les graver dans ma mémoire, à en faire des résumés, mais c'était plutôt un effort de l'esprit qu'un entraînement du cœur. Mon père, ma mère, ne nous avaient jamais donné que de bons exemples; mais, comme il arrivait trop souvent alors, la pratique régulière des devoirs religieux était regardée comme une exagération.

» A la suite de nos études, nous avions eu, pour nous diriger dans les travaux scientifiques et historiques, un ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Ducler, homme assurément capable, mais peu religieux, et tout cet ensemble, ajouté à la légèreté assez naturelle à vingt et un ans, m'éloignait moi-même de cet ordre de pensées et de sentiments que je regardais sans doute avec respect, mais qui me paraissaient convenir à un avenir éloigné, auquel j'aurais bien le temps de songer plus tard.

» Je partis pour l'Anjou, et je fis, avec mon père, ma mère et une sœur, un voyage en Bretagne.

Dans les derniers temps de mon séjour à Paris, j'avais vu souvent une personne d'un esprit très distingué, chez qui Dannery allait aussi beaucoup, Mme de Lacan, depuis Mme Cottu. Elle était extrêmement belle, mais son esprit était plus remarquable encore que sa beauté. Nous faisions des conversations à perte de vue avec mon pauvre Dannery; nous discutions sur la politique, et si notre théologie n'était pas toujours très éclairée, elle était cependant, dans les vues de la Providence, une préparation à des idées plus saines, plus élevées, qui devaient bientôt nous occuper.

» Mme de Lacan avait la bonté de m'écrire. Ses lettres étaient des modèles de style et de bonne grâce; elles pourraient être des modèles littéraires.

» Peu de temps après le retour de ce voyage en Bretagne, elle m'écrivait qu'elle avait voulu lire un livre qui faisait alors grand bruit, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de l'abbé de Lamennais. Elle ajoutait qu'elle avait été transportée d'admiration, et elle m'envoyait le volume.

» Je me mis à lire ce livre, qui a été pour moi un

don si merveilleux de la Providence. Il venait au moment où mon cœur et mon esprit étaient le mieux préparés à s'ouvrir à cette nouvelle lumière.

» Je le lus cependant d'abord avec une sorte de défiance : j'hésitais à me laisser entraîner. La beauté du style séduisait mon esprit, et une émotion dont je ne pouvais me défendre s'accroissait de jour en jour.

» Tous les souvenirs de ma première jeunesse, toutes les leçons que j'avais reçues se représentaient à moi. Chaque soir, dans une grande allée de la futaie voisine du château de la Motte, je promenais mes rêveries pendant de longues heures, et jusque dans la nuit; je n'avais plus d'autres pensées.

» Mme de Lacan avait éprouvé les mêmes impressions que moi. Mais elle avait été plus loin : elle avait voulu voir l'auteur de ce merveilleux ouvrage; elle était allée trouver l'abbé de Lamennais dans la maison du saint abbé Carron, aux Feuillantines, près de la rue Saint-Jacques; elle me disait combien elle avait été touchée de cette conversation qui la conduisit bientôt à une conversion complète, et cette âme élevée y est toujours restée fidèle.

» Ce ne fut pas sans de longs combats contre moi-même que je me sentis conduit à cette réso-

lution de reprendre aussi tous ces sentiments que je n'avais jamais abandonnés, mais qui peu à peu, dans la vie mondaine, étaient devenus moins présents, moins intimes, moins habituels. J'avais pris bientôt la résolution de ne pas m'arrêter à la lecture d'un livre ; je m'étais bien décidé à aller voir M. de Lamennais à mon retour à Paris, et mon esprit se reposait dans cette détermination à une démarche encore un peu éloignée.

» Je lisais, j'étudiais, et je me préparais à ce parti, sur lequel j'étais encore faible, mais résolu.

» Toutefois, cela ne suffisait pas à la grâce de Dieu, qui me poussait à mon insu. Les longues réflexions devenaient chaque jour plus graves, et j'aimais de plus en plus aussi à les prolonger et à descendre en moi-même.

» Enfin une grande pensée me saisit un jour. Je me dis : Si je suis vraiment convaincu, pourquoi attendre? pourquoi le sentiment d'orgueil qui me porte à croire que pour moi il n'y a qu'un homme aussi supérieur à qui je puisse ouvrir mon cœur? pourquoi ne pas m'humilier comme le plus humble, quand j'y sens une impulsion que je ne puis méconnaître, et que ma conviction n'a pas besoin d'être éclairée par la discussion? Cette pensée me fit trembler d'abord : elle conduisait à un acte im-

médiat, et j'étais retenu par cette faiblesse qu'on appelle le respect humain. Dieu permit que je trouvasse en moi assez de résolution pour la vaincre. »

Quelque temps après, Mme de Lacan ménageait à son jeune ami une entrevue avec Lamennais. C'était une amitié de vingt ans qui commençait.

Denis Benoît avait assez de qualités solides pour fixer l'âme ardente et mobile du maître, même après que le charme des premiers épanchements aurait disparu : c'est ce qui explique la durée relativement longue de leur liaison. Toutefois, malgré son origine et le sentiment sérieux qui lui sert de base, cette amitié garda pendant plusieurs années un caractère passionné qui étonnera sûrement plus d'un lecteur.

Jamais, même dans ses lettres les plus affectueuses à Montalembert, Lamennais ne s'est livré à ce point; nulle part, dans sa correspondance, on ne rencontre de telles effusions de sympathie.

On trouvera sans doute bien humaine, chez un prêtre, cette impétueuse tendresse. Pour la comprendre, il faut se rappeler le tempérament excessivement impressionnable de Lamennais. Il est certain qu'à cette époque, sa nature, toujours portée aux extrêmes, trouvait moyen de concilier l'amitié la plus vive avec la piété la plus exaltée.

Toutefois, dans ce conflit perpétuel entre l'homme et le prêtre, celui-ci n'est pas sans perdre quelques rayons de son auréole.

Il y a un certain degré de familiarité qui ne se concilie guère avec l'action éminemment sérieuse du prêtre sur l'âme qui recherche ses conseils, et je soupçonne que si le disciple encore obscur sut gré à Lamennais d'une prédilection dont il sentait tout le prix, le chrétien regretta parfois de ne trouver qu'un confident, je dirais presque un camarade, alors qu'il cherchait un guide.

Les lettres contenues dans ce recueil pourraient se diviser en trois séries, selon les sujets qu'elles traitent et le ton que prenait Lamennais dans ses causeries avec son jeune disciple.

Les premières, écrites de 1818 à 1822, sont des lettres de pure amitié; le sentiment y déborde. A partir de cette époque jusqu'en 1830, l'enthousiasme décroît, le lyrisme s'apaise, et la conversation du grand homme ressemble parfois à un commérage un peu bourgeois, relevé néanmoins çà et là par de mystiques effusions ou des réflexions piquantes sur les événements et les personnages du temps. Ses dernières lettres empruntent aux catastrophes politiques, aux orages qui traversent la vie de l'écrivain, et surtout aux systèmes de réforme sociale qui

s'élaborent dans son puissant esprit, un intérêt, je dirai presque une actualité capable d'émouvoir encore une génération héritière de ses préoccupations et de ses inquiétudes.

Mais, de toutes ces lettres, les premières seules révèlent un Lamennais à peu près inconnu. Pour comprendre, autant que possible, l'état d'âme qu'elles laissent entrevoir, peut-être le lecteur sera-t-il bien aise de considérer, dans le cadre de ses occupations et de son entourage, le Lamennais de 1818.

Lorsque s'ouvre cette correspondance, Lamennais a trente-six ans. Il habite, à Paris, comme simple pensionnaire, dans un établissement fondé par l'abbé Carron, le prêtre pieux et candide qui a décidé sa vocation sacerdotale.

Rien de plus simple, de moins confortable, que son installation matérielle. « M. Carron, écrit-il, me cède un petit appartement séparé, lequel se compose de deux très petites pièces, d'une plus petite cuisine, où cependant il peut coucher un domestique, et d'un bûcher. Tout cela est propre et joli; c'est tout ce qu'il me faut. Établi là, j'aurai un domestique sûr, que Teysserre [1] me procurera, et qui

1. Directeur au séminaire de Saint-Sulpice, intime ami de Lamennais.

me sera utile, en outre, pour copier ; il mangera chez M. Carron [1]. »

Ces arrangements avaient l'avantage de débarrasser Lamennais d'une partie des soucis de la vie domestique, tout en lui procurant une société pieuse, aimable et intelligente. L'établissement de l'abbé Carron donnait asile à une cinquantaine d'orphelines appartenant à des familles nobles, ruinées par la Révolution. Il était dirigé par trois vieilles demoiselles bretonnes, Mlles de Lucinière, de Villiers et de Trémereuc, qui avaient exercé les mêmes fonctions pendant l'émigration, et que Lamennais avait connues à Londres.

Aucun milieu ne convenait mieux à son âme inquiète et souffrante. Auprès de M. Carron, il trouvait la direction dont son zèle novice avait encore grand besoin, et les respectables personnes qui l'entouraient, vrais types de courtoisie délicate et dévouée, lui offraient, avec les ressources d'une conversation spirituelle, le bienfait d'une expérience pratique qui lui épargna bien des ennuis.

La maison était située dans l'impasse des Feuillantines, près de la rue de Vaugirard et de la rue Saint-Jacques. C'est là que fut composé le premier

1. *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par A. Blaize, t. I, p. 272.

volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, et c'est là aussi que s'écoulèrent les quelques années assez calmes et vraiment fécondes de la carrière ecclésiastique de Lamennais.

Entrons dans la chambre qui lui sert de cabinet de travail. Une table, deux ou trois chaises de paille, c'est tout le mobilier de ce réduit. Une propreté minutieuse en relève, aux yeux des visiteurs, l'extrême simplicité. Un homme est assis à ce modeste bureau, et il couvre de son écriture serrée et régulière d'innombrables pages d'un petit papier disposé symétriquement devant lui. Peu ou point de livres ; ce qu'il écrit est le résultat de ses méditations prolongées, et il tire presque tout de son propre fonds. Enveloppé d'une longue lévite noire ou perdu dans les plis d'une vaste houppelande, petit, malingre, gauche dans ses mouvements, il a bien plutôt l'extérieur d'un bedeau de paroisse que celui de l'ecclésiastique le plus en renom de l'Église de France. Aussi, lorsque quelque dame du grand monde, attirée par sa réputation, vient frapper à sa porte, et demande à ce chétif personnage, qu'elle prend pour un valet, la faveur d'être introduite auprès de l'abbé de Lamennais, elle est tout étonnée de l'entendre répondre : « C'est moi, madame ! »

Il est le premier à rire de sa mine piteuse et de ces méprises du bon public. D'autres petits incidents viennent, d'ailleurs, égayer le cercle formé par l'abbé Carron, son hôte, et les bonnes « Feuillantines ».

Lamennais semble s'évertuer parfois à les faire naître ; il ne recule ni devant le rire bruyant, ni devant la plaisanterie bouffonne[1] ; on dirait qu'il cherche à s'étourdir.

C'est que, dans le fond, il est, dès lors, en proie à cette incurable mélancolie qui assombrira ses meilleurs jours.

Il confie ses angoisses à Denis Benoît, avec un abandon qui étonne un peu, quand on songe que son nouvel ami est un tout jeune homme. Cette correspondance, qui s'ouvre à l'époque la plus brillante et, en apparence, la plus heureuse de la vie de Lamennais, respire une immense tristesse.

Singulière destinée : l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* voit son nom applaudi d'un bout de l'Europe à l'autre ; il est visité, fêté, acclamé ; les plus hautes notabilités catholiques se disputent ses instants ; les représentants les plus en vue de la science et de la politique assiègent son modeste

1. Consulter les lettres de Mlle Agathe Carron, citées dans la *Vie de M. Carron*, par dom Jausions.

appartement, au point qu'il ne prend pas toujours le temps de dire la messe et qu'il doit abréger ses repas, et cependant, au milieu de ce concert d'éloges, il souffre et il se plaint.

Est-ce simplement affaire de tempérament ? Je ne le pense pas. On peut assigner diverses causes à ce singulier malaise. Et d'abord, la plus connue de toutes : l'orgueil invétéré du malheureux prêtre. Récemment élevé au sacerdoce, il a brisé sans effort les penchants qui inclinent l'homme vers la terre, mais il n'en est pas de même, hélas ! de ce penchant qui replie l'homme sur lui-même en lui offrant comme jouissance suprême la contemplation de sa propre excellence. Il est une vertu dont Lamennais a entrevu la grandeur, dont il a admis le rôle fondamental dans la vie chrétienne, puisqu'il l'a célébrée en termes magnifiques dans ses *Réflexions* sur *l'Imitation*, et dont il semble s'être peu soucié pour son propre compte, c'est l'oubli de soi. Il ne faut pas chercher ailleurs le secret de certains abattements et de certains désespoirs qui ont fait le tourment de sa vie.

Soyons justes pourtant. Lamennais, qu'on a tant de fois accusé d'orgueil, a moins connu que personne cette misérable petite passion qui s'appelle la vanité. Il a pu aimer la gloire, mais il a dédaigné

le bruit, et son orgueil même le met à part des natures vulgaires.

Voici le cas qu'il fait de la réputation qu'il vient de conquérir : « Je n'ai, dit-il, aucune des qualités qui rendent les hommes, je ne dis pas aimables, mais supportables dans la société ; mais parce que la Providence a permis que j'aie eu un petit moment de je ne sais quelle célébrité, on veut me voir comme le singe de la foire. *Omnia vanitas* [1]. »

On ne saurait avoir l'âme plus haute ; mais précisément parce qu'il dédaigne les consolations banales et les joies éphémères qui suffisent au grand nombre, parce qu'il repousse du pied les misérables bonheurs que la terre peut offrir, sans toutefois goûter les joies du renoncement chrétien, l'inquiétude et le dégoût se partagent son âme.

Parfois il demande au travail un intérêt, ou du moins une diversion à ses maux. Le premier volume de son grand ouvrage vient de paraître, et l'on s'imagine volontiers qu'en écrivant ce chef-d'œuvre il a connu les ivresses de l'artiste qui parvient à réaliser son idéal.

Or, veut-on connaître ses véritables impressions pendant la composition de ce livre ?

1. Lettre inédite à M. Benoît d'Azy.

« Je trouve cela, dit-il, si extraordinairement médiocre, que j'ai toutes les peines du monde à me décider à le continuer. Je n'écrivis jamais quoi que ce soit avec moins de goût. »

Pour cet écrivain de race, la disproportion entre le résultat atteint et l'idéal entrevu est une nouvelle source de regrets inconsolés [1].

Ce n'est pas tout. Il est né avec un vif attrait pour la campagne et la solitude. Il ressent pour la nature une tendresse charmante et passionnée;

1. Lamennais retraçait, à la fin de sa vie, l'histoire de ses propres souffrances, en écrivant la page suivante, consacrée à la glorification de Dante :

« Ainsi vécut dans la pauvreté et mourut dans l'exil celui dont le nom ne devait jamais mourir. Sa destinée rappelle la destinée d'Homère, du Tasse, de Camoëns, de Milton. Ce n'est pas gratuitement que le génie est accordé à l'homme, et, à voir ce qu'il faut le payer, qui se sentirait l'âme assez forte pour accepter ce don formidable, et ne dirait plutôt comme le Christ : *Transeat a me* ? On parle de gloire, mais lequel d'entre ces hommes a su qu'il jouirait de cette gloire, qu'elle projetterait ses rayons sur la fosse où il descendait plein d'angoisse ? Le vulgaire cherche à cette angoisse je ne sais quelle compensation dans les stériles joies de l'orgueil satisfait. Il ignore que plus s'élèvent ces grandes âmes, plus elles doutent d'elles-mêmes, plus elles se sentent loin du splendide exemplaire qu'elles contemplent et qu'elles ne reproduiront jamais. Elles sont, elles aussi, des victimes saintes de l'humanité, dont le progrès, à divers degrés, est attaché à leur sacrifice. Une voix intérieure, puissante et irrésistible, leur crie : « Va ! » et elles vont. « Monte au Calvaire ! » et elles montent. — *Traduction de la « Divine Comédie »*. Introduction.

Lamennais n'aurait probablement jamais achevé le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, sans l'énergique insistance de l'abbé Teysserre, qui l'enferma plusieurs fois dans sa chambre pour le forcer à travailler. — Cf. Paguelle de Follenay, *Vie de l'Abbé Teysserre*, chapitre intitulé : *Relations avec Lamennais*.

entre elle et lui, il y a des communications mystérieuses et sympathiques, qui rappellent parfois René ou Jocelyn. Nous pourrions surprendre, en feuilletant sa correspondance publiée, les réflexions qu'éveillait dans son esprit désolé le chant d'un oiseau ou la goutte de rosée qui tremble sur la feuille ; nous l'entendrions pleurer sur la mort d'un passereau.

La Chenaie a été longtemps son paradis terrestre, mais les nécessités de la vie l'en ont chassé, et il n'y peut plus faire que de rares apparitions. Quant à la vie de Paris, elle lui pèse plus qu'on ne saurait dire. Son imagination s'élance sans cesse, au delà des murs étroits de son cabinet de travail, vers les habitations rustiques et les forêts sombres de la terre natale.

« Au milieu de ce tumulte, de ce bruit fatigant, de ces occupations oisives, mon cœur, par une douce et vieille habitude, se reporte vers la retraite... La célébrité me parut toujours ce qu'elle est réellement, un fardeau, et non pas seulement une chose vaine. Que de fois, en lisant les moralistes et les poètes, jeune encore, je me suis applaudi de ma douce obscurité ! J'éprouvais un vrai bonheur de me savoir inconnu ; je me trouvais comme plus à l'aise dans la vie. Seul, au

milieu de nos forêts, mon imagination les peuplait d'êtres fantastiques, elle animait cette agreste et sauvage nature et se créait un monde à son gré. Heureux temps ! Il n'est plus, et ne saurait plus être jamais. Pour jamais, j'ai quitté ce sentier que Virgile me faisait aimer, et après lequel je soupire encore : *At secretum iter et nescia fallere vita.* »

A ces désenchantements d'une âme qui s'échappe sans cesse vers les régions du rêve, pour retomber aussitôt, désolée et meurtrie, dans les champs arides de la réalité, à ces tourments d'un grand cœur que nulle joie d'ici-bas ne saurait assouvir, qu'on ajoute les défaillances d'un corps malade, admirablement organisé pour la souffrance, et l'on comprendra mieux encore l'inexorable ennui qui a pesé sur la vie de Lamennais. Son système nerveux est impressionnable à l'excès ; ses sens sont, comme son imagination, d'une susceptibilité extrême. Chez lui, plus que chez tout autre, il y a entre le moral et le physique une étroite communication. La moindre contrariété lui donne des attaques de nerfs ; le bourdonnement d'une mouche l'empêche de travailler. « On pourrait presque dire, a écrit un de ses hôtes de la Chenaie, que chez M. de Lamennais, le corps n'a que des

nerfs, tellement le système nerveux y est développé et prédominant [1]. »

Une dernière circonstance explique ces cris douloureux qui reviennent si fréquemment dans les premières lettres à Denis Benoît. L'âme de Lamennais porte le deuil d'une amitié que la mort vient de rompre, et sa nouvelle liaison n'a pu encore adoucir ses regrets.

Pendant les Cent Jours, il a connu à Londres un jeune Anglais qu'il a fini par convertir au catholicisme, Henry Moorman. Il a aimé, dans le jeune protestant, la brebis égarée ramenée par lui au bercail ; il a aimé cet adolescent pour sa douceur, son besoin d'appui, ses tristesses naïves, toujours en quête de consolations, et aussi peut-être pour l'infériorité d'intelligence et la docilité qui le livraient à sa puissante merci. Le chêne a aimé le roseau. Traversée par bien des contradictions et des épreuves, cette affection vient d'être prématurément brisée par la mort presque subite d'Henry Moorman. Denis Benoît est entré dans l'héritage devenu vacant, mais, malgré la mobilité qui fait le fond du caractère de Lamennais, le nouveau venu n'a pu faire encore oublier l'absent.

1. Charles Sainte-Foi, *Lamennais*. (*Revue du Monde catholique*, t. II.)

Le lecteur a maintenant le secret de la tristesse qui se prolonge en sanglots étouffés jusqu'au terme de cette correspondance. Certes, ce n'est point là un *spleen* de commande, une de ces mélancolies si à la mode, avant 1830, comme procédé littéraire : celle-ci a des accents qui ne trompent pas.

Cependant, chose remarquable, elle ne paralyse ni ne déprime les puissantes facultés de Lamennais. En le détachant de la terre, elle dirige naturellement son regard vers l' « au-delà » lumineux qui lui montre sa foi ; elle le pousse sans cesse à l'action, non pas à l'action égoïste et frivole qui se propose pour unique fin la jouissance terrestre, mais à l'action éminemment sérieuse qui a pour but l'avancement du règne de Dieu.

L'homme apparaît dans ces lettres, mais le prêtre s'y montre aussi, et, malgré les réserves faites précédemment, sous un jour assez souvent favorable. On trouve là, parmi les élans d'une tendresse trop humaine et les abandons d'une sensibilité presque féminine, de vraies paroles d'apôtre, fortes et pénétrantes, tout imprégnées de l'onction de l'Évangile et de *l'Imitation*.

Lorsqu'il n'écoute que sa conscience sacerdotale, il lui arrive, par exemple, de rappeler les règles

sévères de l'amitié chrétienne en des termes qui le condamnent lui-même.

« Le jour où je reçus ta lettre, dit-il à Denis Benoît, j'avais lu dans *l'Imitation* les paroles que je transcrivis dans ma réponse : « *A notis et a charis oportet elongari, et ab omni temporali solatio mentem tenere privatam*[1]. Nous pouvons bien aussi nous les appliquer. Elles sont pénibles, et pourtant elles ne sont pas sans douceur. *Oportet elongari*, tout le cœur se brise à ce seul mot, mais voyons la suite : *O quanta fiducia erit morituro quem nullius rei affectus detinet in mundo*[2] ! Certes, ce n'est pas à dire qu'on ne doive point s'aimer : Dieu nous le commande au contraire, et saint Jean revient sans cesse sur ce doux commandement, mais il faut s'aimer en Dieu et pour Dieu, avec une pleine soumission à ses volontés, en vue du ciel, et, pour ainsi dire, comme si nous y étions déjà. Les âmes tendres sont trop portées à chercher le repos dans ce qu'elles aiment; il n'y est pas, comme Dieu bientôt le leur fait sentir par une grande miséricorde; sans cela, elles s'arrêteraient en route; elles n'arriveraient jamais

1. Il faut vous séparer de vos connaissances et de vos amis, et sevrer votre âme de toute consolation terrestre. — *Imitation de J.-C.*, liv. III, ch. 53.

2. Oh! qu'il aura de confiance à l'heure de la mort, celui que nul attachement ne retient en ce monde! — *Ibid.*

là où pourtant il faut arriver, à un entier détachement de la terre, à ce grand *Consummatum est* qu'on ne prononce que sur la croix [1]. »

Voilà, certes, le langage d'un vrai prêtre, et nous sommes loin des effusions plus ou moins langoureuses, qui, à la même époque, échappent à la sensibilité maladive de l'écrivain. Qu'en faut-il conclure, sinon que Lamennais connaît mieux que personne les « deux hommes » qui s'agitent et qui luttent ici-bas au fond de toute conscience?

Les réflexions de ce genre ne sont point rares dans cette première partie de la *Correspondance*. Lamennais n'oublie pas qu il s'adresse à un néophyte dont la foi a besoin d'être fortifiée. Cet homme qui sent si vivement, qui savoure avec tant de volupté les douceurs de l'amitié humaine, en mesure l'insuffisance, ou, comme il dit avec l'Écriture, la « vanité », avec une lucidité effrayante, et il excelle à rejeter vers Dieu l'âme fatiguée de l'universel mensonge.

« Prends garde d'arrêter ton cœur à la prospérité du temps. Elle n'a rien de fixe, elle peut te manquer demain, et certainement il viendra un jour où elle ne sera plus qu'un souvenir de la terre, c'est-à-dire moins que rien. Tout ce qui ne passe point au delà du tombeau n'est que vanité ;

1. Lettre inédite à Denis Benoît.

tout ce qui finit n'est qu'un songe rapide. Approche-toi donc de Dieu par ta pensée, par ton amour, par l'usage des sacrements, qui te donneront la force d'être heureux ici-bas, sans danger pour ton bonheur à venir, qui doit toujours être le but principal de ta vie, et l'âme, pour ainsi dire, de ta félicité présente. . . . . .

« Que j'aimerais que ma vie fût arrangée de manière que nous puissions nous voir chaque jour, au moins quelques moments! Cela viendra peut-être. En attendant, il faut bénir Dieu qui dispose de nous autrement, selon ses desseins pleins de bonté et de miséricorde. Après tout, ce n'est pas de la terre qu'il s'agit. Qu'importe où et comment nous passions le peu de jours qui nous sont destinés ici-bas ? Songeons au départ toujours si prochain, à ce départ heureux qui sera suivi de la réunion éternelle. O mon Dieu, toujours, toujours ensemble, et ensemble dans votre sein! *Fiat! Fiat!* Qu'est-ce que tout le reste près de cela ? Dégage-toi, mon âme, des illusions qui t'obsèdent ; sors de ce monde, sors du temps, et commence dès à présent à entrer par la foi, par l'espérance et par l'amour dans la vraie vie, la vie sans fin, qui s'étend, dit l'Esprit de Dieu, de l'éternité à l'éternité, *in perpetuas æternitates*[1]. »

1. Lettre inédite à Denis Benoît.

Il y a peut-être encore dans ces lignes un peu d'exaltation, quelques traces d'une tendresse trop peu mesurée, mais, en même temps, quel sentiment profond des misères d'ici-bas, et quelles ardentes aspirations vers une meilleure patrie !

Il semble que Lamennais, après avoir établi dans la pratique des devoirs religieux les âmes qui se confiaient à lui, n'aimait guère à entreprendre davantage sur leur conscience. Des pensées nobles et simples, d'ardentes effusions de piété, le sentiment de la vanité des biens d'ici-bas qui revient à chaque page, c'est là toute sa direction [1].

Il y a loin de ces lettres, quelque pieuses et éloquentes qu'elles soient, aux lettres spirituelles de Bossuet et de Fénelon, ou même de Lacordaire. Lamennais, cet homme à systèmes, connaît fort peu les mystères de l'âme humaine ; à vrai dire, il n'a étudié que la sienne. Aussi ne possède-t-il à aucun degré cette grâce insinuante et souple, cet art délicat de parler à chacun son langage, de donner aux idées le ton qui convient aux différentes personnes : c'est un médecin sans diagnostic.

Malgré les tirades éloquentes qu'elles contiennent, ou, mieux peut-être, à cause de cette élo-

1. Voir mes deux articles sur *Lamennais directeur de conscience.* — *Revue du Clergé français*, 15 mai et 1er juillet 1896.

quence à jet continu, les lettres de cette première période n'échappent point à la monotonie. Elles expriment avec « d'éternels recommencements » un sentiment dont la vivacité ne peut être surpassée, et elles l'expriment en des termes qui ne peuvent varier indéfiniment.

Toutefois, ces répétitions mêmes, en tant qu'elles manifestent un état psychologique, ne sont pas sans intérêt. Elles rappellent les lettres de Mme de Sévigné, la grande « recommenceuse », qui sait captiver le lecteur avec l'expression sans cesse renouvelée de son amour pour sa fille.

Avant de clore l'étude de ces premières lettres, peut-être ne sera-t-il pas inutile de faire connaître plus amplement une personne qui y tient une large place, Mme de Lacan. En tout cas, il est bon d'expliquer ici certains sous-entendus qui se rencontrent dans des lettres où il est question d'elle. Ces sous-entendus, je me hâte de le dire, ne recouvrent aucun mystère d'iniquité. Mme de Lacan, qui devait devenir, par suite d'un second mariage, Mme la baronne Cottu, était une femme d'une intelligence supérieure et d'un jugement très droit, avec laquelle Lamennais entretint, pendant de longues années, une active correspondance [1]. Elle avait été, nous

1. Cette correspondance est encore inédite.

l'avons vu, le trait d'union entre son directeur et le jeune Denis Benoît, puisque c'est dans son salon qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois. Admiratrice passionnée du talent, mais dominée par son ardente imagination, elle avait, malgré sa grande piété, quelque peine à contenir une sympathie un peu trop vive peut-être pour ces deux âmes, qu'elle était si capable d'apprécier. Dans ces conjonctures délicates, Lamennais donne à son jeune ami les conseils les plus judicieux, sans déroger lui-même, si peu que ce soit, à la dignité de son caractère ou aux convenances de son état.

Tant que Lamennais vécut sous le toit des Feuillantines, son entourage aimable et pacifiant, joint à l'ascendant personnel de l'abbé Carron, modéra la fougue de son tempérament et la violence de son caractère. Il travaillait avec ardeur au deuxième volume de l'*Essai* ; il donnait de temps en temps au *Conservateur* des articles sur les questions religieuses du temps. L'Université y était parfois malmenée, mais le langage, toujours dur, n'était jamais injurieux. Malheureusement, soit inconstance naturelle, soit, comme il le laisse entendre, nécessité d'une plus stricte économie, il quittait Paris dès le mois de décembre 1819, pour aller passer en Bretagne toute l'année suivante.

La solitude lui fut mauvaise conseillère. Le 15 février 1820, il apprenait l'assassinat du duc de Berry. Ce fut le signal d'une tempête de colères et d'imprécations contre les sociétés et les gouvernements. La terre est devenue, selon lui, « les Petites Maisons de l'enfer ».

Voilà le ton qu'il conservera, jusqu'à la fin, dans ses lettres de pure politique.

Heureusement, il en écrit d'autres à Denis Benoît.

Si son imagination fougueuse lui cause de cruels désenchantements, si ses nerfs extrêmement irritables le mettent en rage à la moindre contradiction, son organisation merveilleusement délicate lui procure, en retour, des jouissances que peu d'hommes ont goûtées au même degré. Lamennais, ce rude lutteur, est avant tout un poète et un artiste entraîné malheureusement dans le tourbillon des combats humains. Comme le voyageur perdu au milieu des sables et brûlé par les vents du désert retrouve parfois, dans un souffle parfumé et tiède, le souvenir des régions aimées qu'il vient de quitter, l'ardent réformateur, livré à ses aspirations les plus sombres, a parfois de charmants retours vers de plus gracieuses images ; parmi ses cris de bataille ou à travers les gémissements de son âme

blessée, il a des accents d'une très suave et très mélodieuse poésie.

Il a revu la Chenaie, la chère vieille maison où s'abrita sa jeunesse studieuse, les grands bois enveloppés de silence, le rocher au pied duquel il a marqué sa tombe, « l'étang dont les eaux toujours en mouvement rappellent si bien la rapidité de la vie et l'inconstance de ses joies [1] ».

Il a revu tout cela, et le calme de ce beau lieu ramène, au moins par intervalles, un peu de sérénité dans son âme. « J'ai retrouvé avec grand plaisir, dit-il, mes bois, mes champs et mes petits chemins creux remplis de feuilles déjà sèches, et le coin du feu, et mes livres, et le vaste silence dont parle Tacite, *dies per silentium vastus* [2] ».

1. Lettre à D. Benoît.

2. *Ibid.* — Après tant d'autres, j'ai voulu visiter cette maison célèbre. Elle est devenue la propriété de M. Roger-Marvaise. Le « château vêtu de blanc », dont parle Maurice de Guérin, a conservé la même apparence et la même disposition intérieure que du temps de Lamennais. Je me suis étonné seulement de l'exiguïté de ses proportions, et je me suis demandé comment il pouvait abriter tous les hôtes de l'abbé Féli, qui étaient parfois au nombre de dix ou douze. Le mobilier des anciens propriétaires a entièrement disparu, et je n'ai aperçu, à l'intérieur, d'autre vestige du passé que le masque de l'écrivain, dont le visage, on le sait, fut moulé après sa mort. La tête était extraordinairement petite.

Si la maison est étroite, en revanche, le parc qui l'entoure est vraiment princier. Les épicéas et les mélèzes que Lamennais a semés ou plantés sont devenus des arbres magnifiques qui, alignés à perte de vue, offrent une perspective à la fois solennelle et gracieuse. La chapelle où se réunissaient autrefois le maître et les disciples pour les exercices religieux a été rasée par

Mais, hélas ! si isolée que soit la Chenaie, elle n'est pas inaccessible aux bruits du dehors. Des clameurs, confuses d'abord, et bientôt franchement malveillantes, viennent y harceler le solitaire. Il a publié récemment le second volume de son grand ouvrage, et la rumeur d'admiration qui a accueilli le premier fait place à des récriminations formidables.

Un autre eût cédé devant l'orage. Une pareille conjuration de controversistes, de philosophes et d'exégètes aurait dû donner à réfléchir à un prêtre dont le bagage théologique était en somme fort léger.

M. Blaize, neveu de Lamennais ; un massif de fleurs en désigne aujourd'hui l'emplacement. La terrasse plantée de beaux arbres où le philosophe avait coutume de se promener, en retournant dans son esprit les phrases qu'il allait jeter sur le papier, est également détruite en partie. Ces arbres projetaient trop d'ombre et entretenaient l'humidité des bâtiments : on a conservé seulement les plus éloignés du logis. On m'a fait remarquer, sur le bord de l'étang, un vieux chêne rabougri et comme étouffé par un hêtre qui étend au-dessus de lui sa tête superbe. La vue de ces deux arbres a, paraît-il, inspiré à Lamennais la vision suivante des *Paroles d'un croyant :* « Je voyais un hêtre monter à une prodigieuse hauteur. Du sommet presque jusqu'au bas, il étalait d'énormes branches, qui couvraient la terre à l'entour, de sorte qu'elle était nue ; il n'y venait pas un seul brin d'herbe. Du pied du géant partait un chêne qui, après s'être élevé de quelques pieds, se courbait, se tordait, puis s'étendait horizontalement, puis se relevait encore et se tordait de nouveau ; et enfin on l'apercevait allongeant sa tête maigre et dépouillée sous les branches vigoureuses du hêtre, pour chercher un peu d'air et un peu de lumière, etc. » (Ch. XXXII.) Ces deux arbres ont poussé dans les anfractuosités d'un rocher qui surplombe l'étang, et au sommet duquel Lamennais aimait à s'asseoir.

Mais ce prêtre était un homme de génie ; il le savait, et il croyait volontiers que le génie dispense de la science. Aussi avec quel superbe dédain il accueille les réclamations ! Si on l'attaque, c'est qu'on ne le comprend pas ! « Tu as dû recevoir mon deuxième volume, dit-il à son ami. Presque personne ne l'entend, et il éprouve en conséquence une violente opposition. Je m'y étais attendu, et je ne m'en effraie pas... Tu penses bien que, si l'on me force à écrire une défense, je me mettrai à l'aise avec ces gens-là. En respectant le zèle, s'il y en a, je serai sans pitié pour la sottise [1]. »

Cependant il sait que Rome a qualité pour trancher le débat. Il ne refuse point de la prendre comme arbitre, mais avec l'arrière-pensée effrayante de n'accepter sa décision que si elle lui est favorable.

« Si l'on rejette mes thèses, écrivait-il alors à l'abbé Carron, je ne vois aucun moyen de défendre solidement la religion. Au reste, j'ai demandé à Rome d'examiner mon livre : si le jugement m'est désavantageux, je suis décidé à ne plus écrire [2]. »

Ainsi, observe M. Foisset, si Rome n'est pas de son avis, Lamennais brisera sa plume. N'est-ce pas précisément ce qu'il dira douze ans plus tard ? Le

1. Lettre à Denis Benoît.
2. Lettre à l'abbé Carron, 1er novembre 1820.

Lamennais de 1832 était dans celui de 1820. Cela fait trembler. Au fond, l'humilité n'était pas là.

Rome ne condamna pas, elle attendit. Il paraît même que diverses approbations émanées de théologiens romains vinrent rassurer Lamennais [1], et il continua de travailler à l'*Essai*. Les deux derniers volumes parurent en 1823, et suscitèrent de nouveaux orages.

Décidé à consulter sur place une opinion qu'il lui importait si fort d'avoir pour lui, il partit pour Rome.

Tout le monde sait avec quelle bienveillance il fut reçu par Léon XII, qui, reconnaissant de ses campagnes en faveur des idées ultramontaines, l'aurait probablement créé cardinal, si la mort n'était venue arrêter son dessein.

Il trouva dans l'accueil du pape une ample compensation aux petits ennuis de la route.

Il avait raconté ceux-ci à Denis Benoît, avec une comique exagération, dans une série de lettres qui montrent jusqu'à quelles erreurs de jugement le conduisait parfois la mobilité excessive de ses impressions. On se rappelle son culte pour les beautés champêtres. On sait l'admirable description qu'il

1. Cfr. Ange Blaize, *Essai biographique sur M. F. de Lamennais*, p. 65 et suiv.

fera plus tard [1] des rives bordées de montagnes du golfe de Gênes. Or, le voilà au pied des Alpes, dans la contrée la plus pittoresque du monde; mais parce que la Genève calviniste l'a reçu avec indifférence, son lac et ses montagnes, les glaciers de la Suisse et ses neiges éternelles n'obtiendront de lui ni une parole d'éloge, ni un regard de curiosité.

« Cela ne m'a frappé en aucune façon, écrit-il... Je ne sais où les voyageurs vont prendre toutes leurs admirations. On ne veut pas ainsi perdre ses fatigues et ses frais de route ; voilà, je crois, toute l'affaire. » Ces lettres sont intéressantes, malgré tout, parce qu'elles expriment assez clairement l'idée que le philosophe se fait du rôle social auquel il se croit appelé. Mais n'anticipons pas, et revenons au Lamennais de 1822.

L'abbé Carron est mort l'année précédente, et le pensionnat des Feuillantines s'est dispersé. Privé désormais du seul intérêt qui l'attirât à Paris, Lamennais n'y retourne plus que pour ses affaires de librairie, et il partage son temps entre Saint-Brieuc, où son frère occupe le poste de vicaire général, et la Chenaie : la Chenaie, solitude reposante et recueillie, dont le souvenir poursuivra le

1. Dans les *Affaires de Rome*.

malheureux prêtre, comme une vision de paix, parmi les orages de ses dernières années!

La brillante école qui s'y réunit plus tard a été l'objet d'une foule d'études attachantes ou curieuses; mais on connaît peu la vie qu'y menait, avant 1825, celui qui s'intitulait volontiers « le solitaire breton » Les lettres du présent recueil la révéleront en partie au lecteur, mais j'ai cru devoir les compléter par les récits de divers témoins oculaires.

La plupart des détails suivants sont empruntés à une brochure aujourd'hui très oubliée, que publia, vers 1854, un voisin de campagne de Lamennais, M. Peigné [1]. Ce biographe s'est attaché à peindre le grand homme dans le détail de ses habitudes journalières. Selon lui, l'ermite de la Chenaie ne portait la soutane que pour dire la messe. A peine avait-il mis le pied sur le seuil de sa chambre, qu'il la déposait avec empressement pour endosser une longue redingote grise « qui lui battait au-dessous des mollets, et dont le bas était brûlé en dix endroits ». Des pantalons noirs et un gilet de même couleur, lustrés par le frottement, usés jusqu'à la corde, et néanmoins d'une irréprochable propreté, complétaient le costume du philosophe

1. *Lamennais. Sa vie intime à la Chenaie.* Collection du Bibliophile français. Paris, Bachelin-Deflorenne.

devenu propriétaire rural. Du reste, à cette époque, il ne voyait presque personne, ou du moins ne sortait jamais.

Il se levait d'ordinaire à cinq heures, quelquefois plus tôt, à cause d'une migraine chronique et d'une maladie d'estomac qui l'empêchaient de dormir.

« Après sa messe, dit M. Peigné, il déjeûnait dans sa chambre, ordinairement d'une bouillie de pommes de terre, qu'une vieille domestique lui servait dans une petite casserole sur un guéridon. A demi couché sur une chaise longue, qui lui avait été donnée par M. de Montalembert, il mangeait rapidement, et passait le reste de la matinée, soit à étudier la philosophie allemande ou quelque langue étrangère, soit à parcourir des ouvrages de littérature, suivant que sa santé lui permettait ou non une occupation sérieuse. Il écrivait le plus souvent dans son salon du rez-de-chaussée, à une table sur laquelle il ne souffrait autre chose qu'une écritoire, quelques plumes et son petit papier doré sur tranches, toujours le même.

» De ce qu'en examinant ses manuscrits on n'y trouve presque pas de ratures ou de mots surchargés, on a conclu que Lamennais avait le travail extrêmement facile, et qu'il écrivait d'un seul jet ses plus belles pages. Il n'en est rien, et l'ab-

sence de corrections sur la copie qu'il envoyait à l'imprimerie s'explique suffisamment par sa manière de travailler : il se promenait souvent, en se martyrisant les ongles, sur cette belle terrasse plantée d'arbres qui avoisinait la maison, et qui a été depuis en partie détruite. Là, il méditait longuement, et ne rentrait que lorsque dans sa tête la phrase était toute faite. Il la couchait alors sur le papier, et rarement il lui arrivait d'y rien changer à la seconde lecture. »

Parfois, il faisait volontiers un peu de musique ; dans ces circonstances, au témoignage de M. Peigné, sa vivacité naturelle n'excluait pas toujours la patience. « Longtemps, dit-il, Lamennais eut à son service un grand garçon passablement niais, pour lequel il avait toutes sortes d'égards et de prévenances. Lorsque ses différends avec le clergé eurent éloigné de sa maison la plupart de ses anciens amis, le philosophe, à ses rares heures de loisir, demandait quelque distraction à la musique, et jouait de l'accordéon. Aussitôt qu'il entendait les sons de l'instrument, Jean — c'était le nom du domestique — laissait de côté sa besogne, montait en hâte dans la chambre de son maître, et, sans plus de cérémonie, s'allongeait sur l'unique fauteuil, d'où Féli ne le dérangea jamais . »

Dans l'après-midi, si le temps était favorable,

Lamennais sortait seul. S'il avait, par hasard, un visiteur, il l'accompagnait à la promenade, et, tout en causant, se livrait à une de ses récréations favorites, la taille des arbres. Armé d'un sécateur, il tranchait impitoyablement toutes les branches gourmandes ou parasites ; mais, doutant de son habileté, il s'abstenait prudemment de toucher aux arbres fruitiers. Il entretenait aussi avec le plus grand soin les bois qui entouraient de toutes parts le logis. Une année, il planta plus de cinq mille hêtres ou sapins. Il n'a pas joui de leur ombrage, hélas ! mais ces beaux arbres, disposés par lui avec beaucoup de goût, forment aujourd'hui un des parcs les plus agréables des environs de Dinan. Ses « arrière-neveux » du moins en ont joui quelques années.

Comme les arbres de la Chenaie, Lamennais prenait racine dans ce sol de granit, et, lorsqu'il s'en verra arraché pour toujours, il éclatera de nouveau en plaintes douloureuses. La lettre suivante, écrite par lui, en 1844, à un compatriote qui lui avait proposé de faire abattre les plus vieux arbres de la Chenaie, montre combien était vif son amour du pays et quels regrets lui laissait la terre bretonne :

« Quoique je ne doive jamais, selon toute appa-

rence, revoir la Chenaie, j'y tiens toujours par mes souvenirs, et je n'ai pu me représenter ce joli côteau, si soigné par moi, dépouillé de sa parure, nu en partie, sans en éprouver une vive peine. Qu'est-ce qu'un peu d'argent près de cela? J'erre encore en imagination sous ces arbres, dans la sève desquels coule ma vieille vie. Eux partis, il me semble que je resterai seul en ce monde. D'autres les abattront, je le sais bien, mais alors je ne serai plus. Je demande donc grâce pour ces pauvres arbres; leur caducité ne ressemble que trop à la mienne, et ceux qui m'ont vu naître, je ne veux pas les voir mourir[1]. »

1. Lettre à M. Marion. *Ouvrage cité.* On trouve les mêmes sentiments exprimés dans la lettre inédite qui suit. Elle a été écrite par Lamennais en 1852, deux ans avant sa mort, à M. H. Blaize, son neveu :

« Mon cher Hyacinthe, je suis bien aise d'apprendre que vous avez terminé vos partages, et qu'ils sont terminés à votre satisfaction commune. Vous avez bien fait d'y comprendre tout ce qui doit vous revenir un jour, et un jour qui probablement n'est pas loin. Il est bon de n'avoir pas, autant que possible, à revenir sur des arrangements de ce genre-là. J'ai vu La Villéon. Il n'a pu me dire en quel état était la nouvelle plantation du Pron *, près de la chaussée ; mais il paraîtrait que dans les autres, celles de la lande entre la Chenaie, la Sourcinière et le Martinel, il y aurait de grands vides. Je regrette qu'on ait négligé de remplacer les arbres morts. En plantant avec soin et en coupant par des tranchées la croûte d'argile mêlée de gravier qui arrête les eaux en dessous de la couche de terre végétale, on boiserait aisément tout ce terrain. Les choses seraient dans un autre état, si l'on n'avait pas trouvé bon de me chas-

* On appelait ainsi, à la Chenaie, la promenade bordée d'arbres et de rochers qui longeait l'étang.

On pourrait rapprocher de ces lignes une page mouillée de larmes, écrite plus tard sous les verrous de Sainte-Pélagie, et publiée dans *Une voix de prison*. C'est une réminiscence de la Chenaie, un souvenir donné, sous l'étreinte de l'angoisse présente, à des bonheurs lointains et pour toujours disparus :

« Oh ! qui me rendra ma vallée natale, et mes rochers, et les grands pins semés sur leurs pentes, et les prés verdoyants où, dans une eau limpide cachée sous l'herbe en fleurs, mes pieds se mouillaient à la fonte des neiges? Entre cette terre et moi, pauvre enfant de l'Armorique, ils ont mis une épaisse muraille et des barreaux de fer.

» Qu'ils s'écoulaient heureux au milieu de vous, mes frères, les jours de ma jeunesse ! Comme mes pensées flottaient mollement dans le vague de l'âme

ser du seul asile que j'eusse dans le monde **, après trente années de travaux et de dépenses faites pour l'embellir. Au reste, que m'importera, avant peu de temps, et que m'importe déjà ? Une fosse se trouve partout. Ne m'a-t-on pas appris qu'on ne pouvait pas même la choisir ?

» Je me laisse aller à des sentiments qui se sont, mal à propos peut-être, réveillés en moi, sans que j'y songeasse en commençant cette lettre, et c'est une raison de la finir, car ils n'ont rien d'agréable pour personne, et le passé est le passé. La terre se referme, toujours bientôt, sur nos joies comme sur nos douleurs, et les ensevelit dans l'oubli éternel et l'éternel silence.

» Je te renouvelle, ainsi qu'à tes frères, l'assurance de ma tendre affection. F. »

** Allusion aux relations pénibles qui existaient, depuis plusieurs années entre Félicité et son frère Jean-Marie.

assoupie, lorsque, assis sur la pelouse au pied d'une roche vêtue de mousse verte, j'aspirais l'odeur enivrante de nos plantes parfumées et prêtais l'oreille au doux chant de la grive, au bruit du torrent qui roulait et se brisait sur les cailloux, au fond du ravin ! »

On comprend ces regrets et ces larmes. La Chenaie ne laissait guère à Lamennais que des souvenirs heureux. Outre les charmes de la nature champêtre, outre les plaisirs intellectuels que lui apporta le commerce de ses jeunes disciples, il y avait goûté une joie élevée et pure entre toutes, la joie de faire du bien.

Presque toutes les lettres qu'il adresse à Denis Benoît de 1820 à 1825 portent la trace de ses préoccupations charitables. Avant d'épouser à grand fracas la cause du peuple, il se montre pitoyable à toutes les infortunes obscures qu'il rencontre sur son chemin.

Après avoir été secrétaire de légation à Naples, puis à Francfort, son jeune ami a épousé Mlle Brière d'Azy, puis il a quitté la diplomatie. Nommé successivement inspecteur général des finances, puis directeur de la Dette publique, il jouit d'un crédit d'autant plus étendu, que son père, M. Vincent

1. Lettre à M. Marion. *Confidences de Lamennais.* Introduction.

Benoît, occupe les hautes fonctions de directeur général des Contributions indirectes.

Lamennais en profite pour lui recommander une foule de petites gens qui, le croyant lui-même influent à Paris, lui confient leurs intérêts ou leurs modestes ambitions, et il revient à la charge avec une insistance touchante. Pour excuser ses importunités, il met sous les yeux de son ami la cherté des vivres, qui va durement éprouver les pauvres, les intempéries ou les accidents qui ont détruit une récolte, les mille calamités qui pleuvent autour de lui sur d'humbles existences, et il met dans ces plaintes un accent si vrai, un ton de commisération si sincère, qu'il est impossible de suspecter l'intérêt qu'il affiche dès lors pour les classes populaires.

Cette remarque a son importance. On s'est demandé si Lamennais, en s'engageant si avant plus tard dans le parti démocratique, avait obéi à des convictions impérieuses ou à des motifs moins avouables. La réponse est tout entière, ce me semble, dans les lettres intimes écrites à Denis Benoît de 1820 à 1825. Cet homme, qui d'ailleurs n'a jamais su feindre, se livre tout entier à son ami, et la sincérité de ses sentiments d'alors répond de celle qu'il porta plus tard dans ses plans de réforme

les plus hasardés. D'ailleurs, on croit volontiers à la bonne foi des réformateurs qui se font emprisonner pour leurs idées, et ce fut, on le sait, le cas de Lamennais. On l'a rangé souvent parmi les ancêtres de nos socialistes. Qu'il ait connu leurs illusions et leurs haines, ce n'est pas douteux, mais il domina la plupart d'entre eux de toute la hauteur de son désintéressement.

Dans ce ministère de charité, Lamennais trouvait autre chose, hélas! que des consolations. Il était parfois trompé et exploité d'étrange manière. On abusait de sa confiance d'autant plus volontiers, qu'il soupçonnait difficilement le mal, et que sa candide loyauté n'était un mystère pour personne. Il se livrait sans arrière-pensée, jusqu'à ce qu'une trahison plus évidente que les autres vînt lui ouvrir les yeux. Il éclatait alors en récriminations contre les fourbes et maudissait volontiers le genre humain, sauf à tomber dans le même piège à la prochaine occasion.

Le récit qu'il fait à Denis Benoît de ses démêlés avec ses libraires met bien en lumière cette confiance naïve, faite de désintéressement et de candeur, qu'il porta toute sa vie dans ses relations d'affaires et d'amitié. Deux choses lui étaient particulièrement odieuses : l'avarice et la duplicité. Au dire

de Mme Cottu, il aurait plus volontiers pardonné un crime qu'un vice. Nature éminemment loyale, il garda jusqu'au bout, malgré ses colères, quelque chose de la douceur et de la crédulité d'un enfant.

Les lettres écrites pendant la période qui nous occupe — 1820 à 1825 — sont d'un intérêt très inégal. Quelques-unes nous montrent Lamennais livré à ses mille travaux d'apologiste, de journaliste... et de libraire, tout en surveillant les intérêts de ses voisins de campagne. Toutes les célébrités contemporaines passent alors sous sa plume. De Bonald, de Maistre, Chateaubriand, de Genoude, lui inspirent tour à tour, soit une réflexion ingénieuse, soit un mot d'éloge, soit une épigramme.

Dans d'autres lettres de la même époque, il nous apparaît absorbé par ses préoccupations de propriétaire. Il ose bien prier son ami de lui rapporter de Francfort des graines d'épicéas et de mélèzes pour ses plantations de la Chenaie. Il n'hésite point, lui, l'homme le moins pratique du monde, à donner son avis sur des affaires de ménage, voire même sur des points de médecine ou d'hygiène. Une des faiblesses de ce grand esprit est de se croire propre à tout. Souvent, il est vrai, le penseur se ressaisit, le poète reprend son vol, et l'on admire l'extrême facilité avec laquelle il

passe d'un détail familier à une réflexion philosophique profonde ou à une description d'un bel effet littéraire.

On remarquera, parmi cent autres maximes intéressantes, cette plainte sur la misère de la condition humaine, noyée dans un flot de nouvelles assez insipides : « J'irai lundi voir à Saint-Germain une femme jeune encore, qu'une longue et cruelle maladie cloue sur son grabat. Et tous sont malades, et tous gémissent, et tous craignent la tombe, et tous aspirent à quelque chose qui n'est pourtant qu'au delà du tombeau. Etrange misère ! »

Les lignes suivantes, jetées également au milieu d'un fatras de menus faits domestiques, offrent une image pleine de vérité et de grandeur : « Je suis affligé d'apprendre que la santé de ton père te donne de l'inquiétude. Hélas ! il vient un âge où notre pauvre machine en décadence tombe pièce à pièce, comme une vieille tour dont les plantes parasites et la pluie et le temps ont ébranlé les angles et disjoint les pierres. Nous passons comme tout le reste ; et qui voudrait rester toujours ? »

A côté de ces réflexions qui relèvent la vulgarité de certains détails, les déclamations contre le gouvernement se succèdent, dans ces lettres, de plus en plus haineuses, méprisantes, hautaines. Lamen-

nais a besoin d'un dérivatif. La fondation de l'école de la Chenaie, en 1825, vient heureusement donner, pour quelque temps du moins, un nouveau tour à ses pensées.

Tout a été dit sur cette réunion célèbre et sur les catastrophes qui anéantirent tant d'espérances. Je n'y insisterai point. Je me bornerai à signaler certaines lettres écrites de 1825 à 1830, qui ont trait aux occupations sacerdotales de Lamennais. C'est pendant cette période qu'il fut le plus vraiment et le plus complètement prêtre.

Jusque-là, ses écrits avaient converti un certain nombre d'incrédules ; il avait reçu dans sa chapelle de la Chenaie l'abjuration de plusieurs protestants ; il avait dirigé dans les voies de la perfection quelques âmes d'élite, attirées par l'onction de ses écrits ascétiques ou subjuguées par son génie, mais il ne s'était jamais livré régulièrement aux travaux du ministère ecclésiastique. Devenu le guide de ces jeunes hommes qu'ont groupés sa renommée et son initiative hardie, il tient à soigner leur âme plus encore qu'à orner leur esprit [1]. Il

1, Voici une lettre écrite à Lamennais par un de ses plus obscurs disciples. Elle montre avec quel zèle il s'occupait du bien spirituel de ces jeunes gens, et quel intérêt il portait même à leurs familles :

« Malestroit, le 19 mars 1830.

» Tout n'est pas guéri encore, mon cher Père, mais je sens que

s'astreint donc à les confesser chaque semaine ; il donne à chacun des séances de direction pieuse ; enfin, lui qui a toujours tant redouté la parole publique, il les évangélise chaque dimanche dans

tout peut l'être, et c'est déjà beaucoup, je vous assure. Cet air de bonheur que respirent ici toutes les figures annonce que la paix est profonde au dedans, et me donne un vif désir d'acquérir à mon tour cette heureuse paix dont je suis privé depuis si longtemps. Toute vie sur la terre doit avoir ses tempêtes ; l'heure était venue sans doute où je devais essuyer les miennes. — Je vous avoue que, si l'orage m'eût assailli avec une pareille violence dans tout autre séjour que celui de la Chenaie, le naufrage aurait eu lieu depuis longtemps. Quelques légers mécontentements, des caprices, des espérances et des prétentions frivoles, tous ces fruits de l'orgueil, ont servi d'armes au démon, et avaient suffi, je le confesse à ma honte, pour ébranler dans ses bases une vocation que tant de marques peu équivoques m'avaient indiquée et comme fait toucher du doigt. — Grâce à Dieu, je commence à me retrouver, mes besoins et mes inclinations reprennent leur accord, et j'aime à croire que Dieu n'aura permis cette rude secousse que pour mieux purifier mon intention et pour rendre mes résolutions plus solides.

» Si quelquefois, au milieu des inquiétudes et de l'agitation, je semblais oublier, et j'oubliais en effet, que j'étais à la Chenaie, croyez qu'en cela, mon cher Père, je méritais moins de blâme que de pitié. Je ne me consolerais jamais si j'avais à me reprocher de vous avoir méconnu une seule fois ; ainsi, mon Père, repentir et pardon pour le passé, indulgence et bonne volonté pour l'avenir, voilà ce que je vous offre et ce que je demande à votre cœur paternel.

» Bientôt, quand de nouveaux et de plus grands dangers se présenteront à moi, c'est vous, mon tendre Père, qui serez mon ange gardien, trop heureux si mon cœur et surtout ma folle imagination, lassés enfin de flotter entre le ciel et la terre, parviennent à se fixer là où votre âme fait son séjour. J'ai tout à craindre, et plus qu'aucun autre peut-être, de ces illusions qui ressemblent tant quelquefois à la réalité ; mais votre souvenir, mais la lecture de vos ouvrages, surtout du premier volume de l'*Essai*, me promettent d'immenses ressources et me font espérer un prompt retour.

» Je n'ai reçu aucune nouvelle de mon père, mais j'en attends tous les jours. Quels doux moments je passe à me représenter

la petite chapelle bâtie à la lisière du parc [1]. Il célèbre la messe chaque jour dans cette chapelle ; et parfois, au « salut » du soir, l'abbé Gerbet ou Maurice de Guérin fait entendre à la communauté un de ces vieux cantiques qu'affectionne le maître.

La musique, nous l'avons vu, a le don de l'émouvoir et de le passionner. « Jamais je n'oublierai, dit un de ses anciens disciples, jamais je n'oublierai les extases de cet homme lorsqu'il faisait chanter à l'abbé Gerbet une mélodie que Choron avait découverte, et qu'il avait adaptée à l'hymne de la Toussaint : *Cœlo quos eadem*... Vous auriez vu alors sa figure longue et sévère s'épanouir, et le feu de son regard se voiler sous un nuage humide [2] ».

ce cher père aux genoux de celui pour qui naguère il n'avait qu'une admiration stérile, et qui maintenant est son apôtre ! Parmi tant de titres que vous avez à ma reconnaissance et à mon amour, la conversion de mon père sera toujours le plus cher à mon cœur ; et vous, mon cher Père, ne trouvez-vous pas aussi de la consolation à rendre à la fois à toute une famille l'espoir et comme l'assurance de la tranquillité sur la terre, et le gage de sa réunion dans une autre félicité plus durable ?

» En vous disant que je n'étais pas encore entièrement guéri, je me suis suffisamment recommandé à vos prières ; veuillez me recommander à celles de M. Gerbet, ce second vous-même, si digne de la tendre affection que lui portent tous ceux qui le voient. Lui aussi aura souffert de mes saillies, plus importunes, je crois, que volontaires ; puisse ma gratitude égaler l'indulgence qui vous les a fait supporter ! Adieu, mon tendre Père, n'oubliez pas votre pauvre et tout dévoué enfant.

« RUELLE. ».

1. Cfr. R. P. ROUSSEL, *Lamennais, d'après des documents inédits*, t. II, pp. 71 et suiv.

2. CHARLES SAINTE-FOI, *Lamennais* (*Revue du Monde catholique*, t. II).

Ce furent des années pleines d'enthousiasme, fécondes en projets généreux et grandioses, sinon en résultats durables.

Il ne suffisait pas à Lamennais d'avoir groupé à la Chenaie une élite d'esprits distingués : il voulait encore fonder à Malestroit, dans le Morbihan, une école de hautes études ecclésiastiques [1]. Denis Benoît, qu'aucune noble entreprise ne laissait indifférent, approuva fort cette idée, et, l'œuvre une fois en train, il l'encouragea même de ses libéralités.

Ces résultats déjà acquis et surtout ces magnifiques promesses auraient dû fixer l'activité inquiète de Lamennais. Mais, hélas ! la mobilité était le caractère dominant de cette nature fiévreuse.

Incapable de borner son horizon à ses œuvres de Bretagne, il prête bientôt de nouveau l'oreille aux rumeurs de la capitale. La marche des affaires publiques l'intéresse et l'attire ; les abus de pouvoir des hommes du gouvernement et surtout les servitudes imposées à l'Église l'impatientent et l'irritent ; il faut qu'il les dénonce à tout prix ; il se croit une mission, une mission de libérateur. Cette conviction s'enracinera de plus en plus dans son esprit, et après sa séparation de l'Eglise, pour expliquer

1. Voir mes deux articles sur *Lamennais et les études ecclésiastiques*. - *Revue du Clergé français*, 1er juillet et 1er novembre 1897.

son attitude obstinément agressive, il répétera à satiété qu'il ne fait que remplir un rôle imposé par la Providence[1].

Les théories politiques et économiques de Lamennais sont demeurées longtemps dans l'oubli comme les rêves d'un cerveau malade. Depuis que les événements ont paru les justifier, du moins en partie, on les a étudiées avec une attention plus sympathique, et finalement on en est venu à saluer le philosophe comme un prophète des temps nouveaux et un des premiers agents de l'évolution sociale qui signale notre fin de siècle.

Deux publications récentes expriment bien ce revirement d'opinion. La première est l'étude consciencieuse, quoique trop passionnée, que M. Spuller a consacrée à Lamennais [2]; la seconde est l'intéressant volume publié par le R. P. Lecanuet sur la jeunesse de Montalembert [3].

M. Spuller s'efforce d'établir que Lamennais, à travers les formes successives de sa pensée religieuse, a toujours prévu et voulu l'avènement de la démocratie. Longtemps il a espéré que l'Eglise se prêterait à cette transformation sociale, et c'est

1. Cfr. *Confidences de Lamennais*, passim.
2. LAMENNAIS, *Etude d'histoire politique et religieuse.*
3. *Montalembert, sa jeunesse.*

seulement lorsqu'il l'a vue se soustraire à la direction de ce mouvement, jugé par elle inopportun ou prématuré, qu'il l'a abandonnée, afin de poursuivre seul la mission qu'il croyait avoir reçue d'en haut.

Cette thèse est bien un peu absolue, comme toutes les thèses ; elle a le tort de rejeter sur l'Eglise l'odieux de la défection de Lamennais, au lieu de reconnaître que la prudence s'imposait à elle en présence de doctrines si contraires a tout l'ordre établi, mais elle met bien en lumière le rôle du puissant polémiste comme précurseur des théories sociales adoptées de nos jours par de nombreux catholiques.

Le P. Lecanuet, de son côté, a étudié avec plus de soin qu'on ne l'avait fait encore les doctrines de *l'Avenir*, et il y a trouvé, spécialement dans les articles signés de Lamennais, l'idée de toutes les réformes que réclament à l'heure présente ceux qui s'intitulent « démocrates chrétiens ».

Ces remarquables études sur les doctrines de Lamennais, auxquelles il faut joindre un curieux recueil de documents inédits, publié depuis peu par le P. Roussel, de l'Oratoire[1], ont certainement relevé l'écrivain politique et le penseur, même

1. *Lamennais d'après des documents inédits*, 2 vol. in-12.

aux yeux des catholiques dont il a déserté la cause.

Lamennais s'est trompé ; il a été coupable ; sa malheureuse défection l'a placé au rang des apostats, c'est vrai. Ce n'est pourtant pas une raison pour méconnaître les services qu'il a rendus à l'Église, ni même pour rabaisser les dons merveilleux qui ont survécu chez lui au naufrage de la foi. Le justifier est impossible, et il serait puéril de le tenter. Observer, sans parti pris de réhabilitation ni de dénigrement, le jeu de cette organisation puissante ; noter les péripéties douloureuses de cette lutte dans laquelle le prêtre à l'âme tourmentée, mais croyante, finit par céder la place au panthéiste, au libre penseur effréné ; reconnaître les idées justes, égarées au milieu de ses pires utopies et les vues généreuses qui président à ses entreprises les plus risquées, c'est faire œuvre d'impartialité et de justice. Cette œuvre, les deux écrivains cités plus haut l'ont tentée avec un inégal succès ; je l'essaie à mon tour, avec une bien moindre autorité, dans ces humbles pages.

Les lettres contenues dans la dernière partie de ce recueil n'apportent pas, à vrai dire, de nouvelles lumières sur les plans de réforme de Lamennais, mais elles présentent ses vues politiques et sociales

avec une netteté, une vigueur, une flamme d'éloquence qu'on rencontre à peine dans ses autres écrits.

Rédigées au fort de la mêlée, elles sentent peut-être un peu trop la poudre. De 1830 à 1836, le prêtre disparaît peu à peu pour faire place au tribun démocrate. L'ardeur de la lutte envahit peu à peu son âme tout entière, et il ne retrouve plus dès lors, même avec son ami, les élans mystiques que la religion lui inspirait jusque-là. Ce qu'il faut désormais chercher dans ses lettres, ce n'est plus le sentiment, c'est l'idée.

On a remarqué maintes fois la clairvoyance avec laquelle Lamennais a prévu la fin du régime de la Restauration. Il suffirait, pour reconnaître la sûreté de son coup d'œil, de citer les lignes suivantes, écrites quelques mois seulement avant l'événement :

« Ce n'est ni par le pouvoir ni par les agents du pouvoir que la société renaîtra désormais. Il faut que les masses s'en mêlent ; il faut qu'il s'opère partout, sous l'influence du catholicisme, un mouvement semblable à celui qui, dans la Belgique, a fondu tous les partis en un seul parti, lequel demande les vraies libertés, sans en excepter aucune, qui les veut et les obtiendra. Oh ! si le clergé de France s'éclairait enfin ! Cela viendra, il est

nécessaire que cela vienne, mais nous en sommes encore loin, bien loin [1] ! »

Quelques semaines après, il ajoutait : « Nous touchons à de graves événements. Que des intrigues se nouent et se dénouent autour de ce lit de mort, que des hommes épient le moment de remplacer le cadavre, cela se devinerait, quand on ne le verrait pas, parce qu'il manquerait sans cela quelque chose à cette dernière et dégoûtante scène de la société expirante [2]. »

Pour lui, « laissant les morts ensevelir leurs morts », il se prépare à réaliser dans le nouvel état social un rêve depuis longtemps caressé. A mesure que ses espérances prennent corps, ses idées se formulent plus nettes, ses plans de réforme s'élaborent et se fixent, avant même qu'il sache quand et comment il pourra les proposer à son pays. Voici une idée que je recueille en feuilletant ses dernières lettres à Denis Benoît. Cette citation complétera les précédentes : « Je suis profondément convaincu que nous ne pouvons nous sauver que par la liberté. Rendez le libéralisme chrétien, ce sera le parti social ; et quand il ne serait encore que politiquement juste envers le christianisme, c'en

1. Lettre à Benoît d'Azy.
2. *Ibid.*

serait assez pour préparer un meilleur avenir. Or, je ne désespère pas que l'intérêt même et la force des choses n'amènent ce résultat[1]. »

Ceci était écrit le 4 mai 1830. Quelques semaines après, le trône de Charles X s'écroulait, et au mois de septembre suivant paraissaient les premiers numéros de *l'Avenir*.

L'Avenir! Titre plein d'espérance, qui exprimait bien les ardeurs enthousiastes de Lamennais. « Tout renaît, s'écrie-t-il alors dans un triomphant article, tout change, tout se transforme, et les brises de l'avenir apportent aux peuples comme les parfums d'une terre nouvelle. Ils s'élancent impatients à travers les flots vers ce but inconnu de leurs vœux[2]. »

L'âme de Denis Benoît est bien peu ouverte, hélas! à ces espérances optimistes. Légitimiste con-

1. M. Emile Faguet, dans un récent article de la *Revue des Deux Mondes*, loue hautement la justesse de ces vues. On lira avec intérêt les lignes suivantes, extraites de son travail : « Les catholiques, fait-il dire à Lamennais en 1830, les catholiques seront forcés d'être libéraux dans dix ans. Qu'ils le soient — et c'est ici le trait de génie de Lamennais — qu'ils le soient tout de suite, alors qu'ils ont encore l'air d'être la majorité, alors que leur libéralisme aura un caractère de dignité, de noblesse et de générosité, et ne paraîtra pas être un expédient de la défaite.

C'était très bien, c'était admirablement vu. C'était d'une si juste tactique, qu'au premier regard cela semble être de l'habileté. Ce n'en était que dans la mesure, que dans les conditions où l'habileté s'ajuste précisément aux principes toujours acceptés, toujours professés. »

2. *Avenir*, 28 juin 1831.

vaincu, il a vu avec douleur la chute de l'ancienne dynastie, mais il préfère encore les garanties d'ordre matériel que semble offrir le nouveau gouvernement aux réformes aventureuses que rêve Lamennais. Aussi refuse-t-il poliment de s'intéresser comme actionnaire aux destinées de *l'Avenir*, et il ne se fait pas faute de critiquer assez sévèrement le programme des rédacteurs. On s'étonne un peu de la modération avec laquelle lui répond Lamennais, quand on songe au mépris superbe qu'il professait alors pour le gouvernement de Louis-Philippe et à la confiance absolue qu'il avait en ses propres idées. Il est évident que l'amitié arrête sur ses lèvres des reproches trop acerbes, mais elle ne l'empêche pas de discuter les objections de son ami avec une vivacité qui s'élève parfois jusqu'à l'éloquence.

Le lecteur remarquera spécialement la lettre datée de Juilly et écrite le 18 juin 1831. Elle contient malheureusement quelques-unes de ces trivialités d'expression dont Lamennais ne savait pas se défendre, même dans ses meilleurs moments, mais quel sentiment profond des besoins de l'époque, et quels magnifiques élans de générosité !

Tant que la différence de vues entre Lamennais et Denis Benoît n'eut pour objet que des questions

politiques, leur amitié subsista, bien que refroidie ; elle ne devait pas survivre à la défection du malheureux prêtre.

Celui-ci semble apprécier la valeur du trésor qu'il va perdre; aussi épuise-t-il dans ses dernières lettres toutes les ressources de la dialectique pour justifier ce qu'il appelle son changement de convictions. Tantôt il réclame modestement pour ses nouvelles idées le bénéfice de la tolérance, tantôt, pour donner le change à Denis Benoît sur ses véritables sentiments, il s'attribue le mérite d'un acte de courtoisie à l'égard de Rome, acte qu'il faut en réalité rapporter à Sainte-Beuve.

C'est une assez curieuse histoire. Il s'agit d'un léger remaniement apporté au manuscrit des *Paroles d'un croyant*. « J'en ai retranché, raconte Lamennais à son ami, ce qui regardait directement le pape, parce qu'on m'aurait supposé en cela des sentiments bas qui ne sont assurément pas les miens [1]. »

Il ne se doutait pas sans doute, en écrivant ces lignes à un catholique dont il voulait conserver l'estime, que Sainte-Beuve raconterait un jour tout autrement l'histoire de cette suppression. Voici ce qu'on lit dans les *Nouveaux Lundis* : « Au moment

1. Lettre à D. Benoît, 29 mars 1834.

de mettre sous presse, un passage du chapitre XXXIII, où est décrite une vision, me parut passer toute mesure en ce qui était du pape en particulier et du catholicisme. Il n'entrait pas dans mon esprit que M. de Lamennais, prêtre, et, à cette date, n'ayant nullement rompu avec Rome, pût se permettre une telle hardiesse. J'usai de la faculté qui m'avait été laissée (de modifier le texte); je pris sur moi de rayer deux lignes et de mettre des points. Ces points ont subsisté depuis dans toutes les éditions, je crois, et l'auteur ne m'a jamais parlé de cette suppression [1]. »

En réalité, l'insolence de Lamennais à l'égard de la cour romaine passait dès lors toutes les bornes. Il le fallait bien pour que Sainte-Beuve lui-même se crût obligé d'intervenir. On le sait d'ailleurs par les lettres que le polémiste irrité adressait à ceux de ses amis dont il n'avait pas à ménager les susceptibilités religieuses. La fuite précipitée de Lacordaire se séparant de son maître « parce qu'il a blasphémé Rome malheureuse » fait assez connaître le ton habituel des conversations de la Chenaie après 1832, et Montalembert, resté le confident du prêtre déchu, entendait pousser des cris de révolte qui le faisaient frémir.

1. T. I, p. 41.

Ici, rien de semblable. Des sophismes, des plaintes sur la nécessité de choisir entre la conscience et les doctrines imposées par Rome, des paroles de respect pour Grégoire XVI, qui, obsédé par les gouvernements de l'Europe, n'aurait signé qu'à regret la condamnation des *Paroles d'un croyant*, c'est tout ce qu'on trouve dans ces dernières lettres à Denis Benoît.

Lamennais craint évidemment de heurter de front des convictions qui ne sont plus les siennes; lui dont la sincérité n'a jamais failli, il use de diplomatie, il ne livre sa pensée qu'à demi.

Il ne manque pas d'ailleurs de beaux prétextes pour expliquer sa nouvelle attitude. L'affirmation malheureuse du droit de parler et d'agir à sa guise en matière politique, sans paraître tenir compte des questions qui confinent au domaine religieux, et tombent, de ce chef, sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, se retrouve dans toutes ses lettres d'alors. Il répète à plusieurs de ses amis les mêmes phrases à effet, comme si la musique des mots parvenait à endormir sa conscience. On pourra remarquer, en particulier, dans un billet adressé à son compatriote M. Marion [1] le

1. Cfr. *Confidences de Lamennais*, lettre du 23 novembre 1833.

même ton tragique et les mêmes tirades pompeuses qui distinguent la lettre suivante :

« Si le chrétien n'est pas libre d'agir selon sa conscience et sa raison dans l'ordre purement temporel, alors il est obligé de voir dans la théocratie pure, dans la double souveraineté du pontife romain une institution divine, ce qui renverserait toute la tradition qui proclame l'existence de deux puissances et de deux sociétés distinctes, et aurait pour effet de livrer les catholiques à l'éternelle oppression des hommes sans Dieu, sans notion de droit et de justice, soit qu'ils s'appelassent Robespierre ou Nicolas. Sous ces deux rapports, dogmatique et pratique, je ne puis donc, sans violer mes devoirs, consentir à laisser croire que j'adhère à une pareille doctrine. Ceux qui me poussent là ne l'avoueront jamais eux-mêmes, mais leur fausse politique les porte à vouloir l'établir de fait. Je ne puis, quant à moi, me rendre complice ni du fait ni du droit. Je sens assurément mieux que personne le poids de ma position, mais il ne dépend pas de moi de la changer, sans donner au monde le spectacle de la plus basse et de la plus criminelle lâcheté. On me frappera, il est vrai ; c'est du moins très probable. Eh bien ! ce sera la croix que tu m'engages à porter.

» Je tâche de me préparer à tout. Après avoir défendu les droits de Dieu en défendant ceux de son Eglise, je n'abandonnerai point ceux de l'humanité, car ce serait encore offenser Dieu même. Mon devoir est clair ; y manquerai-je donc à cause des conséquences terrestres qu'entraîne son accomplissement ? J'espère que non ; j'espère que Celui de qui vient toute force me donnera celle de ne pas fléchir dans cette rude et terrible épreuve. Je veux mourir la conscience nette, et laisser un nom qu'un jour mes amis puissent prononcer sans rougir [1]. »

Si cette fière attitude n'avait pour principe l'obstination et l'orgueil, ce serait de l'héroïsme ; par malheur, les faits sont connus, et empêchent d'y voir autre chose qu'un fanatisme compliqué de rhétorique.

Denis Benoît, comme Montalembert, avait eu communication du manuscrit des *Paroles d'un croyant*, et, comme lui, il avait fait l'impossible pour en arrêter la publication. Le livre lancé et le scandale produit, il essaya d'effrayer l'agitateur par le tableau des tempêtes qui allaient se déchaîner. Il était trop tard. Le polémiste humilié, vaincu, condamné par Rome, tenait enfin sa vengeance ; rien n'aurait pu l'y faire renoncer. D'ailleurs, son

1. Lettre à Denis Benoît, 23 novembre 1833.

orgueil, caressé par les éloges que lui envoie de tous les coins de l'Europe la presse libérale, lui permet moins que jamais d'entendre la vérité, même d'une bouche amie. Il est poli, déférent pour le donneur d'avis, mais il ne lui cède pas d'un iota.

« Tu ne vois, cher bon frère, dit-il, qu'un côté des choses. Il y a eu certainement de ce que tu dis, de l'étonnement, de l'irritation, de stupides commentaires et de l'injustice jusqu'à la fureur, mais il y a eu aussi de l'approbation, de l'entraînement et de la sympathie jusqu'à l'enthousiasme. Voilà ce qui résulte des douzaines de lettres que j'ai reçues et des nombreux articles de journaux qu'on m'a envoyés. En somme, j'étais loin de compter sur un résultat aussi favorable que celui que j'ai obtenu, et, comme une personne de haute piété me l'écrivait : « Le but est atteint pour tout « ce qui a vie et avenir. » Après cela, qu'importent les conséquences qu'un acte de cette nature peut avoir pour moi ? J'ai fixé ma position dans le présent, j'ai sauvé ma mémoire de la souillure dont l'eût flétrie un silence équivoque ; au milieu des crimes et des turpitudes de l'époque actuelle, j'ai associé le nom de Dieu au nom de la liberté, d'une liberté généreuse et pure ; c'est tout ce que je vou-

lais, mon devoir est rempli, et je rougirais de moi-même si je m'inquiétais du reste [1]. »

Il avait une réponse toute faite, une fin de non-recevoir très commode pour se débarrasser des indiscrets ou des curieux qui prétendaient effrayer sa conscience :

« Il est certain que mes convictions ont changé sur plusieurs points ; toutefois, nul ne sait sur quels points et à quel degré. Je ne dois compte à qui que ce soit de mes pensées intérieures, et nul n'a le droit de mettre ses conjectures à la place de mes aveux [2]. »

La clôture de la controverse s'imposait. Denis Benoît n'insista plus.

Rien n'est triste comme les derniers accents d'une amitié qui succombe. Lorsque deux âmes, après avoir vécu pendant des années des mêmes idées, des mêmes espérances, des mêmes enthousiasmes, reconnaissent à un brusque tournant de la route qu'il va falloir se séparer pour suivre des voies différentes, elles éprouvent tout d'abord un frémissement douloureux. Une absence prolongée, un changement profond opéré graduellement dans les convictions ou les croyances, moins encore, le

1. Lettre à D. Benoît, 28 mai 1834.
2. Lettre à D. Benoît, 15 février 1835.

train monotone de la vie quotidienne ont usé peu à peu ces liens qu'on croyait indissolubles, et maintenant le dernier fil va se briser.

On fait des efforts désespérés pour retarder la catastrophe finale ; on multiplie les protestations de fidélité avec l'amère douleur de n'y pas croire soi-même, jusqu'à ce qu'enfin une distraction, un manque d'égards, l'omission d'une politesse, indiquent clairement que tout est fini et permettent de jeter le masque.

Lamennais en est arrivé à ce point avec son ancien disciple. Les dernières lettres qu'il lui adresse laissent bien deviner, sous les formules de tendresse qu'il ne peut se défendre d'employer encore, que l'âme ne vibre plus comme autrefois. Parmi les réflexions banales sur les malheurs de la société, on y entend de ces mots graves et tristes qui préludent à l'adieu suprême.

Il semble qu'une telle amitié eût dû consoler la vieillesse de Lamennais après avoir embelli son âge mûr ; mais, hélas ! il donnait son cœur à condition qu'on lui donnât son intelligence, et quiconque refusait de le suivre jusque dans les écarts de sa pensée n'était plus pour lui qu'un indifférent.

Certes, Denis Benoît n'a pas trahi sa confiance ; il en est plus digne que jamais, mais il a cessé

d'être son disciple, et Lamennais, quoi qu'il lui en puisse coûter, ne dérogera pas en sa faveur à la loi qu'il s'est faite de sacrifier toujours ses affections à ses idées.

Des années s'écoulèrent, pendant lesquelles aucune visite, aucune lettre de l'ami préféré d'autrefois ne vint distraire le vieillard dans sa solitude morne et triste.

Cependant Benoît d'Azy n'oubliait pas le maître qui l'avait tant aimé. Il se rendit près de Lamennais mourant, afin d'essayer sur cette âme flétrie la puissance d'une affection restée fidèle, malgré les apparences, pendant plus de trente-cinq ans.

En apercevant cet ami qu'il avait ramené à Dieu pendant ses années de ferveur sacerdotale, le malheureux prêtre eut au moins, parmi tant de souvenirs amers, la vision d'un passé qu'il pouvait envisager sans remords.

La correspondance que je livre au public aidera peut-être le futur historien de Lamennais — car sa biographie définitive est encore à faire — à pénétrer le mystère de cette nature étrange. Quels qu'aient été les torts du prêtre apostat envers l'Eglise catholique, il est, je le répète, un hommage auquel a droit sa mémoire parfois si indiscrètement flétrie, celui de la vérité. Les lettres du

présent recueil n'apportent assurément qu'une légère contribution à l'histoire de ses idées; mais il me semble qu'elles dévoilent un coin peu éclairé de son âme, et projettent au moins un rayon discret sur sa physionomie si capricieusement mobile. Elles ne reflètent pas seulement les ardeurs et les enthousiasmes qui ont soutenu Lamennais, les angoisses qui l'ont torturé, les utopies qui l'ont égaré, les colères qui l'ont soulevé pendant la période la plus brillante et la plus féconde de sa vie, elles expriment encore ce qu'il y a eu en lui de plus intime et ce qu'il a connu de plus doux: les suaves émotions qui ont attendri son âme et les retours d'amitié qui l'ont consolée. [1]

A. Laveille.

1. Cette correspondance a été l'objet d'une intéressante conférence faite par le R. P. Terrade, Mariste, le 21 janvier 1898, au Cercle des Étudiants du Luxembourg, à Paris.

LETTRES

DE

LAMENNAIS A BENOIT D'AZY

I

Paris, 26 janvier 1818.

Il est l'heure où je te voyais ordinairement, bien cher ami, et ce bonheur n'est plus qu'un souvenir, et bien des jours se passeront encore avant que mon pauvre cœur se repose sur le tien[1]. Dieu le veut ainsi ; il faut se soumettre et bénir et adorer ses desseins sans les connaître. Il sait mieux que nous ce qui nous convient. Et que de grâces ne lui dois-je point de m'avoir donné un ami, un frère tel que toi ! Nous recevons ses bienfaits comme s'ils nous étaient dus, et nous nous affligeons des bornes qu'il y met, comme s'il nous ôtait ce qui est à nous. Il y a bien de l'injustice et de l'ingratitude en cela. Par où avais-je mérité de te connaître, d'être

1. Denis Benoît venait de partir pour une terre que sa famille possédait en Anjou.

aimé de toi ? Ton amitié est un don tout gratuit de la Providence. Quand elle me refuserait la consolation de te revoir en ce monde, ne devrais-je pas encore admirer sa bonté, en pensant que tu m'aimes, que je n'avais aucun titre à ton amitié, que ce bien si doux je le tiens d'elle ? Je sens cela, je me le dis sans cesse, et cependant je m'attriste d'être loin de toi, tu me manques à tous les instants. Encore une fois, que Dieu soit béni ! Un jour viendra, jour de paix, jour d'allégresse et de bonheur, où nous serons à jamais unis dans son sein. Cher Denis, réjouissons-nous dans cette espérance ; vivons dès à présent de l'éternité. Le temps, et tout ce qui n'est que du temps, n'est pas fait pour nous. Ecris-moi le plus souvent qu'il te sera possible. Que ta bonne tante a dû être heureuse de te voir ! Parle-moi de ta santé. La mienne est à peu près telle que de coutume, un peu plus faible seulement, mais cette faiblesse ne durera pas.

Je vais sortir dans un moment pour aller chez Mme de L...[1], où je suis attendu. Ma seconde sortie sera pour ta bonne mère ; j'ai bien envie de la connaître, ainsi que le reste de ta famille. Adieu, mon frère, mon bien-aimé. Je t'embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

Paris, 26 janvier.

II

J'ai vu ce matin Mme de L.... Elle savait ton départ

1. Mme de Lacan. Lamennais ne la désignera d'ordinaire, dans ces lettres, que par l'initiale de son nom.

par M. Dannery [1]. Je lui ai dit combien il avait été précipité et aussi combien tu regrettais de n'avoir pu le lui annoncer toi-même. Cela en est resté là ; mais deux mots assez vagues qu'elle m'a dits comme je sortais me font soupçonner qu'elle m'en reparlera ; je ne sais trop en quel sens. Au reste, je puis me tromper, et je te marquerai ce qu'il en est. Prie pour elle, mon tendre ami ; elle a bien souffert ces jours derniers, et malheureusement elle ne connaît pas encore toutes les consolations de la foi. Elle les connaîtra plus tard, j'espère ; son âme est faite pour les sentir. Il ne serait pas bon qu'elle sût ce que je viens de te dire d'elle. Prends-y garde en lui écrivant. J'attends impatiemment ta première lettre, il en sera de même de la seconde et de celles qui suivront. Mets entre elles, je t'en prie, le moins de distance qu'il te sera possible. Si tu savais quel bien elles feront à ton pauvre frère [2] ! Tu m'es si présent, que je ne crois pas, hors le temps du sommeil, avoir passé une demi-heure sans penser à toi. Qu'il est doux de s'aimer, de s'aimer en Dieu ! mais il ne faudrait pas se séparer, cela fait trop de mal. Quelquefois il me semble que je ne t'ai point assez dit combien tu m'es cher, mais tu n'en doutes point, n'est-ce pas ? Dis-moi, mon Denis, que tu n'en doutes pas.

Je suis donc allé ce matin rue St-L. Me voilà dans le cabriolet, les rênes en main. Près de Saint-Michel se ren-

1. Samuel Dannery était un ami de Benoît d'Azy (voir l'Introduction).

2. Lamennais écrivait à son ami à peu près tous les jours. Denis Benoît répondait plus rarement, sans doute parce que ses sentiments étaient moins exaltés.

contre un malheureux embarras, et moi, bravement, je m'en vais donner de la roue contre une borne. J'en ai, par bonheur, été quitte pour fausser un des marche-pieds. J'aurais, comme tu vois, grand besoin de tes leçons. Elles me sont si bonnes de toute manière !

Je me débats contre le monde. Il est étrange qu'on ait tant de peine à éloigner de soi des personnes qui au fond ne se soucient nullement de vous. Je n'ai aucune des qualités qui rendent les hommes, je ne dis pas aimables, mais supportables dans la société ; mais, parce que la Providence a permis que j'aie eu un petit moment de je ne sais quelle célébrité, on veut me voir comme le singe de la foire. *Omnia vanitas.* Je t'ennuie de mes causeries, cher enfant ; gronde-moi si cela va trop loin. Pour ce soir, je finis en t'embrassant, mon bien-aimé, de tout mon cœur.

III

Paris, 27 janvier.

C'est encore moi, cher ami ; il faut que tu me pardonnes ; ma plus douce consolation en ce triste monde, presque la seule, est de m'entretenir avec toi. Cette lettre d'ailleurs ne partira que vendredi, et, si elle ne partait point du tout, je crois que je l'écrirais de même ; il me semble que tu es moins absent quand je t'écris. Il m'est venu plus d'une fois dans l'esprit, ou plutôt dans le cœur, d'aller te trouver à Angers et de n'en revenir qu'avec toi. Les lieux où tu n'es pas me parais-

sent un désert. Je te dis ceci, parce qu'il me serait impossible de ne pas te dire tout ce qui se passe en moi. Du reste, sois sûr que jamais, avec la grâce de Dieu, l'idée de fuir une souffrance, ou de goûter le bonheur, ne me fera quitter la place où je me croirai retenu par le devoir. J'ai été ce matin chez tes bons parents. J'y ai passé une heure bien agréable, quoique troublée par des regrets et des souvenirs. J'ai vu ton excellente mère, mais trop peu ; je me propose de la revoir incessamment. M. Benoît m'a reçu avec une bonté touchante. Sa conversation est très instructive et pleine d'intérêt. Bien que j'en sentisse tout le charme, j'eusse été plus heureux qu'il ne m'eût parlé que de Denis. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire qu'il était digne d'avoir un tel fils, et que son fils était digne d'avoir un tel père. Les larmes sont venues aux yeux de ta maman. Il n'y avait alors que nous trois. J'avais vu auparavant ton frère et ta sœur, mais ce n'est pas encore se connaître. J'ai aperçu cependant en eux un sentiment de bienveillance que je te dois. Que ne te dois-je point ? A demain, car je ne veux pas trop m'attendrir.

Du 28. — Il est six heures, c'est le premier moment libre que j'aie eu dans la journée. Quand je compare cette vie de tumulte, de fatigue et de soucis à la tranquille uniformité de la vie des champs, au repos de l'âme ou aux douces émotions dont je jouissais dans nos forêts, j'ai besoin de regarder en haut et de me sentir sous la main de Dieu pour m'accoutumer à une existence si opposée à tous mes désirs et à tous mes goûts. Près de terminer une longue vie pleine de souffrances

et de travaux, saint Martin disait : *Non recuso laborem* [1]. Ce mot m'a toujours paru bien beau ; dégoût de la terre, résignation à vivre, abandon parfait à la volonté de Dieu, tout y est. J'aime à me le rappeler de temps en temps pour relever ma faiblesse. Hélas ! elle est si grande, que, si je n'étais soutenu par une grâce dont je suis bien peu digne, j'y succomberais à tous les instants.

Mme de L... est venue me voir ce matin, à propos du livre que tu m'as prêté ; j'ai dit quelque chose de toi ; elle ne m'a rien répondu. Ce silence m'a paru un peu singulier. Il y a là-dedans une espèce de bizarrerie que je ne comprends pas ; car enfin nous devions trouver le même plaisir à parler ensemble d'un ami absent. Je ne la crois pas changeante, et c'est ce qui cause ma surprise. Elle ne peut pas non plus douter de ton attachement. Pourquoi donc ce silence ? Il me peine de toutes façons. Je ne veux pas cependant le lui dire avant de savoir si tu n'y vois pas d'inconvénient. Que notre pauvre cœur est étrange !

J'ai fait un très court article sur la manifestation de la vérité, si court, que je ne le signerai pas [2]. Sous aucun rapport il n'en vaut la peine. Ton bon père en a dans la tête plusieurs qui seraient excellents. Marque-moi comment tu passes ton temps à Angers. Y trouves-tu au moins quelques distractions agréables ? Combien de semaines encore penses-tu devoir y séjourner ?

1. « Je ne refuse pas le travail. »
2. Lamennais écrivait alors assez régulièrement dans *le Conservateur*, recueil légitimiste et religieux, qui attaquait souvent le ministère Decazes.

Je t'engage, cher ami, à prendre l'habitude d'une petite méditation chaque matin, ne fût-elle que d'un quart d'heure ou même moins. Aucun exercice de piété n'est plus fertile en excellents fruits. Adieu, mon frère, mon bien-aimé, adieu. Que ce mot est triste ! C'est le mot de cette vie ; mais nous en attendons une autre. Tout à toi pour jamais.

Mon frère, mon tendre frère, si tu savais combien ton petit billet de Tours m'a fait du bien ! Le voilà, je l'ai déjà relu dix fois. Il ne me quittera jamais. O mon Dieu, que vous êtes bon de m'avoir donné un frère ; je méritais si peu un pareil bonheur ! Mon Dieu, je vous rends grâces ! Mon Dieu, conservez-le-moi, unissez-nous en vous à jamais !

IV

Paris, 29 janvier.

Si je ne t'écrivais pas aujourd'hui, mon bon frère, il faudrait attendre jusqu'à lundi, le courrier ne partant pas le dimanche. Je ne saurais me résoudre à être si longtemps sans causer avec toi. Tu as dû arriver mardi à Angers ; j'espère recevoir une lettre de toi demain, et puis le plus souvent qu'il te sera possible. Ne te fatigue pas cependant pour me procurer cette satisfaction. Je ne te demande que deux lignes, qui m'apprennent que tu te portes bien et que tu penses à moi. Je crains que ta santé ne souffre des détails d'affaires où peut-être tu vas te trouver engagé. Ménage-toi, mon frère, je t'en

supplie. Je ne sais où tu m'as dit que demeurait Mme de C...[1] Je désirerais bien que tu fusses à portée de la voir. Ce serait pour toi, en ce moment surtout, une société bien douce et bien bonne. Je voudrais rassembler autour de toi tout ce qui serait une consolation pour ton cœur. Il y a une impuissance de rien faire pour ceux qu'on aime qui tourmente beaucoup, et c'est en cela surtout que Dieu nous fait sentir notre misère. Tout mon bonheur serait de te savoir heureux. Je n'ai pas, ce me semble, sur la terre de désirs qui me regardent directement. Que le ciel répande ses biens, ses plus tendres bénédictions sur mon frère, je ne demande que cela ici-bas. Je ne conçois pas même d'autre félicité, car je ne saurais jouir de rien pour moi-même. Ma vie, dans ce monde, n'est pas en moi ; elle est en ceux que j'aime, et qui ai-je jamais aimé comme mon frère ? Sois donc heureux, mon bien-aimé, si tu veux que je le sois. Ma carrière s'avance rapidement ; mes jours, comme ceux du Prophète, déclinent vers leur penchant : *sicut umbra declinaverunt*[2]. Quand Dieu, bientôt peut-être, rompra mes derniers liens, je me soumets d'avance à ses volontés toujours justes, toujours adorables, mais je sens que ma fin serait plus douce si, certain que ton sort fût assuré selon tes vœux, mon cœur cessait de battre en se reposant contre le tien. Adieu, mon frère.

1. Il m'a été impossible de découvrir quelle personne désigne cette initiale.

2. Lamennais souffrait dès lors de la maladie nerveuse et des douleurs d'estomac qui le tourmentèrent toute sa vie. On sait que ces sortes de maux engendrent d'ordinaire la mélancolie. Ils ne contribuèrent pas peu à augmenter le pessimisme du philosophe.

V

Paris, 1er février.

Il s'en est allé à dix-huit ans, après avoir beaucoup souffert. C'était une âme angélique qui se peignait sur tous ses traits. Avec je ne sais quoi de triste qui venait de la terre, il avait une douceur, un calme, une pureté toute céleste. Oh ! que ne l'as-tu connu ! Vous étiez dignes de vous aimer. Quoique je n'aie appris qu'hier soir son bonheur, il a commencé le 19 novembre. Cependant ne laisse pas de prier pour lui. Il s'appelait en ce monde Henry Moorman. Je crois que c'est à lui que je dois ton amitié. Il a demandé à Dieu pour moi un ami qui lui ressemblât. La dernière lettre que j'aie reçue de lui est du mois d'octobre. Il venait d'apprendre la mort de Teysserre, qu'il aimait beaucoup [1]. Il me dit ces mots : *He is gone a little before us* [2]. La moitié de la prédiction s'est déjà vérifiée. Ne t'inquiète pas de ma santé ; elle est faible, mais voilà tout. Je ne veux que ce que Dieu veut. *Non recuso laborem* [3]. Mme de L... [4] m'a témoigné une véritable affection. Elle m'est venue voir hier et aujourd'hui. Je lui ai parlé de toi ; j'aurais désiré lui en parler davantage. Je ne doute pas de son attachement pour toi, mais les femmes ne croient pas devoir le montrer comme nous ;

1. L'abbé Teysserre s'était beaucoup intéressé à la conversion d'Henry Moorman, pendant un séjour que le jeune homme avait fait à Paris.
2. « Il s'en est allé un peu avant nous. »
3. « Je ne refuse pas le travail. »
4. Mme de Lacan.

elles ont leur manière d'aimer et de le faire sentir. Je ne comprends pas bien cette différence, je la vois seulement. Pour moi, je voudrais reporter sur mon frère toute affection dont je puis être l'objet; j'en jouirais alors bien davantage.

Je compte aller voir ta bonne mère. J'éprouve le besoin de lui parler de toi. Quel autre intérêt ai-je maintenant en ce monde ? J'entends les devoirs à part. Ce n'est pas que je n'aie aussi un grand désir de voir Mme de L... heureuse; il n'y a point de sacrifice que je ne fisse pour cela. Cependant la nature des choses ne saurait permettre qu'elle soit pour moi ce que tu es. D'un côté, il y a des bornes nécessaires; de l'autre, il n'y en a point, que celles du cœur.

Je prie tous les jours pour toi ; avec quelle ardeur, tu peux le penser. J'ai prié aussi pour la mère de Mme de C... Adieu, mon frère, mon bien-aimé.

VI

Paris, 5 février.

Ne t'étonne pas, mon frère, que ma lettre soit si courte. J'en avais écrit deux autres. Des motifs différents me les ont fait supprimer. Cependant je veux te rassurer sur mon état. Le corps est mieux. Pour l'âme, elle est toujours et sera longtemps bien souffrante ; hier encore m'est survenue une nouvelle douleur, mais d'une autre nature. Malheureux frère, qu'as-tu écrit à Mme de L... ? En quel état l'as-tu jetée !... Ne cherche pas même à réparer le mal que tu n'as pu prévoir, ce

n'est pas le moment. Mon frère, allons droit à Dieu, il n'y a de paix que dans son sein. Nos affections se froissent et se brisent à chaque pas sur la terre. Ce sont de pauvres voyageurs égarés, qui s'entre-heurtent dans les ténèbres. J'ai vu hier tes bons parents : c'est parmi eux que je trouve du calme. Ils m'ont permis d'y aller en chercher souvent. Adieu, mon frère. Dans un quart d'heure je vais monter à l'autel. J'y prierai pour toi et pour elle. Prie de ton côté, mon bon, mon excellent frère. Adieu, ou plutôt à Dieu !

VII

Paris, 3 février.

Je suis extrêmement faible ce soir, mon cher ami ; mon âme est toute languissante. Des douleurs de bien des sortes y sont entrées depuis quelques jours, et cela use. J'ai passé ce matin près de deux heures chez Mme de L... [1]. Je l'ai trouvée dans un état que je n'aurais jamais pu imaginer.

Puisqu'il faut te le dire, c'est moi qui vous sépare, moi, pauvre créature, qui ne demande rien sur la terre que d'être supporté, qui, dans son indigence profonde, doit recevoir et reçoit la plus simple affection comme l'aumône d'un bon cœur. C'est moi qui vous sépare, moi qui voudrais vous unir plus intimement que jamais en Dieu. Je le bénis de me montrer, par une si vive expérience, le néant de tout ce qui nous paraît le plus doux et le plus solide ici-bas. Ma position est si étrange,

1. Mme de Lacan.

que je ne la comprends pas moi-même ; elle me peine, voilà tout ce que je sais ; c'est comme un mystère de douleur. Quand je ne serai plus, il s'éclaircira peut-être. J'aime à penser que les maux que je cause finiront avec moi. Mon frère, n'ai-je pas fait ombrage à ton ami même ?[1] Mon cœur s'effraie de tout cela ; il n'ose plus s'ouvrir qu'au pied de la croix. Je prierai certainement pour ta bonne tante et pour son mari. Dis-lui que je prends part à sa tristesse. Tout ce qui souffre est si près de moi ! Qu'elle prie aussi pour mon pauvre Henry. Aimable enfant ! Il est parti, et je reste ; mais nous nous retrouverons. Je regretterai toujours que tu ne l'aies pas connu ; combien tu l'aurais aimé ! Mais tu l'aimeras un jour, et tu n'auras pas la douleur de le perdre. Il est heureux, cela me console.

Nous devons aimer nos amis pour eux et non pas pour nous. Quand il dépendrait de moi de le rappeler sur la terre, je ne le ferais pas, non, je ne le ferais pas.

Il me semble qu'avec tant de motifs de croire sa mère heureuse, Mme de C... doit penser de même ; elle doit éprouver le même sentiment. Oh ! le doux repos que goûtent les âmes purifiées dans le sein de Dieu ! Et nous voudrions les ramener de là sur notre sein si agité, si plein de misères ? Disons plutôt avec l'Epouse du Cantique des Cantiques : Mon bien-aimé dort, ne le réveillez pas : *Ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam*[2].

1. Samuel Dannery.
2. Cant, II, 7 ; III, 5 ; VIII, 4. — L'Écriture Sainte met cette

Mon frère, combien j'aspire à cette paix ravissante du ciel ! Ici tout est peine, angoisse ; toujours il se mêle quelque peu d'amertume à nos sentiments les plus doux. Cependant il faut rester, et rester sans murmurer, tant qu'il plaira à la Providence. Adieu, mon frère.

VIII

Paris, 5 février.

Je n'ai pas de lettres de toi depuis deux jours, mon cher ami. Les soins que tu dois à Mme de C..., à ta tante et à ses affaires prennent sans doute tous tes moments ; ils passent si vite dans cette triste vie ! Les consacrer aux malheureux, c'est en faire le meilleur emploi. J'aime à te voir consoler des personnes qui te sont chères : cela me console moi-même. Et puis, je me dis que ceci est court, que le terme approche, qu'il ne s'agit que d'attendre un peu : *Et dictum est illis, ut requiscerent adhuc tempus modicum* [1]. Il semble à notre impatience que les jours d'épreuve ne finiront pas. Nous nous en allons prolongeant par l'imagination, dans un avenir sans bornes, les peines présentes, au lieu de porter chaque jour en paix la croix de chaque jour. En paix, ce n'est pas assez, il faut encore la porter avec amour ; car qu'y a-t-il de meilleur, de plus aimable et de plus doux que la croix ? Relis le dernier

parole sur les lèvres, non de l'Épouse, mais de l'Époux : Ne troublez pas, n'éveillez pas ma bien-aimée.

1. Il leur fut dit d'attendre en repos encore un peu de temps. (Apoc., VI, 11.)

chapitre du deuxième livre de *l'Imitation* : *De regia via sanctæ crucis* [2] ; il ne console pas seulement des souffrances, il donne un grand désir de souffrir, à l'exemple de Jésus, qui a tant souffert pour nous. Que toutes les philosophies humaines sont stériles et faibles près de cette sublime philosophie de la croix ! Mais on ne saurait la comprendre, à moins que Dieu lui-même ne la révèle au cœur : *Si scires donum Dei* [1] !

J'ai revu aujourd'hui Mme de L... Je l'ai trouvée plus tranquille. J'ignore si elle t'a écrit, quoique je l'y eusse engagée. Nous parlerons plus commodément de cela à ton retour. Quand présumes-tu qu'il ait lieu ?

Quoique j'aie renoncé à aller dîner dehors, la nécessité de voir certaines personnes me prive de presque tout mon temps. Au milieu de ce tumulte, de ce bruit fatigant, de ces occupations oisives, mon cœur, par une vieille et douce habitude, se reporte vers la retraite ; il se représente le calme et le silence d'un cloître solitaire, les bois qui le cachent à l'œil du passant, la mer qui se brise contre ses murs, les tombes antiques des religieux, l'église qui entendit leurs prières ; là, tranquille un moment, il oublie les honneurs, il s'oublie lui-même, et s'évanouit dans les rêves d'une félicité qui n'est point.

Chimères, chimères que toutes ces pensées ! Mon frère, soyons où Dieu nous veut : il n'y a que cela qui soit bon.

1. De la voie royale de la sainte Croix.
2. Si tu connaissais le don de Dieu ! (Saint Jean, IV, 10.)

IX

Du 6, à 10 heures du soir.

J'avais fermé ma lettre, n'espérant plus en recevoir de toi aujourd'hui. Que la Providence est bonne, mon frère, et qu'elle me le fait bien sentir en toi ! Voilà cette lettre que je n'attendais plus ; je l'ai relue deux fois ; je la relirais sans cesse, qu'elle me toucherait toujours davantage : elle a remué tout mon cœur, ce pauvre cœur épuisé de souffrances, et qui ne se ranime sur la terre que près du tien.

Mon frère, tu me crois meilleur et plus fort que je ne le suis ; il y a des douleurs qui m'abattent toujours. Juges-en par la lettre que voilà : c'est une de celles que j'avais supprimées. Je l'écrivais le même jour, et peut-être à la même heure que tu m'écrivais la tienne. Je te l'envoie, mon frère, pour te désabuser de l'idée que tu te fais de mon courage contre les peines de cette vie. Je te le dis dans toute la sincérité de mon âme, ma misère est si grande, je me sens si vide de tout bien, que je m'étonne qu'on puisse s'attacher à moi. Je pense que Dieu le permet pour ménager des secours à ma faiblesse. Aidons-nous l'un l'autre à aller à lui. Que notre amitié n'ait rien d'humain, qu'elle ressemble dès ici-bas à cet amour inénarrable qui, à jamais, unira les élus du Seigneur dans son royaume éternel.

Je reverrai bientôt tes bons parents, nous parlerons de toi, et cela nous fera du bien à tous. Ton

projet pour cet été est charmant, mais il faut bénir d'avance la volonté du bon Dieu, s'il venait à échouer. Ne comptons pas sur la terre, elle n'est pas pour nous. Ma position pourra devenir un peu embarrassante ce printemps. J'aurai besoin de tes conseils sur un point fort délicat, et sur lequel je ne puis consulter que toi. Espérons que la Providence m'éclairera quand il en sera temps. Adieu, mon frère, mon bien-aimé ; oui, je me repose doucement sur l'amitié de mon frère, et tous deux ensemble nous nous reposerons sur le sein de notre bon Maître, au pied de sa croix qui nous a sauvés.

X

Paris, 7 février.

Oh ! oui, mon frère, nous ne pouvons plus être heureux ou malheureux isolément : tout est désormais commun entre nous ; nos cœurs se touchent par tous les points ; douleur ou joie, ce qui entre dans l'un passe dans l'autre aussitôt, ou pour mieux dire est senti de chacun de la même manière et au même instant. Ne sois pas inquiet de ma santé ; l'instant seul de la crise est dangereux[1]. Cet instant passé, il ne reste qu'une souffrance paisible, une certaine langueur triste, qui détache de cette vie et élève vers l'autre tous les désirs. Je ne saurais me plaire ici-bas ; je m'y trouve comme un étranger, mon âme aspire vers d'autres régions. Seulement, je demande à Dieu de me laisser reposer un

1. Lamennais était sujet alors à des accès de fièvre nerveuse.

peu sur le cœur de mon frère, avant que je parte : *Dimitte mihi, ut refrigerer priusquam abeam, et amplius non ero* [1]. Que sa volonté s'accomplisse néanmoins, et non pas la mienne !

Cher Denis, tu te trompes, la paix est de la terre aussi, pourvu qu'on sache où la placer. Écoute l'auteur de *l'Imitation* : *Tota pax nostra, in hac misera vita, potius in humili sufferentia ponenda quam in non sentiendo contraria* [2]. La nature sent ce qui la blesse, elle le sentira toujours, l'ordre même l'exige ainsi ; mais, quand on se soumet pleinement, sans hésitation et sans réserve, quand on ne veut que ce que Dieu veut, où peut être le trouble ? Voilà le but où nous devons tendre, sans nous décourager, sans nous lasser jamais. Hélas ! ma plus grande peine est de m'en trouver encore si éloigné !

Mon frère, tu as prié pour moi, et ta prière aura sûrement attiré sur ton pauvre ami quelqu'une des grâces dont il a tant besoin. Ainsi se secourent et s'appuient deux chrétiens séparés l'un de l'autre. Sans doute ta présence m'eût bien consolé, mais celui qui sait bien mieux que nous ce qui nous est bon m'en a privé : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* [3].

Que te dirai-je de Mme de L... ? Il y a en elle quelque chose d'incompréhensible pour moi. Prions pour cette pauvre âme ; elle a de belles et nobles quali-

1. Donnez-moi quelque relâche, afin que je reprenne des forces, avant que je m'en aille et ne sois plus. (Ps. XXXVIII, 14.)
2. Toute notre paix, en cette misérable vie, doit consister plutôt à souffrir humblement qu'à ne sentir rien de contraire.
3. Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi. (Matth., XI, 26.)

tés. Que lui manque-t-il ? Ce que Dieu lui donnera, si elle sait le désirer, et si elle le demande comme il faut demander pour obtenir.

Mon frère, que j'aime à répéter ce nom ! mon bon frère, nous nous reverrons, ici premièrement, et puis toujours, toujours dans un monde meilleur. Ménage-toi, je t'en conjure ; tu es plus moi-même que moi. Surtout fais chaque jour quelque progrès dans la piété, dans l'amour de notre divin Maître. Je te le demande en son nom. Adieu, mon frère.

XI

Paris, 8 février.

Mon frère, je ne sais pas encore ce que Dieu veut me faire entendre, mais sans doute il a des desseins cachés. Il enlève les uns, il afflige les autres. Il sort de moi quelque chose qui fait mal à tous mes amis. Je sens ce que tu as souffert, je sens qu'elle [1] souffre. Pourquoi ne suis-je pas le seul à souffrir ? Je serais heureux alors ; car la souffrance m'est bonne quand elle ne tombe que sur moi.

— L'homme, né de la femme, vit peu de jours, et il est rassasié d'angoisses, — disait Job il y a quatre mille ans : cela n'a pas cessé d'être vrai depuis ce temps-là. Mais ensuite il est venu, le véritable Homme de douleurs, dont Job n'était que la figure ; il est venu, et il a dit : Heureux ceux qui pleurent ! Que nous faut-il de plus ? Toute consolation est dans ce mot prononcé

1. Mme de Lacan.

sur la terre par Celui qui descendait du ciel pour la sauver.

Je conçois ce que tu me dis, mon frère, mais songe à la difficulté de ma position. Je ne puis pas flatter une imagination qui s'égare. Le sentiment qu'on me demande, je devrais l'étouffer si je l'avais. Qu'est-ce qu'une amitié sans partage, et en qui veut-on la trouver ? Je lui ai dit que l'attachement que j'avais pour elle était entier, comme celui que j'avais pour toi ; que puis-je dire de plus ? Encore ces deux attachements ne sauraient-ils être de même nature, et j'ai dû le dire aussi. Est-il possible de ne pas comprendre combien le premier exige de réserve, combien l'expression même en doit être différente, combien il doit être modifié par ce respect délicat qui interdit presque tout ce qui ressemblerait à l'abandon ? Je me le représente comme quelque chose de doux, à la vérité, mais en même temps de grave et de saint. Si ce n'est pas cela, tout est fini ; et je romprais plutôt mille fois que de dépasser ces limites. Mais il ne sera pas nécessaire d'en venir là. J'espère que peu à peu, le calme renaissant, cette sensibilité ombrageuse qui nous peine prendra un caractère plus religieux, plus élevé, et dès lors moins exclusif. Il me tarde de causer avec toi de tout cela.

L'ami, l'enfant que j'ai perdu n'est pas ce missionnaire d'Amérique dont tu parles[1]. Je ne t'avais dit qu'un mot du premier. Je te raconterai un jour son

1. Mgr Bruté, un ami de jeunesse de Lamennais, dont il sera question plus loin.

histoire. Pauvre enfant ! tu l'aurais aimé : il était si bon, si tendre, si plein d'innocence et de candeur ! Il a porté trois ans une croix bien rude [1] : aussi Dieu a-t-il abrégé l'épreuve. Mon frère, nous le rejoindrons : *He is gone a little before us.*

Mon frère, il faut que la foi retrempe nos âmes, elles sont trop faibles. Le trouble ne devrait jamais atteindre le chrétien. Mourons à nous-mêmes, et nous goûterons la paix. Qui cherche son âme la perdra. Dieu seul ! Dieu seul !

XII

Paris, 11 février 1819.

Prends courage, mon pauvre frère, ne te dépite point contre toi-même ; si nos misères sont grandes, la miséricorde de Dieu l'est encore plus. Il faut apprendre à se supporter avec patience, et ne pas s'observer trop curieusement ; fixons nos regards sur Dieu plus que sur nous. Regardons le but où nous tendons, sans trop nous embarrasser de ce qui se passe à nos pieds ; c'est le moyen d'avancer plus vite. Il peut y avoir un certain désir de perfection qui est inquiet et dont la source est moins dans la grâce que dans la nature. *Non in commotione Dominus*[2]. Le Seignenr est dans la paix, parce qu'il est lui-même cette paix ; et quand nous la trouvons en nous, elle est le signe de sa présence ; elle accompagne presque toujours ses secrètes opérations. — Nous

1. Les parents de Henry Moorman s'étaient opposés avec obstination à sa conversion au catholicisme.
2. Le Seigneur n'est pas dans le trouble. (III, Rois, XIX, 11.)

aimerions à nous voir bien haut pour nous admirer, pour nous reposer en nous-mêmes ; et, tout au contraire, il n'y a de repos que dans le sentiment de notre bassesse, dans une conviction profonde de notre impuissance, et dans un humble abandon entre les mains de Celui de qui nous attendons tout, et qui ne nous refusera rien de ce qui nous est nécessaire. Allons à lui avec la confiance et l'ingénuité de l'amour, comme de petits enfants se jettent dans le sein de leur mère, sans trouble pour le passé, sans défiance pour l'avenir, avec une humilité calme et douce. *Sinite parvulos venire ad me*[1]. Je dis ces choses pour moi, mon frère, autant que pour toi. Si tu savais comme je suis faible et comme tes louanges m'humilient! J'y vois ce que je devrais être et ce que je ne suis pas. Cher Denis, que Dieu ait pitié de ton pauvre frère! Je me joindrai à toi dans les vœux que tu lui adresses pour Samuel [2].

J'aime tous tes amis, et d'autant plus que tu les aimes et qu'ils t'aiment davantage. Mon bonheur sur la terre n'est pas en moi, il est en ceux qui me sont chers. Je ne voudrais point ne pas souffrir ; mais, quand mes amis souffrent, je n'ai pas de force pour me consoler. Mme de L...[3] est mieux. Écris-lui, je suis persuadé que tes lettres la toucheront. Je ne concevrais pas le contraire. Que de choses nous aurions à nous dire sur cela! Si la Providence permettait que je te revisse au commencement du mois prochain, ce serait un grand

1. Laissez les petits enfants venir à moi. (Marc, X, 14.)
2. Il s'agit de Samuel Dannery, l'ami de Denis Benoît.
3. Mme de Lacan.

soulagement pour moi ; mais il ne faut rien désirer avec trop d'ardeur, pas même ce qui nous paraît un bien, à moins que ce ne soit le souverain bien, qui est Dieu. Mon âme languit dans une sorte d'abattement dont elle devrait peut-être s'efforcer davantage de sortir. Tout ce que je vois me semble un rêve triste ; j'attends le réveil. Cependant le temps passe, ce temps qui ne nous est pas donné en vain. A des années coupables se vont joindre des jours stériles, dont il me sera demandé compte, et bientôt peut-être[1]... Mon Dieu. ne m'abandonnez pas! Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre créature !

Écris-moi le plus que tu pourras. Des lettres supprimées, l'une me concernait, tu l'as reçue depuis. Il valait mieux, je crois, ne pas t'envoyer l'autre. Sois bien sûr que je n'ai rien, rien au monde de caché pour toi ; et où le cacherais-je ? Quel est le coin de mon cœur où tu ne sois pas ?

Adieu, mon frère.

XIII

Paris, samedi.

Je ne t'ai pas écrit hier, et je ne t'écrirai aujourd'hui que bien peu de lignes. Je viens de recevoir une lettre de Londres, où l'on me donne quelques détails sur la mort de Henry. Je l'ai lue avec assez de calme. La plaie

1. Ce langage, que l'on pourrait rapprocher de certains aveux faits à M. Carron et à l'abbé Teysserre, indique assez clairement que la jeunesse de Lamennais n'avait pas été sans orages.

était déjà faite ; elle ne saurait non plus se fermer jamais. Je bénis Dieu d'avoir enlevé de ce monde ce cher enfant. Il méritait sans doute que son épreuve fût abrégée. Quelques jours de larmes, et le voilà qui repose à jamais sur le sein de son Père. Pour moi, je traîne ici-bas une vie mutilée. Qu'importe ? *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te*[1]. Prie pour ton frère, il en a besoin. Il y a sur son âme comme un poids de douleur, qu'elle cherche à soulever et qui retombe toujours. C'est la croix qu'il faut porter à la suite de Jésus. Je m'unis à son agonie, à ses inexprimables angoisses, à cette tristesse de mort qui précéda sa passion et qui la contenait tout entière : *Tristis est anima mea usque ad mortem*[2]. Adieu, Denis ; adieu, mon frère !

XIV

Paris, 14 février.

Tu as dû recevoir, il y a quelques jours, une lettre de Mme de L... Réponds-lui, si tu ne l'as déjà fait. Je suis beaucoup plus content d'elle ; son esprit se calme peu à peu. Elle ne tardera pas à redevenir ce qu'elle était pour toi. Il reste encore quelques légers nuages ; le temps les dissipera bientôt, et je n'aurai plus la douleur de vous causer involontairement de la peine à tous deux. Les chagrins de divers genres que j'ai éprouvés

1. Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi (Matth., XI, 26.)
2. Mon âme est triste jusqu'à la mort.(Matth., XXVI, 38.)

coup sur coup m'ont fait faire de sérieuses réflexions sur moi-même. Je les regarde en partie comme un avertissement de Dieu. Mais ce n'est pas le moment de nous entretenir de cela. Nous en parlerons quand je te reverrai.

Mon frère, il y a aujourd'hui trois semaines que tu m'as quitté. Depuis que nous nous connaissons, nous avons été déjà plus de temps séparés que réunis [1]. Que de pensées cela fait naître ! Comme cela apprend à juger la vie ! Quelques jours ont suffi pour nous la montrer tout entière avec ses douleurs et ses plaisirs ; nous n'en verrons désormais pas davantage ; les circonstances varient, mais le fond ne change pas. Que faire donc ? Élever nos regards et nos espérances plus haut, laisser les morts ensevelir leurs morts, pour suivre Jésus sans délai et nous attacher à lui seul. Tout ce qui trouble vient de la terre ; quittons-la et jouissons d'une inaltérable paix.

J'en étais là, quand j'ai été obligé de sortir pour aller dans ce monde qui me pèse tant. Comme je sortais, on m'a remis ta lettre numéro 2 ; je l'ai lue avec attendrissement, avec bonheur ; rentré, je l'ai relue encore, et je voudrais la relire sans cesse : toutes tes paroles remuent mon cœur. O mon frère, ne craignons qu'une chose, c'est de nous trop aimer. Un désert et Denis, voilà tout ce que je demanderais à Dieu, si j'en étais encore

1. Il n'y avait donc pas trois semaines que Lamennais connaissait Denis Benoît lorsque s'ouvrit cette correspondance. Une pareille intimité contractée en aussi peu de temps suppose chez Lamennais une exaltation de sensibilité que ses autres correspondances ne laissent pas soupçonner.

à désirer le bonheur sur la terre. Mais non, la croix du Sauveur Jésus ! n'est-ce pas que tu ne veux que cela non plus ? Ce qui me peine au delà de ce que je puis te dire, c'est de la porter si mal. Je crains qu'à force de m'en rendre indigne, elle ne me soit enfin ôtée. Il faudrait dire comme saint André : *O bona crux, diu desiderata et jam concupiscenti animæ præparata*[1] ! Mon frère, il y a dans toutes tes lettres des choses qui m'affligent, bien contre ton gré, ce sont les louanges que tu me donnes, et que je mérite si peu. Je te conjure de me les épargner désormais. Ton amitié te fait illusion ; tu ne me connais pas. Quand je viens à me regarder, je m'effraie de moi-même. Appelle sur moi la miséricorde, voilà ce dont j'ai besoin.

Le sentiment dont tu me parles n'a rien de mauvais, au contraire. Ne le sépare pas du désir de posséder Dieu d'être éternellement uni à lui : *Adveniat regnum tuum*[2]. Quant aux idées qui passent dans l'esprit durant le sommeil, lorsqu'elles nous rappellent notre misère, elles peuvent servir à nous humilier, ce qui est toujours bon, mais elles ne doivent pas troubler notre paix. Dieu ne demande que notre volonté, parce que c'est tout ce qui est à nous. Donnons-la-lui tout entière, n'en réservons rien, et puis soyons tranquilles, endormons-nous sur son sein avec la douce sécurité de la confiance et de l'amour.

J'aurais mille choses à te dire encore ; mais il est

1. O bonne croix, désirée depuis si longtemps, et préparée enfin à l'âme qui soupire après toi !
2. Que votre règne arrive. (Matth., VI, 10.)

plus de onze heures, je suis fatigué, je n'ai point dormi la nuit dernière; adieu donc, mon ami, mon frère, adieu jusqu'à demain ! Demain pourtant je ne suis pas sûr de pouvoir t'écrire; je sortirai de bonne heure pour affaires importantes et ne rentrerai que tard. Comme le bon Dieu voudra. Adieu, mon Denis ; dans l'éternité il n'y a plus d'adieu.

Je t'ai dit deux mots pour Mme de C... Veux-tu autre chose ?

XV

Paris, 15 février.

Je reçois ton numéro 5, mon bon frère. Dieu ménage ainsi des consolations à notre pauvre cœur affligé. Il y a cependant dans ta lettre une chose qui me peine. Tu me fais entrevoir la possibilité que tes affaires te retiennent en Anjou jusqu'au moment où ta famille y retournera. Cette perspective est bien triste. Toutefois, si la Providence le veut, il faut être content. Ce sont des devoirs sacrés qui te retiennent là où tu es. Remplis-les donc, mon frère, quoi qu'il t'en coûte. Pour moi, je ne sais ce que je deviendrai ; jamais ma destinée ne fut plus obscure. Les événements politiques peuvent avoir sur elle une grande influence, et ces événements se précipitent. Je sens le besoin de quitter Paris, où je n'ai pas même le temps d'écrire un misérable article de journal, et mille liens de toute espèce m'y retiennent malgré moi.

Le projet de campagne dont tu me parles dépend de

beaucoup de choses. J'espère que Dieu m'éclairera au moment sur ce que je dois faire. A présent il y a du calme, tout va bien. Ma position pourra présenter néanmoins d'assez grands embarras. Oh! si j'étais n'importe où, dans quelque petite solitude, assuré de n'en jamais sortir, *oblitus omnium, obliviscendus et illis*[1], toi excepté sans doute, que je me trouverais heureux, et que je plaindrais ceux qui ne comprendraient pas mon bonheur! Il y a ici un certain nombre de personnes pour qui j'ai un attachement plein d'estime. Ce n'est pas cependant ce qui m'arrêterait. Je ne leur suis nécessaire en rien ; moi absent, rien ne sera changé dans leur vie, rien du tout. Mais M. Carron, Mme de L..., il n'en est pas de même pour ceux-là.

Les abandonner, c'est impossible. D'un autre côté, je m'use dans des occupations oisives. Mon temps se perd, ce temps dont Dieu me demandera un compte rigoureux. Entre ces différents devoirs, j'ignore quel parti prendre, et j'attends que la Providence s'explique par les événements. Si ce que tout le monde prévoit arrive, et qu'on me laisse un peu de paix, que je puisse rester en France, j'aimerais à me retirer dans une petite campagne que nous possédons en commun, mon frère et moi[2].

Là, je pourrais travailler à loisir et sans distraction ; et qui t'empêcherait d'y venir passer tout le temps dont tu pourrais disposer ? Enfin, ce que Dieu voudra! Nous sommes entre ses mains; ne cherchons pas à en sortir

1. Oublié de tous et les oubliant tous.
2. La Chenaie.

pour nous faire un sort de notre choix. Je t'engage à aller à lui avec plus de confiance. Repose-toi sur son sein comme le disciple bien-aimé. Que demande-t-il de toi ? Ton cœur. Donne-le-lui sans réserve, et puis sois tranquille sur le passé. Le trouble n'est bon à rien ; il gâte l'humilité même, parce qu'il naît toujours ou d'un fonds de dépit de nous voir si faibles, ou d'une défiance injurieuse à la bonté de Dieu. Lis chaque jour un chapitre du *Nouveau Testament* et quelques versets de *l'Imitation*, moins pour éclairer ton esprit que pour nourrir ton cœur et le calmer. Il y a tant de paix dans les paroles dictées par l'Esprit-Saint, qu'il en passe toujours un peu dans notre âme. Je conçois l'impression que t'a fait éprouver la vue de ce fou. Hélas ! en nous, autour de nous, tout nous parle de notre misère. Je ne sais si je pourrai t'écrire demain ; on me laisse si peu de temps !

Adieu, mon tendre ami, mon frère.

XVI

Paris, 17 février.

Je reçois ta lettre numéro 6, mon bien bon frère. Tu as bien raison de dire que nos cœurs s'entendent, et c'est pour cela qu'il est si triste de ne pouvoir se parler. Voilà encore une nouvelle affliction que la Providence t'envoie. Je voudrais t'aider à la supporter ; je voudrais, s'il se pouvait, l'attirer sur moi, pour alléger ton pauvre cœur si surchargé de souffrances depuis quelque temps. Mais Dieu n'a pas voulu donner à l'homme le

pouvoir de soulager l'homme ; il se l'est réservé à lui seul, afin que, placés ici-bas entre les douleurs de cette vie d'épreuve et la pitié stérile d'une impuissante amitié, nous nous élevassions jusqu'à la source de toute vraie consolation : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos*[1]. Je sais bien, cher ami, que la fortune n'est pas ce que tu regrettes. Je sens ta peine où elle est. Tâche au moins que ta santé ne souffre pas de tant de secousses. Regarde en haut, la force vient de là.

Pour moi, je suis beaucoup mieux. Je ne souhaite ni de vivre ni de mourir, mais que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi : *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam*[2].

La terre a ses douleurs : c'est le séjour de la croix. Asseyons-nous à son ombre, et nous y trouverons le repos. J'aperçois clairement la vérité de ce que tu me dis sur la nécessité d'achever le travail que la Providence m'a imposé. J'en ai un désir très vif, et cependant je ne peux pas même trouver un peu de loisir pour écrire un article de quelques pages, qu'on me demande au *Conservateur*. Avant que je fusse levé, il y avait des gens à m'attendre ce matin chez moi : il y en avait pendant mon dîner. Je n'ai pas même pu dire la sainte messe. Cette vie me fatigue, et je ne vois aucun moyen de la changer. Il faudrait quitter Paris, chose difficile

1. Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et vous soulagerai. (Matth., XI, 28.)
2. Voici que je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté. (Ps. XXXIX, 8, 9.).

en ce moment, car la crise peut venir tous les jours. Il faut bien être ici quand elle aura lieu, afin de ne pas manquer, si elle s'offrait, l'occasion d'être utile ; il faut y être encore à cause de M. Carron, qui peut alors avoir besoin de moi. Si le mouvement s'arrêtait un peu, et que l'époque décisive parût s'éloigner de quelques mois, j'aurais envie d'aller en Bretagne. Je prendrais la route d'Angers, où je passerais avec toi un certain temps. Peut-être, à ton tour, pourrais-tu venir me rejoindre chez moi à la campagne. Pour le moment, je sens très bien que tu ne peux pas quitter ta pauvre tante. Je suis moi-même embarrassé comment quitter Mme de L... Dans les circonstances où elle se trouve, elle a une sorte de besoin de moi. Sa destinée est en suspens, et je puis contribuer peut-être à la fixer de la seule manière que la raison approuve. Le devoir me retient donc, et ce devoir-là, tu peux être sûr que je le remplirai. Sur l'objet dont tu me parles, j'ai dit, je crois, tout ce que je pouvais te dire. J'ai cherché à dissiper tout ce qui n'était qu'illusion, et elle n'en doit que plus compter sur l'attachement réel qu'en toute occasion elle trouvera en moi. Mais tu sens bien que, même en lui donnant cette assurance, le passé m'obligeait de prévoir l'avenir. Je ne puis pas m'expliquer davantage ; tu me comprendras, cela suffit.

La nouvelle et longue séparation qui semblait se préparer à ton retour ici devient chaque jour plus improbable. Nous en avons pourtant souffert d'avance. L'homme ne sait ici-bas ni ce qu'il doit craindre ni ce qu'il doit espérer. Tout mon bonheur sur la terre

serait d'y passer près de toi les jours que Dieu m'y destine encore; mais cela n'arrivera pas. Cette vie serait trop douce. Que deviendrait la croix? Je t'avais écrit quelques lignes de consolation pour Mme de C... ; tu me redemandes autre chose. Je ferai tout ce que tu voudras; dis-moi seulement ce que tu désires, je ne le vois pas bien. Adieu, mon Denis, mon tendre frère; je suis épuisé de lassitude; adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Je vais me coucher; mais auparavant je prierai pour toi; mon sommeil en sera plus doux.

XVII

Paris, 21 février, 11 heures du soir.

Ma journée a été bien fatigante, mon pauvre frère, toute pleine de visites depuis 8 heures du matin; et puis, j'ai été obligé d'aller dîner dehors; et voilà que je rentre sans avoir pu encore dire mon bréviaire : ma santé souffre de ce genre de vie; j'aurais vraiment besoin de repos. En attendant que Dieu m'en donne, il me ménage dans tes lettres une consolation bien douce. Je reçois en ce moment le numéro 7, écrit à 2 heures de la nuit; c'est trop aussi, mon frère; je veux absolument que tu renonces à ces longues veilles, qui finiraient certainement par altérer ta santé. Tu dois sentir combien cette inquiétude est cruelle pour moi. Mon cœur craint tout, en même temps que ma volonté se résigne à tout. Aie soin de ce qui m'est si cher, conserve-moi l'ami que le ciel m'a donné. Et quant à ce qui me re-

garde, sois tranquille ; mon temps n'est pas venu. Lorsqu'il viendra, tu recevras d'en haut la force qui te sera nécessaire.

Je souffre beaucoup, cela est vrai ; mais il est si bon de souffrir ! Je ne demande à Dieu que la croix avec la grâce de la bien porter, car jusqu'ici je la traîne plutôt que je ne la porte, et c'est pour moi un grand sujet de m'humilier et de trembler. Que je mérite peu, mon Denis, d'être aimé comme tu m'aimes ! N'oublie pas au moins à quelle pauvre et misérable créature tu prodigues ton affection, et par ce que tu lui accordes, juge de l'amour que tu dois à Dieu. Ce qui me touche le plus en toi, c'est de te voir t'élever vers lui, t'occuper de lui plaire, et consacrer à son service cette vie qui lui appartient. Que ton âme tout entière, que tout ton être soit à Jésus, comme il a voulu être tout à toi ; entre avec lui dans cette union intime, inénarrable, qui faisait dire à l'Epouse, figure du vrai chrétien : *Dilectus meus mihi, et ego illi* [1]. Va le trouver, ce Sauveur, ce divin Époux, ce bien-aimé, à la table sainte, où son amour nous appelle d'une voix si puissante et si tendre : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum* [2]. Oh ! quand pourrons-nous parler de lui ensemble, nous exciter mutuellement à l'aimer ? Quand il voudra. Il sait mieux que nous ce qui nous convient.

Je n'ose former aucun projet ni embrasser aucune espérance ; celle que tu m'offres en perspective serait

1. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. (Cant. VI, 2.)
2. J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous. (Luc, XXII, 15.)

peut-être trop douce. Attendons, la Providence s'expliquera lorsqu'il sera temps. J'ai un désir très vif d'achever mon deuxième volume; cela m'est impossible maintenant; et cette impossibilité qui ne vient pas de moi, ce me semble, tranquillise le désir même.

Je conçois ce que tu me dis au sujet de Mme de L... J'espère que Dieu me fera connaître ce qu'il est dans l'ordre de ses desseins que je fasse pour elle. Demande-le-lui de nouveau, car j'ai grand besoin qu'il m'éclaire. Demande-lui aussi la force qui m'est nécessaire pour surmonter une extrême tristesse, qui quelquefois va jusqu'à l'abattement. Je voudrais faire un article sur les missions; mais je ne sais où prendre le loisir qu'il me faudrait pour cela. Je tâcherai aussi d'écrire la lettre que tu désires que j'écrive. Je n'avais pas compris que c'était cela que tu me demandais. Je serai un peu embarrassé, je te l'avoue, ne connaissant pas Mme de C... Enfin, tu le souhaites, cela suffit. Je reverrai M. Halein [1], je reverrai tes bons parents que je voudrais voir tous les jours; mais je ne suis pas maître de moi-même, ma vie est emportée comme une feuille par la tempête. Adieu, mon frère, mon enfant bien-aimé. Adieu; à Dieu seul!

XVIII

Paris, 24 février.

J'ai passé tantôt, mon bon frère, une heure bien agréable avec ton excellente mère et ta sœur. Celle-ci

1. C'était le médecin de Lamennais.

faisait de la musique avec M. Lavaux. Mme Benoît m'a fait voir quelques-uns de ses portraits, entre autres celui de ton père, qui est parfait de ressemblance et d'expression. Ta sœur a une très belle voix et chante avec beaucoup de goût. Voilà bien des talents dans une seule famille. Un peu avant que je m'en allasse, ton ami Samuel [1] est entré. Ainsi je connais maintenant tout ce que tu aimes le plus.

Ce pauvre jeune homme va retourner à la Nouvelle-Orléans. Pourquoi ce voyage, et ces travaux, et cet exil volontaire en un pays lointain habité par des bandits? Pour *avancer*, comme on parle, pour faire fortune. Je n'ai jamais rien compris à ce genre d'ambition; il m'a toujours paru que la plus simple philosophie suffisait pour en dégoûter, et qu'on ne pouvait raisonnablement se remuer en ce monde qu'en vue de l'autre. En voyant ce bon jeune homme près de partir, plein de confiance et d'avenir, pour l'autre hémisphère, je ne pouvais m'empêcher d'être triste en moi-même. Tant de pensées de la terre, et pas une pensée du ciel; un désir si ardent de ce qui va finir, et une insouciance si profonde de ce qui est éternel; ces grandes et vives espérances toutes renfermées dans un étroit espace de temps, et au delà de ce temps rien de prévu, rien de préparé, rien de souhaité peut-être : quel sujet de réflexion!

Pour ne négliger aucun de tes conseils, j'ai vu M. Halein, que je revois toujours avec plaisir, et je lui ai parlé

1. Samuel Dannery était alors, on se rappelle, étranger à toute croyance religieuse.

de ma santé, à laquelle il a véritablement la bonté de prendre intérêt. Il m'a donné de très sages avis, dont je tâcherai de profiter. Mais le mal est bien avant, il est devenu ma nature même. Qui m'apprendrait à ne pas m'affecter, celui-là me guérirait. Cette guérison est impossible, et je ne le regrette pas.

Que c'est peu de chose qu'une lettre quand on s'aime, mon frère ! Que de pensées, après l'avoir écrite, que de sentiments restent ensevelis dans le cœur ! Et, à propos, dis-moi pourquoi avons-nous un cœur ? Pour aimer Dieu sans doute, le catéchisme a bien raison. Si ce n'était pour cela, il faudrait répondre : Pour nous tourmenter. Les amitiés les plus douces ont tant d'amertume ! On a tant à souffrir d'être séparés : *O bona crux !* [1] Courage, mon frère ! Dieu nous voit ; courage ! encore un pas, et nous serons dans l'éternité. Cher, trop cher enfant, je t'embrasse avec une tendresse que tu ne connaîtras jamais ici-bas.

XIX

Paris, 24 février.

Voilà, mon frère, une bien pauvre lettre pour Mme de C... Si tu la trouves par trop mauvaise, tu la jetteras au feu, et ce sera fini ; au moins, j'aurai essayé de faire ce que tu désirais. Je n'ai pu t'écrire hier, aujourd'hui je le peux à peine, tant j'ai peu de temps à moi. Voilà pourtant ta si bonne lettre de vendredi numéro 8, sur laquelle, près l'un de l'autre, nous pourrions causer plusieurs heures.

1. O bonne croix !

Je réponds d'abord à ce que tu me demandes au sujet de l'abstinence et du jeûne. Ce sont des lois positives qui n'admettent point de compensations, hors le cas où, pour de bonnes raisons, on ne pourrait pas se conformer à ce que prescrit l'Eglise. Si donc ta santé n'en souffre pas, tu dois jeûner et faire abstinence selon l'usage du diocèse que tu habites actuellement, car les usages varient, et la règle est de suivre ceux du diocèse où l'on est. S'il se présente quelques difficultés dans la pratique, consulte ton bon évêque, et fais ce qu'il te dira. Je sais qu'aucun respect humain ne t'empêchera jamais de remplir ton devoir; mais je t'engage à ne pas même t'occuper de tout ce que peuvent dire les uns et les autres. Va droit à Dieu sans écouter les hommes; ce serait au moins perdre du temps, et nous n'en avons pas à perdre, il est trop précieux. Qu'importe qu'on t'accuse d'exagération ? Les saints n'étaient-ils pas, en ce sens, des exagérés ? Ceux qui ne le sont pas, ce sont des tièdes que Dieu vomira de sa bouche : *Quia tepidus es, et nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo* [1]. N'affectons rien, mais ne sacrifions rien non plus aux vaines opinions et aux vains discours des hommes. Faire avec simplicité ce qui est bien, et tendre toujours à ce qui est mieux, voilà la grande règle. Je vois de grands obstacles à l'entrée de la carrière qui semble s'ouvrir devant toi. A cet égard je ne partage pas, dirai-je les espérances ou les craintes ? de ta bonne mère.

1. Parce que tu es tiède, ni froid, ni chaud, je commencerai à te vomir de ma bouche. (*Apoc.* III, 16).

J'aimerais à observer près de toi et avec toi le spectacle chaque jour plus étonnant et plus triste que la France donne au monde. J'aimerais encore plus l'oublier dans le sein de mon frère. Dieu ne le veut pas : il faut toujours en revenir à ce mot, qui seul apaise les désirs et les regrets. Je t'embrasse, mon frère chéri, de tout mon cœur.

XX

Paris, 30 février.

Il est bon que nous sentions notre faiblesse, mon frère, et que nous disions comme David : *Ego vir videns paupertatem meam*, pourvu que nous ajoutions avec le même Prophète : *In Domino confido; oculi ejus in pauperem respiciunt*[1]. Défiance de nous-mêmes, confiance en Dieu, voilà le fondement de la vie chrétienne. Abandonnons-nous doucement entre les mains de Celui qui a promis de nous soutenir si nous sommes fidèles à sa grâce; allons à lui en grande humilité et simplicité. Réfléchissons peu sur nous-mêmes, et seulement autant qu'il est nécessaire pour nous corriger. Point de trouble, point d'inquiétude, même après nos fautes, mais un humble et prompt repentir, avec une résolution ferme de n'y jamais retomber volontaire-

1. Je suis un homme qui voit sa pauvreté. (Jérémie, *Lamentations*, III, 1.) Ce texte n'est donc pas de David.
J'ai confiance dans le Seigneur; ses yeux sont fixés sur le pauvre. (Ps. X, 2, 5.)

ment. Soyons comme la balle qui n'a pas plus tôt touché la terre, qu'elle rebondit aussitôt. Que nos actions les plus indifférentes soient animées par la foi et cet esprit d'amour qui donne un prix infini aux moindres choses. *Ama, et fac quod vis* [1], disait saint Augustin. Quand on aime, on met son bonheur à plaire à l'objet aimé. Aimons Dieu, et sa loi nous deviendra facile. Aimons Dieu, et nous n'aurons de volonté que la sienne, de désirs que les siens, toujours unis à ce bon Maître, dans la joie comme dans la peine, sur le Calvaire comme sur le Thabor.

J'ai bien des fois pensé à ton pauvre Samuel depuis la lettre où tu me parlais de lui. Ne néglige rien pour sauver cette âme. Ne crains point d'être importun, en revenant trop souvent sur le même sujet. *Insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina* [2], c'est le conseil de l'Apôtre. Dieu tôt ou tard bénira ton zèle. Prie-le de te donner les paroles de grâce qui seront entendues de ton ami, et cette force pleine de douceur qui triomphe des résistances les plus intimes de la volonté.

J'ai su aujourd'hui que ce bon jeune homme avait conçu quelques préventions contre moi. Je voudrais trouver l'occasion de le voir pour essayer de les dissiper, pour lui dire tous les regrets que j'ai de la peine que je lui ai causée involontairement, et pour tâcher de le ramener à Dieu en m'abaissant devant lui comme il

1. Aimez, et faites ce que vous voudrez.
2. Insiste à temps et à contre-temps, reprends, supplie, menace en toute patience et doctrine. (II, Tim. IV, 2.)

convient. Mais il faut attendre en paix les moments de la Providence. J'ai parlé de toi à Mme de L... Elle m'a dit qu'il fallait que tu lui écrivisses comme autrefois, que tu avais tort d'être embarrassé. Je suis de son avis en cela, non que je ne conçoive pas ce que tu éprouves, mais en surmontant une fois cette sorte de gêne, vous vous retrouverez bientôt dans la même situation mutuelle qu'auparavant, et le passé sera passé.

Je reçois ta lettre de mercredi, numéro 12. Aimable, bonne et tendre comme tout ce qui sort de ton cœur, elle touche et console le mien. Je me réjouis de te voir chaque jour t'approcher davantage de Dieu et chaque jour aussi goûter mieux le bonheur d'être à lui. Mon enfant bien aimé, j'ai transporté en toi tous mes désirs de félicité sur la terre ; il n'y a rien que je ne voulusse souffrir pour t'épargner une peine même légère. Ne crois pas cependant que je désire pour toi l'exemption de la croix. Non, à Dieu ne plaise ! Je demande seulement qu'il te donne la force de la porter, et qu'il l'adoucisse par son action.

L'histoire de mon pauvre Henry est trop longue pour te la raconter dans une lettre, et des détails sont nécessaires. Je te dirai tout quand nous nous reverrons. Celui qui dispose des cœurs avait daigné se servir de moi pour faire connaître la vérité à ce jeune homme né protestant, et pour le ramener dans le sein de l'Eglise mère ; et je vis bien clairement dans cette occasion qu'en ce qui touche l'œuvre du salut, nous ne sommes que de misérables instruments, sans pouvoir réel, sans efficace, et que tout vient d'en haut. Le papier me

manque. Adieu, mon frère, adieu ; je ne te quitte pas cependant, je vais prier pour toi.

XXI

Paris, 6 mars.

J'arrive de la campagne, mon bien bon frère. J'y ai passé mon temps à faire un article sur les missions. A mon retour, je retrouve tes deux lettres numéros 15 et 16, si bonnes, si aimables, si tendres ; c'est toujours toi. La seconde est toute pleine d'inquiétude sur ma santé. Tranquillise-toi donc, mon frère. Je ne me porte que trop bien pour l'usage que je fais de ma vie. Cette petite fièvre qui t'alarme est purement nerveuse ; l'agitation et les peines en sont le principe ; elle a son siège dans l'âme plus que dans le corps. Je ne suis pas précisément fort, cela est vrai, mais je ne suis pas faible non plus. L'abbé Clauzel[1] me définit très bien : il dit que je suis *dur*.

Mais c'est beaucoup trop parler de moi. Parlons de ton pauvre Samuel. Je suis bien surpris de ce qu'il te marque à mon égard. On voit bien que cette impression a passé à travers toi pour lui arriver. Quel dommage qu'elle demeure stérile ! Si, pour mettre dans son âme le germe du vrai bonheur, il fallait donner tout mon sang, ce serait bien peu de chose, mais avec quelle joie je le donnerais ! Espérons, le moment viendra ; Dieu accordera cette âme à tes prières. Je connais

1. L'abbé Clauzel de Coussergues, dont il sera question dans les lettres suivantes.

plus ou moins les personnes dont tu me parles, et j'en pense comme toi. Tu n'as pas besoin de justifier les motifs qui te portent à me prévenir de ce que j'aurais pu ignorer. Mais sois tranquille, je sais tout. L'affaire est si compliquée, qu'il faudra sans doute abandonner bien des choses à la Providence ; et que peut-on faire de mieux, après avoir épuisé, comme elle-même nous le prescrit, toute notre pauvre sagesse humaine ? Il y a déjà longtemps que je ne suis plus allé dans ta famille. Je tâcherai de trouver ces jours-ci un moment pour voir ton excellente mère. Personne ne fait moins que moi ce qu'il voudrait. Je suis comme perdu dans un tourbillon d'affaires, qui me roule et m'emporte je ne sais où. Prie Dieu qu'il sorte quelque bien de tout cela. Adieu, mon Denis, mon frère chéri.

XXII

Paris, 7 mars.

Je ne veux pas que la journée se passe sans que je te dise un mot, mon bon frère. Depuis 2 heures jusqu'à 8 heures, je n'ai fait que courir. Cette vie de Paris est insupportable pour cela. *O rus, quando ego te adspiciam*[1] et le reste, qui est si admirable dans mon poète favori, Horace. Cependant il faut être où Dieu veut que nous soyons. Qu'importe, après tout, en quels lieux s'écoulent ce peu de jours qui nous sont donnés ? Est-ce la peine de tant s'occuper du cours

1. O campagne, quand te verrai-je !

d'un ruisseau, dont la source tarira si tôt? Qu'il humecte et rafraîchisse en passant quelques pauvres plantes desséchées, cela suffit, et beaucoup au delà, pour qu'il ne puisse pas se plaindre de sa destinée.

Voilà ta lettre numéro 17 qui me parvient. Ne t'inquiète donc pas de moi, mon frère. Je te l'ai déjà dit, mon temps n'est pas arrivé; et s'il l'était, il faudrait bien encore bénir Dieu et ses volontés. *Si recursum habes ad semper viventem et manentem veritatem, non contristabit amicus absens aut moriens* [1]. Nous avons, l'un et l'autre, beaucoup de chemin à faire pour arriver là; encore devons-nous y tendre. Préparons-nous pour le temps de l'épreuve. Il ne faut pas se tromper : selon toute apparence, ce sera toi qui auras à la supporter. Dieu te donnera des forces au moment; mais, je te le répète, ce moment n'est pas venu. Ma santé est assez mauvaise pour que je souffre, pas assez pour que je meure. Il y a de la vie au fond de mes maux. Prie pour que je fasse désormais et de mes maux et de ma vie un meilleur usage. Je te voudrais non seulement résigné, mais heureux. Quand tu te sens triste, pense à la brièveté de tout ceci. *Adhuc modicum* [2]. Est-ce la peine de tant s'afffliger de ce qui va finir ? Que la paix de la soumission te conduise à la paix plus douce et plus profonde de l'amour. *Dilectus meus mihi, et ego illi* [3]. Que reste-t-il à désirer, quand on peut dire cela ? De

1. Si tu as recours à la vérité qui vit et demeure toujours, l'absence ou la mort d'un ami ne te contristera pas. (*Imitation de Jésus-Christ.*)
2. Encore un peu de temps. (Jean, VII, 33.)
3. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. (Cant. II, 16.)

quoi peut-on s'attrister encore ? *Conversatio nostra in cœlis est*[1], dit saint Paul. Descendons le moins possible sur la terre, et n'y descendons jamais tout entiers. Que ce qu'il y a de plus intime en nous demeure toujours là-haut. Prêtons-nous par devoir aux créatures, mais ne nous donnons qu'à Dieu. Mon bon frère, je te dis ces choses bien plus pour moi que pour toi, car il n'est pas de faiblesse égale à la mienne. Prie donc, prie pour ton pauvre frère, qui t'embrasse et te serre contre son cœur.

XXIII

Paris, 9 mars.

Je suis, mon pauvre frère, d'une lassitude extrême ; et pourtant je n'ai rien fait de toute la journée. Il y a de ces moments ; et il faut qu'ils passent, comme les autres, en patience et en paix ; ce ne sont pas, après tout, les plus tristes. Et puis, Dieu leur envoie aussi leur consolation. Voilà ta bonne lettre de vendredi, numéro 18, qui vient bien à propos ranimer ma pauvre âme languissante ; elle revit en t'écoutant, en s'occupant de toi. Toutes tes paroles vont à mon cœur, elles le remuent, et le charment, et l'attendrissent, et le consolent. Quand pourrai-je donc t'entendre, et te répondre, et te dire tout ce qui ne s'écrit pas ? Bientôt peut-être, si les arrangements qui se préparent ont lieu[2]. Espérons-le ;

1. Notre conversation est dans le ciel. (Philipp. III, 20.)
2. Il s'agit de l'installation à Angers de l'établissement de l'abbé Carron. Lamennais se proposait d'y suivre le vénérable ecclésiastique, ce qui l'aurait rapproché de Denis Benoît.

c'est toujours un bien d'espérer. J'en puis jouir demain, et quelques jours encore ; et si la réalité nous échappe, il nous restera la résignation et quelque nouvelle espérance, ou en tout cas la dernière et la plus douce de toutes, parce qu'elle est la seule qui ne trompe pas.

J'ai vu tes bons parents cet après-midi, mais seulement quelques minutes : ils sortaient pour dîner en ville. Ta sœur m'a fait des reproches très aimables sur mon absence, dont elle a bien voulu s'apercevoir. M. Benoît doit venir chez moi vendredi matin avec un protestant qui paraît être dans un état de doute et chercher de bonne foi la vérité. Prie pour lui ; car la prière est la meilleure des controverses. *Petite et accipietis ; pulsate et aperietur vobis* [1].

Je crois déjà t'avoir dit que ce n'est pas à Cernay que j'ai passé trois jours, mais au Val-aux-Loups [2], ancienne maison de campagne de Chateaubriand, qui appartient aujourd'hui au vicomte de Montmorency. J'y ai eu bien froid, je t'assure, quoique je fusse presque toujours au coin du feu. J'aimerais à me promener avec toi ; seul, je ne me promène guère, je n'en ai pas le temps. J'étais là pour faire un article qu'on me demandait depuis longtemps. Dieu merci, j'en suis

1. Demandez et vous recevrez ; frappez et il vous sera ouvert. (Matth., VII, 7.)

2. Cernay est une localité située à peu de distance de Paris, dans laquelle Mme de Lacan possédait une maison de campagne. Le Val-aux-Loups, belle propriété située à deux kilomètres de Sceaux, appartient aujourd'hui à M. le duc de La Rochefoucauld. On voit encore, au milieu d'un parc superbe, la petite maison qui fut habitée, pendant plusieurs années, par Chateaubriand, et dans laquelle il composa, dit-on, plusieurs de ses ouvrages, en particulier *les Martyrs*.

quitte ; mais ce sera pour recommencer. Il n'y a que l'éternité qui ne recommence pas, et c'est parce qu'elle ne finit point ; vaste présent, dont nul jamais ne trouvera les limites. Or donc, j'ai écrit, tellement quellement, cinq ou six pauvres pages sur les missions. Si tu avais par hasard quelque curiosité de les lire, elles seront, je pense, dans la vingt-quatrième livraison du *Conservateur*. Je partage la peine que te causera ta séparation de Mme de C... Je te plains et je la plains. Tu me parleras d'elle ; mais parler d'elle, ce n'est pas lui parler ; et la réponse te manquera toujours. Cher ami, que je voudrais rassembler autour de toi tout ce que tu aimes ! Près de toi, loin de toi, je serais heureux si tu l'étais. Je ne puis l'être que comme cela ; tu le sais bien, n'est-ce pas ? Adieu, mon Denis, mon frère bien-aimé, je prierai demain pour toi au saint autel comme tu me le recommandes. Hélas ! il n'était pas nécessaire de me le recommander.

XXIV

Paris, 10 mars.

Je te crois de retour du voyage que tu as fait à la Motte, mon bno frère ; que ne puis-je en dire autant du voyage que tu fais à Angers ! Cela viendra, il faut l'espérer. En attendant, voici une nouvelle qui te fera plaisir, je crois, mais qui doit, comme tu le verras, rester entre nous. Samuel m'a fait demander par Mme de L... la permission de me venir voir. Prie le bon Dieu de donner quelque efficacité à mes paroles.

Nous ne pouvons compter que sur lui. L'homme ne peut rien, absolument rien, et il y a tant à faire encore !

Ce pauvre jeune homme disait : « Il ne me fera pas de sermons, au moins. » Hélas ! si, je lui en ferai, mais avec tant de ménagement, de douceur et de discrétion, qu'il ne s'en offensera pas, j'espère. Ce qui ne produirait rien dans le moment peut plus tard porter ses fruits. Nous ne devons rien négliger ; un seul mot resté dans le cœur peut y devenir un germe de salut.

A quelle distance d'Angers est ton vieux couvent de la Beaumette ? Quelqu'un l'habite-t-il encore ? De quel ordre étaient les religieux ? Partout en Europe autrefois on trouvait de ces lieux d'asile, de ces oasis de la société, où les cœurs faibles, les âmes fatiguées venaient goûter un peu de repos [1]. Aujourd'hui on leur dit : « Le désert est devant vous, marchez ; » et cela s'appelle, je crois, de la philanthropie.

Les affaires qui t'occupent sont, en effet, bien fastidieuses. Je te plaindrais de t'y appliquer, si ce n'était pas un devoir pour toi. Le reste, après tout, est-il moins vain ? *Omnia vanitas,* oui, tout ; *præter amare Deum et illi soli servire* [2]. Je conçois l'impression que font sur toi ces pensées, ces prévoyances, ces espérances et ces craintes de toute ta vie, qui passent sous tes yeux comme des ombres et comme le simulacre de

1. C'est là l'idée que les gens du monde se font de la population des couvents. Lamennais, alors prêtre fidèle, aurait dû savoir que les cloîtres n'abritent pas seulement des « cœurs faibles et des âmes fatiguées ».

2. Tout est vanité..., excepté aimer Dieu et le servir lui seul. (*Imitation de Jésus-Christ.*)

cette vie même qui n'est plus. Joies, soucis, plaisirs, peines, que demeure-t-il de tout cela ? Rien. Ce qui est de la terre s'évanouit à l'entrée du tombeau : *Vapor ad modicum parens* [1]. Cet homme s'en est allé seul avec sa conscience : où ? Voilà toute la question.

Je verrai vendredi M. Benoît. Peut-être saurai-je ce jour-là où en sont nos espérances et l'époque présumée de ton retour. Pour me distraire de mes désirs, je te transcrirai ici une petite prière à l'ange gardien, que je fis en Angleterre, n'ayant point de livres où il s'en trouvât :

Custos mei cœlestis, angele quem toties peccatis contristavi, toties fugavi sceleribus, ne me, quæso, deseras in periculis, ne sinas me inermem tuæque protectionis nudatum auxilio adversus versutum æque ac ferocem inimicum luctari. Sed mihi semper benignus attende : meam tuis mentem, suavissime susurrans, robora consiliis, cor meum languens et præ amoris defectu pæne jam emortuum refocilla, et igne quo tu ardes dulciter accende, ut, cum ex hac tædiosa vita brevi migravero, vitam æternam merear consequi, et in tua omniumque angelorum societate gloriosa, Jesum perenniter videre, amare, laudare, benedicere. Amen [2].

Adieu, mon frère chéri.

1. C'est une vapeur qui paraît pour peu de temps. (Jacques, IV, 15.)

2. « O ange, mon gardien céleste, que mes péchés ont tant de fois contristé, que mes crimes ont tant de fois mis en fuite, je vous en supplie, ne m'abandonnez pas dans le péril ; ne me privez pas de votre protection et de votre secours pendant que je combats contre l'ennemi astucieux et cruel. Mais assistez-moi toujours avec bonté ; parlez suavement à mon âme. fortifiez-la par vos conseils ; relevez et guérissez mon cœur languissant et déjà proche de la mort faute d'amour ; allumez-y doucement le

XXVI

Paris, 1819.

Je sors, mon ami, de chez M. de la Bouillerie[1], où j'ai dîné avec ton bon père ; nous nous sommes rapprochés quelques moments à plusieurs fois, mais on nous

feu dont vous brûlez, afin qu'au sortir de cette vie courte et misérable je mérite d'obtenir la vie éternelle, afin de voir, d'aimer, de louer et de bénir à jamais Jésus-Christ avec vous et avec tous les chœurs glorieux des esprits célestes. »

A la suite de ces lignes, d'une si douce et pénétrante piété, on lira avec intérêt une autre prière inédite, composée par Lamennais en 1820, et que j'ai trouvée dans les archives des Frères de Ploërmel. Il l'avait intituléë : *Prière à Jésus-Christ dans le Très Saint-Sacrement :*

« Me voici, mon Dieu, devant le tabernacle où est enfermé le mystère divin de votre corps et de votre sang, dans l'adorable Sacrement de votre amour. Quand je pense, ô mon bon Jésus, ô mon Sauveur, ô mon Maître, à l'incompréhensible bonté qui vous a fait descendre du ciel, et voiler sous les apparences méprisables d'un peu de pain l'éclat de votre majesté souveraine, pour vous rapprocher de votre pauvre créature, je succombe sous les sentiments qui se pressent en foule dans mon âme. Je voudrais vous louer, ô mon Dieu, et je ne trouve point de paroles pour vous louer dignement ; je voudrais vous aimer d'un amour proportionné à votre amour ; et après s'être épuisé en inutiles efforts, mon cœur ne fait qu'avouer son impuissance. Que feraije donc, ô mon Seigneur ? Ah ! voici ce que je ferai :

Je dirai à mon Jésus, à mon bien-aimé : « Vous voyez ma faiblesse, mais vous voyez aussi mon désir ; que l'un supplée à l'autre. Je ne puis rien vous offrir de moi-même ; mais je vous offre les hommages des saints ; je vous offre l'amour des anges et l'inexprimable dilection de votre divine Mère ; je vous offre vous-même à vous-même ; je m'unis aux sentiments infinis, éternels, qui lient le Père au Fils, le Fils à l'Esprit dans une indissoluble unité. Seigneur, Seigneur ! Recevez dans votre miséricorde cette offrande de votre pauvre créature. Ainsi soit-il ! »

1. Lamennais eut plus tard de pénibles démêlés avec ce personnage, à propos d'affaires de librairie.

a toujours séparés. Il m'a dit quelques mots de ce qui te regarde. Je regrette de n'avoir pu lui demander quand il présumait que ton retour pourrait avoir lieu; peut-être l'ignore-t-il encore. Que tu dois de grâces à Dieu, mon frère, de t'avoir donné de si bons parents! Unissons-nous pour les bien aimer, car les parents de mon frère sont sûrement aussi mes parents.

J'irai demain jeudi au Val-aux-Loups, ancienne campagne de Chateaubriand, et n'en reviendrai que samedi, ce qui me forcera de passer trois grands jours sans t'écrire, mais non pas sans penser à toi, sans prier pour toi. J'ai besoin de cette petite retraite pour faire un article qu'on me demande depuis longtemps au *Conservateur*. Ici on ne me laisse pas une minute. M. de Bonald me grondait ce soir de ce que je ne travaillais pas à mon deuxième volume, mais qu'y puis-je? Ce sont d'autres devoirs qui m'en empêchent. Quelque inutile que soit ma vie, je ne la perds pas en amusements.

Dieu soit loué de l'effet qu'a produit ma lettre à Mme de C... ! Cet effet vient de Lui seul, car il n'y a que Lui qui console et calme notre pauvre cœur. Ne doute pas que je n'aime tout ce qui t'est cher. J'aime ta sœur d'adoption, j'aime ton Samuel, et je partage la peine que te cause son éloignement des premiers devoirs qui nous sont imposés. Espérons qu'il reviendra. Quelquefois je voudrais l'aller voir; et puis je pense que cela produirait peut-être un mauvais effet, à cause de ses dispositions peu favorables à mon égard. Un peu de zèle ne suffit pas, et le bien même, pour être vraiment bien, doit être fait avec discrétion. Sois tranquille sur

tes lettres, rien ne sera su de ce que tu me marques; c'est comme si nous causions, et nous ne causons pas pour les autres.

Je te remercie d'aimer mon Henry ; voilà que mon cœur se trouble d'avoir seulement prononcé son nom. Il ne reste donc que cela de lui sur la terre ! Aimable jeune homme ! Au moins tant que je serai sur cette terre, ce nom qui me rappelle tant de doux et tristes souvenirs vivra au fond d'un cœur qui te fut si tendrement dévoué. J'espérais, je devais le précéder ; Dieu ne l'a pas voulu : « *Ita, Pater, quia sic fuit placitum ante te*[1]. » Mon frère, mon second Henry, je ne veux pas t'affliger, mais laisse-moi croire, laisse-moi me flatter que l'ordre de la nature ne sera pas troublé une seconde fois.

Je me réjouis de tout ce qu'il y a de défiance de toi-même et d'humilité dans tes sentiments. Toute notre force est de nous sentir faibles ; seulement je te voudrais un peu plus de confiance en Dieu, d'abandon filial, de repos, d'amour et d'espérance. S'il nous fallait compter sur nous-mêmes, nous ne pourrions jamais être assez inquiets. Mais nous avons un bon père ; il ne nous délaissera pas : « *Non relinquam vos orphanos ; veniam ad vos*[2]. » Je te laisse goûter ces paroles divines. Ouvre ton cœur à la paix, à cette humble et ravissante paix, dernier don du Sauveur Jésus. « *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis ; non quomodo mundus dat, ego do*

1. Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu qu'il en fût ainsi. (Matth. XI, 26.)
2. Je ne vous laisserai point orphelins ; je viendrai à vous. (Jean, XIV, 18.)

vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet[1]. » Mon frère, qu'ajouter à cela? Adieu, Denis, adieu! Je mets ici tout mon cœur.

XXVII

Je n'ai pas reçu de tes nouvelles hier ni aujourd'hui, mon bon frère, et j'en suis tout triste. J'ai peur que ta santé ne souffre de l'excès de travail et de la continuité des veilles. Tu es encore dans l'âge où l'on a besoin de plus de ménagements. Quand on a forcé la nature, elle prend sa revanche et nous condamne, ainsi que je l'ai moi-même éprouvé, à une longue et triste inaction. *Ne quid nimis*[2], c'est le conseil de la sagesse et la recommandation de l'amitié.

Je vis hier ton pauvre Samuel; Mme de Lacan me l'amena. Ils ne restèrent qu'une demi-heure, et l'on ne parla que de choses indifférentes, du froid et du chaud, de littérature; pas un mot de ce qui nous intéresse si vivement. J'étais, je t'assure, bien distrait, et il dut y paraître. Ma pensée n'était guère à ce que je disais ni à ce qu'on me disait. Cette contrainte est à la fois fâcheuse et pénible, mais on n'est point maître de ne pas l'éprouver. Espérons que ce ne sera pas un obstacle aux desseins de la Providence.

Si les projets de ton bon père se réalisaient, le moment où nous nous reverrons devrait être bien près. Oh! si les

1. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble pas et ne craigne point. (Jean, XIV, 27.)
2. Rien avec excès.

désirs pouvaient le hâter ! mais il vaut mieux se résigner pleinement à ce que Dieu voudra.

J'en étais ici, lorsque j'ai été obligé de sortir. A mon retour, je trouve ta lettre de dimanche numéro 18. Qu'elle est bonne, ta lettre, mon frère ! qu'elle fait de bien à mon pauvre cœur ! J'y vois toute l'affection du tien, et seulement, comme de coutume, trop de préventions en ma faveur. J'aimerais mieux que tu visses ma misère telle qu'elle est ; j'aurais moins à craindre que tu ne m'aimes moins, quand tu me connaîtras mieux. Je l'ai dit bien des fois et je le sens chaque jour davantage, je suis étonné qu'on puisse m'aimer. Je ne trouve rien en moi qui justifie ce sentiment. C'est une consolation toute gratuite que Dieu envoie à ma faiblesse.

Si le mariage dont on t'a parlé offrait toutes les convenances désirables, je ne serais pas d'avis de refuser avant d'avoir consulté tes parents. Laisse-toi guider par eux dans cette affaire. Cela est naturel et parfaitement dans l'ordre de la Providence, il me semble, du moins.

Il y a quelque chose de bien beau dans le sacerdoce chrétien, c'est que le prêtre n'a d'autre famille que la société tout entière. *Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater et soror et mater est*[1]. Rapproche ce passage de celui où il est dit : *In cœlo neque nubent neque nubentur*[2]; tu verras que, dès

1. Quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère. (Matth., XII, 50.)
2. Dans le ciel (le texte porte : Après la résurrection), les hommes ne prendront plus de femmes, ni les femmes de maris. (Matth., XXII, 30.)

ici-bas, le prêtre appartient entièrement à la société parfaite qui n'est qu'une seule et immense famille éternellement permanente. Cela est admirable, mais cela fait trembler! Si haut par sa vocation! Si bas par sa faiblesse! Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi! Cher Denis, je t'en conjure, prie pour ton pauvre frère.

XXVIII

Paris, 1819.

Je te remercie, mon bon frère, et pour moi et pour M. Carron, des renseignements que tu me donnes sur la maison de Saint-Nicolas. J'irai lundi en causer avec ton père. Je ne l'ai pas trouvé tantôt, mais j'ai passé une heure fort agréable avec Mme Benoît et avec ta sœur. Ta mère a été un peu malade d'une espèce de catarrhe; elle est beaucoup mieux et je dirais tout à fait bien, s'il n'y avait pas un reste de toux. Tu peux être fort tranquille, il n'y a pas lieu d'avoir la plus légère inquiétude. Son projet est d'aller te rejoindre sitôt après Pâques, et je n'espère plus guère que tu viennes avant ce temps-là. Ton affaire ne sera décidée qu'au mois d'avril.

Si la demande de M. Carron réussit, il est probable qu'au lieu de lui, ce sera moi qui irai à Angers avec une de nos dames[1] pour examiner la maison et prendre les petits arrangements qui doivent précéder le départ général. Je le désire beaucoup, parce que je te verrai

1. Une des dames qui dirigeaient le pensionnat des Feuillantines.

et qu'au moins nous pourrons passer quelques jours ensemble.

Du reste, ma vie deviendra nécessairement vagabonde, et, dès lors, plus triste encore. Angers, la Bretagne, Paris, Cernay, il faudra que je me partage entre ces divers lieux, à moins que de nouvelles circonstances n'amènent dans ma position de nouveaux changements. Je regrette bien de ne pouvoir combiner avec toi tout cela, et ce que tu deviendras toi-même influera beaucoup sur ce que je deviendrai. Je suis ennemi de l'incertitude, et celle-ci me contrarie extrêmement, mais c'est une partie du fardeau qu'il nous faut porter chaque jour, *pondus diei.*

Mme de Lacan a été incommodée aussi, elle l'est encore; les souffrances et les embarras de sa position sont, je crois, une des causes de l'indisposition qu'elle éprouve. Je ressens beaucoup de peine de la voir dans cet état. Le présent est sombre pour elle. J'aime à espérer que la Providence lui ménagera des jours plus sereins. Si je vais à Angers avec une de nos dames, je t'écrirai d'avance afin que tu nous arrêtes un logement. Pendant que je serai là, nous ne nous quitterons pas, autant que tes affaires te le permettront. Ce seront de bons moments, ceux-là! et si nous pouvions revenir ensemble! Hélas! j'ai bien peur que ceci ne soit une espérance illusoire, comme ces fleurs du printemps qui tombent bientôt et ne produisent pas de fruit.

Qu'attendre aujourd'hui des bureaux? Encore si l'on sollicitait la permission de faire quelque mal, de corrompre la morale publique, d'emprisonner le pauvre,

on trouverait de l'appui, mais il s'agit de le soulager, d'inspirer des sentiments religieux à l'enfance, cela devient bien différent[1]. Celui qui ne sollicite que pour faire du bien, sur quelle protection peut-il compter? Cher Denis, quoi qu'il arrive, nous nous aimerons toujours; nos cœurs sont à jamais unis. Lorsque mon heure sera venue, et qu'oublié de tous les autres je reposerai dans cette tombe à laquelle j'aspire depuis si longtemps, mon frère pensera encore à moi, il priera pour moi, et quelques larmes peut-être couleront de ses yeux au souvenir du pauvre infortuné qu'il consola dans sa tristesse et dont il fut tant aimé.

XXXVIII

Paris, 1819,

La description de Saint-Nicolas[2] n'est que trop satisfaisante. Des bâtiments si vastes semblent appeler un plus grand établissement que celui de M. Carron. Cependant je ne doute pas que son industrieuse charité ne réussisse bientôt à tirer parti de ce qui lui serait d'abord inutile, et puis on y gagnera toujours de lui donner cette maison, puisqu'elle est inoccupée.

Cette semaine est pour moi une semaine de fatigue; celle qui va commencer sera une semaine d'ennui.

1. Le lecteur remarquera la première apparition de ce sarcasme amer qui tiendra plus tard une si grande place dans toutes les correspondances de Lamennais.

2. Saint-Nicolas était une ancienne abbaye, inhabitée depuis la Révolution, et dont l'abbé Carron avait demandé au Gouvernement de lui concéder l'usage, à titre gratuit, pour installer sa communauté. Il désirait alors transporter son établissement en province, par raison d'économie. Saint-Nicolas était situé à Angers.

Lundi, je vais dîner à la campagne. Le surlendemain, j'irai probablement au Val-aux-Loups, et d'ici là j'ai je ne sais combien de personnes à voir, c'est-à-dire beaucoup de temps à perdre. En vérité, tout cela ne rend pas la vie fort agréable. Faible et souffrant, il semble que Dieu ait voulu me donner aujourd'hui quelque légère part à la passion de son Fils, bien légère sans doute. Je sens en moi cette sorte d'agonie intérieure qui lui faisait dire : *Tristis est anima mea usque ad mortem*[1]. Puissé-je ajouter avec lui : *Non sicut ego volo, sed sicut tu!*[2]. Après tout, ce ne sera pas bien long. Douleurs, joies, souffrances du corps, peines de l'âme, il vient un moment où tout finit. Il ne s'agit que d'attendre un peu, *adhuc modicum,* et jusque-là Dieu nous soutient par sa force invisible et nous console par son amour. Adieu, mon frère, je t'embrasse et t'aime de toute la tendresse de mon cœur.

XXX

Paris, 1819.

Le mal de tête et le mal de dents ne me quittent plus guère, mon Denis, et cela m'empêche de t'écrire aussi souvent que je le voudrais. Tu as souffert de la migraine, mon pauvre frère, pourquoi ne suis-je pas le seul à souffrir? Ta bonne mère est maintenant tout à fait bien. Elle doit partir pour Angers vers la fin de la semaine. J'allai hier chez elle, mais je ne pus pas la voir. Je vis

1. Mon âme est triste jusqu'à la mort. (Matth. XXVI, 38.)
2. Non comme je veux, mais comme vous voulez. (Ibid., 39.)

M. Benoît, qui me dit ce que je viens de te redire. Il paraît que ta destination est toujours incertaine. Cette incertitude te laisse pour un temps dans l'état que tu préfères. Quand la Providence t'en fera sortir, elle demandera de toi un autre genre de résignation. La meilleure est toujours celle dont nous avons besoin dans le moment présent.

Je dois me résigner, je crois, à ne pas recevoir ton numéro 19. Les personnes à qui tu l'avais confié ont négligé de le mettre à la poste. Je le regrette beaucoup. C'est une lacune dans notre correspondance; heureusement ce n'en est pas une dans nos sentiments. A mille lieues l'un de l'autre, sans moyen de nous écrire, nous n'en serions pas moins sûrs de nous aimer, mais il est doux de le dire, il est doux de l'entendre; on croit dans le premier cas, dans le deuxième on jouit.

Mme de Lacan part aujourd'hui pour la campagne. Je tâcherai d'aller lui demander à dîner un jour de cette semaine; ensuite, de temps en temps je pourrai passer quelques jours à Cernay. Je crains que, seule avec sa mère, cette pauvre femme ne s'y ennuie extrêmement. Il est bien à désirer que son sort soit fixé enfin. Elle en mérite un qui soit heureux, mais y en a-t-il de tels? J'en doute, on s'attacherait trop à la terre. La Providence ne veut pas que nos désirs s'écartent du Ciel; elle nous ménage des amertumes dans tous les lieux que nous serions tentés d'aimer et qui ne sont pas notre vraie patrie. *Sursum corda!* Aie soin de ta santé, mon frère, et pense quelquefois, surtout devant Dieu, à ton pauvre Féli.

XXXI

Paris, 1819.

Je ne sais si l'on t'avait dit que M. Formon avait amené de Nantes sa sœur malade depuis longtemps. Il espérait que le voyage et la médecine de Paris rendraient la santé à cette pauvre femme, âgée de trente-sept ans et mère de trois enfants. Elle avait désiré prendre un appartement aux Feuillantines; on lui procura une chambre dans la maison attenante à la nôtre. Elle avait quelque parenté avec la famille de M. Carron, et elle était par elle-même fort intéressante. Dieu l'a appelée à lui la nuit dernière après de longues souffrances. Il ne faut pas la plaindre, elle, mais il faut plaindre ses enfants, sa mère, son mari, son frère, qui avaient pour elle une affection extrême.

Quand on voit finir cette vie qui nous occupe tant, on reconnaît combien c'est peu de chose; heureux que la religion nous montre une autre vie qui commence et ne finira jamais! *Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. Visi sunt oculis insipientium mori, et æstimata est afflictio exitus eorum, et quod a nobis est iter, exterminium; illi autem sunt in pace*[1]. Que ces dernières paroles sont belles! et qu'on se sent un grand désir de goûter cette paix que rien ne troublera plus! Ce triste événement, que nous

1. Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera pas. Ils ont semblé mourir aux yeux des insensés; leur fin a été considérée comme une affliction, et leur départ comme un anéantissement, mais, pour eux, ils sont en paix. (Sag., III, 1, 2, 3.)

attendions à chaque instant depuis quelques jours, m'a empêché d'aller voir ton père, en sorte que j'ignore si M. Benoît est parti.

Demain, je vais à Cernay; Mme de Lacan doit venir me prendre. J'y resterai jusqu'à samedi et ne pourrai t'écrire qu'à mon retour. Il en sera de même pendant tout l'été, probablement; car je ne ferais rien, si je ne quittais pas la ville. Vois un peu cependant comme tout est mêlé sur cette pauvre terre; je ne puis gagner un peu de repos, sans perdre un de mes plus doux plaisirs : *Et laudavi magis mortuos quam viventes*[1], dit l'Esprit-Saint. Patience et résignation ! Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient. Adieu, mon frère, adieu pour huit jours! Je penserai bien à toi durant ces jours-là; pense aussi un peu à ton pauvre Féli.

XXXII

J'ai reçu, mon frère, tes numéros 20 et 21. Ils m'ont tranquillisé sur ta santé. La mienne est très faible; à cela près, je n'ai pas lieu de m'en plaindre. Je passe ma vie dans ma petite chambre, moins à travailler qu'à attendre le moment de pouvoir travailler. Cette grande faiblesse me rend habituellement incapable de tout. Si tu étais ici, tu me ranimerais, mais c'est un plaisir que Dieu me refuse. Il fait bien ce qu'il fait; soumettons-nous donc et bénissons sa volonté.

J'ai préparé mes *Mélanges* et trois articles pour *le*

1. J'ai loué (estimé heureux) les morts plus que les vivants. (Eccl., IV, 2.)

Conservateur. Avec un peu plus de forces, j'avancerais mon deuxième volume. J'essaierai pourtant, j'ai même déjà essayé un peu. Ce que je désirerais, ce serait une petite retraite où, tranquille et ignoré, je pusse me promettre de finir ma vie, loin de tout ce qui la fatigue en cette ville si inutilement. J'ai bien peur que ceci ne soit encore un rêve : *Homo natus ad laborem* [1], cela est plus réel. Il faut que chacun de nous accepte sa part de ce travail. Le repos viendra, mais dans un autre monde. Si nous pouvions nous voir, je te dirais bien des choses relativement à la personne à laquelle nous nous intéressons tous deux. Tout est extraordinaire en elle, son esprit, son caractère et sa destinée. Elle manque d'une certaine harmonie qui produirait ce calme dont elle a tant besoin. La religion a déjà beaucoup fait en elle à cet égard. Espérons qu'elle achèvera. Je le désire vivement.

Si j'avais quelque occasion pour Angers, je t'enverrais ce portrait dont je t'ai parlé. Les uns le trouvent ressemblant, les autres non. Je n'en saurais juger. Mille choses tendres et respectueuses à tes chers parents. Ton père nous a donné un fort bon article sur la loi des élections. Adieu, mon frère, je t'embrasse de tout mon pauvre cœur.

XXXIII

Paris, 12 mars 1819.

. . . . . .

Non, mon frère, rien de ce que tu aimes ne m'est

1. L'homme est né pour le travail. (Job, V, 7.)

étranger. Tes parents, Mme de C..., Samuel, tous me sont chers en toi et pour toi. Je les aime aussi à cause d'eux-mêmes, tes bons parents surtout; car tu sais que je connais bien peu les deux autres. Je les connaîtrai davantage avec le temps. Il me tarde de voir Samuel; je serais si heureux que Dieu daignât se servir de moi pour le rapprocher un peu de lui! Mme de L... me dira dimanche si elle l'a reçu. En attendant, prions, *orate semper et non deficite*[1]. Nous n'avons pas assez de confiance en la prière, nous ne nous en faisons pas une assez haute idée. On n'obtient rien que par elle, et avec elle on obtient tout. Elle est le désir du cœur, et le langage de l'amour. Aussi faut-il que Jésus lui-même nous apprenne à prier, comme autrefois à ses apôtres. *Doce nos orare*[2], lui disaient-ils. Je ne suis plus surpris que l'Église ait établi des ordres religieux uniquement pour remplir cette grande fonction dans la société chrétienne. L'action nous frappe davantage, elle nous paraît plus utile, parce que nous nous imaginons faire nous-mêmes ce que Dieu seul fait.

Ne te laisse point aller à une certaine tristesse intérieure qui affaiblirait ton âme à la longue. Ce que nous découvrons d'imparfait en nous, travaillons doucement à le réformer, sans inquiétude excessive, sans trouble, avec une humilité exempte de toute impatience humaine. Puisque Dieu nous supporte, il faut bien nous supporter nous-mêmes; le découragement n'est bon à rien, il

1. Priez toujours, ne vous lassez pas (Textuellement : Il faut toujours prier et ne jamais se lasser.) (Luc, XVIII, 1.)
2. Apprenez-nous à prier. (Luc, XI, 1.)

aggrave nos fautes et ne les répare pas. Le désir de la perfection, pour être parfait lui-même, doit être paisible. Placés au pied de la montagne qu'il nous est ordonné de gravir, nous levons les yeux et nous nous effrayons d'être encore si loin du sommet, mais nous dit-on de l'atteindre sur-le-champ ? Tout ce qu'on nous demande, c'est un premier pas ; et après celui-ci, un second ; et encore nous promet-on qu'une main toute-puissante nous soutiendra....

XXXIV

Paris, 13 mars.

Chacune de mes journées, mon bon frère, est comme un naufrage, d'où je puis à peine sauver quelques débris. Il me tarde bien que nous sachions à quoi nous en tenir sur les événements politiques, pour me faire, s'il est possible, un genre de vie qui me laisse au moins quelques heures de travail. On m'engage en ce moment à réimprimer mes *Réflexions sur l'état de l'Eglise* [1], suivies de *Mélanges* qui se composeraient d'anciens articles fournis aux journaux, des articles insérés dans *le Conservateur*, et de quelques pensées détachées qu'on ne juge pas tout à fait dépourvues d'agrément et d'utilité. Le tout formerait un volume d'environ quatre cents pages. Il me faudrait trois ou quatre semaines pour mettre ce fatras en ordre et pré-

1. Il s'agit des *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle*, opuscule composé avec la collaboration de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, et publié pour la première fois en 1808.

parer ce que je serais obligé d'y ajouter. Je voudrais bien être à même de te consulter sur tout cela.

Cher ami, si ce n'était le peu de bien qu'ont pu produire mes ouvrages, que je serais heureux de n'avoir jamais écrit! Au moins ne me suis-je pas abusé sur cela. La célébrité me parut toujours ce qu'elle est réellement, un fardeau, et non pas seulement une chose vaine. Que de fois, en lisant les moralistes et les poètes, jeune encore, je me suis applaudi de ma douce obscurité! J'éprouvais un vrai bonheur de me savoir inconnu, je me trouvais comme plus à l'aise dans la vie. Seul, au milieu de nos forêts, mon imagination les peuplait d'êtres fantastiques; elle animait cette agreste et sauvage nature et se créait un monde à son gré. Heureux temps, il n'est plus, il ne saurait plus être jamais! Pour jamais, j'ai quitté ce sentier que Virgile me faisait aimer, et après lequel je soupire encore : *At secretum iter et nescia fallere vita*[1].

La Providence a eu d'autres desseins, et maintenant je ne dois plus que fermer les yeux et marcher dans la route si différente qu'elle ouvre devant moi. Dieu seul! Pardonne-moi ce verbiage, mon frère; ce n'est qu'à toi que je parle ainsi; et quel autre que toi me comprendrait?

Adieu, prie pour ton pauvre frère.

XXXV

Paris, 15 mars.

Je reçois, mon frère, ta lettre de jeudi, numéro 21. J'ai

1. J'aime les sentiers cachés et une vie éloignée de tout mensonge.

vu ce matin tes bons parents; cela m'a fait du bien, je suis revenu moins triste. Prosper[1] m'a fait espérer que tu reviendras bientôt, d'où j'infère que les arrangements dont il s'agissait s'avancent; je n'ai pas voulu en parler, de peur d'être indiscret. Les gens qui ouvrent nos lettres le sont beaucoup plus, ce me semble, et bien en pure perte. Que peuvent-ils apprendre? Nous parlons une langue qu'ils n'entendent pas. Dieu, religion, conscience, amitié, délicatesse, tous ces mots-là ne leur sont-ils pas inconnus?

Messieurs les espions, de grâce, ne dérangez pas notre correspondance; je vais vous dire une bonne fois tout ce que vous y trouverez : que j'aime mon frère de tout mon cœur, qu'il m'aime de même, que nous désirons vivement nous revoir, pour oublier ensemble ce triste monde et travailler à nous rejoindre en celui où il n'y a ni police ni révolutions. Vous voyez bien, j'espère, que ce n'est pas là conspirer, et celui qui vous paie n'a sûrement pas de prétentions sur le ciel, unique objet de notre ambition. Cette ambition vous paraît bien ridicule, n'est-ce pas? Eh bien, peu nous importe! Nous mettons nos lettres sous la protection de votre mépris.

. . . . . .

. . . . . Je t'écris ce mot à la hâte. Je fais de mon temps ce que fit le chien du dîner de son maître : le voyant pillé, il en prit sa part. La mienne est bien petite. On ne me laisse que mon cœur, et il est à toi.

1. C'était le frère de Denis Benoît.

XXXVI

Paris, 20 mars.

J'ai reçu, mon frère, les numéros 23 et 24. Hier, la fatigue me força d'abréger ma lettre; aujourd'hui, ce sera la migraine. D'après ce que tu me dis, je puis donc espérer de te voir bientôt. C'est une des plus douces consolations que la Providence puisse me réserver. Je l'en bénis; et, si ce n'était qu'une espérance qui ne dût pas se réaliser, je l'en bénirais encore; car elle sait mieux que nous ce qui nous est bon; il faut vivre de foi pour être vraiment sage, comme il faut vivre d'amour pour être heureux.

Mme de L... m'a paru un peu peinée de ton silence; le mot que tu me cites de sa lettre est charmant. Réponds-lui, et, autant que tu pourras, sans gêne. Je ne te dissimulerai pas qu'elle espère peu des dispositions présentes de Samuel. Il méprise; la haine vaudrait mieux. Au reste, Dieu change le cœur en un instant, et l'on obtient tout par la prière.

Ce que tu dis du *Conservateur* est très vrai, et sera toujours vrai, par la raison que ce n'est pas une seule personne qui le dirige [1]. Il pourrait être beaucoup mieux fait à moins de frais, j'entends frais de soins, de conseils et de délibérations. Depuis assez longtemps, je ne vais

1. Le *Conservateur* avait paru pour la première fois au mois d'octobre 1818. Les principaux rédacteurs étaient, avec Lamennais : Chateaubriand, Castelbajac, O'Mahony, le Cardinal de La Luzerne, Genoude, Frenilly, Saint-Marcellin, Fiévée, etc. — Villèle et Corbière, sans y écrire, exerçaient la principale influence sur la rédaction.

plus au comité ; je n'en ai pas le temps, et cela m'ennuyait. Si je pouvais aider à faire passer l'article dont tu me parles, je m'y emploierais volontiers ; mais je doute fort qu'il nous soit soumis. Le sujet est déjà bien vieux. Il n'y a qu'un moment en politique, quand on ne fait que la politique du moment.

Tu seras probablement de retour avant que l'on commence à imprimer, — si on l'imprime, — le recueil que je songe à publier. Plusieurs personnes m'y engagent; quinze jours de travail suffiraient pour tout préparer; mais où prendre ces quinze jours ? Nous verrons quand tu seras ici. Au fait, il ne s'agit que d'attendre. On nous prépare, sinon du repos, au moins du loisir. A défaut de l'un, il faudra bien s'accommoder de l'autre. Je m'en accommoderais tout de suite admirablement pour faire un article sur les sociétés bibliques, nouvelle importation de l'Angleterre, et propre à compléter les avantages qu'offre l'enseignement à la Lancaster [1].

On pourrait tirer de ce sujet des considérations assez importantes. Je ne sais si tu as entendu parler d'une société de jeunes gens qui, depuis nombre d'années, s'occupaient d'aller visiter les malades et les prisonniers, pour leur porter des secours et des consolations, leur parler de Dieu, de leurs devoirs, et les engager à les remplir [2]. On vient de leur interdire l'entrée des hôpitaux,

1. On désignait alors ainsi l'enseignement mutuel, du nom d'un de ses principaux patrons. Les deux Lamennais, mais surtout Jean-Marie, le fondateur des Frères, combattaient avec ardeur cet enseignement.

2. Il s'agit probablement de la célèbre société connue sous le nom de *Congrégation*. Le lecteur remarquera, dans cette lettre, les premières récriminations de Lamennais contre le gouverne-

qu'ils évangélisaient sous Buonaparte. Je supprime toute réflexion. Adieu, mon bon frère. Tu sais si je t'aime, et comment je t'aime.

XXXVII

Paris, 30 mars.

Le temps, mon frère, ne diminue pas le regret de l'absence, il l'augmente au contraire, je le sens bien. Encore si elle devait avoir un terme connu, on le verrait approcher tous les jours, on compterait avec le chagrin. Mais ce calcul apparemment ne nous serait pas bon, puisque Dieu nous ôte le moyen de le faire. Bénissons sa volonté ; cela vaut mieux que de s'arrêter à ces vains désirs où le cœur se perd tristement.

Si je n'allais pas à Angers pour l'affaire qui intéresse M. Carron, je serais tenté d'aller en Bretagne, et dans ce cas encore, je prendrais la route qui me conduirait près de mon frère. Mon dessein serait de voyager à cheval. L'exercice du cheval est ce qui fait le plus de bien. Je l'ai éprouvé de nouveau l'an dernier.

Point d'embarras jusqu'ici ; j'achèterais un cheval convenable, mon domestique monterait ma jument, qu'on chargerait, de plus, d'une valise qu'elle est fort en état de porter. Mais, de retour à Paris, que ferais-je de ce cheval ? Le vendre, ce serait difficile, à moins de perdre beaucoup ; le garder, je l'aimerais assez et rien ne serait plus aisé et plus commode à Londres, où tout le monde

ment des Bourbons. Il exprimait, bien avant cette époque, les mêmes sentiments dans ses lettres à son frère Jean-Marie. — Cf. *Œuvres inédites* publiées par A. Blaize, *passim*.

a son cheval et s'en sert pour se promener ou pour aller à ses affaires. A Paris, c'est tout différent, et surtout pour un prêtre. N'y aurait-il pas de l'inconvenance, du ridicule, ou quelque chose comme cela? Dis-moi ce que tu en penses, j'ai besoin de tes conseils; en choses de ce genre, personne n'est plus ignorant que moi, et je ne voudrais ni faire une sottise, ni risquer même d'en faire une; c'est de grande conséquence en ce pays, tu le sais bien [1]. On m'appelle, il faut que je te quitte. Adieu, mon frère, aime-moi toujours, et sois bien sûr que personne au monde ne t'aime plus tendrement que ton pauvre Féli.

XXXVIII

Paris, 4 avril.

. . . . . .

Je ne sais pas si j'aurai occasion d'aller te voir, en cas que tu restes là où tu es. A force d'être contrarié dans mes désirs, je commence à tomber dans une sorte d'indifférence de toutes choses, à peu près comme ces gens qui remplissaient les prisons du temps de la Terreur. Cet état est triste néanmoins; il le serait bien plus encore si la pensée de Dieu, de sa bonté, de sa Providence, ne l'adoucissait pas, et si une grande espérance ne s'élevait à l'extrémité de ce dur chemin qu'on appelle la vie.

Tu me sembles heureux d'avoir autour de toi un cer-

1. Vers cette époque, Lamennais demandait à chaque instant des conseils de ce genre à son frère Jean.

tain nombre de lieux pleins de souvenirs à visiter. Cela délasse au moins du présent, cela distrait surtout de ce plat siècle. Au reste, il se faut presser pour jouir de ces touchants débris du passé, car bientôt aussi ils auront disparu; ils importunent les hommes de ce temps, et je suis surpris qu'on trouve encore ici et là de ces vieux monuments des antiques croyances et des anciennes mœurs. Il est vrai qu'on ne peut pas tout détruire à la fois, et c'est ce qui excuse nos contemporains.

Je t'avoue que j'ai de la peine à comprendre comment des statues peintes peuvent produire un effet agréable. Cela doit un peu ressembler à ces portraits en cire, qui ont le mérite de la ressemblance, mais qui n'ont que celui-là. Au surplus, j'ai grand tort de parler d'art, car personne au monde n'est plus ignorant que moi en peinture, sculpture et tout ce qui s'ensuit[1]; aussi je m'en rapporte entièrement à toi sur les saints de la Barre, bien fâché de ne les avoir pas vus avec toi. Il y avait autrefois, — je parle de quinze ans, — au muséum des Petits Augustins une statue de saint François d'Assise en terre cuite. Je me rappelle que la pose du saint et l'expression de sa figure me frappèrent beaucoup; et certainement le lieu ne favorisait pas une expression semblable.

. . . . . .

1. A cette époque, en effet, Lamennais n'avait cultivé d'autre art que celui de la musique. Plus tard, sans devenir artiste dans la force du terme, il acquit des notions techniques suffisantes pour écrire les admirables chapitres de *l'Esquisse d'une philosophie* qu'on a réunis depuis sous le titre : *De l'art et du beau*.

C'est à peine si je sais ce que je t'écris, tant ma tête est embarrassée par un rhume de cerveau, très fort, Dieu merci! parce qu'il en sera plus court. Adieu, mon frère tendrement chéri, ne doute pas que je ne prie pour toi; comment pourrais-je faire autrement? Je compte sur un pareil souvenir de ta part.

XXXIX

Paris, 7 avril.

Tu ne sais pas, mon bon frère, combien tes lettres me font de bien. Je reçois à l'instant celle de dimanche, si aimable, si tendre, si pleine de ton cœur, et dès lors si consolante pour le mien. Tu me distrais de moi-même, de cette profonde tristesse qui me dévore intérieurement, et cela depuis ma première enfance, car je ne me suis jamais senti bien en ce monde; j'en ai toujours désiré un autre; et quand je détournais mes regards du seul où nous devions espérer la paix, mon imagination, jeune encore, en créait de fantastiques, et ce m'était un grand charme dans ma solitude. Sur les bords de la mer, au fond des forêts, je me nourrissais de ces vaines pensées, et, ignorant l'usage de la vie, je l'endormais en berçant dans le vague mon âme fatiguée d'elle-même. Jamais je ne serais sorti volontairement de cet état; Dieu m'en a tiré en m'imposant des devoirs pénibles, et les plus opposés à mon caractère. Devenu malgré moi une espèce d'homme public, j'ai cessé de m'appartenir; il faut que je vive pour autrui, et que je renonce au seul bien réel dont il nous soit donné de jouir ici-bas, le

repos. Encore si j'étais sûr de me reposer dans l'éternité! Si je pouvais me promettre d'accomplir ma tâche fidèlement! Mais ma plus grande douleur est de sentir combien je suis différent de ce que je devrais être. Prie donc pour moi, mon frère, ne te lasse point de prier. La Providence bénira tes vœux, et ta tendre charité ne restera point sans récompense.

. . . . . .

En tout j'aime la fixité, et c'est pour cela peut-être que ce monde-ci me déplaît tant. Mme de L... doit partir mardi prochain pour Cernay. Irai-je? N'irai-je pas? En vérité, je n'en sais rien. Tout ce que je sais ou crois savoir, c'est que je préférerais n'y pas aller. Je prévois cependant qu'il sera difficile de me refuser à passer quelque temps avec elle dans cette solitude, où elle aura besoin d'appui et de consolation. Elle en trouvera bien peu en moi; mais ce peu, encore a-t-elle quelque droit d'y compter. . . . . .

XL

Paris, 11 avril.

Tu es maintenant de retour de La Motte; tu as été assister à la naissance du printemps. Il est triste de quitter ce doux spectacle, et cette paix, et cette sérénité des champs, pour venir se replonger dans l'ennui des villes : *Felix et ille deos qui novit agrestes* [1].

1. Heureux qui fréquente les divinités champêtres. (Virgile.) Lamennais ne cite pas exactement. Le texte de Virgile porte : *Fortunatus* au lieu de *Félix*.

Il y a un sentiment que je n'ai jamais compris, c'est l'ambition, en quelque genre que ce soit. Que peut-elle nous donner en échange de ce qu'elle nous ôte ? Il n'y a pas de passion plus destructive du repos, qui est à lui seul tout le bonheur; car qu'est-ce même que celui du ciel, sinon le repos en Dieu ? Et l'amitié, c'est encore un cœur qui se repose sur un autre cœur. Or, le calme de la campagne, l'uniformité de la vie qu'on y mène, arrêtent l'âme dans une sorte de repos habituel extrêmement doux, et c'est la comparaison de cet état à tous les autres où je me suis trouvé qui fait que je soupire sans cesse après cette existence solitaire et tranquille, qui semble me fuir de plus en plus. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Il faut toujours en revenir là.

Tu as raison de lire doucement saint Augustin et *l'Imitation*. Ce dernier livre surtout doit plutôt être médité que lu. Tu trouveras souvent dans un seul verset de quoi t'occuper tout un jour. Les mots disent plus de choses là qu'ailleurs. Ne néglige pas non plus de lire habituellement l'Évangile, sans t'arrêter à ce qui pourra te paraître difficile ou obscur. Il n'est pas nécessaire de comprendre tout, parce que tout n'a pas été dit pour chacun; mais chacun peut et doit y puiser la nourriture qui lui est propre. Adieu, mon frère chéri.

XLI

Paris, 16 avril.

Je reçois, mon frère, ton petit billet du 13, écrit au moment où tu arrivais de La Motte. J'ai été bien occupé

aussi, ou plutôt bien distrait, et, en outre, toujours souffrant. Tout cela m'a empêché de voir ta bonne mère, que je présume être en route pour t'aller rejoindre, car M. Benoît m'avait dit qu'elle devait partir aujourd'hui. Je pars aussi, moi, lundi, mais non pas pour Angers, où quelque chose de si doux m'appelle. Je ne sais encore quand je t'y verrai, ni si je t'y verrai. Cela dépendra du succès des démarches de M. Carron. En attendant, je vais à Cernay ; mon projet est d'y passer plusieurs jours de chaque semaine, c'est-à-dire que j'en viendrai le samedi pour y retourner le lundi matin. Je crois devoir cette marque d'attachement à Mme de L... Obligé de me retirer quelque part pour travailler, il eût été trop dur de choisir un autre lieu que celui qu'elle m'avait en quelque sorte destiné depuis plusieurs mois. Dis-moi si j'ai bien fait. Je serai au reste parfaitement libre de prendre tous les arrangements qui pourront me convenir plus tard.

Ce qui me contrarie en cela, c'est que notre correspondance va s'en trouver dérangée. Je ne pourrai plus t'écrire, ni recevoir de tes lettres qu'une fois la semaine. Fais en sorte, mon frère, qu'elles me parviennent le samedi; ce sera un grand plaisir que je trouverai en arrivant. J'ai la tête pesante de fatigue. Je t'écrirai dimanche, et j'espère plus au long. Offre mes respects à Mme Benoît, et mes hommages à ton aimable sœur.

Je présume qu'elles seront près de toi quand tu recevras ma lettre. Je t'embrasse, cher ami, de tout mon cœur.

XLII

Paris, 2 mai 1819.

Que je te raconte une aventure qui m'advint mercredi dernier. Je venais de Cernay pour assister à une délibération importante relative au *Conservateur*. En sortant de l'île Saint-Denis, je me trouve à passer près d'un moulin qui tournait. Mon cheval s'effraie, recule; je fais descendre le domestique, qui le prend par la bride, le gronde, l'apaise, et lui fait faire quelques pas. Je le croyais rassuré, quand tout à coup, se cabrant de toute sa hauteur, il se place par un mouvement brusque en travers du chemin, et cherche à franchir un fossé de 5 ou 6 pieds, puis, tournant tout à fait, il rue, se cabre de nouveau, saute par-dessus les brancards, et met tout en pièces. A ce moment, je saute à terre, le cabriolet part et me renverse; je me relève, nous courons après; le cheval court vers la rivière, où quatre hommes qui se trouvaient là par hasard l'abattent à l'angle d'un quai et à moins d'un pied du bord. Le choc fut tel, que le seul brancard qui tenait encore s'enfonça de trois pieds dans la terre, où il se brisa. Ici finit mon aventure; j'en ai été quitte pour quelques contusions. Mais je vais vendre mon cheval, et je ne pense pas que j'en achète un autre.

Voici une chose plus triste. Hier au soir, M. Carron me dit qu'on s'étonnait dans le monde de mon séjour à Cernay. D'après son conseil, j'écrivis le soir même que

je n'y retournerais pas. Cela m'a coûté beaucoup, non pas à cause de moi, mais tu sentiras combien il m'a été dur d'attrister une personne qui a tant besoin de consolation. Je ne sais plus quels arrangements prendre pour travailler. Je voudrais me mettre au deuxième volume [1]. Le premier paraît faire quelque bien à l'étranger, d'après ce qu'on m'écrit de Milan et de Haarlem. Il est traduit en hollandais. On m'en a envoyé aussi une traduction italienne et une traduction anglaise.

La première est imprimée; la deuxième est manuscrite, parce qu'on désire que je la revoie, mais je n'en ai pas le temps. Adieu, mon Denis, prie pour ton frère, qui t'embrasse et t'aime de tout son cœur.

XLIII

Paris, 10 mai 1819.

Je savais bien, mon frère, que tu t'affligerais et pour elle [2], et pour moi. Elle est en effet bien à plaindre, non pas de ce qu'elle perd et qui n'est rien, mais de l'espèce de besoin qu'elle s'était fait de ce rien. J'espère que la Providence se servira de ceci pour lui faire sentir qu'elle doit chercher plus haut toutes ses consolations.

Le jour où je reçus sa lettre, j'avais lu dans *l'Imitation* ces paroles que je transcrivis dans ma réponse : *A notis et a charis oportet elongari, et ab omni temporali solatio mentem tenere privatam. Sic observat B. Apostolus Petrus, ut tanquam advenas et peregrinos in hoc mundo se conti-*

1. Il s'agit toujours de l'*Essai*.
2. Mme de Lacan.

neant Christi fideles. Nous pouvons bien aussi nous les appliquer. Elles sont pénibles, et pourtant elles ne sont pas sans douceur. *Oportet elongari,* tout le cœur se brise à ce seul mot ; mais voyons la suite : *O quanta fiducia erit morituro quem nullius rei affectus detinet in mundo !*[1] Certes, ce n'est pas à dire qu'on ne doive point s'aimer ; Dieu nous le commande au contraire, et saint Jean revient sans cesse sur ce doux commandement, mais il faut s'aimer en Dieu et pour Dieu, avec une pleine soumission à ses volontés, en vue du ciel, et, pour ainsi dire, comme si nous y étions déjà. Les âmes tendres sont trop portées à chercher le repos dans ce qu'elles aiment ; il n'y est pas, comme Dieu le leur fait sentir par une grande miséricorde ; sans cela elles s'arrêteraient en route, elles n'arriveraient jamais là où pourtant il faut arriver, à un entier détachement de la terre, à ce grand *Consummatum est*, qu'on ne prononce que sur la croix.

XLIV

Paris, 14 mai.

Il est vrai, mon pauvre frère, ma santé n'est pas très bonne, mais je suis si fort habitué à cet état de souffrance, que ce n'est plus une peine pour moi ; ainsi ne t'en attriste nullement.

Je suis extrêmement aise que Mme de L... t'ait écrit. Sa position m'affectait autant qu'elle-même. Je n'y voyais aucune issue. Les choses ont changé tout d'un

1. Voir la traduction de ces versets dans l'*Introduction*.

coup. Elle reste, c'est tout ce que je puis te dire en ce moment. Il y a d'étranges retours dans la destinée et d'étranges bizarreries dans le cœur. Qu'est-ce que le cœur? Est-ce autre chose que l'imagination? Pas pour tout le monde. Jette au feu la lettre dont tu me parles, il est inutile de me la renvoyer. Que je serais heureux de te voir, mon Denis! mais Dieu ne le veut pas en ce moment; qu'importe pourquoi? Il ne le veut pas, cela suffit. Quand cette pensée de l'absence nous fait mal, pensons que c'est peut-être pour chacun de nous le moyen d'être plus sûrement réunis à jamais. Et puis ne faut-il pas que nous accomplissions tous notre sacrifice? *O bona crux diu desiderata, et jam concupiscenti animæ præparata!* Tu te souviens de cette parole, elle t'avait touché. Il y a bien des occasions de la redire.

Je passe mes jours dans ma chambre, je ne sors point et ne vois personne que le dimanche. Cette vie me convient mieux que celle de Cernay. Je n'y allais réellement que par complaisance, parce qu'il me semblait que je le devais. Ici, en fermant ma porte, j'ai plus de temps pour travailler. Je crois que Dieu a voulu que je m'appliquasse tout entier aux devoirs qu'il m'impose. Voilà pourquoi je t'écris moins souvent. J'espère que cette privation me sera comptée. Si tu étais ici, nous nous arrangerions pour nous voir tous les jours, cela serait facile, à moins que tes occupations n'y missent obstacle. Mais je serais trop heureux; il faut que mon âme souffre pour produire; je ne saurais rien faire quand j'ai le cœur content : *ingemiscit et parturit.* C'est

ce qui me console dans mes travaux ; naturellement ils m'inspirent une profonde répugnance ; aucun goût ne me porte à écrire, mais il y a quelque chose d'étranger à moi qui m'y force [1]. Alors je tombe dans une grande tristesse ; c'est comme le sacrifice de l'âme tout entière. Ce que tu me dis de ton frère me touche et me réjouit. Rappelle-moi à son souvenir, et à celui des autres personnes de ta famille. Adieu, mon Denis, tu sais si je t'aime.

XLV

Paris, 16 mai.

Je n'ai pas eu de lettre de toi hier, et je n'espère plus guère en avoir aujourd'hui, car il est près de 6 heures. Comme j'en reçus une vendredi, je me flatte que ce n'est pas ta santé qui t'a empêché de m'écrire. Cependant tu n'étais pas fort bien ces jours derniers. Ménage-toi, mon frère, je t'en prie, c'est bien assez d'avoir à supporter l'absence ; il serait trop cruel que l'inquiétude vînt encore en augmenter l'amertume.

Mme de L... m'a écrit de Cernay. Il semble que cette pauvre femme prenne plaisir à se tourmenter. Cela m'afflige pour elle. Ce sont toutes ses anciennes craintes, et ces tristes chimères d'une imagination malade que rien ne peut rassurer, que rien ne peut satisfaire. Je lui dis là-dessus la vérité, mais est-elle

1. Jusqu'à la fin de sa vie, Lamennais parlera de cette force étrangère qui l'oblige à parler et à écrire. Etait-ce l'effet d'une conviction intime, ou était-ce une façon de se poser en prophète ?

en état de l'entendre ? Encore faut-il la dire ; elle la comprendra peut-être plus tard.

Il y a dix-huit mois que, dînant chez une femme de mes parentes, elle me pria de permettre qu'un de ses amis crayonnât mon portrait sur un album. L'album a été prêté, il a couru, et l'on vient de lithographier le portrait, en sorte que je me trouve sur tous les quais et chez tous les marchands d'estampes. D'abord, comme tu penses bien, j'ai été assez contrarié, mais on m'a promis le produit de la vente pour mes pauvres, ce qui me consolé tout à fait. Cela me servira à tirer de misère une famille bien malheureuse, composée de sept individus, dont cinq petits enfants. J'ai dit qu'on pouvait me vendre moi-même à ce prix-là, si l'on trouvait des acheteurs. On doit me donner quelques-uns de ces portraits ; je t'en garderai un, ou te l'enverrai s'il se présente une occasion[1].

Les Chambres s'en vont vers leur fin, ainsi tu ne tarderas pas à revoir ton bon père. Ce m'est un plaisir de penser au bonheur qu'il va goûter au sein de sa famille, et qu'elle partagera. J'ai vu un temps où la mienne était réunie aussi ; puis des malheurs sont venus qui l'ont dispersée[2] ; la tempête a jeté çà et là ses débris ; puissent-

1. A partir de cette époque, on fit circuler beaucoup de portraits de Lamennais. La plupart étaient lithographiés d'après le tableau de Paulin Guérin. Malheureusement cette peinture, remarquable comme œuvre d'art, ne reproduit pas fidèlement les traits du modèle.

2. On sait que le père de Lamennais, autrefois riche armateur à Saint-Malo, avait été ruiné pendant le *blocus continental*. Il vivait alors retiré à Rennes, d'une pension que lui faisaient ses enfants. Quant aux autres membres de la famille, ils étaient pour

ils se retrouver un jour sur les rivages éternels! Ils ne peuvent plus se rejoindre que là. Adieu, mon frère; j'ai l'âme triste; cette tristesse passerait dans ma lettre et de là dans ton cœur, ce que je ne veux pas; il vaut mieux finir. Adieu.

XLVI

Paris, 23 mai 1819.

J'ai reçu ce matin par la petite poste ta lettre de mercredi. Ne pouvant sortir moi-même, j'ai envoyé chez ton père le portrait en question. Puisque le tien est lithographié, j'en réclame un exemplaire. Hélas ! il faut en toutes choses nous contenter ici-bas de l'image ; les réalités sont de cet autre monde auquel tant de gens ne veulent pas même penser.

Je suis comme toi, mon frère, j'aime l'orage. Un soir que je faisais à Saint-Malo de la musique avec quelques amis [1], nous fûmes interrompus par le bruit du tonnerre, qui, croissant peu à peu, couvrit bientôt les instruments et mit fin à notre petit concert. Concentrée sous les nuages qui s'épaississaient d'instant en instant, la chaleur était extrême. Nous montâmes, pour jouir du spectacle, sur les murs qui entourent la ville. Je ne vis jamais de calme plus parfait ni de nuit plus profonde. Mais, à chaque moment, cette nuit s'entr'ouvrait

la plupart restés en Bretagne, mais les nécessités de la vie les avaient dispersés.

1. Lamennais avait été, pendant sa jeunesse, membre d'une société musicale, dans laquelle il faisait, paraît-il, la partie de flûte.

dans toute la longueur d'un horizon immense, et on apercevait, d'un côté, la vaste mer immobile, de l'autre, des vaisseaux mouillés sur la rade, et la terre au-delà. On eût dit un grand combat entre le silence et les bruits les plus formidables, entre les ténèbres et la lumière, où chacun triomphait tour à tour. Il y avait bien là aussi quelque chose d'analogue aux destinées de l'homme, et à cette vie où les biens, les maux, les joies et les douleurs se succèdent si rapidement. Jamais cette scène ne s'est effacée de mon souvenir. Mais voici quelque chose de plus beau. Il y a quelques années, l'abbé Desvoisins, nommé par Buonaparte à l'évêché de Clermont, mourut à la suite d'une longue maladie. La crise qui l'emporta fut déterminée par un violent orage. Sur son lit et près de passer, il répétait d'une voix éteinte ces mots du Psalmiste : *Nubes et fulgura, benedicite Dominum* [1]. Cela me paraît sublime.

J'aurais bien du plaisir à voir ton frère ; mais je crains qu'il ne trouve pas le temps de venir jusqu'aux Feuillantines. Je souhaite vivement la réussite de l'affaire qui le concerne, puisque tu penses qu'il trouvera le bonheur dans cette union. Il est sûr du moins que cela pourrait l'aider beaucoup à acquérir un autre bonheur, et plus grand, et plus durable. Quant à toi, la Providence marquera le moment. Un certain ensemble de convenances, le vœu de tes parents, ce seront là les motifs qui te détermineront. Puissé-je, mon frère, te voir heureux ! Alors je n'aurai plus rien à désirer sur la terre.

1. Nuages et foudres, bénissez le Seigneur. (Dan., III, 73.)

XLVII

Paris, 31 mai.

Je t'écrivis deux mots à la hâte vendredi, mon bon frère, pour t'annoncer mon voyage en Bretagne. Je partirai dimanche, à 10 heures, et j'arriverai, je pense, mardi chez moi, où j'espère que tu viendras me joindre aussitôt qu'il te sera possible. Il nous sera si doux de passer quelque temps ensemble dans la solitude ! Je reçus hier ta lettre de jeudi.

Je vois avec peine que ta pauvre amie[1] est toujours bien triste. Elle me rappelle une pensée que j'ai retranchée l'autre jour de mes *Mélanges*, parce qu'il y a des choses qu'un autre dirait, et que je ne peux pas dire convenablement. J'ai eu peur que celle-ci ne fût du nombre. Il y a des cœurs où aucune joie ne prend racine et où toutes les douleurs croissent naturellement.

Il me semble que ton aimable sœur pourrait lire avec plaisir et avec fruit les lettres de saint François de Sales. Les *Vies des Saints* traduites de l'anglais par Godescard sont aussi, dans un autre genre, un excellent ouvrage, mais bien volumineux. On fait cas, avec raison, des *Visites au Saint Sacrement* par Liguori, qui vient dernièrement d'être béatifié, mais c'est plutôt un livre de prières qu'un ouvrage qu'on lise de suite. Les *Élévations à Dieu* de Bossuet et ses *Méditations sur l'Évangile* sont dignes de lui. Il se levait la nuit pour les écrire et les destinait à des religieuses.

1. Probablement Mme de Lacan.

Au reste, le meilleur livre de piété est celui qu'on goûte le plus. Quand nous en avons trouvé un qui nous touche, il faut s'y tenir, le méditer, et surtout ramener toutes nos réflexions vers la pratique, sans quoi ce ne serait pas un exercice pieux, mais une distraction.

L'histoire de ton jeune homme est bien frappante. Ce père qui meurt à soixante-dix ans dans un lieu de débauche, quelle leçon ! En voici le pendant. On me parlait ce matin d'une jeune fille de treize ans qui s'est précipitée ces jours derniers d'un cinquième étage. Elle vivait depuis trois ans dans le désordre. On dirait que le crime a envahi la vie tout entière, et qu'il ne laisse plus de place ni à l'innocence du premier âge ni au repentir du dernier. Adieu, mon frère, aimons-nous toujours, et prions toujours l'un pour l'autre.

XLVIII

A la Chenaie, le 7 juillet.

Je t'attends au commencement d'août. Ces Chambres me paraissent éternelles. Combien nous sommes dépendants de tout en ce triste monde ! J'ai reçu dernièrement une lettre déchirante de Mme de L... Son mariage avec M. C... a été l'occasion d'un horrible déchaînement contre elle. Il y a, en vérité, de bien abominables gens. Je te dirai les détails de vive voix. Cette pauvre femme est maintenant retirée dans une communauté, rue de Sèvres. Elle s'est conduite avec une noblesse qui l'honore, mais qui ne désarmera pas ses ennemis. Je ne sais ce que tout cela deviendra. Elle est

encore plus malheureuse que cet homme dont tu me parles. La religion seule la soutient. J'ai peur que sa santé ne tienne pas contre de si fortes épreuves. Que de traverses, que de douleurs dans une vie si peu avancée encore ! Dieu a ses desseins ; il n'afflige que dans des vues de miséricorde. Nous le verrons clairement un jour, mais on n'en plaint pas moins ceux qui souffrent.

Il n'a cessé de pleuvoir depuis mon arrivée ici. Je me promène cependant, je me repose, et ne m'occupe guère qu'à reprendre des forces pour l'hiver prochain. Je sens que j'avais besoin de deux ou trois mois de relâche, et je le sens ici mieux même qu'à Paris. Aussi ai-je suspendu sans scrupule presque tout travail. Adieu, cher ami ! adieu, mon frère ; sans cesse mon cœur pense à toi. Prions l'un pour l'autre.

XLIX

A la Chenaie, le 1er août.

Je reçois, mon frère, ta lettre du 25, et j'en reçois en même temps une de Mme de L..., que j'attendais avec anxiété. Enfin Dieu achève en elle son ouvrage. Cette noble âme est sortie triomphante de la dernière et la plus dure épreuve. Elle est maintenant tout ce qu'elle doit être, un vrai modèle de force, d'humilité et de foi. Remercions Dieu qui nous donne en elle ce grand exemple, et prions-le de faire par sa grâce que rien ne démente de si heureux commencements. Je te verrai donc bientôt, mon bon frère ; que j'attends ce

jour avec impatience ! Enfin il viendra, il approche et tu te trouveras à la Chenaie, avec mon autre frère[1] qui ne peut non plus quitter Saint-Brieuc que vers la mi-août, et qui a le plus grand désir de te connaître. Il mérite bien ton amitié et sera heureux de l'obtenir. Tu verras aussi M. de Genoude, qui est un fort bon jeune homme, plein de piété, de talent, et d'envie d'en faire un usage utile.

Voici la dernière lettre que je t'écrirai avant de te revoir. Je l'abrège un peu parce que j'ai du monde chez moi, et que je ne puis quitter longtemps. Adieu, tu sais comme je t'aime.

L

10 novembre.

Je te remercie, mon bon frère, d'avoir pensé à moi au milieu de tant d'embarras. Notre gouvernement est un remue-ménage perpétuel, et je crains bien qu'à ce remue-ménage ne succède un bouleversement complet de l'Europe. Nous ne sommes qu'au commencement des révolutions. Tous les souverains concourent à les rendre éternelles, et personne ne peut dire s'il y aura une société dans vingt ans.

Je bénis Dieu, qui, dans ce grand mouvement des choses humaines, assure ta paix, et rassemble autour de toi tout ce qui peut contribuer à ton bonheur. Jouis, mon frère, d'un si doux et rare bienfait, mais prends garde d'arrêter ton cœur à cette prospérité du temps.

1. L'abbé Jean-Marie.

Elle n'a rien de fixe, elle peut te manquer demain, et certainement il viendra un jour où elle ne sera plus qu'un souvenir de la terre, c'est-à-dire moins que rien. Tout ce qui ne passe pas au delà du tombeau n'est que vanité ; tout ce qui finit n'est qu'un songe rapide. Approche-toi donc de Dieu par ta pensée, par ton amour, par l'usage des sacrements, qui te donneront la force d'être heureux ici-bas, sans danger pour ton bonheur à venir, qui doit toujours être le but principal de ta vie, et l'âme, pour ainsi dire, de ta félicité présente.

Je te prie de me faire venir de Francfort trente livres de graines d'épicéas et cinq livres de graines de mélèzes. Ce sont de beaux arbres, et qui réussissent très bien dans nos pays. Adieu, cher bon frère, je t'aime et t'embrasse avec une tendresse qui ne s'affaiblira jamais.

LI

A la Chenaie, le 17 décembre.

Nous voilà donc, mon frère, encore plus séparés. L'absence de ceux qu'on aime forme une portion de ce grand sacrifice qu'on appelle la vie. On voudrait se reposer l'un sur l'autre, à cause de la douceur qu'on y trouve. Dieu nous ôte cet appui ; il blesse notre cœur, afin qu'il aille chercher en lui sa consolation. Il prend à tâche, en quelque sorte, de nous dégoûter de la terre, où nos désirs tendent à se fixer. C'est un des soins les plus touchants de son admirable Providence, et je ne reconnais nulle part plus clairement la bonté de notre

Père céleste. que dans les peines et épreuves qu'il nous envoie ! C'est sa main miséricordieuse qui te conduit en ce moment à l'extrémité de l'Italie[1]; c'est elle qui me ramène dans ma solitude, loin de ce qui m'est cher, pour accomplir en silence et non sans beaucoup d'angoisses l'œuvre dont je suis chargé. Reconnaissons la croix, et sachons la porter. Nous ne le pourrions pas de nous-mêmes, mais nous pouvons tout en celui qui nous fortifie.

Je ne sais combien il te faudra de temps pour te rendre à Naples. Ce doit être, en cette saison surtout, un voyage fatigant. Je suis fâché de ne t'avoir pas remis deux ou trois exemplaires de l'*Essai* ; tu aurais pu les donner. Au reste, les Italiens en ont une traduction, et même deux, s'il est vrai qu'il en ait paru une à Rome, outre celle de Milan. J'ai cette dernière ; si l'autre existe, tu me feras plaisir de me l'envoyer.

Profite avec soin de l'occasion qui t'est offerte pour observer l'état de la société dans les différentes contrées de l'Italie. Tout le monde y va voir des monuments ; regarde les hommes, cela a bien autrement d'intérêt. Marque-moi quelles sont tes occupations, et ce que tu peux présumer sur la durée de ton séjour à Naples. Ah ! que je voudrais y être avec toi ! Inconnu dans ce pays lointain, j'y trouverais le loisir qu'il m'est si difficile de me procurer dans le mien ; et, après mon travail, le délassement le plus doux, la société du meilleur et du plus tendre ami. Un climat chaud conviendrait,

1. Denis Benoît venait d'être nommé secrétaire d'ambassade à Naples, où il fut remplacé plus tard par Lamartine.

je crois, à ma santé. Nous ferions de longues promenades, des espèces de petits voyages, qui doivent être agréables dans ce beau pays. Nous verrions la Sicile, la Grande-Grèce, la Grèce elle-même, peut-être. Mais à quoi bon s'abandonner à ces vaines pensées ? Nous sommes toujours dans les illusions. Dieu, Dieu seul et sa volonté ! Il n'y a que cela de vrai, et la vie est trop sérieuse pour la livrer aux chimères.

Adieu, mon bien cher, mon tendre ami ; adieu, mon frère bien-aimé ! Eloignés l'un de l'autre, nous nous retrouverons chaque jour près de Celui qui éternellement sera le lien de notre union.

LII

A la Chênaie, le 9 février 1820.

J'ai été bien occupé tous ces jours-ci, mon bon frère. On me demandait pour la *Collection*[1] des choses qui devaient être à Paris le 20. J'en ai envoyé une partie, et j'espère que le reste sera prêt à temps. Tout cela me détourne beaucoup de mon deuxième volume. Je n'y ai pas travaillé quinze jours depuis mon départ de Paris.

Il est donc question maintenant de t'envoyer à Francfort[2]. Je ne serais pas surpris qu'il en fût comme de Naples. Au reste, c'est toujours quelque chose que d'être moins loin. J'en bénis la Providence ; elle fait

1. Lamennais publiait alors une collection d'opuscules des Pères de l'Eglise et de divers auteurs ascétiques.
2. Lamartine avait sollicité le poste de secrétaire de légation à Naples, en alléguant sa santé et les avantages du climat.

nos affaires bien mieux que nous ne les ferions nous-mêmes.

J'ai écrit à M. G...[1] pour le détourner d'écrire sur la V...[2]. Je ne crois pas qu'il y songe en ce moment.

L'article de ton père est fort beau. C'est le meilleur qu'il nous ait donné. On y reconnaît l'homme de bien et un excellent esprit. Il y a peu de morceaux aussi bons dans *le Conservateur*. Cela me paraît bien au-dessus, à tous égards, et bien plus utile que toute cette petite politique du moment. Il paraît qu'on est fort occupé de la loi attendue sur les élections. C'est la pièce nouvelle. La laissera-t-on jouer? Première question qui ne m'intéresse guère, mais qui intéresse beaucoup de gens, parce qu'enfin on peut parler là-dessus. Seconde question : A quel genre appartient la pièce? Est-ce une tragédie, une comédie, une farce? La farce est plus probable; mais, fût-ce une tragédie, elle ne restera certainement pas plus que sa sœur aînée au répertoire. Tout cela est bien misérable, et je ne sais pas pourquoi je t'en parle; d'autant plus que me voilà obligé de finir subito, comme la monarchie finira infailliblement un de ces jours. Adieu, je ne finirai jamais de t'aimer.

1. M. Genou, qui se fit donner plus tard le nom de *M. Genoude*, puis celui de *M. de Genoude*. Il était encore jeune alors et ne faisait guère que débuter dans la carrière de publiciste. Il avait connu Lamennais à Saint-Sulpice, et, après avoir collaboré avec lui au *Conservateur*, il créa, en 1820, pour remplacer ce recueil qui disparaissait, *le Défenseur*, où il eut également pour associé l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*. Devenu prêtre, il ne cessa pas de s'occuper de politique. Il a laissé de très nombreux écrits; mais son œuvre la plus durable a été la fondation, ou plutôt la résurrection de *la Gazette de France*.

2. Probablement la Vendée.

LIII

A la Chenaie, le 20 février 1820.

Je t'écris de mon lit, mon pauvre frère ; il y a huit jours que je le garde ; c'est une bien triste santé que la mienne. Mille occupations diverses, indépendamment de la principale, m'ont suivi dans la Bretagne ; j'ai voulu satisfaire à tout, mais je vois que mes forces n'y sauraient suffire. Au reste, voici le beau temps, je me porterai mieux, et puis qu'importe qu'on se porte bien ou mal ?

Je te remercie des détails que tu as bien voulu m'écrire sur l'effroyable attentat qui nous a tous consternés[1]. Mon frère, Dieu est là, il faut se prosterner. La société, ou ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom, n'appartient plus aux hommes. Ils ne peuvent rien désormais, ni pour elle ni contre elle. Les yeux bandés, ils exécutent des jugements qu'ils ne connaissent même pas, et la puissance qui les emploie, pour mieux montrer son indépendance, se sert indifféremment de la raison et de la folie pour détruire, de la vertu et du crime pour châtier. Que c'est une ridicule chose et effrayante, que tous ces petits hommes rassemblés, prononçant leurs petits discours, et fabriquant leurs petites lois, et, à chaque sottise qu'ils débitent s'imaginant que c'est l'ordre tout entier qui sort à l'instant même de leur petite cervelle, pour se manifester au monde et le renouveler ! Et puis les journaux de s'extasier sur la profon-

1. L'assassinat du duc de Berry.

deur de celui-ci, le talent de celui-là, le génie d'un troisième : le génie, cette Providence de salon, qui assure jusqu'au lendemain le sommeil de ses dévots ! En vérité, cette terre-ci est devenue, je crois, les Petites-Maisons de l'enfer.

J'ai reçu, il y a deux jours, une lettre de Mme de L... Elle m'écrivait peu d'heures après son mariage [1] ; elle me parlait de toi, et très bien. J'espère qu'elle sera heureuse, autant qu'on peut l'être ici-bas. Ce n'est pas dire grand'-chose ; cependant, que demander de plus ? Ta pensée, à l'égard de ta bonne et aimable sœur, me paraît sage et de nature à réussir aisément, si elle n'est pas contrariée par des projets antérieurs [2]. Je m'en occuperai comme d'une idée qui me serait venue, et avec toute la discrétion requise. F... a des qualités extrêmement estimables ; il rendrait, je crois, heureuse une jeune personne à qui son caractère, ses sentiments et les plus rares qualités donnent tant de titres au bonheur.

Mon dessein est d'écrire à F... directement. Cela vaut mieux que les intermédiaires. Il verra dans ma démarche une preuve d'intérêt, et il y sera sensible.

Bellevue [3] m'a fait dire qu'il viendrait dîner aujourd'hui. Je te remercie pour lui de ton souvenir. Il me parle toujours de toi avec une vive affection. Je t'embrasse, mon bon frère, bien tendrement.

1. Son second mariage avec le baron Cottu.
2. Il s'agissait d'un projet de mariage pour Mlle Benoît d'Azy.
3. C'était un parent et voisin de campagne de Lamennais. Il s'occupait un peu de peinture, et il a fait un portrait du célèbre publiciste âgé d'environ trente ans. Ce portrait est beaucoup plus ressemblant que celui qui fut exécuté plus tard par Paulin Guérin, et qui a été popularisé par la gravure.

LIV

A la Chenaie, le 26 février.

Je suis heureusement quitte, mon bon frère, du fardeau dont tu me menaçais. On ne m'a point écrit ; ainsi c'est fini. Rien au monde ne m'eût contrarié davantage. La Providence a eu pitié de moi ; je l'en remercie du fond de mon cœur. Puisse-t-elle avoir également pitié de la France ! Tout ce qui se passe peut en faire douter. Un grand châtiment se prépare, et la main de Dieu est déjà visible sur nous. Je ne crois pas que l'histoire offre un autre exemple d'un aveuglement aussi général et aussi profond. La société est dans un état surnaturellement effroyable. Que faire ? Prier. Je ne vois plus que cela. S'il y a un moment d'anarchie, elle sera affreuse et plus sanglante que la première. Ici même, les Jacobins sont altérés de meurtre et ne le cachent pas. Ils abattent les croix, en attendant qu'ils abattent les têtes. La légion des Côtes-du-Nord a sabré, à Saint-Brieuc, une croix dans la ville même, et cette légion est composée de paysans sortis, il y a six mois, très bons chrétiens de leurs familles[1]. Vois avec quelle rapidité agit la perversion. Cela fait trembler pour l'avenir. Il y a des crimes publics, et celui dont je parle est du nombre, que la justice de Dieu ne laisse jamais impunis ici-bas, parce que leur impunité ébranlerait la foi des peuples. Il semble qu'on entend les terribles *Væ*[2]

1. Ces troubles se produisirent à l'occasion de l'assassinat du duc de Berry.

2. *Væ* (malheur !), allusion aux imprécations des prophètes Isaïe et Jérémie.

retentir au haut des airs. *Qui habet aures audiendi, audiat*[1]. Mais les cris de la terre couvrent tout maintenant. Elle se taira, n'en doutons pas, elle se taira, et bientôt.

J'ai écrit à M. F... selon tes vues. J'ignore quelles seront les siennes. Je lui parle de ce projet comme d'une idée qui m'est venue, et que l'intérêt que je prends à ce qui le concerne m'a inspirée. C'est en effet beaucoup s'intéresser à lui que de désirer la réussite de cette affaire. Adieu, je t'embrasse bien tendrement.

LV

A la Chenaie, le 2 mars.

Je regrette de t'avoir inquiété, mon bon frère, en te parlant de ma maladie. Elle n'a pas eu de suites. Je suis resté au lit, j'ai pris patience, et me suis retrouvé promptement avec ma santé ordinaire. Cependant je te dirai que je me sens l'âme affaiblie ; mon travail en souffre, il avance peu. Tout ce que je vois m'attriste. L'avenir est sombre et noir comme le crime, et l'espérance même est en deuil. Quelquefois j'ai envie de quitter la France. Rome me paraît être aujourd'hui la seule patrie des chrétiens. Au moins, là je n'assisterais pas à l'agonie de la France. C'est un spectacle affreux que je ne puis supporter[2].

1. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre !
2. Ces angoisses, dont Lamennais souffrit toute sa vie, prouvent que son patriotisme n'était point de commande. Il était sincère et désintéressé, quoique parfois mal inspiré, à cause des tendances pessimistes de l'écrivain.

On m'a écrit relativement à un projet de journal; car *le Conservateur* doit tomber, et tomber bientôt, et il ne me convient plus d'ailleurs de m'associer à une opposition fondée sur des principes tout à fait contraires aux miens. Mais, dans l'état présent des choses, qu'attendre d'un journal, même entièrement bon ? Je ne goûte point ce projet, formé pourtant par une personne dont je fais grand cas, et adopté par M. de B...[1]. J'ai envoyé mes objections. Nous verrons ce que cela deviendra. En attendant, n'en parle point.

Tu me demandes si l'on m'a écrit au sujet de l'oraison funèbre ; non, pas un mot, Dieu merci[2] ! Cela ne pouvait tourner d'une manière plus heureuse pour moi. La société me paraît avoir perdu la raison, au pied de la lettre; c'est risiblement hideux. Quoi qu'ils en disent, il n'y a plus de côté droit. Il ne peut pas même y en avoir désormais. Je m'étonne que tout le monde ne voie pas une chose si claire. Il en résulte qu'il n'y a plus de résistance réelle, ni même de résistance possible, dans le système de choses établi, à la Révolution, ou que la Révolution est infaillible, à moins d'événements extraordinaires que nulle sagesse humaine ne peut prévoir. Voilà notre perspective, et j'en reviens à ma question:

1. Probablement M. de Bonald.
2. Il semble, d'après cette phrase, qu'on ait pensé à Lamennais pour l'oraison funèbre du duc de Berry. La célébrité dont il jouissait alors comme écrivain donne quelque vraisemblance à ce projet. On ignorait probablement dans le monde de la cour son incapacité absolue comme orateur. Du reste, comme l'explique Lamennais lui-même, cette idée n'eut aucune suite, et l'oraison funèbre fut prononcée par Mgr de Quélen, coadjuteur de Paris.

Que faire en France ? Pourquoi y rester ? Sera-t-on jamais trop loin du spectacle qu'on nous prépare ? Au reste, je n'ai pas pris de parti.

Adieu, mon frère bien-aimé ! Je t'embrasse de tout mon cœur.

LVI

Saint-Malo, 9 mars 1820.

Je pars ce soir à 8 heures pour Paris par la diligence de Caen. J'arriverai lundi matin. Voilà, mon bon frère, tout ce que je puis te marquer. Préviens Mme de L... de mon arrivée. Je n'ai pas un seul moment à moi. Je fais à l'instant même la réflexion qu'arrivant presque aussitôt que ma lettre, tu n'auras pas le temps de voir Mme de L... avant que je sois venu. Tout à toi, ton frère, F.

LVII

Passy, le 23 avril.

J'ai appris, mon bon frère, que tu avais écrit de Metz. J'espère que ton voyage se sera heureusement terminé ; je dis heureusement, et, en vérité, c'est un singulier mot quand on s'éloigne de ceux qu'on aime. Tu as laissé ici bien des regrets, sans même parler des miens, que je ne voudrais, en aucune façon, confondre avec ceux de personne.

On serait toujours porté à se plaindre de la vie, comme si Dieu ne l'avait pas faite. Soumettons-nous

puisqu'il le veut. Il n'y a de paix que dans cette soumission. Je suis, depuis ton départ, en guerre avec la censure. J'avais fait un petit article sur la nécessité de s'occuper de la religion, et j'y parlais, entre autres choses, des persécutions que l'Université fait éprouver aux petits séminaires. Or, l'Université est en force dans le bureau de censure. On a voulu m'ôter une page sur deux. J'ai dit que je ne retrancherais pas un mot, et que, si mon article ne passait pas tel que je l'avais écrit, je ne reparaîtrais pas dans *le Défenseur*. Je ne sais ce qu'ils feront ; on dit qu'ils hésitent ; pour moi, je tiendrai ma parole sans hésiter. Au reste, *le Défenseur* va fort bien, malgré les petites entraves et les petits propos. Si on avait du temps et de la liberté, on ferait quelque chose.

Il me tarde de savoir comment tu te trouves à Francfort. Je crains que tu n'y sois bien seul. Donne-moi le plus de détails possible sur ta position.

La nôtre, depuis quinze jours, n'a pas changé. On se dispute, on s'injurie dans la Chambre basse, qui est bien, en effet, tout ce qui se peut imaginer de plus bas. Je ne lis point les journaux, Dieu merci! ce qui fait que j'échappe aux trois quarts et demi des sottises qui se disent; c'est bien assez de savoir celles qui se font.

Le ministère marche toujours dans sa force et dans sa majesté. C'est un beau spectacle.

Si j'ai demain un moment à moi, j'irai voir tes bons parents. C'est un plaisir que je ne puis me promettre avec certitude, car on me tracasse extrêmement le dimanche. Je suis toujours content de C..., à un peu de légèreté

près. Adieu, mon excellent frère, je t'embrasse comme je t'aime, bien tendrement.

LVIII

Passy, 3 mai.

Qu'il est donc triste d'être séparés, mon frère! Que la vie est pesante quand le cœur est seul! Mais pourquoi serait-il seul? Dieu n'est-il pas toujours près de nous? Et que nous faut-il de plus? Hélas! que nous savons peu l'aimer! Si nous l'aimions bien, il nous suffirait. « Dieu seul! disait M. Boudon[1], Dieu seul! » répétait-il sans cesse. Et nous aussi disons : « Dieu seul! ».

J'ai vu dimanche tes bons parents; ce fut un grand plaisir pour moi; ils me témoignent tant de bienveillance! Ton père nous donnera une lettre sur Paris pour la prochaine livraison du *Défenseur;* elle sera excellente, comme tout ce qu'il fait; je vais, moi, publier mon article supprimé avec quelques nouvelles réflexions, et en annonçant que j'en ferai autant pour tous les articles que la censure refusera de laisser passer[2]. Il y a de bien viles gens dans ce bureau de censeurs. Je serai obligé d'en désigner un, l'abbé d'Andrez. Tant pis pour lui, il

1. M. Boudon, archidiacre d'Evreux au XVIIe siècle et auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques, paraît avoir exercé une assez grande influence sur l'éducation spirituelle des deux frères La Mennais. Félicité répétait souvent, dans ses lettres, la maxime qu'il rapporte ici, et Jean-Marie l'a donnée comme devise aux Frères de l'Instruction chrétienne, institués par lui.

2. Le lecteur reconnaîtra dans ces paroles l'indice de cette énergie provocante et obstinée qui entraînera si loin, plus tard, le malheureux écrivain.

m'y a forcé. C'est aussi une chose trop indigne qu'un prêtre qui ne veut pas souffrir que l'on défende la religion parce que l'Université lui donne 6,000 francs d'appointements pour détruire cette religion dont il est ministre. Mais patience ! Justice se fera.

J'ai été très faible ces jours-ci. Cela me dérange beaucoup, car je voudrais finir la préface de mon deuxième volume. Dis-moi ce que tu fais, comment tu vis, à quoi tu t'occupes. Courchamps[1] doit te donner des nouvelles de Paris.

Adieu, mon bien bon frère, je t'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur.

LIX

Passy, 13 mai.

Tu me manques tous les jours davantage, mon pauvre frère ; tous les jours j'aurais plus besoin de ton appui, de tes conseils, et des consolations que mon cœur puisait avec abondance dans le tien. Ton petit billet du 2 m'a fait grand plaisir ; il m'en ferait davantage, si je ne te voyais pas aussi un peu triste de cette espèce d'exil, *exilium cordis*, que la Providence te destinait. Bénissons-la de tout, mon ami, car elle tient compte de tout, et sait mieux que nous ce qui nous est bon.

J'ai été obligé de cesser de voir C...[2] pour bien des raisons que je ne puis t'écrire. Ce pauvre malheureux

1. C'était, je crois, un compatriote de Lamennais, qui vivait à Paris, et lui rendait divers services d'ordre pratique, sauf à user de son influence pour ses propres intérêts.
2. Probablement Courchamps.

est inconcevable. Il m'ôtait tout moyen de lui être utile, et me compromettait cruellement. Au reste, en rompant avec lui avec toute la douceur possible, je lui ai témoigné que, s'il voulait m'écrire, je recevrais ses lettres avec plaisir.

Demain paraît mon petit pamphlet sur la censure et l'Université. J'y ai mis en entier l'article que la première, par égard pour la deuxième, n'avait pas permis d'insérer dans *le Défenseur*. Je doute que ce pauvre *Défenseur* subsiste longtemps. On ne peut plus parler de rien. J'essaierai cependant d'y rendre compte de la *Vie du duc de Berry*, par Ch...[1]. L'auteur me l'a envoyée avec un billet fort aimable. Il est très bien pour moi, et j'en suis reconnaissant. Tout cela retarde mon deuxième volume, qui est encore retardé par un autre contretemps. Il se trouve qu'au lieu de dix-huit feuilles je n'en ai que treize de texte. Cela m'oblige, pour former une espèce de volume, à étendre la préface; il faut qu'elle ait une centaine de pages, et je serai bien heureux si j'en suis quitte en deux mois, d'autant plus que j'éprouve de temps en temps une grande faiblesse, sans compter mes souffrances habituelles. Ah! que ces écritures m'ennuient! Je songe sérieusement à me faire un autre genre de vie. J'ai besoin de retraite, de repos et d'obscurité[2]. A Paris on ne trouve rien de tout cela. L'*Essai* fini, je pourrais ne plus occuper le public de

1. Chateaubriand.
2. Ces paroles confirment celles que j'ai citées dans l'Introduction, et qui tendent à prouver que Lamennais était étranger à toute vanité littéraire.

moi, et travailler en silence, loin des hommes et du bruit, à quelque autre ouvrage qui ne serait publié qu'après ma mort. Nous verrons ce que deviendra ce projet. Si Dieu l'approuve, il me donnera le moyen de l'exécuter. Adieu, mon frère, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

LX

Passy, 25 mai.

J'ai reçu, mon frère, ta lettre du 14, qui contient des détails intéressants, mais tristes, sur l'état de l'Allemagne catholique et sur l'esprit qui anime certaines personnes dans ce pays-là. La haine de l'autorité est aujourd'hui la maladie universelle. Cela ne me surprend point, puisque c'est par là que le monde nécessairement doit finir.

Je partirai le 29 de ce mois pour Saint-Brieuc avec Mlle de Trémereuc. J'ignore combien de temps j'y serai, peut-être tout l'été, peut-être tout l'hiver : Paris m'est insupportable. Nous voyageons par la malle-poste ; c'est plus prompt que la diligence.

Mon frère me parle d'un projet charmant. A une lieue et demie de Saint-Brieuc [1], sur le bord de la mer qui baigne les murs du jardin, existe une petite maison avec une petite chapelle et une petite ferme, entre deux côteaux, dans la situation la plus pittoresque. Il paraît qu'on pourrait acheter ce délicieux ermitage qui se nomme le Rosaire. Ne serait-ce pas là une douce

1. Jean-Marie de Lamennais était alors, on se le rappelle, vicaire général de Saint-Brieuc.

retraite, près de mon frère, à qui je pourrais me réunir en trois quarts d'heure? J'ai bien peur que ce ne soit qu'un rêve, mais, tant qu'il durera, je ne le chasserai point. J'ai retardé d'un an mon voyage en Italie, pour attendre Saint-Victor [1], qui me promet de venir l'autre hiver. Ah! si nous t'avions avec nous!

Je t'ai marqué, je crois, que je ne voyais plus Courchamps. J'ai pour cela des raisons très fortes, et je t'engage à dénouer peu à peu, sans qu'il y paraisse, tes liaisons avec lui. Ne lui témoigne aucun changement, mais laisse tomber sa correspondance. Qu'il ne sache pas surtout que je t'ai parlé de lui.

Je travaille à ma préface; si j'avais à passer huit jours de plus ici, elle serait finie. Je l'achèverai en Bretagne, et puis je m'occuperai de l'ouvrage de M. de Maistre. J'ai reçu de lui dernièrement une lettre fort bonne et pleine de cet excellent esprit qui est le sien. T'ai-je dit que le petit traité que tu te proposais de traduire n'est pas de saint Jérôme, comme tu me le marquais par erreur, mais de saint Ambroise? Il est intitulé : *De bono mortis* [2]. Ce titre seul vaut un livre.

Tu sais que le duc d'Angoulême a failli être assassiné à Lons-le-Saulnier. M. de Richelieu répète à qui veut l'entendre que cette affaire n'est moins que rien. S'il

1. Binsse de Saint-Victor, polygraphe très fécond et d'un réel talent, s'occupait alors de fonder, avec Lamennais, une librairie ayant pour objet l'exploitation des livres classiques élémentaires. L'opération ne réussit point, et la maison fut vendue. Ce fut pour Lamennais la source d'interminables ennuis, qu'il racontera en détail dans les lettres suivantes.

2. Ce petit traité devait faire partie de la Collection d'opuscules des Pères, dont il a été parlé plus haut.

voulait se définir lui-même, il ne dirait pas mieux. J'ai rendu compte dans *le Défenseur* de la *Vie du duc de Berry*. J'ai été enchanté de faire quelque chose d'agréable à Chateaubriand. Adieu, mon bien bon et bien aimé frère ! Je suis pour la vie tout à toi.

LXI

Saint-Brieuc, 10 juin 1820.

Ta lettre du 22 mai, mon bon frère, est la dernière que j'aie reçue de toi. Je suis depuis dix jours dans ce pays, et j'y resterai probablement jusque vers la mi-août. Le repos ne m'a pas encore reposé ; au contraire, je me sens d'une faiblesse extrême, d'esprit comme de corps. Je sentais moins cette faiblesse avant de partir. L'agitation me donnait une espèce de force, mais qui m'usait. Les deux mois que je passerai dans ce pays me feront, je crois, beaucoup de bien. Je ne pourrai cependant pas cesser tout travail. J'envoie aujourd'hui à Paris la fin de ma préface, qui serait moins mal, sans cet affaissement que je ne puis surmonter. Il faut maintenant que je m'occupe de l'ouvrage de M. de Maistre. Je compte faire un article sur chacun de ses quatre livres. Après cela, j'aurai, j'espère, un peu plus de liberté. Dès que mon deuxième volume paraîtra, ton père recevra son exemplaire et le tien.

Tu avais raison de prévoir que les déclamations révolutionnaires dans les Chambres produiraient au dehors des scènes violentes. Cela n'a pas manqué d'arriver. La jeunesse pensante, agissante et réfléchissante a

répondu à l'appel qui lui est fait par MM. La Fayette, Benjamin Constant, Chauvelin, et autres honorables membres de la gauche, et le gouvernement demeure aussi aveugle qu'auparavant! et il persiste à ménager, à nourrir toutes les passions soulevées contre lui! et il est là pliant le genou devant la Révolution, et la suppliant de ne pas se fâcher! En vérité, c'est miraculeux.

J'ai reçu avant-hier une lettre de Courchamps, qui me poursuit jusqu'en Bretagne. Je ne me presserai pas de lui répondre, si je lui réponds. Sa lettre est très bien, mais j'en ai reçu à Paris dix autres de lui qui n'étaient pas moins bien, et j'ai appris, à n'en pouvoir douter, qu'une grande partie des choses qu'il m'y disait étaient des mensonges. C'est un être incompréhensible, un être qui, à force d'abuser de la parole, a rompu le seul lien qui unisse l'homme à l'homme. On ne peut plus désormais communiquer avec lui, faute de foi. Et puis, et puis... Je ne le crois cependant pas dépourvu de toute bonne qualité. Mais se séparer de lui, c'est le servir, au moins en ce moment. Prions pour lui. Mon frère te dit mille choses tendres. Je t'embrasse, cher et bien cher ami, de tout mon cœur.

LXII

Saint-Brieuc, 19 juin.

Il n'est pas question, mon bon frère, que M. Carron s'établisse ici. Il a renouvelé pour plusieurs années le bail des Feuillantines, et, à vrai dire, je crois qu'il se déciderait difficilement à quitter Paris et le bien qu'il y

fait, pour aller commencer ailleurs les mêmes œuvres[1]. Mlle de Trémereuc est tout simplement venue passer six semaines dans sa famille, ce qu'elle fait tous les deux ans. Elle sera très sensible à ton souvenir, car elle t'est fort attachée.

La petite maison dont je t'avais parlé est devenue un château en Espagne. Les propriétaires ne veulent pas la vendre, parce qu'ils ne peuvent pas. J'ai découvert qu'elle est chargée d'hypothèques pour une somme double de sa valeur. Je voudrais bien trouver ici quelque autre habitation sur le bord de la mer, mais je l'espère peu, en sorte que ma destinée demeure toujours incertaine. Retournerai-je à Paris passer l'hiver? Je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est que rien au monde ne me déplaît et ne m'ennuie autant que Paris.

J'y regrette quelques personnes que j'aime sincèrement, et qui m'aiment de même, mais l'on se voit si peu et si mal! Ce n'est que dans la solitude qu'on est ensemble. Et puis qu'irais-je faire où tu n'es pas? Je verrai ce que la Providenee semblera demander de moi. Je n'abandonne pas *le Défenseur;* j'envoie d'ici des articles. Oh! quand pourrai-je renoncer à toutes ces écrivailleries? Tu as, de ton côté, à Francfort, tes regrets et tes ennuis. Il y en a partout, c'est la vie humaine : *Multis repletur miseriis.* Mais ces misères, il les faut porter, et non seulement avec patience, mais avec une sorte de joie

1. M. Carron cherchait cependant une maison en province, soit pour agrandir son établissement, soit pour en réduire les dépenses. Il avait essayé précédemment, nous l'avons vu, de transporter son œuvre à Angers.

intérieure, en songeant qui nous impose ce fardeau quelquefois si lourd, et qu'un jour, si nous sommes fidèles, nous l'échangerons, comme le dit l'Apôtre, pour un poids de gloire, *pondus gloriæ*.

Tu ne m'as point dit s'il y avait une église catholique à Francfort, et si tu connaissais quelqu'un de prêtres qui la desservent. Rappelle-toi les derniers conseils que tu m'as permis de te donner. Tu sais où trouver la consolation, la force, et quel est le remède aux choses qui t'affligent. Ce ne doit pas être pour toi le sujet d'une inquiétude trop vive, mais d'une continuelle vigilance. Point de trouble, il n'est bon à rien. Défiance de soi-même, confiance en Dieu, prière, et surtout usage habituel des sacrements, voilà ce qui te garantira et des autres et de toi-même. Je ne te parlerai point des troubles qui ont eu lieu à Paris. Que te dirais-je que tu ne saches déjà ? Bien des gens se persuadent que désormais tout est fini ; ils se croient immortels, parce qu'ils ne sont pas morts. Je ne sache rien de si sot que les craintes et les espérances des hommes.

Courchamps m'avait écrit à mon arrivée ici. Je ne lui ai point répondu, car je ne puis compter sur rien de ce qu'il dit, et je crains toujours qu'il n'abuse de ce que je pourrais lui dire. Malheureusement cette crainte n'est pas de celles dont je parlais tout à l'heure. Je suis dans la position contraire avec Mme de L... Je lui ai écrit, et je suis sans réponse. Adieu, mon bon et tendre frère. Je mets ici mon cœur, qui est tout entier à toi.

LXVIII

Saint-Brieuc, 2 juillet.

Je n'ai point reçu de tes nouvelles, mon bon frère, depuis ma dernière lettre. Quoique je n'aie pas besoin que tu m'écrives pour penser à toi bien des fois chaque jour, on aime cependant que les pensées se répondent aussi bien que les cœurs. Je m'imagine que tu as de nombreuses occupations, et, de plus, ces occupations ne sont guère agréables. Oh! qu'il serait bien plus doux d'être ensemble! mais Dieu ne le veut pas. Je crois que je vais essayer une deuxième fois de me fixer à la Chenaie. La petite terre que j'avais eu le projet d'acheter ici, et qui me convenait à tous égards, appartient à un homme de la Révolution, ancien couvreur, avec lequel il n'y a pas moyen de traiter. Sous prétexte qu'il a pour cette terre un attachement affectueux, il veut la vendre le double de sa valeur[1]. J'aurais volontiers fait un sacrifice, et payé l'attachement; mais l'affection, c'est trop aussi.

Il y a trois semaines que je n'ai entendu parler de mon deuxième volume, qui devrait avoir paru. Je n'y comprends rien. J'ai eu très grand tort d'accepter l'offre que m'a faite M. G...[2] de veiller à l'impression. Il ne m'a pas même marqué s'il a reçu la fin de la préface

1. Lamennais ne fut jamais riche. Le désastre de la maison de commerce de son père avait emporté presque toute la fortune de la famille. Cependant il avait retiré quelque argent de la vente du premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* et, en 1820, avant ses malheureuses spéculations de librairie, il pouvait avoir de modiques économies.

2. M. Genoude.

que je lui ai envoyée d'ici, il y a près d'un mois. Je crains que cette préface ne soit bien mal imprimée. Ce qui a paru dans *le Défenseur* est rempli de fautes : à chaque instant des mots changés, des transpositions, des phrases tronquées, d'autres oubliées, en un mot un vrai galimatias. J'avais prié M. G... de faire mettre dans la livraison suivante du *Défenseur* un *Errata* que je lui envoyais, point de réponse et point d'*Errata*. Je ne reviens pas de ces procédés.

Quand tu pourras disposer d'un moment, écris à Bellevue; il t'est véritablement attaché. Formont ne m'a point reparlé de l'affaire dont nous avions causé ensemble. Je n'ai pas cru devoir le presser de s'expliquer, sachant d'avance ce qu'il m'aurait répondu, c'est-à-dire les éloges les plus sincères de toutes les personnes que cette affaire intéresse, tout ce qu'on peut dire de mieux, et après cela nulle résolution. Avec beaucoup de bon sens et un très bon cœur, je crains qu'il ne se rende malheureux toute sa vie par son indécision. Je le lui ai dit; il en est convenu, mais le caractère l'emporte sur la raison.

J'ai reçu deux lettres de Mme C... [1]. Sa santé est bien meilleure. Elle paraît très heureuse. Il y a si longtemps que cette pauvre femme n'avait joui d'un peu de repos! Dieu a béni sa droiture et son admirable fermeté. Mon frère me parle souvent de toi, il te dit mille choses tendres. Adieu, mon Denis, l'enfant de mon cœur! Aime toujours un peu ton pauvre Féli.

1. Mme Cottu.

LXIV

Saint-Brieuc, 14 juillet.

J'ai reçu, mon bon frère, ta lettre du 29 juin et celle qui la précédait, dont je ne puis vérifier la date, car je t'écris de mon lit, où un malheureux clou me retient depuis plusieurs jours. Je désirerais bien vivement que l'affaire dont tu me parles réussît. Cela nous rapprocherait, et fixerait ton sort. Mais toutes nos pauvres petites vues humaines sont si courtes, que je n'ose demander à Dieu autre chose, sinon qu'il fasse ce qu'il sait devoir le mieux assurer ton véritable bonheur; et c'est aussi le vœu que je forme pour ta bonne et aimable sœur.

Dans la position où tu te trouvais, tu as pris le bon parti, en t'adressant au curé de ta paroisse. Cependant, si tu rencontrais un ecclésiastique que tu eusses lieu de juger te mieux convenir, tu pourrais sans difficulté revenir sur ton premier choix[1].

La suffisance dogmatique de cette petite fille de douze ans est un bien risible spectacle. Mais où ne trouve-t-on pas aujourd'hui cette ignorance arrogante, cet orgueil dans la déraison, en un mot cette foi en soi-même qui est la maladie de notre siècle? L'enfance même en est attaquée, et c'est ce qui pourrait faire désespérer de la guérison. La vie est corrompue dans sa source.

Mon deuxième volume a enfin paru. On en doit

1. Il faut convenir que de pareils conseils de direction spirituelle sont bien vagues et quelque peu naïfs.

remettre chez toi deux exemplaires, l'un pour toi, l'autre pour ton père. Le libraire m'en a envoyé un par la poste. La préface est bien imprimée; ainsi j'avais tort de craindre sur ce point la négligence de M. G... Il m'écrivit il y a quelques jours. Si, pendant trois semaines, il ne m'avait rien dit de mes affaires, c'est qu'il avait été enrhumé. En vérité, c'est un grand enfant. Il va voyager dans le Midi, et il reviendra par la Bretagne. Je crois, moi, que si quelqu'un ignore où il va, et par où il reviendra, c'est lui. Du reste, il n'y a point de meilleur caractère et de meilleur cœur. N'était cela, je m'étonnerais qu'on n'ait pas songé à le faire ministre.

Mon frère te dit mille choses tendres. Il a beaucoup de chagrin. Je ne crois pas qu'il puisse rester longtemps ici. L'évêque ne semble occupé que de détruire le bien qu'il avait fait, à force de travail, de patience et d'activité[1]. Cela passe tout ce qu'on peut imaginer, et les choses ne vont pas mieux à Vannes et à Nantes. Cela est désolant. Adieu, mon bien bon et bien tendre frère; je ne saurais écrire longtemps couché. Prie pour ton pauvre F...

LXV

Saint-Brieuc, 31 juillet 1820.

Depuis ma dernière lettre, mon bon frère, j'en ai reçu une fort aimable de ton père, qui s'ennuie bien de ton absence

1. Cet évêque était Mgr Le Groing de la Romagère, prélat zélé, mais d'intelligence médiocre, qui a laissé à Saint-Brieuc une réputation de bizarrerie extraordinaire.

et désire vivement trouver l'occasion de te rapprocher de lui. Maintenant que le voilà rentré au Conseil d'Etat, ne pourrait-il pas t'obtenir une place de maître des requêtes ? Tous ses amis, et qui n'est pas ses amis parmi les honnêtes gens ? l'aideraient sans doute de leur crédit. A présent que tu as un emploi, il y aurait une difficulté de moins. Ce ne serait qu'un échange que tu demanderais. En vérité, il est difficile qu'on n'ait pas cet égard pour ton père, qui a rendu et peut rendre encore tant de services au gouvernement. Je ne vois du moins nul inconvénient à faire des démarches ; le pis-aller est qu'elles ne réussissent pas.

Tu as dû recevoir mon deuxième volume. Presque personne ne l'entend, et il éprouve en conséquence une violente opposition. Je m'y étais attendu, et je ne m'en effraie pas. On m'a écrit les lettres les plus étranges. Après trois pages de déraisonnement, l'abbé Clausel[1] finit par me dire : « Il n'y aura qu'un cri contre cette doctrine qui renverse et perd tout. » J'ai répondu poliment, mais franchement, comme il me convenait. Ils n'ont pas affaire à un homme qui recule devant les grandes phrases. Autant j'aurais de plaisir à reconnaître que je me suis trompé, si je le pouvais en conscience, autant je serai ferme pour défendre ce que je crois être la

1. L'abbé Clausel de Coussergues, membre du Conseil royal de l'Instruction publique et frère de l'évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals, eut plus tard de vives discussions avec Lamennais et les rédacteurs du *Mémorial catholique*. Il attaqua, en particulier, dans des brochures qui eurent un certain retentissement, l'ouvrage intitulé : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*.

vérité. Je ne désire qu'une chose, et je le leur ai dit, c'est qu'on m'attaque publiquement. Mais il est plus aisé de bavarder dans le monde : on n'est pas obligé d'avoir le sens commun. M. de Bonald m'entend parfaitement, et il se prononcera.

Il doit m'envoyer de Milhau un article dans trois semaines. Mais, comme me le disait un jour le même abbé Clausel, M. de Bonald n'a pas de logique. Le fond de toutes leurs objections est l'idée fausse qu'ils se forment de la certitude. Ils la confondent ridiculement avec l'impuissance de douter ; d'où il résulterait, entre autres choses, que tous les fous seraient certains de l'erreur qui constitue leur folie. Tu penses bien que, si l'on me force à écrire une *Défense*, je me mettrai à l'aise avec ces gens-là. En respectant le zèle, s'il y en a, je serai sans pitié pour la sottise.

Mon pauvre frère a sa part de tribulation. Son évêque, qu'il ne croyait qu'imbécile, est de plus physiquement fou [1]. Il ne se passe point de jours qu'il ne donne de nouvelles preuves d'aliénation. On dirait qu'il a pris à tâche de brouiller tout et de tout détruire dans le malheureux diocèse qu'on lui a sacrifié. Cela est désolant. Quel compte, mon Dieu, auront à rendre les auteurs de ces inconcevables nominations !

Je me propose d'aller m'établir dans trois semaines à la Chenaie. J'espérais qu'avant cette époque les réparations seraient finies, mais point du tout, rien n'avance, parce que personne ne peut habituellement veiller sur

1. C'est là une de ces exagérations dont Lamennais sera désormais de plus en plus coutumier.

les ouvriers. Ce sera un triste emploi qu'il me faudra remplir. J'ai pourtant assez de travail par ailleurs; la *Bibliothèque* [1], *le Défenseur*, mon troisième volume, un autre petit ouvrage que j'aurais voulu faire avant ce troisième volume, mais qu'il me faudra renvoyer à un autre temps, et avec tout cela une mauvaise santé, voilà bien de quoi empêcher un pauvre homme. Ecris-moi, mon bon frère, et aime-moi toujours ; cela me donnera du courage et du bonheur.

LXVI

Saint-Brieuc, 7 août 1820.

Je reçois, mon bon frère, ta lettre du 21 juillet, avec un billet fort aimable de ton père, qui m'annonce, ainsi que toi, le mariage de Mlle Benoît. Je connais un peu M. Cochin [2], et je crois qu'il rendra ton excellente sœur très heureuse. Elle ne le sera jamais autant que je le désire et qu'elle le mérite. Religion, vertu, esprit, talents, heureux caractère, voilà bien des gages de bonheur, et ta sœur les a tous. Je plains ton pauvre Samuel [3], et je te plains aussi d'être chargé de lui apprendre ce qui lui fera tant de peine. Au moins tu peux lui dire que sa lettre est venue trop tard, et qu'il avait été prévenu. Cela ne le consolera pas, mais ce sera moins amer, parce que ce n'est pas un refus.

1. La *Bibliothèque des Dames chrétiennes*, collection de petits ouvrages de piété destinée aux personnes du sexe.
2. M. Augustin Cochin, devenu plus tard si célèbre par la part qu'il prit et l'impulsion qu'il donna aux œuvres catholiques.
3. Samuel Dannery, d'après Lamennais, avait demandé en mariage Mlle Benoît.

Je voudrais bien que tu songeasses toi-même à t'établir. Est-ce qu'aucun des partis qu'on t'avait proposés ne te conviendrait ? Ou bien y aurait-il des difficultés insurmontables ? En te mariant, tu te rapprocherais certainement de ta famille, et nulle chance de fortune ne vaut pour toi cette assurance de bonheur.

Je pars demain pour Saint-Malo ; j'y passerai quelques jours, puis je me rendrai à la Chenaie, où je te prie de m'adresser désormais tes lettres. Je m'arrange comme si je devais y rester, parce que je le désire ; mille circonstances cependant peuvent m'en chasser hientôt. Qu'importe, au reste, le lieu qu'on habite, pourvu qu'il vous soit marqué par la Providence ? Ma vie est triste partout. A Paris, le tracas des affaires et des importunités ; à la campagne, une solitude complète. Jamais, nulle part, un jour de repos. Oh ! que c'est une terrible charge de dire la vérité aux hommes ! Je crois l'avoir dite dans mon deuxième volume, et voilà de très braves gens qui s'en fâchent, à cause qu'ils ne l'entendent pas, et qu'ils avaient conçu les choses d'une tout autre manière. Cela est à mettre avec la résolution de ton protestant de ne point lire, afin de mieux connaître le pour et le contre de son affaire. Bon Dieu, que les hommes sont fous !

Il est vrai, M. Genoude n'a pas voulu absolument que le public ignorât qu'il a vu la Vendée. Il en a rapporté un volume entier de notes, et, grâce à lui, nous saurons qu'il y a des arbres et des prairies, et des collines et des ruisseaux dans ce pays à jamais célèbre. Pour moi qui ne comprends rien à ces descriptions de

lieux, j'avoue qu'elles m'ennuient beaucoup [1]. Il y a de la facilité de style, et c'est un mérite. Ce pauvre M. Genoude a rompu avec moi de la façon la plus bizarre. Il avait très obligeamment voulu se charger des petites affaires que je laissais à Paris. Dans le nombre il y en avait d'importantes pour moi. Je lui écris pour savoir où elles en sont, point de nouvelles. Au bout d'un mois, il me mande qu'il a été enrhumé. Je lui réponds que j'avais reçu sa lettre avec d'autant plus de plaisir, que j'étais peiné et même blessé du silence qu'il gardait depuis si longtemps, et puis je parlais d'autre chose, et je l'engageais à venir passer quelque temps à la Chenaie. Je ne sais ce qui l'a piqué là dedans. Je n'en ai plus entendu parler. Le cœur est certainement très bon, mais la tête est extrêmement faible. Il s'en va, me marque-t-on, en Espagne, pour voir la peste et les Cortès, et il laisse là sa Bible [2], qui exigeait tous ses soins, qui est pour lui une chose importante, dont l'impression est commencée, et pour laquelle Saint-Victor a fait des avances considérables. Mais il nous parlera des montagnes et des vallées à son retour. Ecris-moi souvent, mon bon frère. Je t'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur.

1. En effet, Lamennais n'a point abusé, dans ses œuvres, du genre descriptif. Néanmoins, quand il le veut, il est aussi grand peintre que vigoureux polémiste. Je n'en veux pour preuves que certaines pages des *Paroles d'un croyant*, des *Affaires de Rome* et de *Une voix de prison*.

2. On sait que M. de Genoude a publié, en effet, une traduction française de la Bible, avec texte latin et commentaires, qui se fait remarquer par une certaine élégance, mais qui laisse à désirer au point de vue de l'exactitude.

LXVIII

A la Chenaie, le 20 août 1820.

Je vois par ta lettre du 4 août, mon bon frère, que plusieurs des miennes sont fort en retard. Les courriers vont comme ils peuvent, et non comme ils veulent ; ce sont des espèces de petits gouvernements, et, en prenant les chevaux de poste pour leurs constitutions, ils n'en changent guère plus souvent que les autres. Toute la différence est qu'on arrive avec des chevaux de poste, et qu'on reste dans les ornières et dans la boue avec les chartes. Je bénis maintenant la Providence d'avoir rompu ton voyage de Naples, car on ne sait ce qui va se passer dans ce malheureux pays. Il n'est pas du tout agréable d'assister à la régénération des peuples ; c'est en grand l'opération de Médée la sorcière, quoiqu'on ne puisse accuser les libéraux d'être sorciers ; on vous prend ces pauvres vieux peuples, on les met en pièces, et puis on les fait bouillir, avec de fines herbes constitutionnelles, pour les ravigoter à la façon du bonhomme Pélias. Du sceptre brisé des rois, on fait des tisons qui brûlent en fumant, sous la chaudière, et cela s'appelle les lumières du siècle. Que les hommes sont fous et pervers !

Il est impossible que ta bonne et aimable sœur ne soit pas heureuse avec le mari qu'elle a accepté. J'ai entendu dire beaucoup de bien de M. Cochin. Il est très aimé de toute sa famille, ce qui suppose d'heureuses qualités de caractère. Son père est un parfait honnête homme, qui rit deux fois par an dans les bonnes années, et ne

parle guère davantage. Il était né pour être député sous les constitutions de l'Empire. Son fils, que j'ai rencontré deux fois, ne lui ressemble pas en cela ; il parle à propos, et parle bien, d'où je conclus qu'il a de l'esprit, et plus que de l'esprit.

J'ai enfin reçu une lettre de M. Genoude. Il était encore dans la Vendée, en sorte que nous pouvons espérer un deuxième voyage. De là, il devait se rendre dans les Pyrénées, mais il ne dit pas où. Voilà tout ce que je sais de ses projets. Il a juré, ce semble, d'être l'Ulysse du *Défenseur*, *qui mores hominum multorum vidit et urbes*. J'étais bien en peine de savoir ce qu'il voulait faire d'un petit lorgnon qu'il porte à son cou suspendu à un bout de ruban ; maintenant je le devine, c'est pour observer l'Europe. Plaisanterie à part, ce bon jeune homme ferait mieux d'avancer tranquillement sa Bible ; c'est une affaire importante pour lui, et je vois avec regret qu'il la néglige extrêmement.

La publication de mon deuxième volume m'a appris ce que j'ignorais, c'est-à-dire que j'ai des ennemis nombreux et acharnés, surtout dans le corps dont je suis membre. Ils ont soulevé contre moi une multitude d'imbéciles qui me déchirent impitoyablement dans les cercles de la capitale. Un seul homme m'a jusqu'ici attaqué publiquement : c'est l'abbé Féletz [1], dont probablement tu auras lu l'article dans le *Journal des Débats*. Je n'ai pas à me plaindre de lui : il m'a traité avec beau-

1. L'abbé de Féletz, un des fondateurs du *Journal des Débats*, a exercé, comme critique, une action considérable sur le mouvement littéraire du commencement du siècle.

coup de politesse. Je lui répondrai de même, car il faut absolument que je réponde : nouveau surcroît de travail. Ma défense sera un peu longue, mais j'espère qu'on m'entendra cette fois. Au moins, je pense qu'on ne reviendra plus sur les sottes objections qu'on m'a opposées jusqu'ici. Je t'embrasse, mon bon frère, de tout mon cœur.

LXVIII

A la Chenaie, 22 septembre.

J'arrive, mon bon frère, d'un petit voyage de quinze jours que j'ai fait à cheval en basse Bretagne, et dont ma santé s'est bien trouvée. J'ai reçu à Auray ta lettre du 27 août, qui a été retardée. Tu m'écrivais la veille du mariage de ta sœur, et tout plein des sentiments que cette pensée t'inspirait. Sois sûr que je les partage et que tes vœux pour le bonheur de cette sœur chérie ne sont pas plus vifs que les miens. Ses aimables et rares qualités sont bien senties dans sa nouvelle famille, et tout lui présage un avenir aussi heureux qu'on peut l'attendre sur la terre.

Tu te fâches trop contre M. Genoude. Il n'est que léger; son cœur est bon, et c'est ma faute d'avoir compté qu'il prendrait des soins incompatibles avec son caractère. N'est-ce pas beaucoup que celui-ci soit sûr en tout ce qu'il y a d'essentiel?

Remercie pour moi M. Buol de Shavenstein des choses flatteuses que tu m'as dites de sa part. Si j'étais à Paris lorsqu'il y viendra, j'attacherais beaucoup de

prix à le connaître personnellement, mais je crains d'être privé du plaisir de le voir, n'ayant pas l'intention de quitter cette année la Bretagne. Le suffrage d'un homme tel que lui en compense beaucoup d'autres. Quoique les attaques publiques aient à peu près cessé, l'on continue de me déchirer charitablement dans le monde. Je n'avais pas d'idée de tant de passion. Grâce à Dieu, je n'y suis guère sensible. J'éprouve même une certaine répugnance à répondre aux critiques, comme j'en avais d'abord eu le projet. Elles ne me paraissent pas en valoir la peine, et je crains que la religion ne souffre de ces disputes. Prie le bon Dieu de m'éclairer sur le parti que je dois prendre pour sa plus grande gloire.

Je m'étonne, au reste, qu'on trouve le temps de s'occuper de mon livre, en présence de l'avenir qui nous menace. Nous nous avançons rapidement vers la dernière catastrophe.

Elle est inévitable et prochaine. La monarchie est maintenant suspendue à un fil, que coupera l'épée d'un soldat. La conspiration est toute militaire. Dieu ait pitié de nous et de la France! Les prières d'un enfant ont plus de force pour la sauver que toutes les lois qu'on oppose avec une si ridicule confiance aux factieux.

Prie pour moi, et compte à jamais sur ton pauvre frère.

LXIX

A la Chenaie, 9 octobre.

Je ne veux pas, mon Denis, laisser passer le jour de

ta fête sans m'entretenir quelques moments avec toi. Tu me parlais dans ta dernière lettre des jours que nous avons passés ensemble ici; je me les rappelle souvent, et ce souvenir fait que je me sens encore plus seul. Je n'ai pas même cette sorte de distraction que le travail procure. Ecrire est un supplice pour moi. Puisque les hommes ne veulent ni comprendre, ni écouter la vérité, à quoi sert de la leur dire? Il y a aujourd'hui dans le monde une puissance du mal qu'on ne détruira pas; on l'aperçoit partout, et partout elle prévaut. Ce n'est pas qu'elle règne véritablement, non certes; elle n'est que l'instrument aveugle et coupable dont Dieu se sert pour accomplir de grands desseins éternellement arrêtés dans sa sagesse. Et c'est là aussi ce qui devrait me faire surmonter cette répugnance paresseuse dont je parlais tout à l'heure; car puisque tout doit, en dernier résultat, produire le plus grand bien, notre devoir est de tendre vers ce bien, tel que la religion nous le fait connaître, et de ne rien négliger pour assurer son triomphe, quand même il nous semblerait que tous nos efforts sont vains : *in fide*.

Tu auras su tous les détails de l'accouchement de la jeune duchesse. Depuis la mort de son mari, elle n'a pas cessé un instant de montrer le courage le plus héroïque. Le peuple a partout fait éclater une joie vive et franche à la naissance du duc de Bordeaux. Si le gouvernement avait profité de ce moment d'enthousiasme, il aurait pu se sauver et sauver la France; mais on ne peut pas faire tout à la fois, et il s'est occupé d'abord de consoler la Révolution. Ce n'est pas chose aisée; cepen-

dant, à force de douceur, de patience et de concessions, on y réussira peut-être. En attendant, on travaille l'armée. On travaille aussi les électeurs. Les sous-préfets sont en campagne pour appuyer les candidats ministériels. On n'a pas renoncé à cette vieille espérance de régner par un tiers parti. C'est comme un miracle de bêtise.

J'ai remis ta lettre à Bellevue. Il est toujours également bien, mais le pauvre garçon est affligé d'un rhumatisme goutteux qui le gêne extrêmement. Mon frère a été obligé de renoncer à l'administration du diocèse [1], qui tombe dans une profonde anarchie. Il est impossible de se représenter l'état des choses ; l'évêque est un fou qui détruit tout. Adieu, mon bien aimé frère, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

LXX

Saint-Brieuc, 9 novembre.

Je me persuade, mon bon frère, qu'une partie de nos lettres s'égarent. Voilà plus d'un mois que je n'en ai reçu de toi, et, quoique tu sois fort occupé, je ne crois pas que tu aies été si longtemps sans m'écrire. Ces contretemps attristent encore ce qui est déjà si triste par soi-même, l'absence.

Je suis venu passer ici quelques semaines avec

1. Jean-Marie de La Mennais, après avoir quitté l'administration du diocèse de Saint-Brieuc, s'occupa activement du développement de la congrégation enseignante qu'il venait de fonder. Peu de temps après, il fut nommé vicaire général du grand aumônier de France.

mon frère, qui, à son tour, en viendra passer deux à la Chenaie. Que ne peux-tu y être avec nous! Mais non, te voilà, pour plusieurs années peut-être, condamné aux Allemands. Nous avons tort, très grand tort de nous plaindre de la vie; presque toujours c'est nous-mêmes qui la gâtons, par je ne sais quel désir vague d'un mieux imaginaire. On pourrait vivre tranquille au milieu des siens, et on s'en va chercher au loin d'incertaines espérances et des regrets trop certains. Est-ce la faute de la Providence? La première chose que fait celui qui désire la fortune est de tuer le bonheur.

As-tu des nouvelles de Mme C...[1] ? Après une grossesse fort pénible, elle vient d'accoucher, un peu avant terme, d'une petite fille qui se porte bien, de même que la mère. Dieu les conserve l'une et l'autre! Tu pourrais, ce me semble, lui écrire à cette occasion. Elle demeure rue Saint-Lazare, numéro 76.

Si tu lis *le Défenseur*, tu y auras vu la suite des querelles qu'a occasionnées mon deuxième volume. Il y a eu bien de la mauvaise foi en quelques-uns de mes adversaires. Que l'on ne comprenne pas, ou que l'on n'approuve pas, cela est tout simple; mais il ne faut pas faire dire à un homme le contraire de ce qu'il dit formellement. Au reste, les esprits reviennent. Je ne recevais guère que des objections : maintenant on m'envoie de toutes parts des justifications. Le temps fera le reste.

Dis-moi si tu as quelque espoir de te rapprocher de

1. Mme Cottu.

nous. Il est impossible que tu passes ta vie à Francfort : ce ne serait pas la peine d'être né. J'espère que ton père parviendra à te procurer une place de maître des requêtes. Quoiqu'il y ait beaucoup de concurrents, on doit arriver néanmoins avec de la persévérance. Adieu, aime-moi et prie pour moi.

LXXI

Saint-Brieuc, 4 décembre 1820.

J'ai enfin reçu, mon bon frère, la lettre que j'attendais de toi ; elle est du 12 novembre. J'y aurais répondu quelques jours plus tôt, sans une espèce de maladie qui m'a forcé de garder le lit pendant près d'une semaine. Cela a commencé par une migraine extrêmement forte, accompagnée de fièvre. Je n'ai rien fait, et je suis mieux ; il ne me reste que de la faiblesse d'estomac et un grand dégoût des aliments, qui se dissipera peu à peu.

Nous voici dans l'Avent, dans ces beaux jours où l'Eglise se prépare à célébrer la naissance du Fils de l'Homme. C'est ici un temps de merveilles ; les cieux s'émeuvent et la terre tressaille d'allégresse dans l'attente prochaine du Sauveur. Que ces mystères sont touchants ! Une étable, une crèche, dans cette crèche un enfant, autour de lui une jeune Vierge, sa mère, un vieillard et des animaux, des bergers qui accourent pour adorer le Roi des rois qui vient de naître, des anges qui chantent dans les cieux : Gloire à Dieu, et paix aux hommes ! Qui jamais ouit rien de semblable ? Et puis ces magnifiques prophéties, cette pompe antique et divine ; *O Adonaï !*

O Oriens! O Rex gentium! O Emmanuel![1] Humilions-nous dans notre joie et dans notre admiration.

Si tu trouves l'occasion de m'envoyer ta traduction du petit traité *De bono mortis*, je serai bien aise de la recevoir, mais ne te gêne pas pour cela, rien ne presse. Je ne sais pas jusqu'à quel nombre de volumes on poussera la *Bibliothèque ;* l'exiguïté du caractère en éloigne beaucoup de personnes. J'irai à la fin de janvier passer quelque temps à Paris. Comme il n'y a point de chambre libre aux Feuillantines, je descendrai chez M. de Saint-Victor, rue du Cherche-Midi, numéro 15, où tu pourras m'écrire. Oh! si quelque événement t'amenait toi-même à Paris vers cette époque! N'y vois-tu donc aucune espérance?

Voilà Chateaubriand qui débute dans la diplomatie par une ambassade; à tout seigneur tout honneur. Depuis la *Vie du duc de Berry*, je n'ai point entendu parler de lui; c'est vrai que je ne pouvais pas lui être bon à grand'chose. Son ami Bertin-Devaux[2] est de la Chambre. Nous verrons quel rôle il jouera. Les destins de la session me paraissent encore fort obscurs. Adieu, bien cher ami! ton pauvre frère te presse sur son cœur.

1. Ces invocations sont celles que l'Eglise adresse au Messie pendant les jours qui précèdent la fête de Noël.

2. Bertin de Vaux était le frère de Louis-François Bertin, le principal fondateur du *Journal des Débats*. Il était, aussi bien que son frère, lié avec Chateaubriand et il avait fait cause commune autrefois avec tous les hommes de lettres qui dirigeaient contre l'esprit impérial la seule opposition qui fût possible alors, une opposition littéraire.

LXXII

Saint-Brieuc, 28 décembre 1820.

J'ai reçu, il y a quelques jours, mon bon frère, une lettre de Mme C..., qui paraît peinée de ce que tu ne lui as pas écrit une seule fois depuis ton départ de Paris. Je t'engage à ne pas tarder davantage à lui faire ton compliment sur ses couches. Un silence plus long ressemblerait à de l'oubli ou à de la négligence, et elle ne mérite ni l'un ni l'autre. J'ai répondu que je ne concevais pas qu'elle n'eût point encore ta lettre, sachant que tu avais le dessein de lui écrire.

J'aimerais à penser que le changement survenu dans le ministère favorisera ton retour à Paris. Quant aux effets politiques de ce changement, j'y vois deux hommes qui se perdent, et voilà tout. Au reste, il fallait bien que certains royalistes arrivassent tôt ou tard au pouvoir. La France et même l'Europe n'eussent pas été suffisamment éclairées sans cela; une dernière leçon leur aurait manqué. Sans doute qu'en ce moment les badauds triomphent, ils croient la France et le monde sauvés. Pauvres gens! *Hi in curribus et hi in equis; nos autem in nomine Domini Dei nostri*[1].

J'avais relevé dans un petit article un principe de schisme et d'hérésie enseigné par le Ministre de l'Intérieur aux élèves de Saint-Sulpice. La censure n'a pas permis que cet article parût dans *le Défenseur*. On l'a imprimé à part, et je pense qu'on te l'aura envoyé. Il

1. Psaume XIX.

est curieux de voir ce qu'on défend de dire aujourd'hui. Un des effets les plus fâcheux de l'entrée de V... et de C...[1] au ministère sera de perpétuer cette censure, qui ne protège en réalité que le mal. Mais nous verrons bien autre chose.

L'abbé de la Meilleraye[2] me marque au sujet de mon deuxième volume : « Je n'y ai rien trouvé qui ne soit » parfaitement conforme à ma manière de voir et de » sentir... Je me fais gloire de penser absolument » comme vous... J'adopte entièrement vos principes : » Je suis convaincu que la plupart de ceux qui s'élèvent » contre vous ne vous ont pas lu, ou ne vous ont pas » entendu, etc., etc. »

Ce suffrage d'un religieux plein d'esprit et de connaissances m'a fait d'autant plus de plaisir, que je suis plus assuré de sa sincérité parfaite. Il y a des gens qui ne reviendront pas, mais les vérités que j'ai dites resteront, parce que ce sont des vérités, et que la société en a besoin. Adieu, mon bon frère; tu sais si je t'aime et comme je t'aime.

LXXIII

A la Chenaie, 29 décembre 1820.

Je suis ici depuis deux heures de l'après-midi, mon bon

1. Villèle et Corbière.

2. La Meilleraye est un couvent de Trappistes situé dans le diocèse de Nantes. Les religieux de ce monastère furent énergiquement défendus plus tard contre le pouvoir, qui avait résolu de les disperser, par l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, fondée par Lamennais, Lacordaire et Montalembert.

frère. Moi et mes petites compagnes de voyage [1], nous avons fort bien supporté la route, quoiqu'il fût difficile d'avoir un plus mauvais temps. Nous arrivâmes hier, à 10 heures, à Rennes; nous en sommes repartis à 5 heures, ce matin. Le bon Morinais nous a reçus chez lui; il m'a parlé de toi et de ta famille avec une véritable affection. Je ne sais pas encore quand mon frère viendra me trouver; je présume que ce sera l'un des jours de la semaine prochaine. Je crois que tu trouverais la Chenaie jolie au printemps. Il n'y a que mon Perron qu'ils ont gâté [2]. Je m'en plains à tout le monde, et les vents, s'ils sont fidèles, ont dû t'en dire quelque chose, car je ne leur ai pas fait mystère de mes regrets. Je pense que je verrai bientôt Bellevue; en lui envoyant plusieurs lettres à ton adresse, je lui ai mandé les motifs qui t'ont empêché de lui répondre plus tôt.

Voilà quelques billets que je te prie de faire mettre à la petite poste. Je vais me remettre à mon travail, et j'espère l'avancer si l'on ne me détourne pas trop. Je suis tout étonné de me trouver ici tranquille dans ma chambre. Nous y passerions encore de douces soirées, mais je suis seul. Prie pour moi, mon frère. Je ne te dis pas de m'aimer, ce serait presque douter de ton cœur, et je douterais plutôt du mien. Respects et compliments à ta famille.

1. Il s'agit probablement des nièces de Lamennais.
2. On appelait « Perron », à la Chenaie, non l'escalier extérieur qui précède l'entrée de certaines maisons, mais une belle promenade plantée d'arbres et bordée de rochers qui longeait l'étang. (Voir l'Introduction, p. XXXVIII.)

LXXIV

A la Chenaie, 18 janvier 1821.

Me voici, mon bon Denis, de retour à la Chenaie, avec mon frère. Que ne peux-tu y être avec nous! Malgré la mauvaise saison, nous y passerions encore quelques jours agréables, et le coin du feu remplacerait nos longues promenades du soir.

Espérons que ce rêve n'en sera pas toujours un, et que nous nous retrouverons encore dans cette jolie forêt de Coëtquen, et sur les bords de l'étang dont les eaux toujours en mouvement rappellent si bien la rapidité de la vie et l'inconstance de ses joies. Bellevue et La Bellière vinrent ces jours derniers dîner avec nous. Nous bûmes à ta santé, car ton souvenir est ici présent dans tous les cœurs; juge ce qu'il doit être dans le mien.

Mme C... a reçu ta lettre; elle se plaint de ce qu'elle est contrainte, un peu sèche et cérémonieuse; ce n'était pas de ce ton-là, dit-elle, que tu écrivais autrefois. Ses plaintes sont bonnes, aimables et inspirées par un véritable attachement. Je t'engage à lui récrire, et avec plus d'abandon. Je serais fâché que votre amitié réciproque se refroidît. Il s'agit de se replacer tout simplement dans la position où vous étiez à l'égard l'un de l'autre, il y a un an.

J'ai vu dans *le Défenseur* qu'il vient de paraître deux gros volumes contre moi. Je ne sais ni de qui ils sont, ni ce qu'ils contiennent. Je m'en informerai à Paris, où j'arriverai le 3 ou 4 février. S'il est nécessaire de répon-

dre, je répondrai, mais il faut que je puisse le faire honorablement. Du reste, ma doctrine gagne; des théologiens qui l'avaient combattue se rétractent. La vérité triomphera à l'aide du temps. C'est tout ce que je désire. Adieu, mon frère; écris-moi chez M. de Saint-Victor, rue du Cherche-Midi, numéro 15. Aime ton pauvre frère et prie pour lui.

LXXV

A la Chenaie, le 18 janvier 1822.

Je n'aurais pas été tranquille, mon bon frère, si je t'avais su malade, et je ne le suis pas encore entièrement. Il me tarde de recevoir une nouvelle lettre de toi. J'espère que celle-ci te trouvera en pleine convalescence, mais je voudrais en être certain. Il est fort important que tu te ménages; les maladies inflammatoires, toujours dangereuses, le sont encore plus avec une constitution telle que la tienne, et les rechutes sont surtout à craindre; ne néglige donc aucune précaution. La saison est si extraordinaire, qu'on ne saurait trop se tenir en garde contre ses mauvais effets. Ma santé à moi n'est pas mauvaise, seulement j'ai la poitrine et la tête très fatiguées, à la suite de visites nombreuses, qui ont duré deux jours sans discontinuation; c'est l'inconvénient de la campagne.

Mon frère partit hier en hâte, pour voir son préfet, qui a dû partir lui-même la nuit dernière. Son déplacement est pour mon frère un véritable malheur, car ils s'entendaient à merveille, et il y avait entre eux autant

de confiance que d'attachement. Il est triste, dans sa position, d'être privé d'un pareil appui; mais qu'y faire ? *Deus providebit*[1].

Je regrette que le pauvre G... n'ait qu'un vain titre sans appointements. C'est néanmoins quelque chose et une espèce de droit pour obtenir mieux. Je ne suis pas surpris qu'on t'ait refusé. Tu te souviens de ce juge qui, en marge de ses livres, sur les questions douteuses, écrivait : *Cause d'ami*, parce qu'il croyait pouvoir alors résoudre le doute et se décider selon ses affections. Aujourd'hui *cause d'ami* est synonyme de cause perdue. Je ne voudrais pas qu'un ministre eût intérêt à me faire pendre, s'il avait pour moi quelque amitié; car infailliblement je serais pendu, à raison de la bonne volonté, du dévouement et de la complaisance qu'on ne manquerait pas de me supposer. Le bon M. de Bonald fait heureusement exception à la règle. Je me réjouis bien vivement de la justice qu'on lui a rendue.

Voilà une petite note qu'on m'a prié de t'envoyer en faveur d'un employé de ton administration. N'oublie pas le pauvre Dutemple, et cet autre pauvre homme qui désire savoir des nouvelles de ses enfants. Adieu, mon bon frère; donne-moi souvent de tes nouvelles, qui me font tant de plaisir, et sois sûr que personne ne t'aime plus tendrement que ton pauvre frère, F.

1. Il s'agit du préfet de Saint-Brieuc, M. de Saint-Luc, qui avait rendu de grands services à l'abbé Jean-Marie de La Mennais lorsqu'il était vicaire général du diocèse.

LXXVI

A la Chenaie, le 28 janvier 1822.

Je te remercie, mon bon frère, de penser à moi malgré ta fièvre, qui ne laisse pas de m'inquiéter. Je crois que tu as été bien près d'une maladie inflammatoire dangereuse, surtout avec ton tempérament. Ta convalescence exigera beaucoup de précautions ; n'en néglige aucune, et prends garde de t'exposer à une rechute. Il me tarde bien de te savoir sur pieds. Tu es presque la seule personne qui m'écrive. Les autres ne me répondent même pas. Ils ont autre chose à quoi penser qu'à un pauvre ermite, qui ne peut leur être bon à rien. Je ne parle pas de Saint-Victor, qui m'a écrit deux fois. Louël m'a écrit aussi, et je crains qu'il ne continue. Il m'apprend que son traitement est augmenté de 200 francs, et il me demande une réponse. Fais-lui dire, si cela ne te gêne pas, que je suis bien aise que sa position soit améliorée, mais que, ne pouvant rien pour lui et n'ayant pas de temps à perdre, je ne peux pas entretenir avec lui une correspondance. Et puisque je suis sur ce sujet, je t'envoie une lettre de Mme de la Houssaye, lettre que tu liras quand tu seras guéri, et dont tu feras alors l'usage que tu jugeras convenable. En voilà deux autres pour la petite poste.

J'ai bien vu, par un article des *Débats*, que la coterie Ch...[1] était contente de ce qu'elle a, et plus encore de ce qu'on lui a sans doute promis. Il fait bon être plusieurs :

1. Chateaubriand.

Væ soli! Cela n'est-il pas vrai en tous sens ? Je ne serais pas obligé de vivre loin de mes amis, faute d'un morceau de pain, si je m'appelais *Legio*, mais ce mot a un vilain sens dans l'Évangile, et c'est ce qui fait qu'il y a de quoi se consoler. Après tout, je travaille ici; je trouve dans mes livres beaucoup de choses qui ne se seraient pas présentées sous ma main, et que je n'aurais pas cherchées à Paris. La Providence se sert de tout, et elle est partout, même dans une imperceptible citation au bas d'une page, et je conçois qu'un pareil renvoi puisse sauver une âme.

Adieu, mon bien cher et bien bon frère; guéris-toi vite et aime-moi toujours.

Je ne puis te dire combien tu me manques; mais Dieu n'est-il pas le maître ?

Il sait mieux que nous ce qui nous convient. Adieu, je t'embrasse tendrement.

LXXVII

30 janvier.

Je ne t'écrirai que deux mots aujourd'hui, mon bon frère, d'abord pour te remercier de m'avoir donné de tes nouvelles, ensuite pour te prier de faire mettre à la petite poste les lettres que voilà, et de faire partir franc de port celle pour l'archevêque de Gênes. Quand donc te saurai-je en pleine convalescence ?

Je vais demain à Pleudihen, j'y coucherai, puis je reviendrai prendre mon travail. J'ai bonne envie d'être de retour. Il m'en coûte autant de me déplacer pour une

lieue que pour cent. L'appétit te revient-il ? et les forces ? Il faudrait un temps sec, et nous avons une sorte de brouillard presque continuel ; du reste, une température douce, je ne sais quoi qui imite le printemps. Je t'embrasse de tout mon cœur.

LXXVIII

6 février 1822.

Mon bon frère, je suis ravi d'apprendre qu'enfin te voilà tout à fait tiré de cette triste et inquiétante maladie. Des soins, des ménagements et un exercice modéré achèveront ta convalescence. Sans l'affaire dont tu me parles, je te proposerais de venir respirer un peu près de ton pauvre frère, qui serait si heureux de te voir, mais je conçois qu'il n'y a pas moyen d'y penser à présent. Nous autres qui ne nous marions point, nous sommes plus à nous et à nos amis ; mais non, moins à nos amis, et moins surtout à nous. A qui suis-je ici ? Plaise à Dieu que ce soit à Dieu !

Je travaille, et ce qui me console, c'est que ce n'est pas pour mon plaisir. Rien ne m'attache à ce travail, que le devoir de l'achever, et l'espérance qu'il fera peut-être quelque bien. L'idée si simple de te retrouver marié me frappe comme quelque chose de nouveau. J'ai remarqué que ce qui change notre existence et celle des personnes qui nous sont chères produit naturellement cette impression. Bellevue, qui a dîné avec moi aujourd'hui, te dit mille choses pleines d'amitié. Je ne lui ai pas encore parlé de ton mariage. Je crois qu'il parle plus haut que

jamais : c'est un homme de tribune, un véritable législateur, mais il faudra qu'il change de principes, s'il veut devenir ministre. Au reste, c'est aujourd'hui la moindre chose, et l'on change même pour beaucoup moins. Adieu, mon bon frère, jamais mon cœur ne changera pour toi.

LXXIX

11 février 1822.

Quand tu recevras cette lettre, tu auras, mon cher ami, probablement vu mon frère, et peut-être sera-t-il en route pour revenir ici. Il a bien voulu m'épargner un voyage désagréable auquel mes affaires m'auraient obligé ; et plaise à Dieu qu'elles marchent désormais sans avoir besoin de ma présence ! Je suis moins tenté que jamais de revoir la capitale de toutes les bêtises, de toutes les bassesses et de toutes les infamies. Voilà deux lettres pour Rome que je te prie de faire partir, c'est-à-dire de faire affranchir. Je voudrais être une de ces lettres, et quitter, comme elle, pour toujours cette France que le bon sens a déjà quittée.

Que dis-tu de ce M. de Breteuil qui veut absolument qu'un brave homme à qui Dieu déplaît appelle voisins et voisines, fasse sonner les cloches, convoque toute la commune, quand il lui prendra la fantaisie de commettre un sacrilège; sans quoi, de toute nécessité, la loi ne pourra faire autre chose que l'abandonner à ses remords ? L'an dernier, on ne reconnaissait de sacrilèges que ceux de nuit ; cette année, on ne reconnaît que ceux

de jour. Je ne vois plus pour l'an prochain que les sacrilèges de crépuscule[1]. Enfin toujours y a-t-il, cette fois, progrès évident de lumières[2] : c'est quelque chose.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

LXXX

19 février 1822.

Je conçois très bien, mon bon frère, cette espèce d'agitation que tu éprouves ; il ne faut pourtant pas s'y laisser aller. Tout doit se faire en paix, dans un esprit de confiance en Celui qui dispose de nous et qui sait mieux que nous ce qui nous est bon.

Tu fais sagement de te marier; la personne que tu épouses paraît réunir toutes les convenances désirables. La prudence de l'homme et sa prévoyance ne sauraient s'étendre plus loin que cela. Le reste, on doit l'abandonner à une sagesse plus élevée que la nôtre. Je m'attends tous les jours à apprendre de toi quel est le jour fixé pour une union que Dieu, je n'en doute pas, bénira. Tu ne doutes pas non plus de la vivacité de mes vœux et de mes prières. Il est probable qu'à mon retour à Paris je te trouverai en famille ; car mon intention est de rester ici environ deux ans. J'aurai besoin de ce temps pour achever différents travaux, qui exigent de la tranquillité, du loisir et des livres.

Voilà deux lettres pour la petite poste, et une autre

1. Allusion à la discussion de la fameuse loi *sur le sacrilège*.
2. C'est là un spécimen de la plaisanterie lourde et embarrassée que se permettait parfois Lamennais.

que je te prie de faire partir franc de port ; elle est pour un vieillard retiré à Porrentruy, et qui me paraît être dans une position très malheureuse.

Adieu, mon bon frère chéri, donne-moi de tes nouvelles souvent ; ce m'est une grande consolation d'en recevoir dans ma très profonde solitude. Le temps y passe comme ailleurs, mais quelquefois son cours est triste, s'il y a quelque chose de triste dans ce qui tient au devoir.

Je t'embrasse tendrement.

LXXXI

25 février.

Je te remercie, mon bon frère, du soin que tu prends de toutes mes commissions. Dufougeray avait parlé de son côté au directeur de l'enregistrement, qui a dû donner l'ordre de discontinuer les poursuites.

Je te recommande très instamment l'affaire relative à la culture du tabac ; elle est très importante pour mon beau-frère, dont l'intention est de se retirer à la campagne (à Tremigon) avec sa famille. Il y a déjà plusieurs cultivateurs dans l'arrondissement[1].

Je suis bien aise qu'il y ait plus de graines d'épicéa que de mélèze. M. de Saint-Victor ayant touché la rétribution de mes articles au *Drapeau blanc*, je le prie de te rembourser le montant des diverses avances que tu

1. Lamennais reviendra à plusieurs reprises, dans ces lettres, sur ce privilège de la culture du tabac, qu'il s'efforce d'obtenir pour lui, pour sa famille et ses amis. Est-ce parce que son frère et lui faisaient un grand usage du tabac à priser ?

as faites pour moi. Fais-lui savoir à combien elles s'élèvent, et envoie chercher l'argent chez lui.

Je souffre beaucoup aujourd'hui, ce qui fait que je ne t'en dirai pas davantage cette fois ; je t'embrasse tendrement.

Fais-moi le plaisir d'envoyer de suite à la petite poste les lettres ci-jointes.

LXXXII

A la Chenaie, le 1er mars 1822.

Je suis maintenant, mon bon frère, sans inquiétude sur ta santé, puisque tu as repris tes affaires, en attendant qu'une autre affaire plus importante se conclue.

Ce ne sera probablement désormais qu'après le Carême. Tu ne doutes pas de tous mes vœux. J'espère que le bon Dieu les exaucera, et je ne cesserai de l'en prier. Sois heureux, mon cher enfant, sois heureux dans cette vie autant qu'on peut l'être, mais n'oublie jamais que tout le bonheur dont on peut jouir ici-bas n'est qu'une faible, bien faible image de celui que nous destine le Dieu qui renferme en lui tous les biens. Je te remercie de songer à inspirer quelque bienveillance pour moi à la personne avec qui tu vas unir tes sentiments, tes pensées, ta vie. La mienne s'écoule tristement loin de toi, mais je crois être ici dans l'ordre de la Providence. J'ai besoin de loisir et de livres pour achever mon travail, qui sera plus long que je ne l'avais prévu. Je comptais me borner à donner des résultats, mais on contestera tout ce que j'avancerai, si je ne l'appuie pas sur des auto-

rités nombreuses. Cela me forcera, au lieu d'un volume, d'en faire au moins deux[1]. Voilà dix-huit mois de travail, à partir du point où j'en suis. Après cela, je veux encore préparer quelques matériaux pour ma *Collection* avant de retourner à Paris. Il est donc impossible que j'y sois avant deux ans. Je fixe mon terme au printemps de 1824, si je vis.

Je doute qu'il y ait, cette année, deux sessions, comme on l'annonçait. Celle-ci ne paraît pas encore toucher à sa fin, et il faut bien que les ministres aient un peu de repos. Que Corbière s'ennuie, je le crois assez, mais on n'est pas ministre seulement pour son plaisir. Nous nous ennuyons aussi, nous autres, et nous n'avons pas les mêmes dédommagements que ces messieurs. J'avoue, au reste, qu'à la manière dont on s'y prend, il vaut mieux avoir été ministre que de l'être. Adieu, mon bien bon frère, je t'embrasse tendrement. N'oublie pas ce pauvre Dutemple, de Montargis. Voilà une requête pour ton père ; elle vient de Saint-Brieuc, par Mlle Le Loutre[2]. Tout à toi.

1. On sait que les deux derniers volumes de l'*Essai sur l'indifférence*, où Lamennais s'efforce de prouver que tous les peuples ont toujours cru à un Dieu unique, lui ont été inspirés par les besoins de la polémique engagée à propos du deuxième volume.

2. Mlle Le Loutre était la directrice de la poste de Saint-Brieuc. Entièrement dévouée à l'abbé Jean-Marie, dont elle favorisa beaucoup les œuvres, elle était aussi dans les meilleurs termes avec son frère.

LXXXIII

9 mars.

Je reçois, mon bon frère, les graines que tu m'annonçais dans ta dernière lettre, et je t'en remercie.

Différents motifs, dont je te parlerai, me décident à retourner à Paris. J'ai prié M. Le Cadennic de me chercher une chambre et de se concerter avec toi pour y faire porter mes meubles. Je compte partir vers le 24. J'ai beaucoup de choses à faire d'ici là : c'est pourquoi tu te contenteras de ces deux mots. Je suis d'ailleurs et bien faible et bien souffrant. Tout à toi, bon et cher ami.

LXXXIV

A la Chenaie, le 25 mars 1822.

Diverses occupations de surcroît, un petit voyage à Saint-Malo, un autre à Pleudihen, m'ont empêché, mon bon frère, de t'écrire depuis quelque temps. De ton côté, je conçois que tu as eu peu de moments libres. Ainsi, toi dans le tracas du monde, et moi dans ma solitude, nous sommes aussi peu maîtres de l'emploi de nos jours l'un que l'autre. Les tiens s'écoulent au milieu du bruit et d'un mouvement qui fatigue, les miens dans un isolement quelquefois assez triste, et dans tout cela il faut voir et bénir l'ordre de la Providence.

Quand je viens à penser que, dans quelques mois, j'aurai déjà passé quarante ans sur la terre, pendant lesquels je n'ai presque connu que la douleur, je me demande, comme Job, ce que c'est que la vie, et pour-

quoi elle a été donnée à ceux qui sont dans l'amertume du cœur. Jacob aussi se plaignait de son pèlerinage, de ses jours *brevi et mali;* c'est le cri du genre humain. Mais, puisque ces jours mauvais sont si courts, attendons avec patience. Le remède est dans le mal lui-même. *Adhuc modicum !* Courage, mon âme, encore un moment ! et que t'importera d'avoir souffert un peu plus ou un peu moins, quand ce moment sera venu ? Oh ! qu'ici-bas tout est vain ! Comme tout passe, comme tout disparaît ! Pauvre ombre, tu passeras aussi, et bientôt, et pour jamais : *Spiritus vadens et non rediens.*

Voilà des réflexions bien peu assorties à ta position présente, mon bon frère. Je ne sais d'où elles me sont venues ; je ne songeais à rien moins en prenant la plume. Mais peut-être que, mêlées au doux sentiment du bonheur dont tu jouis, elles ne seront pas elles-mêmes sans quelque douceur, comme ces sons lointains, ces voix tristes, qu'on entend quelquefois, ou qu'on croit entendre, au fond des bois, le soir d'un beau jour.

Bellevue doit t'écrire incessamment ; tu ne lui as point annoncé ton mariage ; il m'a chargé de t'en faire des reproches très aimables.

Je me suis chargé d'une commission de tabac pour Marion[1]. Je t'envoie la note qu'il m'a remise, et je te

1. M. Marion fut, toute sa vie, un des amis les plus sûrs et les plus dévoués de Lamennais. Lorsque celui-ci eut quitté définitivement la Chenaie et que son frère se fut fixé à Ploërmel, c'est M. Marion qui fut chargé de la gérance du vieux domaine patrimonial. Il resta en relation jusqu'à la fin avec le prêtre déchu, et l'un de ses héritiers a publié, sous le titre de : *Confidences de Lamennais*, l'intéressant recueil auquel j'ai emprunté divers extraits. (Voir l'Introduction).

prie de recommander le choix du tabac qu'il demande. Tu feras mettre sur la boîte l'adresse suivante : à M. J. Marion, à Mordreux en Pleudihen, près de Dinan, et tu enverras cette caisse à M. J. Cor[1], rue de la Sourdière, numéro 29, avec le compte du tabac et des frais. Je suis fâché de te donner cette peine, mais je tiens beaucoup à rendre ce petit service à un excellent homme, qui m'en rend lui-même de bien plus grands.

Offre mes hommages à Mme Benoît. J'espère être un jour assez heureux pour la connaître, et je la prie de m'accorder, en attendant, un peu de bienveillance, sur la foi de l'amitié que son mari a pour moi. Je t'embrasse, mon bon frère, de tout mon cœur.

Mme Cottu se plaint un peu de toi, à l'occasion de ton mariage, qu'elle savait par la voix publique plusieurs jours avant que tu le lui eusses annoncé.

Répare un peu cela en l'allant voir.

LXXXV

A la Chenaie, 5 avril 1822.

Je suis heureux de ton bonheur, mon frère bien-aimé, et je voudrais en être témoin, pour être plus heureux encore. Tu dois sans doute bien des grâces à Dieu; élève ton cœur vers lui et prends garde qu'il ne s'en détache par cette félicité même que tu lui dois. Il faut la recevoir de sa main avec reconnaissance, la lui offrir et aspirer sans cesse à quelque chose de meilleur encore.

1. M. Cor, originaire de Saint-Malo, s'occupait d'affaires de banque; il était souvent chargé de gérer les intérêts de Lamennais.

Je te remercie de tout ce que tu fais pour ton pauvre frère; remercie aussi Courchamps pour moi. Je suis très sensible à sa complaisance. Je serais bien aise de voir l'Encyclopédie de Naples. M. Roger voudra sûrement bien me l'envoyer sous bande. Je te prie de me rappeler à son souvenir; je n'oublierai jamais les politesses dont il m'a comblé.

Mme Benoît a fait la conquête de nos dames; je n'en suis pas surpris, mais j'en suis fier, parce qu'elles sont bien capables d'apprécier tout ce qu'il y a de bon, d'aimable et de solide dans les qualités qu'elle possède et qui assurent ton bonheur.

Je te recommande de nouveau le tabac de Marion. Je tiens beaucoup à ce qu'il voie que j'ai eu à cœur de lui rendre par toi ce petit service. Que je serais content de te revoir, mon pauvre enfant! Mais je ne prévois pas que ce puisse être prochainement. Quand Dieu voudra, quand Dieu voudra! Adieu, mon Denis, aime-moi toujours.

Je t'embrasse, et tu sais si c'est de tout mon cœur.

LXXXVI

Saint-Malo, le 10 avril 1822.

Je te prie, mon bon frère, de lire avec attention la note incluse, et de faire tout ce que tu pourras pour déterminer M. Benoît à écrire un mot au préfet de Rennes dans le sens qu'on désire. Il s'agit d'empêcher la ruine du pauvre Biarrote[1], qui se trouvera sans res-

1. C'était un Breton, des environs de Saint-Malo, qui était

sources si on lui ôte sa culture. Le préfet, qui s'intéresse à lui, mais qui est faible, a promis formellement d'accorder ce qu'on demande, si M. Benoît témoigne que cela lui serait agréable, et j'espère d'autant plus qu'il ne s'y refusera pas, qu'il ne s'agit même d'aucune faveur proprement dite, puisqu'il y a une portion de culture disponible, d'après l'ordre établi.

Je te prie aussi de voir M. Roger, et d'appuyer près de lui la recommandation que je lui fais, par ce courrier, au directeur des postes de Saint-Malo, M. Deshayes, parent de Binet, qui a eu une affaire désagréable avec le colonel du régiment qui est en garnison ici. Cette affaire a été présentée sous un jour tout à fait faux au duc d'Oudeauville. M. Deshayes, qui est aimé et estimé de tous les honnêtes gens, a eu quelques torts, c'est-à-dire qu'il a perdu patience après avoir écouté assez longtemps les insultes les plus graves, mais le colonel a eu de beaucoup les plus grands torts, et c'est ce que tu peux assurer hardiment.

Je n'ai pas le temps aujourd'hui de t'en dire davantage; je t'embrasse de tout mon cœur. Mon beau-frère[1] se rappelle à ton souvenir. Ton pauvre frère, F.

LXXXVII

A la Chenaie, le 2 mai 1822.

Cette lettre, mon cher ami, te sera remise par un de

depuis fort longtemps en relations avec la famille de Lamennais, et auquel celui-ci aimait à rendre service.

1. M. Blaize, le père d'Ange Blaize, qui devait écrire plus tard l'*Essai biographique* sur Lamennais.

mes bons et anciens camarades, M. André de Pomphily[1], qui se rend à Paris pour une affaire importante, et au succès de laquelle je m'intéresse vivement. Elle ne paraît offrir qu'une légère difficulté. Les règlements de l'administration s'opposent à ce qu'un frère occupe sous son frère une place dans le service actif, mais le service d'un receveur se bornant à encaisser des fonds sur les bordereaux qui lui sont remis, ne saurait, ce me semble, être considéré comme actif, et le règlement paraît désigner les emplois qui obligent à l'exercice d'une surveillance quelconque sur autrui. Dans tous les cas, je te prie de plaider la cause dans ce sens-là, et de procurer à M. de Pomphily une audience de M. Benoît, à qui j'espère que tu voudras bien recommander son affaire. M. de Pomphily est le neveu de M. le contre-amiral Trublet, et c'est un titre bien honorable à la bienveillance de l'administration. D'après les arrangements convenus et dont il te parlera, il me semble qu'il sera facile d'arriver au résultat qu'il désire, et que je désire moi-même très vivement.

Ton ami, F. DE LA MENNAIS.

LXXXVIII

A la Chenaie, le 3 mai 1822.

Je serais bien peiné, mon bon frère, que les turpitudes présentes, qui surpassent toutes les turpitudes

1. M. Bossinot de Pomphily était issu d'une ancienne et notable famille de Saint-Malo.

passées, en vinssent au point que l'on sacrifiât un administrateur tel que ton père à l'ambition de quelques intrigants. J'espère que cela n'arrivera pas, quoique néanmoins je n'en fusse pas extrêmement étonné, d'après ce que je vois et ce que j'entrevois. Nous marchons à grands pas vers un état étrange, mais je ne veux pas entrer aujourd'hui dans ce sujet.

Mon frère, qui est ici pour un petit nombre de jours, se joint à moi pour te remercier de ce que tu as fait pour la famille Le Vicomte et pour le pauvre Biarrote. J'espère que le sieur Le Levreur tiendra compte enfin de ta recommandation. Le sous-préfet de Saint-Malo ne demandait que son autorisation pour rendre à Biarrote une culture de dix mille pieds ; il a dit qu'il fallait en référer au préfet. Malgré sa dénégation, il est si vrai qu'il existe un fonds disponible, que sur ce fonds l'on a accordé, cette année même, trente mille pieds à M. Le Gobien, mais tout cela se fait par compèrage. Pour ce qui me regarde, je puis cultiver soit en Saint-Pierre, soit en Combourg; ces deux communes font partie du même arrondissement, mais on cultive dans la première et point dans la deuxième, quoiqu'elle soit entourée de cultivateurs. Combourg me conviendrait mieux, et le choix entre les deux me conviendrait encore davantage. Si je n'avais qu'une petite culture, cela ne vaudrait guère la peine de faire les premières dépenses, qui sont considérables. Je sens qu'il y a des difficultés; tu verras si l'on peut les vaincre.

J'ai donné à M. André de Pomphily, un de mes anciens camarades, une lettre pour toi. Je crois son affaire aisée,

et je te la recommande. Voici quelques autres recommandations :

1° Le pauvre Dutemple; il mérite, je crois, à tous égards, qu'on s'intéresse à lui.

2° Bossard[1], employé à Rennes, demande une recette sédentaire.

3° Louël désire que sa femme soit mise aux appointements, à la place d'une dame Very, qu'il dit être folle.

Remercie pour moi Courchamps des soins qu'il donne aux commissions du P. Ventura[2]. Tu me demandes où j'en suis de mon travail : dans quinze jours j'aurai fini un volume d'environ six cents pages, mais il m'en reste encore deux autres semblables à faire, ce qui n'est pas une perspective fort agréable.

Je me suis décidé à entrer dans ces longs développements, afin de prévenir, autant que je puis, les chicanes de l'ignorance et de la mauvaise foi. J'ai l'espoir de finir le deuxième volume cette année. Le suivant exigera six à huit mois de travail. Ainsi tu vois qu'à moins de circonstances imprévues, mon retour à Paris n'est pas prochain. Quelque envie que j'aie de te voir, si tu ne peux venir qu'en supposant que l'événement dont tu me parles arrive, je désire bien vivement que tu ne viennes pas.

Je te prie d'offrir mes hommages à Mme Benoît.

1. C'était encore un Malouin. Un membre de sa famille avait été chargé par les La Mennais de gérer la propriété de la Chenaie, avant M. Marion.

2. On sait que le P. Ventura, général des Théatins, soutenait les doctrines du deuxième volume de l'*Essai sur l'indifférence* et certaines théories libérales empruntées à Lamennais, ce qui, plus tard, le compromit auprès du pape Pie IX.

Mon frère te dit mille choses tendres, et moi je t'embrasse, mon Denis, de tout mon cœur.

Ton pauvre frère, F.

LXXXIX

Le 10 mai 1822.

Tâche, mon bon frère, de retrouver dans mes papiers un traité que j'ai fait avec Méquignon, au mois de décembre dernier, et par lequel je l'autorisais à réimprimer les deux premiers volumes de l'*Essai*, la *Défense* et les *Réflexions*. Si tu peux mettre la main sur ce papier, tu le remettras à M. de Saint-Victor. La faillite de Méquignon est une chose bien fâcheuse pour moi : elle m'enlève tout ce qui me restait pour vivre.

Je t'envoie une requête de Mme veuve Lorin pour son fils, qui est notre parent très proche[1]. Je désire très vivement qu'il soit possible de lui accorder ce que sa mère demande, c'est-à-dire un avancement d'un degré. Je te prie de me répondre là-dessus. Louël m'accable de ses lettres ; je ne lui réponds point. Il s'est imaginé, je crois, que j'étais le directeur général.

Voilà une lettre pour la pauvre demoiselle de Trémereuc, et une autre pour M. de Senfft[2]. Petite poste.

J'attends mardi l'abbé Le Tourneur[3], et mon frère

1. La mère de Lamennais s'appelait Gratienne Lorin.

2. Le comte de Senfft-Pilsach fut, on le sait, un des correspondants les plus assidus de Lamennais. (Voir les deux volumes de lettres publiées par M. Forgues.)

3. L'abbé Le Tourneur, qui s'intitulait alors « prédicateur ordinaire du roi » était en relations littéraires avec Lamennais. il avait préparé quelques-uns des petits volumes de la Bibliothèque des Dames chrétiennes.

l'attend de son côté, car sans cela il serait reparti aujourd'hui pour Saint-Brieuc. Il est sorti avant-hier par miracle, sans blessure ni contusion, de dessous les pieds de deux chevaux qui se battaient sur lui. En tombant, il se recommanda tranquillement à la Sainte Vierge, dont la protection a été bien marquée en cette circonstance[1]. Je t'embrasse, mon bon frère, de tout mon cœur.

Voilà une lettre de Mme Dubois-Berthelot que tu liras avec plaisir.

XC

28 mai.

Fais-moi le plaisir, mon Denis, de rappeler à Courchamps les commissions du P. Ventura, de Naples, pour qui je t'envoie une lettre. En voilà une aussi pour la pauvre Mlle de Trémereuc, qui vient de perdre une de ses nièces, âgée de quinze ans. Voilà la vie: *Spiritus vadens et non rediens.*

Dis-moi ce que tu présumes pouvoir faire en ma faveur pour la culture du tabac, afin que je prenne mes arrangements en conséquence. Je t'avais marqué par erreur que la Chenaie était en Saint-Pierre de Plesguen, où il y a déjà deux planteurs. Nous bordons cette commune, mais nous sommes en Plesder. Biarrote me charge de te transmettre, et à ton père, l'expression de sa vive reconnaissance pour ce que vous avez fait pour lui. On parle

1. Cet accident arriva au cours d'une excursion que les deux frères faisaient ensemble à cheval, aux environs de la Chenaie.

ici d'une augmentation considérable de culture dans notre arrondissement pour l'année prochaine.

Je ne sais pas encore comment finiront mes affaires avec Méquignon. Très probablement ce ne sera pas sans une très forte perte, dont je me serais bien passé. *Deus providebit*, comme disait ton père.

Je te prie de m'acheter, à l'un de tes moments de loisir, une paire de razoires (*sic*) de Sir-Henry, coutelier de l'École de médecine, et une autre paire de la façon d'un coutelier dont j'ai oublié le nom, mais il demeure rue Bourg-l'Abbé, et il a obtenu un prix ou quelque chose comme cela de la Société d'encouragement, ce qui m'encourage moi-même à essayer de ses razoires. Si tu n'as pas d'occasion de me les envoyer, fais-les remettre chez M. J. Cor, rue de la Sourdière, numéro 29.

Voilà bien des embarras que je te donne, et ce ne sera probablement pas les derniers.

Adieu, mon bon frère, je t'embrasse de tout mon cœur.

XCI

Samedi 5 juin.

Mon frère, je pars demain matin à dix heures ; je suis dans tous les embarras d'un départ. Je veux encore, avant de quitter Paris, te dire combien je t'aime, combien mon Denis est avant dans mon cœur. Viens me voir, mon frère, je t'en prie ; viens donner à ton pauvre Féli le plus grand plaisir qu'il puisse goûter dans cette triste vie. Adieu, tout à toi, *ex imis visceribus meis*.

XCII

24 juin 1822.

Je suis bien aise de savoir ton retour, mon Denis. Quoique toujours séparés, nous sommes moins loin l'un de l'autre. L'idée que tu pourrais me venir voir m'est bien douce. Pour moi, je ne puis sortir d'ici que je n'aie fini mon ouvrage, et il me reste encore deux volumes à faire. J'ai eu par ailleurs beaucoup de contradictions, et de ces choses qui font mal, parce qu'elles montrent l'homme sous un vilain jour. Ces mêmes choses dérangent, en outre, tous mes projets et toutes mes espérances de repos pour l'avenir[1]. Dieu y pourvoira d'une autre façon; que sa volonté soit bénie !

On m'assure que la culture du tabac sera augmentée cette année dans l'arrondissement. Si je peux y avoir part, soit pour la Chenaie, soit pour Tremigon, cela me fera grand plaisir. Une partie de mes terres sont en Saint-Pierre, où l'on cultive. Il serait bien à désirer que le Directeur général se mêlât davantage de la culture et de sa distribution. Tu n'as pas d'idée des abus qui se commettent; mais ce serait trop long à écrire. Il serait cependant à propos qu'ils fussent connus, parce qu'il en résulte un mal réel. Nous en causerons si tu viens.

Quoique tu aies passé fort peu de temps en Angleterre, ce ne sera pas néanmoins un temps perdu. C'est un pays très curieux à observer. As-tu vu Chateaubriand ?

1. Il s'agit toujours, sans doute, de la polémique suscitée par le 2e volume de l'*Essai*, polémique qui obligea Lamennais à écrire une *Défense* et à augmenter son ouvrage de deux gros volumes.

C'est toi qui m'as appris la mort de M. Jerningham. Que je plains sa pauvre veuve et sa malheureuse famille [1]! Cette perte est irréparable pour elle. Enfin, voilà la vie.

Bellevue a été très sensible à ton souvenir ; nous parlons souvent de toi ; il est toujours très ferme, et il t'aime véritablement.

Voilà quelques lettres pour la petite poste. Donne-moi des nouvelles de Mme Benoît et présente-lui mes hommages. Je t'embrasse, mon Denis, de tout mon cœur.

XCIII

1er juillet 1822.

Ce gros paquet de Saintes, c'était, mon pauvre frère, une pétition de ce malheureux Le Mintier, pour qui je ne puis rien. Je te l'envoie, c'est-à-dire la requête, parce que je pense que tu pourras la faire remettre, soit à M. de Margadel, soit à M. de Bosderu, qui pourront l'apprécier, et qui d'ailleurs connaissent la famille Le Mintier.

La promesse que tu me fais de me venir voir me cause une grande joie. Je suis enchanté aussi de la confiance que te témoigne ton beau-père. Il a bien raison, mais je lui sais gré d'avoir raison. Il n'y a qu'une chose qui me

1. Mme Jerningham était une grande dame que Lamennais avait connue lors de son séjour en Angleterre pendant les Cent Jours. Lorsqu'il se présenta à elle pour la première fois, en quête d'un préceptorat, avec sa mine chétive et ses habits râpés, elle le renvoya, dit-on, sous prétexte « qu'il avait l'air trop bête ». Mais elle était revenue sur cette impression, et Lamennais avait contracté avec cette famille une liaison qui dura longtemps.

déplaise là-dedans, c'est que, si tu te trouvais un jour chargé de diriger ses opérations de forges, cela nous éloignerait encore davantage [1].

Je viens de recevoir, avec *l'Etoile,* un beau prospectus d'un ouvrage qui paraît sous ce titre : *La Religion défendue par Descartes, Bossuet, Fénelon, etc., etc.* C'est tout juste la *Collection* que j'avais annoncée. Méquignon est un des intéressés dans cette affaire, et j'ai quelques raisons de croire qu'une personne qui me devait plus d'égards n'y est pas non plus étrangère. Quoi qu'il en soit, me voilà bien et loyalement privé d'une ressource sur laquelle je comptais pour acquitter mes dettes et m'assurer un peu de repos. Dieu soit loué ! Courchamps a-t-il écrit au P. Ventura ?

La traduction de ma *Défense* a paru à Rome avec trois approbations conçues dans les termes les plus forts [2].

Tout à toi; je t'embrasse de tout mon cœur.

Je t'envoie le prospectus en question.

XCIV

7 juillet 1822.

Voilà tantôt quinze jours que je n'ai reçu de tes nouvelles, mon bon frère. Cela vient de tes occupations sans fin et sans nombre. Je sais que tu n'as pas un moment à toi. Je n'en ai guère non plus, quoique bien

1. On sait que cette prévision se réalisa plus tard ; mais alors l'amitié de Lamennais et de Benoît d'Azy s'était refroidie.

2. Ces approbations sont citées par le P. Roussel, de l'Oratoire, dans le recueil de documents qu'il a publié sous ce titre : *Lamennais d'après des documents inédits.* On les trouve, du reste, dans l'*Essai biographique* de A. Blaize.

seul, mais les lettres me tuent, il n'y a guère de semaine où ma correspondance ne me prenne plusieurs jours, et pour dire quoi? J'envie le bonheur de M. de Bonald, qui sait ne point répondre. Si j'étais aussi heureux, je finirais mon ouvrage au moins six mois plus tôt.

As-tu appris la mort de la pauvre Mme Jerningham? Le tombeau de son mari était encore ouvert, lorsqu'elle est allée se réunir à lui, laissant quatre pauvres orphelins, pour qui la perte qu'ils viennent de faire est irréparable. Cette pensée fait mal; il faut bien vite regarder la Providence.

La traduction de ma *Défense* a paru à Rome avec trois approbations très fortes. T'avais-je dit cela? J'espère que cela fera quelque impression en France.

Je ne vois guère Bellevue, mais chaque fois que nous nous voyons, il me parle de toi, et toujours avec la même affection. C'est un excellent homme et bien sûr.

Adieu, mon Denis! aime toujours ton pauvre frère, F.

XCV

28 juillet 1822.

Ton petit mot si bon et si tendre m'a fait grand bien, mon Denis. Le cœur aime à se reposer sur un autre cœur, et à oublier là tant de choses qui le blessent. J'ai parfaitement oublié les procédés de M. G...[1] et je désire qu'il l'oublie de même. Depuis que je suis décidé à n'avoir jamais avec lui aucunes relations, je pense à lui bien rarement, et j'y pense sans amertume.

1. Probablement M. Genoude.

Ma grande affaire maintenant est de me débarrasser de Méquignon, avec lequel, conseillé par M. G..., Cor m'a engagé imprudemment par un nouveau traité qui me ruinera, s'il n'est pas possible de le rompre ; car j'ai acquis la preuve matérielle que je ne puis avoir aucune espèce de confiance en Méquignon, dans les magasins de qui les exemplaires de mes ouvrages augmentent progressivement à mesure de la vente. J'avoue que, sous ce rapport, ma position m'inquiète, et pourtant ne devrais-je pas m'abandonner en paix et sans réserve à la Providence ?

Voilà quelques lettres pour la petite poste. Je ne puis t'écrire plus longuement aujourd'hui. M. Le Levreur ne s'est point encore expliqué sur la culture du tabac. Je t'embrasse tendrement. Ton frère, F.

XCVI

A la Chenaie, le 23 septembre 1822.

Je pense, mon bon frère, que tu dois être sur le point d'arriver à Paris. J'ai attendu ce moment pour t'écrire, et je suis d'ailleurs arrivé ici tellement excédé de fatigue, que je n'ai pas pu encore reprendre mon travail.

Avant de partir de Paris, j'ai pris des informations sur la dispense dont tu m'as parlé. Il n'y a pas de doute qu'elle ne soit nulle, et par conséquent on ne doit ni hésiter, ni tarder à en demander une nouvelle à Rome. Du reste, il convient de laisser ignorer aux parties la nullité de leur mariage, jusqu'à ce qu'elles puissent contracter véritablement. La présence du curé sera

nécessaire[1]. Le père peut demander directement la dispense en exposant le cas tel qu'il est. Le Nonce me paraîtrait être pour cela un bon intermédiaire.

Je t'envoie un mot pour Louël, que j'engage à cesser de me tracasser. Il est vrai que ce pauvre homme est dans la misère, et que, si tu pouvais faire quelque chose pour lui, ce serait une grande charité. Il désire le grade de vérificateur, ou au moins celui d'expéditionnaire de première classe, et que sa femme soit mise aux appointements.

Je m'occupe de rassembler les matériaux de ma *Collection des Apologistes*; en conséquence, j'envoie à Cadennic la note d'un certain nombre de livres que je le prie de mettre à part parmi ceux que j'ai laissés à Paris, et de m'envoyer avec mes papiers. Il te verra pour cela.

J'ai laissé à Mme Cor une lettre pour toi. Je t'avais parlé précédemment d'une demande de bureau de tabac à Saint-Malo pour le nommé Spistick. Un des débitants actuels consent à lui céder sa place, de sorte que je présume qu'il te sera facile d'arranger cette affaire.

Présente mes hommages à Mme Benoît et à toute ta famille, et donne-moi promptement de tes nouvelles. Je suis tout à toi, mon Denis, bien tendrement.

Je te remercie des bons razoires (*sic*) que tu m'as envoyés. Ils me sont parvenus hier, et je les ai essayés ce matin. J'en suis fort content.

N'oublie pas la graine d'épicéa et de mélèze. Ces graines lèvent-elles la première année ?

1. C'est ici une des rares circonstances où l'on voie Lamennais s'occuper de casuistique.

XCVII

A la Chenaie, le 5 novembre.

Je t'envoie, mon bon frère, une lettre que m'écrit le bonhomme Saget. Voici son histoire. D'abord, c'est un sot, et puis, ce sot étant tombé malade, il a été bien aise de traiter de sa place avec Pomphily, afin d'assurer par ce moyen quelque chose à sa femme. Il savait très bien en traitant qu'il s'exposait à être privé de sa retraite; on le lui a fait observer; ainsi, en aucun cas, il ne peut se plaindre justement.

Mais toute affaire a deux côtés. Ce pauvre bonhomme, qui croyait mourir lorsqu'il fit son traité, a guéri et se porte bien. Il a servi longtemps et honorablement l'administration. Il serait dur pour lui de finir ses jours dans une sorte de détresse, et cela uniquement parce qu'il a cru être plus malade qu'il n'était. La loi offre un moyen de réparer sa sottise, et je crois vraiment qu'il a des droits à solliciter, non plus comme une justice, mais comme une faveur, une pension de retraite qui le mette à l'abri du besoin. En le replaçant un mois pour la forme, cela pourrait s'opérer légalement. Nous pouvons tous devenir vieux, nous pouvons faire une sottise; excusons donc un pauvre vieillard qui, en croyant mourir bientôt, ne s'est pas, après tout, trompé de beaucoup, et faisons pour lui ce que nous voudrions qu'on fît pour nous, si nous étions à sa place. Parle de cette affaire à ton excellent père. Je la tiens pour gagnée, si ton cœur la plaide près du sien.

Je t'écrirai plus longuement la prochaine fois. Aujour-

d'hui je n'ai que le temps de te redire à la hâte combien je t'aime, et combien je suis tout à toi en N. S.

XCVIII

10 novembre 1822.

Je te remercie, mon bon frère, d'avoir pensé à moi au milieu de tant d'embarras. Notre gouvernement est un remue-ménage perpétuel, et je crains bien qu'à ce remue-ménage succède un bouleversement complet de l'Europe. Nous ne sommes qu'au commencement des révolutions. Tous les souverains concourent à les rendre éternelles, et personne ne peut dire s'il y aura une société dans vingt ans.

Je bénis Dieu qui, dans ce grand mouvement des choses humaines, assure ta paix et rassemble autour de toi tout ce qui peut contribuer à ton bonheur. Jouis, mon frère, d'un si doux et si rare bienfait, mais prends garde d'arrêter ton cœur à cette prospérité du temps. Elle n'a rien de fixe, elle peut te manquer demain, et certainement il viendra un jour où elle ne sera plus qu'un souvenir de la terre, c'est-à-dire moins que rien. Tout ce qui ne passe point au delà du tombeau n'est que vanité ; tout ce qui finit n'est qu'un songe rapide. Approche-toi donc de Dieu par ta pensée, par ton amour, par l'usage des sacrements, qui te donneront la force d'être heureux ici-bas, sans danger pour ton bonheur à venir, qui doit toujours être le but principal de ta vie, et l'âme, pour ainsi dire, de ta félicité présente.

Je te prie de me faire venir de Francfort trente francs

de graine d'épicéas et cinq francs de graine de mélèzes. Ce sont de beaux arbres, et qui réussissent très bien dans notre pays. Adieu, cher bon frère, je t'aime et t'embrasse avec une tendresse qui ne s'affaiblira jamais.

XCIX

20 novembre 1822.

Je ne puis t'écrire que peu de mots aujourd'hui, mon bon frère. Oh! qu'il serait plus doux de se parler! Je ne vois pas d'apparence que j'aille à Paris avant le mois d'août prochain, et je reviendrai passer ici l'hiver. Il est vrai que mon frère est nommé vicaire général de la Grande Aumônerie. Il part cette semaine et il te dira les détails [1]. Quant à moi, il n'a sûrement pas été question de me nommer à rien, et mon entrée dans *le Drapeau blanc* n'en fera pas naître l'idée. Tout m'est bon, et le délaissement plus que tout le reste, pourvu que je dise la vérité aux hommes; c'est ma vocation; prie Dieu que je la remplisse dignement.

Y a-t-il quelque espérance pour le pauvre bonhomme Saget? Il est vraiment à plaindre. Je te remercie pour Spistick.

Je ne reçois absolument aucune nouvelle de mes affaires, quoique j'en aie demandé à Cadennic. Rends-moi le service, mon cher ami, de voir M. Boivin. Un libraire me fait dire qu'il a plus de six cents demandes de mes ouvrages, et qu'il ne sait où les prendre. Cela

1. Le Grand Aumônier de France était alors le prince de Croï, archevêque de Rouen.

me fait un tort très considérable. De plus, je compte faire imprimer dans trois mois deux autres volumes de l'*Essai*, et je m'expose à un procès, si tout n'est pas fini auparavant avec Méquignon. Cet homme m'a fait bien du mal, mais je lui pardonne de tout mon cœur. Je voudrais seulement être hors de ses mains. Je t'embrasse tendrement, mon bon frère. Mes respects à Mme Benoît.

C

Evreux, 2 décembre.

Je suis arrivé ici, mon bon frère, à quatre heures et demie, très peu fatigué et ne toussant plus. Je dis très peu fatigué, parce que je porte dans mon compte, à l'article fatigue, quelques écorchures sur lesquelles je ne comptais pas, et qui viennent de ce que mon pantalon, assez mal fait, forme des plis épais et durs où il ne devrait pas y en avoir du tout, mais c'est un petit inconvénient. Je suis fort content de mes chevaux. Hier ils se nourrissaient mal, la grande surtout; elle refusait absolument l'avoine et le son. Aujourd'hui, quoique plus fatiguées, elles mangent fort bien l'une et l'autre. Je crois la petite plus vigoureuse. Adieu, mon frère; j'ai voulu te donner de mes nouvelles le plus tôt possible. Qu'il me tarde de recevoir des tiennes! Je serai certainement du 8 au 10 à Saint-Malo. J'espère y trouver une lettre de toi. Nous voilà de nouveau réduits aux lettres. Dans le ciel, on se voit et l'on ne s'écrit point; tâchons d'aller dans le ciel. La vie n'est supportable que par cette espérance. Encore une fois adieu, mon bon et bien tendre frère !

CI

9 décembre 1822.

Voilà longtemps, bien longtemps, mon bon frère, que je n'ai eu de tes nouvelles. Je sais que tu es fort occupé. Je le suis aussi, et cela fait que nous nous disons à peine quelques mots. Un jour venant, j'espère que nous nous rapprocherons ; il vaut encore mieux se voir et se parler que s'écrire. Dis-moi comment se porte Mme Benoît. Elle doit approcher du moment de ses couches. Puissent-elles être aussi heureuses que je le désire!

Tout aux affaires de la religion [1], mon frère n'a pu t'aller voir les premiers jours de son arrivée à Paris.

Fais-moi le plaisir de t'informer du prix de la graine de pins d'Ecosse. Je ne sais si elle lève la première année. N'oublie pas la graine d'épicéas et de mélèzes.

Mille respects et compliments à toute ta famille ! Je t'embrasse, mon Denis, de tout mon cœur.

CII

Saint-Malo, 10 décembre.

J'arrivai ici lundi, mon bon frère, ayant été obligé de prendre la diligence à la Rivière-de-Thibouville. Mon pantalon m'avait blessé presque en sortant de Saint-Germain. J'allai deux autres jours malgré cela ; mais enfin la douleur devint si vive, que, craignant les suites

1. L'abbé Jean-Marie de la Mennais avait trouvé l'administration de la Grande-Aumônerie livrée à un certain désarroi.

de l'inflammation, je me décidai à changer ma manière de voyager. Mes chevaux arrivèrent hier. Ils ont bien soutenu la route. La petite jument seule a éprouvé, à l'une des jambes devant, un léger mal, qui n'aura aucune suite, à ce qu'on m'assure.

A présent que me voilà quitte de moi, je te dirai combien ta lettre m'a fait de plaisir, et combien je suis touché des si bonnes marques d'amitié qu'elle contient, et de tous les soins que tu as pris pour les pauvres malheureux que je t'avais recommandés. Je ne suis pas surpris de l'incertitude où on te laisse sur ta destination définitive; cela ne peut guère être autrement. Je ne m'étonnerais même pas que cet état se prolongeât, et que ce long voyage dont on nous menaçait commençât et finît dans la rue du Bac. Les choses vont vite, et c'est ce qui fait que d'autres vont si lentement. Au reste, il ne s'est jusqu'ici rien passé qui ne soit tout à fait conforme à ce que nous attendions. La séance du lundi n'a pas mal ressemblé par le tumulte, les cris, le désordre à une scène de l'enfer. Ce que c'est que prendre l'habitude du gouvernement représentatif!

Après-demain je vais à la Chenaie. Prie Dieu qu'il m'y donne tout ce qu'il m'y faut pour achever mon travail, et après cela qu'il en tire sa gloire. Adieu, bien cher ami, adieu, mon frère! Mes parents se rappellent à ton souvenir. *Tuissimus in*-X^to^.

CIII

23 décembre 1822.

Je suis surpris et affligé, mon bon frère, de ne point

recevoir de nouvelles de toi. J'en serais inquiet aussi, si je n'attribuais ton silence à tes nombreuses occupations. Un mot de toi me fait toujours grand bien, mais encore faut-il avoir le temps d'écrire ce mot. Je suis moi-même bien occupé dans ma profonde solitude. Le froid m'empêche de sortir, et ma chambre est pour moi le monde, comme je suis moi-même toute ma société. Cela est bien, puisque Dieu le veut. Fais mettre, je te prie, sans retard, la lettre incluse à la petite poste, et mande-moi que tu l'as reçue. Je t'embrasse tendrement.

Je suis bien fâché, mon Denis, que tu ne sois pas entré hier au soir. Je vais aujourd'hui chez mon frère, rue de Bourbon, numéro 2. Je n'y ferai porter mes meubles que dans quelques jours[1]. J'ai mille choses à te dire.

Il faudrait que je te parlasse pour le vin de Madère demandé à Saint-Malo, et aussi pour la culture de mon beau-frère. Réponds-moi pour le bureau de tabac dans Paris. On me presse. *Tuissimus.*

CIV

2 janvier 1823.

Mon cher ami, Mme Champy, ma parente, dont je t'ai parlé plusieurs fois, a le dessein de conduire son fils en Belgique pour le placer dans une école. Elle s'est pré-

1. L'abbé Jean-Marie habitait alors dans les dépendances du palais de la Grande Aumônerie. Son frère ne paraît pas avoir fait chez lui un bien long séjour.

sentée à la police pour prendre un passeport; on lui a demandé son acte de séparation d'avec son mari; elle l'a présenté, mais on a exigé de plus qu'elle en laissât copie, en lui disant toutefois qu'en parlant à M. De Laveau, elle pourrait éviter ces formalités désagréables. Voudrais-tu donc être assez bon pour voir M. De Laveau, et pour le prier de lever les obstacles qui arrêtent le départ de Mme Champy? Fais-moi le plaisir de lui transmettre directement, et le plus tôt possible, la réponse de M. De Laveau, en lui indiquant ce qui lui reste à faire, dans le cas où, comme je l'espère, elle soit favorable. Mme Champy demeure près de toi, rue Saint-Dominique, numéro 59. Je joins ici sa demande à M. le préfet de police.

Ton ami, F.

CV

10 janvier 1823.

Les semaines et les mois se passent, mon bon frère, sans que nous nous disions seulement un petit mot, et pourtant un petit mot de ceux qu'on aime fait grand bien, quand on est séparé d'eux. Je suppose que le budget vous occupe en ce moment; après, ce sera autre chose, car la vie est toujours ou distraite ou traversée. Ce mouvement fiévreux qui agite partout la société ôte à la solitude même quelque chose de son calme, et quand je pense que, du fond même de ma tranquille retraite, je suis comme forcé de prendre part aux vives discussions de la politique, et de me jeter dans cette mer orageuse

au risque d'être brisé sur l'écueil, j'ai grand'pitié de l'Europe et de moi-même : de moi, car qui me rendra le repos que je sacrifie ? de l'Europe, car, là où les paroles d'un homme aussi obscur que je le suis peuvent être quelque chose, il n'y a plus de gouvernement.

Donne-moi des nouvelles de Mme Benoît. Voilà l'époque de ses couches qui s'approche. J'espère bien qu'elles seront heureuses ; comme aussi j'ai bien pris part à l'accident arrivé à ta bonne et aimable sœur.

Dis-moi ce que je dois répondre au bonhomme Saget. Mon beau-frère doit faire bientôt le voyage de Paris. Il te verra et causera avec toi de la culture du tabac que je t'avais prié de me faire obtenir.

As-tu pensé de demander à Francfort la graine de mélèzes et d'épicéas ?

Je reçois très peu de lettres de mon frère, et point du tout de l'abbé Le Tourneur ; ainsi je ne sais pas si vous vous voyez. Et moi, quand te verrai-je ? Je n'en sais rien. Tu m'avais promis une visite pour le printemps prochain. Je crains que ce projet ne soit encore traversé. Sur quoi peut-on compter aujourd'hui ?

Demande donc à madame ta tante, qui a lu tant de voyages et qui n'a rien oublié de ce qu'elle a lu, où il existe un pays paisible, habité par un peuple doux, hospitalier, et où l'on trouve, sous un beau climat paisible, quelque chose de ce qui fait que les hommes se rencontrent avec plaisir, de faciles communications d'esprit, et un commerce aimable. Il n'est pas impossible que beaucoup de gens, et moi le premier, ne tardent pas à être bien aises de savoir où est ce pays-là.

Adieu, cher ami, tu ne doutes pas des vœux que mon cœur forme pour toi au commencement d'une année qui ne promet pas beaucoup de bonheur à la France, mais qui ne laissera pas de m'être chère si elle ne trouble pas le tien.

Je t'embrasse tendrement et suis tout à toi en N. S.

CVI

24 janvier 1823.

Je pensais bien, mon cher bon frère, que tes occupations ne te permettaient guère de m'écrire, mais je ne pensais pas qu'il y en eût de si tristes dans le nombre. Grâce à Dieu, celles-ci même n'ont pas été sans consolation ; et après tout, ce n'est pas tant de se séparer pour si peu de jours qui est pénible, que de se séparer sans espérance de se réunir à jamais. Je prierai de tout mon cœur pour ta bonne tante ; mais, hélas ! mes prières sont si misérables !

Je sais qu'on a prétendu que la Congrégation avait ou voulait prendre une influence politique[1]. C'est un bruit répandu par le parti V... [2] et accueilli par tout ce qu'il y a de royalistes antichrétiens ; car ce triste parti se sépare maintenant en deux, et la haine pour la religion entraîne une des deux moitiés dans tous les principes et

1. On sait que la Congrégation fut un épouvantail assez ridicule pour les gouvernements de Louis XVIII et de Charles X. Sur le véritable rôle de cette association, on peut consulter le travail très judicieux et très documenté publié par M. Geoffroy de Grandmaison sous ce titre : *La Congrégation*. (Paris, Plon).

2. Villèle (?).

toutes les passions révolutionnaires. Cela devait nécessairement arriver ainsi, et ce serait une raison de te ranger, par une démarche toute naturelle en elle-même, sous la bannière de la Croix.

Cependant rien ne t'y oblige, et tu peux avoir des motifs très forts de différer. Celui du spectacle est de ce nombre. Peut-être aussi serait-ce un moyen d'en détourner ta femme, en lui communiquant ton désir d'être de la Congrégation, lui faisant part de l'engagement qui en serait la suite et de la crainte qui te retient. Si elle ne se montrait pas encore, après cela, disposée à se priver du spectacle, je différerais à ta place d'entrer dans la Congrégation.

Dis-moi si tu as demandé les graines d'arbres verts à Francfort. L'hiver est fort rude ; je ne quitte pas le coin de mon feu. Quoique je travaille beaucoup, ma santé n'est pas mauvaise. Je t'embrasse, mon bon frère, bien tendrement.

CVII

29 janvier 1823.

Je te félicite de tout mon cœur, mon bon frère, de l'heureux accouchement de Mme Benoît. J'espère que sa convalescence sera prompte, et que Dieu veillera sur la mère et sur son enfant. Remercie-le de cette nouvelle faveur, et qu'elle serve à t'attacher de plus en plus à ce bon père à qui tu dois tant. *Non fecit taliter omni nationi.* Il ne faut pas que le bonheur te refroidisse dans son service ; ce serait, comme dit Montaigne, guerroyer Dieu de ses dons.

Je désirerais que tu visses le plus tôt possible M. le directeur de l'enregistrement. Voici pourquoi. Mon beau-frère acheta, il y a un an, une ferme et quelques moulins qui appartenaient autrefois à de bons émigrés de notre pays, avec lesquels il commença par traiter. Il a payé ces biens trois fois plus qu'ils n'avaient été vendus par la République, et voilà cependant que la régie lui fait un procès sous prétexte de moins-valeur dans le contrat, et demande 1,600 francs de supplément de droit, d'après une estimation imaginaire qui suppose :

1° Que des usines se vendent comme des terres ;

2° Qu'un bien national a, dans le commerce, la même valeur qu'un bien de patrimoine.

Mon beau-frère ayant, en outre, fait observer à l'inspecteur qu'outre le prix du contrat, il avait payé des dédommagements aux anciens propriétaires, l'inspecteur a répondu que c'était sur ces dédommagements que la régie prétendait percevoir un droit.

Toutes ces chicanes odieuses viennent de l'enregistrateur de Combourg, qu'on n'appelle dans le pays que le bonnet rouge, et qu'on dit avoir fait partie des bons patriotes qui déterrèrent et brûlèrent sur la place le corps du père de M. de Chateaubriand, au commencement de la Révolution. Cet homme est furieux qu'on ait dédommagé les anciens propriétaires.

Le préfet de Rennes avait écrit au directeur général pour lui faire sentir qu'il convenait d'arrêter ces poursuites. Jusqu'à présent, il n'en a rien fait. Je te prie de le voir, pour qu'on sache ses dispositions. S'il soutient le procès commencé, je suis bien résolu à publier cette

indignité dans toute la France. Adieu, mon Denis, je t'embrasse tendrement, et le petit enfant.

CVIII

4 février.

Fais-moi le plaisir, mon cher Denis, de faire parvenir, franc de port, la lettre incluse à un malheureux otage de Louis XVI, qui vit, je crois, lui et sa famille, dans une grande détresse.

Je suis bien aise que tu aies donné des noms chrétiens à ton fils et que tu n'aies pas cherché, comme tant d'autres, des sons plutôt que des patrons.

Après six mois d'inaction, pendant lesquels il aurait pu finir mon affaire avec les syndics de Méquignon, M. Boivin m'a enfin appris que ce libraire, s'étant arrangé avec ses créanciers, avait repris l'administration de ses affaires, et qu'en conséquence, il ne fallait pas songer à faire annuler au moins le premier traité que j'avais fait avec lui, ce qui le rend propriétaire des deux premiers volumes de l'*Essai*, de *la Défense* et des *Réflexions* [1]. Privé ainsi de tout le fruit de mes travaux, il ne m'a pas resté d'autre parti à prendre que de revendre bien vite mes propriétés, qui devenaient ruineuses pour moi à cause de mes dettes, et c'est ce que j'ai fait, me résignant à une perte de vingt-cinq mille francs qui formaient à peu près le montant de mes économies depuis sept ans. Il me reste de quoi vivre à la campa-

1. Il s'agit des *Réflexions sur l'état de l'Église*, parues pour la première fois en 1808 et rééditées en 1819.

gne, où je dépense très peu[1]. Beaucoup d'autres sont encore plus pauvres, ainsi je n'ai pas lieu de me plaindre.

Offre mes hommages à Mme Benoît, embrasse pour moi ton petit enfant, et aime toujours un peu ton pauvre frère F.

CIX

Samedi.

Pourrais-tu, mon bon frère, me renvoyer *le Drapeau blanc ?* Il y en a un dont j'aurais besoin.

J'ai demandé à Saint-Malo ta pièce de vin de Madère.

Nous avons enfin, rue de Bourbon, numéro 2, une maison où mon frère entrera la semaine prochaine. Je désire te voir avant ce temps-là pour concerter avec toi le transport de mes meubles.

Mille hommages à Mme Benoît et à tes parents ! J'embrasse ton enfant et toi aussi de tout mon cœur.

1. Lamennais fut réduit à une pauvreté beaucoup plus grande entre 1830 et 1835. Le lecteur en trouvera des preuves dans ces lettres mêmes. Plus tard, malgré le peu de succès de ses dernières publications, il put jouir d'une aisance relative, et laisser à ses héritiers une fortune d'environ deux cent mille francs. J'ai puisé ce renseignement dans une lettre autographe de son neveu, Ange Blaize, chargé, après sa mort, de faire l'inventaire de ses biens. Voici comment Renan explique ce retour tardif de la prospérité : « Un homme qui, dans un naufrage sur les côtes de Bretagne, avait jadis été recueilli par le père de MM. de Lamennais, apprit par les journaux les poursuites dirigées pour délit politique contre le fils de son bienfaiteur. A partir de cette époque, il donna à Lamennais des témoignages d'un très sincère attachement, et à sa mort il lui légua tout ce qu'il possédait, c'est-à-dire une fortune considérable et un riche mobilier. » (*Biographie universelle* de Michaud, tome XXIII, article Lamennais.)

CX

Saint-Malo, le 15 août 1823.

Après avoir causé de mes affaires avec Cor, mon bon frère, j'ai vu qu'il m'était indispensable d'aller à Paris, pour éviter, s'il se peut, une ruine complète. J'arriverai vers le 26, et mon séjour ne sera pas long. Je pars avec Cor, et je descendrai probablement chez lui, rue de la Sourdière, numéro 29. Il serait désobligé que j'allasse ailleurs, du moins à ce qu'il m'a paru. Fais part de mon arrivée au bon abbé Le Tourneur, et prie-le d'en avertir M. de Saint-Victor. Je n'ai pas le temps de leur écrire. Adieu et à bientôt ! Je t'embrasse de tout mon cœur.

CXI

Paris, le 8 octobre 1823.

J'ai été très déconcerté, mon bon Denis, de ne te point trouver à Paris en y arrivant, d'autant plus que d'abord je n'avais pas le dessein d'y prolonger mon séjour. Je comptais m'en aller vers la fin du mois en Bretagne, et je voudrais encore que cela se pût ; mais il est assez probable que je passerai ici au moins une grande partie de l'hiver, quoique déjà ma santé se ressente de ce triste pays, où j'ai retrouvé la fièvre, la toux et leur fatigant cortège.

Tu ne me dis rien de ta santé, ce qui me peine ; j'espère que la campagne t'aura fortifié. On est si bien au milieu des bois, dans les champs, sur le bord des eaux ! On voit que tout cela n'est pas une invention

moderne. Il me tarde de te revoir et de causer. Je meurs de lassitude. On ne me laisse pas un moment à moi. Adieu, je t'embrasse bien tendrement. Ton pauvre frère, F.

CXII

A la Chenaie, le 21 octobre 1823.

J'attendais impatiemment de tes nouvelles, mon bon frère ; je me doutais bien que la lettre que je t'écrivis en arrivant ici avait été retardée, et cependant je ne laissais pas de commencer à m'inquiéter. Tu ne me dis rien de Mme Benoît. N'oublie point de me parler de sa santé quand tu m'écriras. Je te remercie, et du soin que tu prends de m'envoyer mes livres, et de l'intérêt que tu promets à Spistick. Mme Cor est dépositaire de la démission du titulaire actuel ; ainsi elle te sera remise incessamment, si elle ne l'est pas déjà. J'ai reçu une nouvelle lettre de Louël. Le pauvre homme paraît malheureux, il me fait pitié, mais à quoi servent les volumes dont il m'accable ?

L'abandon où on laisse les défenseurs de la foi est pour ce pays l'excès de la honte, de la faiblesse et de l'imprévoyance. Mon Dieu, quel siècle ! Cependant j'aime encore mieux qu'on laisse les royalistes espagnols lutter seuls contre l'anarchie que de venir à leur secours une charte à la main. J'aime à espérer avec eux que leur religieux courage triomphera. D'un autre côté, toutes les ressources dont disposent les révolutionnaires peuvent faire craindre qu'à la longue ils ne prennent, comme en France, l'ascendant.

J'espère que le Nonce arrangera l'affaire des dispenses, mais il faudra nécessairement un nouveau mariage, pardevant le propre curé et deux témoins. Cela peut se faire assez secrètement pour que personne autre n'en ait connaissance. Si tu pouvais me procurer de bonne graine de sapins de Normandie ou du pays, cela me ferait plaisir; cinq ou six livres suffiraient. On m'a dit que ceux-ci ne levaient que la deuxième année. Rends-moi le service de m'en informer d'une manière certaine. Adieu, mon bon frère! je suis tout à toi, *ex corde et animo.*

CXIII

1823.

J'ai oublié, mon cher ami, de te parler d'un jeune Allemand qui m'est recommandé par M. de Senfft et par les Pères de la Foi[1]. Il a fait son droit à Iéna, et ayant ensuite embrassé la foi catholique à Rome, sa famille l'a délaissé, de sorte qu'il se trouve dans le plus entier dénûment. Il désirerait, soit une place dans un bureau, soit l'emploi de précepteur dans une maison chrétienne. Mais, avant que l'une ou l'autre se présente, il s'agit de lui procurer des secours. Je te prie instamment de faire une collecte en sa faveur.

J'ai aussi oublié de te demander du papier et des plumes. Je t'embrasse bien tendrement. Ton frère F.

Vendredi.

1. Les Pères de la Foi ou Missionnaires de France formaient une société composée surtout d'anciens Jésuites, et fondée principalement en vue de remplacer, pour les missions, l'ordre dispersé de saint Ignace.

CXIV

A la Chenaie, le 9 novembre 1823.

Je suis bien heureux d'apprendre, mon bon frère, que la fièvre t'a tout à fait quitté. Il était à craindre qu'elle ne se prolongeât durant l'hiver, et tu as fort raison de te précautionner contre son retour. Une seule imprudence pourrait la ramener. Pour moi, j'ai été presque toujours souffrant depuis mon arrivée ici. La migraine et le mal de dents m'ont continuellement tracassé. Cela n'empêche pas que je n'aie retrouvé avec grand plaisir nos bois, nos champs et nos petits chemins creux remplis de feuilles déjà sèches, et le coin du feu, et ce vaste silence dont parle Tacite, *dies per silentium vastus*. Je jouirais encore plus de tout cela si j'avais l'esprit moins préoccupé de tout ce que j'ai à faire. Le repos, je le sens bien, n'est pas de ce monde.

Je serais bien aise que tu écrivisses à M. Le Levreur pour lui rappeler qu'il avait promis de procurer à mon beau-frère, Ange Blaize, une culture de tabac. Voilà deux ans que cette affaire dure, sans arriver jamais à aucun résultat.

Le préfet se moque de ton père ; il s'est fort mal conduit dans tout cela. Le pauvre Biarrote désirerait vivement aussi obtenir un nouveau supplément de culture, et il y aurait bien de la justice à le lui accorder.

Autant je me croirais obligé de combattre pour la religion et pour la société, si cela était encore possible, s'il existait un seul journal honorable et indépendant, autant je suis aise personnellement d'être délivré d'une

tâche si pénible dans les temps actuels. Se taire est toujours ce qu'il y a de plus doux ; mais je bénis encore plus la Providence des vacances qu'elle me donne, à cette époque de bassesse et de corruption. Il est triste, mais il est curieux de voir comme les choses s'éclaircissent aujourd'hui, et comme les hommes se classent. Je l'ai dit et répété il y a longtemps, la Révolution n'est que le combat de l'impiété contre le christianisme; aussi tout ce qui n'est pas chrétien passe-t-il tous les jours dans les rangs des révolutionnaires.

Nous en avons ici un grand nombre d'exemples frappants, et la famille Dufougeray en est un des plus remarquables. Le frère [1] déclamait dernièrement dans un dîner qu'il donnait à sa maison de campagne, en style de 93, contre moi, contre mon frère, plus dangereux encore, disait-il, avec ses établissements qui tendaient à remettre les campagnes sous l'influence de la prêtraille. Nos ministres ne diraient pas mieux.

Adieu, mon bon frère! écris-moi et donne-moi des nouvelles de Mme Benoît et de ton petit enfant, *Tuissimus in* X^to^.

CXV

A la Chenaie, le 1er décembre 1823.

Il y a bien longtemps, mon bon frère, que je n'ai reçu de tes nouvelles. J'espère cependant que la fièvre ne

1. Ce Dufougeray était un adversaire politique des deux Lamennais, qui, à diverses reprises, lui firent de l'opposition électorale.

t'aura pas repris et que tes nombreuses occupations sont la seule cause de ton silence.

Un de nos fermiers, qui a son fils à l'armée d'Espagne, est fort inquiet de lui. Je te prie de rendre à ce pauvre père le service de faire prendre aux bureaux de la guerre des informations sur son fils. Sa dernière lettre est du 7 juillet; son adresse était alors : A Pierre Ménage, 2e régiment du génie, 1er bataillon, 1re compagnie de sapeurs, 5e division, 4e corps d'armée, à Mataro.

Voilà aussi une lettre que Mlle Dubuat m'écrit au sujet de son beau-frère. Dis-moi ce que je dois lui répondre.

Je ne vois qui que ce soit au monde, et l'on m'écrit très peu de Paris; ainsi personne n'est plus ignorant que moi de ce qui se passe. Loin de m'en plaindre, j'aspire au moment où je serai encore plus séparé du monde. Espérons que ce moment viendra, et viendra bientôt. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CXVI

A la Chenaie, le 18 décembre 1823.

J'apprends avec bien de la peine, mon bon Denis, que ta fièvre est revenue, et que la diète par laquelle on cherche à la combattre te rend d'une faiblesse extrême.

Je n'aime l'excès en rien, et je doute fort qu'une abstinence rigoureuse et prolongée soit très utile à un homme qui éprouve le besoin de prendre quelques aliments, et j'ai au moins autant de confiance dans les indications de la nature que dans les raisonnements de

la médecine. Cependant il est reçu de se soumettre à ceux-ci, et il y aurait beaucoup d'imprudence à donner des conseils contraires.

Tu me crois fort occupé de mon cinquième volume. Je ne l'ai pas encore commencé, et je ne sais quand je le commencerai, tant je suis dégoûté d'écrire.

Il y a dans tout ce que nous voyons quelque chose qui glace et inspire un profond dégoût. Le gouvernement semble, à force de bassesse et de nullité, être descendu au-dessous du mal même ; il offre l'image d'une vieillesse sotte, impie, dégradée ; c'est comme l'idiotisme du crime. Cet état est nouveau ; qu'en résultera-t-il ? Dieu le sait.

Je t'envoie une lettre pour la petite poste, une autre pour Naples, que je te prie de faire affranchir, et enfin une lettre du P. Ventura, sur laquelle je te prie de demander des explications à M. de Courchamps. Il serait très à propos qu'il écrivît lui-même au P. Ventura pour éclaircir cette affaire, dans laquelle il est probable que je serai dupe pour 166 francs.

Donne-moi de tes nouvelles, mon cher ami, et de celles de ton petit enfant et de Mme Benoît. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CXVII

A la Chenaie, le 8 janvier 1824.

Je suis un peu inquiet, mon bon frère, de ne recevoir aucunes nouvelles de toi. Je crains que tu ne sois toujours fatigué de cette triste fièvre, dont il est si difficile

de se débarrasser en hiver, surtout avec un temps aussi humide que celui que nous avons eu le mois dernier. Cet état de faiblesse et de souffrance doit te paraître d'autant plus pénible, qu'habituellement tu jouissais d'une santé bien différente. Mais enfin il faut recevoir de la main de Dieu les biens et les maux, avec une égale reconnaissance, car, si les uns sont plus doux sur la terre, les autres servent davantage pour le ciel, et sous ce rapport ils devraient nous être plus chers, comme ils l'ont été à tous les saints. Cela ne m'empêche pas de former des vœux bien vifs pour ta guérison, ce qui est aussi assurément dans l'ordre de la Providence.

Ecris-moi quand tu le pourras, et si cela ne te gênait pas, fais-moi le plaisir de charger un de tes commis de demander, en ton nom, à Francfort, 20 livres de graine d'épicéas. Je crois que j'ai le temps de la recevoir avant le mois d'avril, saison de la semer, à ce que je crois.

Adieu, mon bon Denis ! je suis bien tendrement tout à toi. Aime-moi et prie pour moi. Ton pauvre frère, F.

CXVIII

18 janvier 1824.

J'étais inquiet de ton silence, mon bon Denis, et j'avais écrit à mon frère pour avoir de tes nouvelles. Heureusement te voilà quitte encore une fois, et j'espère pour toujours, de cette malheureuse fièvre. Pour les forces, elles reviendront. A ton âge, la faiblesse qui résulte d'une longue diète n'est pas à craindre, mais il n'en faut pas moins de ménagements.

Je te remercie de ce que tu veux bien t'occuper de la graine d'épicéas et de l'affaire du P. Ventura.

Je ne m'occupe pas le moins du monde de la politique du moment. Qu'est-ce que cela me fait ? Il est vrai cependant que je m'attriste, mais non pour moi, de l'avenir qu'on nous prépare. Mais, en m'ôtant le moyen de parler, on m'a dispensé du devoir d'attaquer le mal et de réclamer le bien. Ce n'est donc pas cela qui m'empêche de travailler à mon cinquième volume. C'est uniquement une sorte d'abattement d'espérance, d'où naît un insurmontable dégoût pour tout ce qui s'appelle écrire.

Comment se résoudre à semer en hiver, lorsqu'on ne croit pas au retour du printemps ? « Tost aprez, dit un vieil historien de Charles V, le Roy commença à labourer sa dernière fin. » Le genre humain aussi laboure sa dernière fin, il approche du moment dont il est dit : *Jam mundus judicatus est.* Que voulez-vous faire de ce grand cadavre ? Il ne lui faut qu'une fosse, et c'est l'enfer : *Missus est in stagnum ignis.*

Embrasse pour moi ton petit enfant et prie pour ton pauvre ami, F.

CXIX

3 mars 1824.

Je te remercie, mon Denis, des graines que tu m'as envoyées et de la promesse que tu me fais au sujet du bureau de tabac à Dinan. Je pense que tu seras de retour à Dinan quand cette lettre y arrivera, à moins

que vous ne soyez restés en Anjou pour les élections du grand collège. Dufougeray a été élu à Saint-Malo, à force d'iniquités, de bassesses et de violences. Je ne me fais pas l'idée d'un plus grand misérable. Tenez-vous bien en garde contre ses dénonciations, car il est aussi fourbe que vindicatif. Du reste, il dit et redit hautement qu'il fera sauter le bonhomme Benoît. Il est bon que vous le sachiez, car tout méchant peut nuire. Un M. Vincent, n'ayant d'autres biens que ceux de son fils majeur, lesquels ne payent pas même 300 francs d'impôt, ne voulait pas voter par ces deux raisons. M. Dufougeray a vaincu ses scrupules, en donnant l'ordre au sous-préfet de lui délivrer un permis de culture de tabac.

Mon bon frère, un des premiers propriétaires du département, adjoint depuis neuf ans à la mairie, dont il a fait presque toutes les affaires, le maire ne s'occupant de rien, sollicite depuis trois ans la même permission, sans avoir pu l'obtenir. Il va planter là la mairie, et il fera bien.

A Saint-Brieuc, le président du collège, une espèce de sot nommé Kerjégu, a eu l'impudence (à l'exemple de Dufougeray et peut-être par son conseil) de lire son propre nom sur cent billets où était écrit le nom de M. Sébert [1], parfait royaliste, honnête homme et bon chrétien. Celui-ci, en conséquence, au lieu de cent trente-quatre voix qu'il avait réellement, n'en a eu que trente-quatre par le dépouillement du scrutin. Toutes ces

1. M. Sébert, d'une ancienne famille de Saint-Brieuc, était très lié avec les deux Lamennais. L'abbé Jean-Marie, en particulier, avait usé de toute son influence à Saint-Brieuc pour favoriser son élection.

horreurs, et beaucoup d'autres, excitent une profonde indignation.

Adieu, mon bon Denis, je t'embrasse de tout mon cœur.

CXX

A la Chenaie, le 6 mars.

M. de Senfft me prie, mon bon frère, de te rappeler une affaire qu'il t'a recommandée, et à laquelle Mme de Jerningham prend intérêt [1]. Si tu avais un moment pour aller voir cet excellent homme, je crois que cela serait bien. Voilà une lettre pour lui que je te prie de faire mettre à la petite poste.

CXXI

Genève, 5 avril 1824.

Je ne puis encore, mon bon frère, te rien dire de mon voyage, sinon qu'il a été extrêmement pénible et même dangereux depuis Lyon. Je n'ai vu le pays que par la portière de la voiture et par la fenêtre de ma chambre. Nous n'avons pas cessé d'avoir un temps affreux, du vent, de la pluie, de la neige ; et depuis trois jours que je suis ici, je n'ai quitté le coin de mon feu que pour aller à l'église, qui est à quatre pas. En somme, rien de ce que j'ai vu ne m'a frappé, ni comme grand, ni comme beau. Peut-être serai-je plus heureux dans la suite. Il me semble qu'en général les voyageurs flattent ce triste monde. Il est à peu près le même partout ; quand on le supporte, on est en règle ; il ne peut rien exiger de plus.

1. C'était probablement une parente de celle dont précédemment Lamennais a annoncé la mort.

Je t'envoie un cahier de *l'Imitation* pour M. de Saint-Victor. Je te recommande particulièrement ce petit manuscrit[1]. Fais en sorte qu'il soit remis sans retard à son adresse. Tu recevras incessamment les deux derniers cahiers. Je serai bien aise d'apprendre qu'ils te sont parvenus, ainsi que celui-ci. Je resterai probablemant à Genève jusque vers la fin de ce mois ; c'est, je crois, le dernier pays où je voudrais me fixer. Il est hideux de fanatisme, mais d'un fanatisme hypocrite et froidement persécuteur. Adieu, cher bon frère ! je t'aime et t'embrasse tendrement.

CXXII

Genève, 10 avril 1824.

Voilà, mon bon Denis, les derniers chapitres de *l'Imitation*, que je t'ai annoncés il y a quelques jours. Fais-moi le plaisir de les faire remettre d'une manière sûre à M. de Saint-Victor, et mande-moi que tu les as

1. Lamennais publia, en effet, pour la première fois, en cette année 1824, sa fameuse traduction de l'*Imitation de J.-C.* Celle qui avait paru en 1820 était de M. de Genoude ; Lamennais en avait écrit seulement la préface. Quant aux *réflexions* qui accompagnent les chapitres dans ces deux éditions de 1820 et de 1824, elles ne sont très probablement, ni de M. de Genoude, ni de l'abbé Féli, mais de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, à part dix-sept, dont Féli se reconnaît l'auteur. On n'en saurait dire autant des *réflexions* qui ont été insérées dans l'édition de 1829 et dans les suivantes. Tout porte à croire que celles-ci sont bien de Féli. Pour la traduction elle-même — celle qui a été reproduite dans toutes les éditions à partir de 1824, — elle porte bien aussi la marque de Féli. Cependant un érudit malouin, M. Herpin, qui a fait récemment une étude spéciale de l'*Imitation* mennaisienne, l'attribue, en partie du moins, à Jean-Marie.

reçus, ainsi que le cahier précédent. Ce climat est décidément plus froid et plus dur que celui de la Bretagne et de Paris ; les gens de ce pays en conviennent. J'étais loin de m'attendre à la température que nous avons. A peine, depuis huit jours, ai-je entrevu le soleil ; c'est pourtant ce qu'il y aurait de mieux à voir à Genève, où tout est glacé, le sol et ses habitants. En été, le sol se réchauffe, mais les habitants, jamais. Il n'y a point de saisons pour le calvinisme ; c'est toujours l'hiver. Je commence à m'ennuyer copieusement. Toutefois on ne peut pas songer encore à aller en Suisse, il faut au moins attendre l'apparition du printemps.

J'ai ici dans le mont Mole un petit échantillon des montagnes que je trouverai plus loin. Cela ne m'a frappé en aucune façon, non plus que la chaîne du Jura, qu'on découvre à peu de distance de la ville. Je ne sais où les voyageurs vont prendre toutes leurs admirations. On ne veut pas avoir perdu ses fatigues et ses frais de route ; voilà, je crois, toute l'affaire. Cependant je conçois que l'intérieur de la Suisse doit offrir de plus beaux sites et des curiosités naturelles dignes d'être vues : aussi je ne prononce que sur ce que je connais.

Adieu ! je t'embrasse de tout mon cœur.

CXXIII

Genève, 25 avril 1824.

Je n'ai pas besoin de te dire, mon bon frère, combien ta lettre m'a fait de plaisir. On sent mieux encore ce bonheur d'une lettre, quand on est si loin de ceux qu'on

aime, et que tout semble vous séparer d'eux, ce que vous avez quitté et ce qui le remplace. Je ne puis guère te dire rien de nouveau de ce pays-ci, quoique j'aie vu à peu près tout ce qu'il offre de remarquable. Le temps est mauvais et je m'ennuie ; cela ne dispose pas à l'admiration. Au reste, je pars demain pour Fribourg avec mon hôte [1], dont le zèle pour le bien est vraiment admirable. Nous irons ensuite à Berne, et nous reviendrons par Neufchâtel. Ce sera une excursion d'environ quinze jours. Quand j'aurai vu de près une bonne montagne, ce sera bien assez ; je ne tiens guère à cela. Ce sont les gouvernements, les institutions, les idées, les mœurs, qui m'intéressent, et, sous ce rapport, j'espère que mon voyage ne sera pas perdu. Les anciens (du moins une certaine classe d'hommes) voyageaient plus que nous, et il est surprenant combien ils nous disent peu de chose des lieux et de tout ce qui remplit les relations de nos voyageurs modernes. Ce matérialisme m'a toujours déplu souverainement. M. Klaproth [2] en est le type dans son *Voyage au Caucase*. Quelle différence de ce philosophe à ceux de l'antiquité, quoique déjà ceux-ci, à bien des égards, ne valussent pas grand'chose ! Dans ce temps-là, c'était l'intelligence qui voyageait. Solon, Hérodote, Pythagore, Platon, s'en allaient de temple en temple, s'enquérant de l'origine des peuples, de leurs lois et surtout des lois éternelles transmises par la tradition, et qui les ramenaient par mille routes à la Divinité, qui

1. C'était l'abbé Warin, curé catholique de Genève.
2. Orientaliste distingué, né à Berlin en 1783 et mort à Paris en 1835. Son *Voyage au Caucase*, publié en allemand dès 1812, venait de paraître à Paris, en français (1823).

les manifesta primitivement à l'homme[1]. Cela valait bien, ce me semble, les curieuses, les importantes, les magnifiques observations de nos savants sur les schistes, les granits, les quartz, et les roches calcaires de première et de seconde formation.

Je serai de retour ici le 7 mai, et j'y séjournerai jusque vers la fin du mois ; ainsi tu peux toujours m'écrire à la même adresse. Ne manque pas surtout de me donner des nouvelles de ton petit enfant. J'espère bien que les nouvelles convulsions qu'il éprouvait n'auront pas eu de suite. Les enfants très forts sont sujets à ce genre d'accidents. Je prierai pour lui, pour toi, et pour tout ce qui t'est cher, mon bon Denis. Prie aussi pour ton pauvre frère, F.

CXXIV

Genève, 28 mai 1824.

Je n'ai que le temps, mon bon frère, de te dire que je profite d'une occasion qui se présente de te renvoyer l'*Imitation* que tu m'avais prêtée. Je pars le 1er juin pour l'Italie. Au premier moment de loisir, je t'écrirai plus longuement. Je t'embrasse de tout mon cœur. F.

CXXV

Rome [2], le 15 juillet 1824.

Il y a longtemps que je ne t'ai écrit, mon bon ami,

1 Lamennais révèle clairement dans ces lignes ses préoccupations habituelles d'alors.

2. Lamennais était parti pour Rome afin de sonder l'opinion du pape sur les doctrines contenues dans le deuxième volume de l'*Essai sur l'indifférence*. (Voir l'Introduction.)

et longtemps aussi que je n'ai reçu de tes lettres. Imagine-toi que nous avons ici une chaleur qui empêche tout à la fois et de sortir et de rien faire chez soi. Le thermomètre a monté aujourd'hui à 30 degrés. On ne souffre pas quand on est tranquille, derrière des murs épais, et les fenêtres bien fermées, mais on est si languissant, si affaissé, qu'on n'a pas le courage de prendre une plume. Outre cela, on mange fort peu, tant à cause du chaud qu'à cause de la cuisine italienne, toute nouvelle pour nous autres Français, et cette espèce d'abstinence affaiblit encore. Conclusion : il faut remettre à mon retour en France les détails de mon voyage et tout ce que j'aurais à te dire sur ce pays à tant d'égards si intéressant.

On m'y a reçu on ne peut pas mieux ; on m'y comble d'honnêtetés et de prévenances. Le Pape a pour moi mille bontés. Grâce à Dieu, sa santé est bonne en ce moment, mais l'hiver est à craindre. Sa maladie est une perte de sang qui l'affaiblit beaucoup, ce qui pourrait amener une hydropisie. Il faut prier pour que Dieu le conserve et lui donne des forces, car c'est tout ce qui lui manque ; l'Eglise ne saurait avoir un plus digne chef.

Quoique je sois décidé à revenir en France le plus tôt possible, je ne pense pas que je te revoie avant le mois d'octobre, parce que je compte m'arrêter en Provence chez M. de Vitrolles [1]. Je suis, mon pauvre en-

1. Ministre d'Etat et ministre plénipotentiaire sous la Restauration, il fut un des plus constants amis de Lamennais. Il était né au château de Vitrolles, près d'Aix, en Provence. Sa liaison avec

fant, fort las des voyages, et j'en reviens toujours à ma vieille opinion, qu'on n'est nulle part mieux que dans sa chambre, et que le plus heureux est celui qui en sort le moins. Je veux régler là-dessus le reste de ma vie ; *in angulo cum libello*. Il n'y a pas de ministère qui vaille cela. Je présente mes hommages à ta famille, et j'embrasse ton petit enfant, et le père aussi, s'il veut bien le permettre.

Adieu, mon bon Denis, tu sais comme je suis à toi.

CXXVI

22 juillet 1824.

Voilà encore, mon bon frère, une lettre de cet étourdi de Le Mintier ; c'est bien la dernière fois que je t'importunerai de lui, et que je m'en occuperai moi-même. Vois s'il y a lieu à lui répondre deux mots ; et pardon de la peine que cela te donnera !

J'ai vu ici le jeune Berryer, qui, passant par Rennes, a eu la pensée fort aimable de venir jusqu'à la Chenaie [1]. Cela m'a fait grand plaisir ; il y a si longtemps que je n'avais causé ! Il avait avec lui un de ses amis, M. de la Guibauchère, dont j'ai été charmé de faire la connais-

l'auteur de l'*Essai* avait commencé en 1818, sous les auspices de leur collaboration commune au *Conservateur*.

1. Berryer passa, en effet, quelques jours à la Chenaie, dans une intimité qui laissa à Lamennais et à lui le plus aimable souvenir. On dit néanmoins qu'après une conversation où le fougueux polémiste avait énoncé plus clairement que de coutume des projets de réformes politiques et religieuses, Berryer lui prédit l'avenir avec une lucidité qui l'effraya. Cf. *Berryer*, par le R. P. Lecanuet, de l'Oratoire.

sance. Mais toi, mon Denis, quand te verrai-je ? hélas ! je ne sais. Tu n'es pas libre, je ne le suis pas plus que toi, et il y a cent lieues entre nous.

J'ai reçu le paquet de Mme Cottu et je t'en remercie.

Je désirerais bien que tu essayasses de te remettre bien avec elle. Vois ce qu'il y aurait à faire pour cela.

Nous avons depuis trois semaines des pluies continuelles, qui ont singulièrement endommagé les récoltes. Les graines montent, mais il n'y a pas de mal ; sans cela les fermiers eussent été ruinés. Je t'embrasse tendrement. Ton pauvre frère. F.

CXXVII

A la Chenaie, le 2 février 1825.

Me voici, mon bon frère, depuis plus de trois semaines dans ma chère solitude, fort heureux de m'y trouver, et plus heureux si je pouvais me flatter de n'en sortir jamais. Le monde m'ennuie : il est sot et méchant. Malgré tout ce que ma retraite m'offre de calme et de tranquillité, je ne laisse pas cependant d'y être poursuivi encore par mes affaires ; elles ne vont pas comme je voudrais, et je m'y attendais en partant. Une chose essentielle pour moi serait d'avoir, dans le nom de M. Lameau, un brevet de libraire, dont l'établissement [1] ne saurait se passer. Fais-moi le plaisir de joindre là-dessus tes recherches à celles que je fais faire, car je ne puis rien espérer de la part de ceux de qui cela dépend

1. Il s'agit de l'établissement de librairie que Lamennais avait fondé à Paris, avec M. de Saint-Victor.

directement. Des hommes si purs craindraient de toucher le pauvre lépreux du XIXe siècle.

Tu as connu un peu à Saint-Malo M. Biarrote, à qui tu sais que moi et ma famille nous nous intéressons vivement. Il est fort malheureux et dans des embarras extrêmes. Il lui reste chez M. de Saint-Victor deux gravures qu'il cherchait à vendre, et que le dépositaire lui écrit de faire retirer. Il t'enverra de ma part un billet pour les faire prendre, après quoi je te prie instamment de les mettre en loterie. Les billets se placeront, car la Providence se mêlera de cette affaire, et, quant au prix de chaque billet, tu le fixeras comme il convient d'après la valeur des gravures. Il y a pour certains hommes une mesure de souffrance en ce monde, qui en fait bien espérer un autre. Cet autre est le seul que j'aime. Je t'embrasse de tout mon cœur.

— Je suis, mon cher Denis, depuis une quinzaine de jours à Paris, et si occupé de mes tristes affaires, si ennuyé, si dégoûté, que je n'ai pu t'aller voir, et que je n'ai pas eu même la force d'écrire un simple billet. Je remettais de jour en jour, et cela ne finirait pas. Viens me voir ou ce soir samedi, ou lundi, ou mardi au soir. Je t'embrasse de tout mon cœur, F.

Samedi matin.

CXXVIII

13 juin 1825.

Voilà encore, mon Denis, une lettre de ce pauvre Dutemple, qui se meurt d'envie d'obtenir de l'avance-

ment, et cela est bien naturel, car, sans fortune et avec femme et enfants, on est assez embarrassé en ce monde. J'espère que tu feras pour lui tout ce qui est possible, et le possible aujourd'hui a des limites moins fixes que jamais. Enfin traite ce brave homme comme un parent de ton ami.

Je ne sais si tu es à Paris, mais, en tout cas, tu y reviendras. Voici deux services que je te prie de me rendre à ton retour :

1° Faire dorer le tabernacle resté chez toi, et l'expédier à mon beau-frère Ange Blaize, par la voie du roulage. Ceci ne presse pas. Quant à l'autel, je te prie de le faire vendre pour ce qu'on en trouvera.

2° M'envoyer, par occasion, s'il est possible, deux boîtes de tabac fin semblables à la dernière, c'est-à-dire de six livres chacune et plombées en dedans.

3° Me faire faire un petit coffret propre et fermant à clef, ayant huit compartiments dont chacun contienne ou une boîte, ou un vase quelconque fermant bien, dans lequel puisse tenir une livre de tabac.

Tu choisiras pour remplir ces vases huit espèces de tabacs rares, comme tabac d'Espagne, Macouba, Mazulipatam, etc. C'est une fantaisie que j'ai depuis longtemps, et je ne vois pas d'énormes inconvénients à la satisfaire.

Mes hommages à Mme Benoît. J'embrasse ton petit enfant et toi aussi de tout mon cœur. Est-ce que tu ne viendras pas nous voir ? La Chenaie devient charmante.

Je n'irai pas, mon cher bon frère, dîner chez toi vendredi, parce que cela ne conviendrait pas à un homme

traduit en jugement comme ennemi du roi, et je ne sais quoi encore[1]. Si tu peux venir me voir samedi, tu me trouveras dans la matinée. Demain je vais à Versailles, et vendredi j'ai à faire plusieurs visites que je ne puis différer. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Mercredi au soir.

CXXIX

23 janvier 1826.

J'ai reçu, mon cher ami, ta lettre du 10, qui a croisé une des miennes. Je te remercie de nouveau du tabac que tu m'as envoyé, et que j'ai trouvé très bon. Quant aux gravures de M. Biarrote, je pense comme toi qu'il est fort heureux qu'on en offre 150 francs ; donne-les donc bien vite à ce prix.

J'irai probablement à Paris vers la fin de février. Il faut bien que je regarde à mes affaires, qui sont loin de s'améliorer. Nous en causerons alors. J'attends le jugement arbitral, qui éclaircira au moins sous un rapport important ma position.

J'en souffre beaucoup et, selon toute apparence, je ne suis pas près de cesser d'en souffrir.

Ton anecdote de Sosthènes est fort drôle ; le pauvre homme serait bien fâché de manquer une sottise et un ridicule.

Je suis si faible, si faible, et j'ai la tête si pesante,

1. Lamennais était alors poursuivi devant les tribunaux par le ministère, pour la seconde édition de son livre : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*.

que je ne t'écrirai aujourd'hui que ces deux mots. Je t'embrasse de tout mon cœur.

J'oubliais de te dire que Biarrote, qui sollicite une place d'expert pour la livraison des tabacs, désirerait vivement que M. Benoît voulût bien écrire en sa faveur au préfet. Il ne pourrait recommander un plus digne homme, et qui ait plus besoin du petit avantage que procure cette place. Tout le monde à Saint-Malo verrait avec joie sa nomination. Mais le temps presse, car nous touchons au moment de la livraison. Biarrote est sur la liste.

CXXX

3 février 1826.

« Chasseur, je te souhaite un ciel bleu, beaucoup de chevreuils, et un manteau de castor[1] » Le dernier surtout te servira par le temps qu'il fait.

Je ne crois pas que l'extravagance et le mauvais goût puissent aller plus loin. Mais je trouve comme toi que presque tout le dernier livre est charmant.

M. Gibon[2], ami de l'abbé Gerbet et de l'abbé de Salinis, et sous tous les rapports excellent jeune homme, désire que je te recommande son frère. Le billet ci-joint t'expliquera de quoi il est question. Ce qu'il souhaite

1. Allusion au style des *Natchez*, œuvre de jeunesse de Chateaubriand, que son auteur venait de revoir et de publier.

2. M. Gibon était un maître de pension de Paris qui, devenu veuf, entra dans l'état ecclésiastique, et mourut à l'isthme de Suez, en qualité d'aumônier. Il a laissé plusieurs enfants, dont l'un s'est fait prêtre à son tour, et est entré dans la congrégation de l'Oratoire.

sera demandé par ses chefs immédiats, mais cela ne suffira pas probablement pour réussir, si l'on ne trouve plus haut une bienveillance particulière. Tu me feras grand plaisir d'y aider. L'affaire doit être décidée dans deux ou trois jours. Je t'embrasse de tout mon cœur, F.

Mardi.

CXXXI

Paris, 21 mai 1826.

J'ai reçu, mon bon Denis, le petit mot que tu m'as écrit de Marseille. J'ignorais que Mme Benoît t'accompagnât dans ton voyage. Vous voilà heureusement débarrassés de votre navigation. Celle du Rhône n'est pas toujours exempte de danger, dit-on. En somme, j'aime la terre ferme.

J'ai renoncé à l'appel, parce que j'avais la certitude que le principe du premier arrêt serait confirmé, et que j'ai pensé qu'il valait mieux laisser la question indécise que de pousser la magistrature dans une voie où il serait difficile de reculer. L'intérêt de l'Eglise, en cette circonstance, était évident; je lui ai sacrifié ma position personnelle[1].

1. Lamennais n'avait point, du reste, à se plaindre de la sévérité du tribunal. L'arrêt, quoique ordonnant la saisie de l'ouvrage poursuivi, et condamnant l'auteur à 30 francs d'amende, était rendu dans les termes les plus modérés : « En ce qui touche à la prévention d'attaque à la dignité du roi, à l'ordre de successibilité au trône, aux droits que le roi tient de sa puissance ; attendu que le caractère de l'abbé de Lamennais, ses opinions, ses sentiments religieux et monarchiques ne permettent pas même de supposer l'intention d'un pareil délit... ; attendu que le livre de M. de Lamennais ne peut être lu et apprécié que

Ne pouvant rien faire à Paris, je me suis arrangé pour passer quelque temps à Versailles, où j'ai toujours été malade jusqu'à présent. Puis, mon beau-frère étant venu pour mes affaires avec M. de Saint-Victor, il m'a fallu revenir à Paris, ce qui retarde mes travaux indéfiniment.

J'ai le dessein de faire un ouvrage assez étendu sur le même sujet que j'ai traité dernièrement. Je le considérerai d'une manière encore plus générale, et, je crois, assez neuve. Mais il est nécessaire auparavant que je réponde à l'évêque de Chartres [1], qui a trouvé plus facile de m'adresser des injures que de me donner des raisons. Il y aura des raisons dans ma réponse, et d'injures point. Du reste, je n'entrerai pas avec lui dans le fond de la question.

Ce pauvre M. de Sainte-Marie qui avait voulu aussi se mêler de cette controverse, le voilà donc mort. Il sait maintenant à quoi s'en tenir. Tous les évêques, au surplus, ne sont pas de son avis. L'archevêque de Bordeaux, celui de Lyon, l'évêque de Metz, ceux de Langres, de Rennes et d'autres encore ont refusé net d'adhérer. Quant aux adhésions prétendues, pour la plupart, c'est tout le contraire ; mais on cache les lettres et l'on imprime les signatures. Ce système de mensonges pourrait donner lieu à des réflexions sérieuses [2].

par les personnes instruites et éclairées ; enfin, que le caractère de M. de Lamennais doit être pris en grande considération..., etc. » C'était déclarer à peu près qu'on ne le condamnait que pour accorder quelque chose à de trop vives sollicitations.

1. Mgr Clausel de Montals, frère de l'abbé Clausel, dont il a été question précédemment.

2. Il s'agit d'une déclaration que le gouvernement avait proposée

J'offre mes hommages à Mme Benoît, et j'embrasse ton petit enfant.

Tout à toi, mon cher bon frère.

CXXXII

Paris, 4 août 1826.

Je reçois, mon bon frère, ta lettre du 26 juillet, écrite dans un moment de tristesse. *Ingemiscit creatura.* Je suis moi-même bien triste; jamais je n'ai tant souffert que dans ces derniers temps, et ce n'est pas fini, selon toute apparence. Nous venons de perdre ma pauvre petite nièce, celle qui était venue avec sa mère consulter, il y a trois mois, les médecins de Paris. Je ne la plains pas, elle; mais ceux qui restent sont à plaindre.

D'une autre part, tout ce qu'on peut éprouver d'abus de confiance, et, par suite, d'inquiétudes, de soucis, d'embarras extrêmes, c'est ce que j'ai éprouvé et que j'éprouve encore. Cent dix mille francs de billets payés étaient, malgré mes réclamations, restés entre les mains de C... et La R...[1] Par un traité passé entre eux et M. de la Bouillerie[2], celui-ci s'était engagé à verser 1 million

à la signature des archevêques et évêques de France, afin de les mettre en demeure de se prononcer contre le dernier livre de Lamennais (*De la Religion considérée*, etc.). Quatorze prélats signèrent purement et simplement. D'autres donnèrent leur adhésion avec des explications et des réserves. Quelques-uns la refusèrent, entre autres l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, qui s'exprima en termes d'une grande généralité. Ainsi la démarche n'eut pas tout l'effet qu'en attendaient les ministres.

1. Cor et La Rigaudelle, banquiers et créanciers de la maison de librairie dont Lamennais était, avec M. de Saint-Victor, le co-propriétaire.

2. M. de la Bouillerie, intendant général de la liste civile de

dans cette maison de banque, qui devait être conduite par un homme à lui. Cet homme en effet est venu, il a administré, et puis, ne trouvant pas que l'actif et le passif de la maison fussent tels que les banquiers l'avaient annoncé, après avoir pris connaissance de toutes les affaires, un beau matin il part, emportant le portefeuille, des traites, des dépôts de toute sorte, qu'il remit à M. de la B... pour le couvrir. Mes billets faisaient partie de ces valeurs enlevées. Faudra-t-il que je paie deux fois, comme M. de la B... le voudrait bien ? Voilà une des questions qui sont à résoudre. J'espère me tirer des griffes de ce parfait honnête homme qui prend dans ma poche ce qu'un autre lui doit, mais je n'en suis pas encore certain. Un autre honnête homme, Saint-Victor, suscite, dans le règlement de nos comptes, difficultés sur difficultés, et montre à nu tous ses principes avec une naïveté dont j'ai encore la bêtise d'être surpris. Voilà ma position, compliquée en outre de plusieurs autres embarras pénibles, et dont je ne puis sortir qu'en vendant un établissement presque impossible à vendre dans les circonstances actuelles [1]. Ma vie n'est pas douce,

Charles X, avait reçu du roi l'ordre de dégager Lamennais, obéré bien au delà de ses moyens par la faillite du libraire qu'il avait cautionné. C'est, du moins, l'opinion de M. Forgues. M. A. Blaize prétend il est vrai — et avec plus de raison ce me semble — que M. de la Bouillerie s'étant intéressé pour son compte aux affaires de la librairie exploitée par MM. de Saint-Victor et Lamennais, était devenu le créancier personnel de ce dernier.

1. Sur toute cette affaire, voir la longue note placée par M. A. Blaize à la page 129 (tome II) de ses *Œuvres inédites* de Lamennais.

il s'en faut beaucoup, mais il est nécessaire, il est juste de la supporter telle que Dieu l'a faite.

Je serai probablement à Paris quand tu reviendras. Il me tarde de te revoir, mon Denis, et, en versant mon cœur dans le tien, de le soulager un peu de tous les chagrins qui l'oppressent. Adieu, je t'embrasse tendrement.

Je ferai ta commission la première fois que je verrai Mme C...

CXXXIII

2 janvier 1827.

Je crains bien, mon bon frère, d'après ce qu'on m'a dit, que tu ne sois sur le point d'éprouver, ou que tu n'aies peut-être éprouvé déjà une grande douleur. Je la ressens pour toi et avec toi. Mon Denis, réfugions-nous dans le sein de Celui qui console : là est la force, là est la paix, là est la récompense des sacrifices demandés, des souffrances imposées sur cette terre, où tout nous avertit si cruellement que nous ne faisons que passer : *Spiritus vadens et non rediens.* Baissons la tête, abaissons-nous sous la main qui nous frappe. *Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante te!* Croyons à la bonté, à la miséricorde, à la tendresse de ce père, qui ne fait couler nos larmes un moment que pour nous assurer des joies éternelles. Je n'ai pas besoin de te dire que je n'oublierai rien de ce que tu aimes, de ce que tu as aimé, dans mes faibles prières. Je suis tout à toi en Celui qui doit être tout pour ses serviteurs.

Lundi au soir.

CXXXIV

14 février 1827.

J'ai bien des remerciements à te faire, mon bon frère, et pour mon bon parent Lorin, et pour le pauvre Louël, qui me mande ce que tu as fait pour lui, et que j'en félicite par le billet que voilà, et enfin pour moi-même, par rapport à la culture de tabac. Je vais concerter avec mon beau-frère la demande à faire au préfet, afin que la concession de culture soit transférée de moi à lui, car c'est à lui qu'appartient maintenant Tremigon. Je lui ai revendu cette terre, que je ne pouvais plus garder, à cause de l'état toujours plus mauvais de mes affaires. Elles seront liquidées sous peu de temps; il me restera de 2,000 à 2,400 francs de revenu. Tous mes projets de me faire une petite aisance sont bien loin, mais on peut vivre avec ce qui me reste. Je bénis Dieu qui me l'a conservé, et je n'en demande pas davantage. *Der mensch braucht nur wenige Erdschollen, um drauf zu geniessen weniger um drunter zu ruhen*[1].

Je te trouve un peu injuste envers *le Drapeau blanc;* je ne l'approuve pas en tout, mais les autres journaux valent-ils mieux? Quant aux personnes qui me blâment d'y avoir donné des articles, je ne saurais être de leur avis. C'est une grande crise assurément que celle dont nous sortons; il s'agissait de la vie ou de la mort; il fallait se résigner à subir toutes les chances du triomphe de la révolution en Espagne, ou entraîner le ministère

1. Il ne faut à l'homme qu'un peu de terre pour vivre, encore moins pour reposer après sa mort.

par l'opinion publique. Qui est-ce qui a rompu la glace? Mes articles sont peut-être de pauvres articles, mais ce sont de bonnes actions.

Maintenant je n'ai plus rien à dire, il faut attendre les événements. Je me suis remis à mon ouvrage, que j'ai le désir d'avancer. Mon projet, quand il sera fini, ce qui n'est pas une chose prochaine, est de retourner à Paris, d'y louer une petite chambre, et de faire là ma *Collection* et la *Vie de M. Carron*[2].

Ne parle encore de ce projet à personne, je ne le dis qu'à toi.

Donne-moi des nouvelles de Mme Benoît et de ton cher petit enfant, que j'embrasse avec bien de la tendresse. Tout à toi, mon Denis, et de tout cœur.

CXXXV

A la Chenaie, le 7 mai 1827.

J'espère, mon Denis, que l'indisposition de ta femme n'aura pas de suite, et que j'aurai bientôt aussi de meilleures nouvelles de ta pauvre chère petite enfant. Il faut que nous ayons tous dans ce triste monde notre part d'affliction, et, sans cela, en quoi ressemblerions-nous, comment appartiendrions-nous à Celui qui nous en a promis un meilleur? Ensuite, biens, maux, plaisirs, chagrins, tout passe vite, et il ne faut pas beaucoup étendre les bras pour atteindre aux deux extrémités de la vie.

2. La *Vie de M. Carron* n'a pas été écrite par Lamennais. Un bénédictin de la Congrégation de France, dom Jausions, a repris plus tard ce projet et l'a mené à bonne fin.

On n'a commencé à m'envoyer les journaux que depuis le 1er mai, de sorte que je ne suis pas trop au courant de ce qui se passe. J'en ai vu assez cependant pour me confirmer dans mes lugubres prévoyances. Tout le monde répète aujourd'hui ce que je disais, et dont on me faisait un crime. Le licenciement de la garde nationale n'intimidera personne et n'aura d'autre effet que d'irriter les esprits de plus en plus. Les actes de fermeté ne réussissent jamais aux faibles, ou à ceux que l'on tient pour faibles.

Autre maxime sans exception : on ne recouvre jamais en politique la réputation perdue. Tire les conséquences.

Le mécontentement, l'aigreur, le dégoût des choses actuelles, est grand dans les provinces. Ce qu'on appelle le libéralisme y fait tous les jours des progrès. Où cela nous mène-t-il ? C'est encore ce que tout le monde voit maintenant.

Il sera curieux d'observer la marche du nouveau ministère anglais[1]. L'Eole britannique, la main sur ses outres, impose terriblement aux nymphes de la Seine. Nous verrons ce que fera l'Espagne, qui n'a pas de trois pour cent à soigner. Elle ne manque pas d'hommes, mais d'un homme. Hélas ! c'est ce qui manque partout.

Je te recommande les lettres incluses, et je t'embrasse tendrement.

1. Le ministère Canning, qui venait de décider une intervention en faveur du Portugal, menacé par l'Espagne. L'Angleterre, au milieu des luttes d'opinion publique qui agitaient alors les nations de l'Europe, pouvait, comme Eole, le maître des vents, déchaîner les tempêtes sans les redouter.

Je n'avais pas voulu jusqu'à présent te parler de Charles, mais tout ce que j'ai appris de lui depuis que je suis ici m'oblige à te prévenir d'être fort sur tes gardes avec lui. Peut-être y a-t-il encore quelque espoir qu'il se corrige, et c'est pourquoi il ne faut pas l'abandonner entièrement. Cependant il est nécessaire que tu saches que ce n'est nullement un bon sujet.

CXXXVI

28 mai 1827.

Je me réjouis avec toi, mon Denis, du mieux qu'éprouvent Mme Benoît et ta pauvre petite fille. J'espère que la campagne hâtera encore leur convalescence. Il y a une si grande différence de l'air des champs à l'air de Paris! Cependant ma santé ne s'en aperçoit pas encore grandement. Les forces ne me viennent point; il est vrai que je touche à l'âge où elles commencent plutôt à s'en aller. Jeudi dernier, jour de l'Ascension, je me trouvai mal; je fus obligé de me mettre au lit; cela passa, mais enfin ce n'est pas une bonne disposition pour le travail. Je t'ai envoyé, il n'y a pas longtemps, une lettre du pauvre Dutemple. Je serais bien heureux que tu pusses l'aider à sortir de la triste position où il languit depuis quelques années. Je prie instamment ton père de m'accorder cette faveur, à laquelle j'attache beaucoup de prix.

Quant à Charles, il est très vrai que tu ne peux pas le surveiller, et ce n'est pas non plus ce que j'ai voulu te dire. Mon intention a été seulement de te prévenir

d'être avec lui sur tes gardes, de manière à ne pas avoir de lui une trop grande confiance. Ceci ne touche pas les mœurs. Je ne connais pas les siennes.

Tes réflexions sur l'état de la société sont très justes. Seulement, je ne partage pas ta façon de penser sur le licenciement. D'abord, par le fait, ce n'est pas une peine, c'est l'exemption d'une charge. L'intention a été hostile, voilà tout, et c'est aussi, en dernier résultat, la seule impression qui restera. Quand on fait tant que de tirer l'épée, il ne faut pas que ce soit une épée de carton. Au reste, qu'est-ce qu'une faute ? Une sottise de plus dans cet océan de sottises et de fautes où nous allons nous enfonçant tous les jours. Il y a dans le ciel une voix qui crie : *Væ*[1] ! mais on ne l'entend pas à cause du bruit qui se fait dans les antichambres et à la tribune.

Il me semble que M. Canning représente en ce moment le mauvais génie de l'Angleterre. Puisqu'il a pu triompher une fois, son triomphe final est assuré. Que l'aristocratie reprenne le pouvoir, cela se peut, cela paraît même très vraisemblable, mais le garder, non. Ce malheureux pays des nuages est aujourd'hui couvert d'un nuage de sang. Lorsqu'il crèvera, les fleuves déborderont.

Adieu, cher ami, j'aime à t'écrire, j'aime surtout à penser à toi. Dans ma solitude triste et profonde, je rassemble autour de moi tout ce que j'ai de doux souvenirs ; le nombre n'en est pas grand, mais j'y joins l'espérance de l'avenir dont j'approche tous les jours. Je te recommande les lettres ci-jointes.

1. « Malheur ! »

CXXXVII

Le 2 juillet 1827.

Je me réjouis, mon cher Denis, que tu sois plus tranquille sur la santé de Mme Benoît et de ta pauvre petite. J'espère que le bon air des champs, ou au moins des jardins, les fortifiera l'une et l'autre.

Ce qui ne se fortifie pas du tout, c'est la monarchie. Tout le monde dit qu'elle s'en va, et je dis comme tout le monde. Ce qui se fait serait inexplicable, si on ne remontait pas jusqu'à Dieu, qui commence par aveugler ceux qu'il veut conduire dans l'abîme. J'ai souvenance depuis la Révolution de 1789; je n'ai vu à aucune époque de délire pareil à celui qui transporte aujourd'hui le pouvoir. Et puis aux folies, aux bassesses, aux turpitudes se mêlent les crimes: dernier symptôme de mort. J'appelle crime la guerre qu'ont déclarée M. Frayssinous et les siens à la *Société catholique des Bons Livres,* la seule œuvre qui luttât contre l'influence de l'impiété [1]. J'appelle crime l'opposition de ces mêmes gens à Rome, et tout ce qu'ils font pour précipiter la France dans le schisme. Oui, le châtiment sera grand, mais qui osera dire qu'il n'ait pas été mérité? Nous y participerons tous, et il deviendra une expiation, une épreuve, un sujet de triomphe pour les bons. Pour les

1. Cette société était une branche de *l'Association pour la défense de la religion catholique,* fondée par l'initiative de MM. de Salinis et Gerbet, avec l'autorité de Lamennais et l'aide de Cauchy. Ce sont probablement les idées ultramontaines de ses patrons qui avaient rendu cette société suspecte au gallican Frayssinous.

autres, ce sera comme un avant-goût de ce qui les attend.

Un de mes amis, M. Marion, me prie de te demander s'il serait possible d'obtenir dans le département des Côtes-du-Nord une aspirance au surnumérariat (on m'a dit que cela se nommait comme cela) pour un jeune homme de vingt-quatre ans, de bons principes et de bonnes mœurs, lequel, ayant étudié pour l'état ecclésiastique et ne se sentant point de vocation, ne sait plus que faire de lui-même. Si la chose est faisable, la demande sera appuyée par M. de la Vieuville, député. Je crois qu'au besoin il appuierait aussi la supplique du pauvre Dutemple.

Mes forces ne se rétablissent point; elles ont été, à ce qu'il paraît, profondément altérées. Si rien d'imprévu ne change mes desseins, je passerai ici deux ou trois ans, et plutôt trois que deux. J'ai besoin de ce temps pour mes travaux, et je désire me hâter pour être prêt, lorsque le temps des échafauds arrivera. C'est le seul désir qui me reste sur la terre. Je t'embrasse tendrement.

CXXXVIII

25 septembre.

Je puis enfin t'écrire deux mots, mon bon frère, mais seulement deux mots, car je suis encore bien faible. Une rechute imprévue a retardé ma convalescence. Toutefois elle n'a présenté aucun symptôme alarmant, et la quinine prise à fortes doses m'a débarrassé des deux

fièvres qui se compliquaient comme dans ma première maladie. J'espère être bientôt dans mon état ordinaire. On ne peut être plus mal que je n'ai été. Je suis revenu, non pas d'un état dangereux, mais des dernières extrémités de l'agonie; de sorte que je mourrai deux fois. Oh! qu'il est sage de se tenir prêt[1] !

Quand tu m'écriras, tâche de profiter de la franchise de l'administration de ton père, ou de la tienne. Je suis accablé de ports de lettres, et dans une grande gêne, jusqu'à être obligé de renvoyer l'unique domestique que j'aie. Ceci pour toi seul. Je t'embrasse tendrement.

1. Lamennais fut alors, en effet, sur le point de mourir dans les sentiments de la foi la plus vive. Au moment où tout espoir de guérison semblait s'éteindre et où son frère lui administrait les derniers sacrements, l'œuvre de régénération religieuse à laquelle il s'était consacré fut son unique préoccupation : « Je te lègue, dit-il à son frère, la plus belle chose du monde, la vérité à défendre. »

A l'occasion de cette maladie, Benoît d'Azy lui adressa la lettre suivante, la seule que j'aie pu retrouver. On y remarquera, avec quelque étonnement peut-être, l'usage du tutoiement. Cet usage, un peu étrange de la part d'un homme beaucoup plus jeune que Lamennais, lui avait été probablement imposé par son ami.

« Paris, 9 août 1827.

» Cher ami, cher bon frère, je suis plus troublé que je ne puis te dire. J'apprends en même temps et que tu as été bien malade, et que le danger est éloigné. Le jeune Salinis est venu me montrer le matin le petit bulletin que l'abbé Gerbais (*sic*) a adressé le jeudi. Je n'ai aucuns détails, je ne sais à qui m'adresser pour en avoir et je suis bien triste. Ah ! que je maudis toutes ces chaînes qui me retiennent et qui m'empêchent d'aller te joindre ! Je supplie le bon abbé Gerbais de me donner quelques détails sur ta maladie. Combien je suis heureux de le savoir auprès de toi, et que ne puis-je y être avec lui ! J'ai vu sur ton bulletin que lui et probablement toi aussi, vous aviez pensé à moi et à l'inquiétude où je devais être : effectivement j'aurais été bien plus effrayé si j'avais reçu d'abord d'un autre côté, comme je l'ai sue depuis, la nouvelle de ta maladie. Mon pauvre frère, te savoir malade loin de moi est une si vive douleur !

CXXXIX

Le 26 octobre 1827.

J'aurais été bien inquiet de ta maladie, mon bon frère, si je n'apprenais pas en même temps ta guérison. Tu dois être extrêmement en garde contre les maladies inflammatoires auxquelles ton tempérament te dispose. Avec quelques précautions, comme de porter un gilet de laine sur la peau, ce qui ne gêne que pendant peu de jours, on peut éviter beaucoup d'indispositions graves.

J'accepte avec plaisir les 500 francs que tu me prêtes, parce qu'il m'est doux de recevoir un service de toi; mais ne m'en envoie pas d'autres, cela me gênerait, et je n'en ai pas besoin. Je ne garde même les 500 francs que pour te montrer que ce n'est point une mauvaise susceptibilité qui m'arrête. Encore une fois, c'est de tout mon cœur que je reçois ce que le tien m'offre.

Le jugement arbitral devait régler le dédommagement qui m'était dû pour la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*. Il l'a réglé en effet en donnant à M. de Saint-Victor la propriété de mes ouvrages, et en m'obligeant à lui tenir compte du produit de la vente de la *Journée du Chrétien*[1], qui m'appartenait en vertu même de la transac-

Hélas ! je me félicitais dernièrement en me croyant arrivé au terme de ces inquiétudes que, depuis deux ans, la Providence ne m'a pas épargnées. Cher ami, je vais attendre de tes nouvelles avec bien de l'impatience et prier Dieu avec ardeur pour cette vie qui m'est si précieuse et si nécessaire. Mon cœur est bien triste. » DENIS. »

1. Un des recueils d'opuscules de piété composés, ou plutôt arrangés, par Lamennais.

tion de 1824. Berryer[1] a cru faire pour le mieux ; il a pensé qu'il ne fallait pas regarder à de nouveaux sacrifices pour mettre fin à une affaire qui m'avait fait tant de mal. Je ne puis pas même user des *Réflexions* placées à la suite de chaque chapitre de *l'Imitation*, ce qui m'oblige à en faire de nouvelles pour pouvoir imprimer une traduction in 32[2]. Je suis également obligé de faire une nouvelle *Journée du Chrétien* afin de me créer quelques ressources pour acquitter les dettes qui me restent. Cela me contrarie d'autant plus, que me voilà obligé à laisser là, je ne sais pour combien de temps, mes autres travaux. Enfin, c'est la volonté de Dieu, il faut la bénir.

Donne-moi de tes nouvelles le plus souvent que tu pourras. Mes respects à Mme Benoît ! J'embrasse tes petits enfants. *Tuissimus in X^to^.*

CXL

Le 26 novembre 1827.

Je te crois, mon bon frère, de retour à Paris, mais j'ignore encore le résultat de ton voyage. Si les élections ressemblent partout à celles que nous connaissons déjà, de grands changements paraissent inévitables. Pour

1. Berryer avait été désigné comme arbitre pour Lamennais, et M. Nicole, proviseur de Sainte-Barbe, pour M. de Saint-Victor.

2. Les *Reflexions* placées jusque-là à la suite des chapitres de *l'Imitation* étaient très probablement, je l'ai dit, de l'abbé Jean-Marie ; mais celui-ci en avait abandonné à Féli l'honneur et le profit. Dépossédé de cette propriété, le grand écrivain composa à la hâte, et au milieu de préoccupations mercantiles, ces *Réflexions* qui sont restées un de ses plus beaux titres littéraires.

moi, je deviens de jour en jour plus indifférent aux choses de ce monde. Je vois s'accomplir successivement ce que j'avais prévu, et ce qu'il était aisé de prévoir, et je prie Dieu qu'il abrège ce spectacle, qui déjà devient sanglant. On a voulu des vers, on aura des tigres, et le plus sûr moyen d'avoir des tigres était d'avoir d'abord des vers. Mais Dieu permet cela pour des fins dignes de lui. Qu'il fasse miséricorde à ceux qui ont amené sur nous les maux que nous allons avoir à subir !

Tu me dis que Saint-Victor triomphe du jugement; en un sens, il a raison, et je lui dirai :

« Tout vous a réussi, que Dieu voie et nous juge! »

Mais, sous un autre rapport, il me semble qu'il n'y a guère lieu de triompher. Car, à prendre ce jugement tel qu'il est, il constitue M. de Saint-Victor mon débiteur, au moment de la première transaction, de 52,900 francs; d'où il résulte que, non seulement il n'avait pas un sou dans l'affaire, mais qu'il m'avait de plus rendu responsable de ladite somme de 52,900 francs empruntée sous ma garantie par un infâme abus de confiance, qui m'a fait perdre, en résultat, tout ce que je possédais. Mais il est toujours bon de triompher.

Après tout, qu'importe tout cela? Etre ruiné, ce n'est pas un grand mal, et ce n'est pas là ce qui m'inquiétera, lorsqu'une seconde fois je serai étendu sur mon lit de mort. Jugeons de toutes choses comme nous en jugerons alors. Jamais la vie ne m'a paru et plus triste et plus vide que depuis que j'y suis rentré contre toute espérance, et pas pour longtemps, je crois. Cependant je

ne veux que ce que Dieu voudra : *Non sicut ego volo, sed sicut tu !* Ta douce amitié, mon bon frère, attendrit et console mon cœur. Oui, je t'aimerai toujours comme je t'ai aimé, et non seulement sur cette pauvre terre, pendant quelques instants, mais plus haut, j'espère, et sans fin, sans fin, dans cette belle éternité que tous mes désirs appellent.

Adieu, adieu, je te serre contre mon cœur.

CXLI

11 décembre.

Il est vrai, mon Denis, que j'étais peiné de ton silence. Le voilà expliqué, et n'en parlons plus. Hélas ! oui, la destinée de cette pauvre femme est bien frappante, et que d'exemples pareils je pourrais citer ! Les hommes peuvent bien nier les lois divines, ils peuvent les ignorer, ils peuvent s'en moquer, mais cela ne les change pas. Que de choses nous saurons là-dessus dans l'autre vie ! A peine, ici-bas, si l'on entrevoit. J'espère que cette nouvelle si triste et si inattendue n'aura pas de suites fâcheuses pour ta pauvre femme, d'après les précautions que vous avez prises. Il n'y aurait à craindre que pour le lait, si elle nourrit ; vous y aurez sûrement pensé.

Je te remercie du coffret et du tabac ; tu me diras ce que je te dois pour cela. Par où as-tu fait l'envoi ? Mande-le-moi, afin que je puisse m'assurer de l'arrivée.

Je ne songe pas encore à retourner à Paris. Cependant je pourrais y être prochainement forcé par mes affaires. Mon arbitrage sera jugé bientôt, et si mon

beau-frère, qui a refait les comptes, ne va pas les expliquer, il faudra bien que j'y aille moi-même, quoique je sois incapable de les examiner justement. Je saurai dans la semaine à quoi m'en tenir. Si mon beau-frère veut bien se charger seul de cette corvée, je resterai ici jusque vers la fin de février. A cette époque, je ne pourrai me dispenser d'aller à Paris, mais pour peu de temps. M. de Senfft et sa famille me pressent instamment d'aller à Turin, où ils doivent arriver au mois de janvier. Je le voudrais bien, car ils méritent beaucoup plus assurément que cette complaisance de ma part. Cependant c'est un long voyage, une grande perte de temps, et enfin une dépense considérable pour une personne embarrassée de dettes, et bien empêchée seulement à nouer les deux bouts du mois. Nous verrons ; qui peut faire des projets aujourd'hui ? J'ai été faible et souffrant pendant une partie de l'été et de l'automne, ce qui a fort arriéré mon travail. La vie est triste, et pourtant il faut la prendre comme Dieu nous la donne.

Louël m'a encore écrit pour me dire je ne sais quoi. J'ai vu seulement qu'il désirait que je te recommandasse de nouveau lui et sa femme. Voilà qui est fait. Ma main est si fatiguée, que je puis à peine tenir ma plume.

Adieu, je ne me fatiguerai jamais de t'aimer.

CXLII

Le 28 décembre 1827.

Gayet m'écrit, mon cher ami, que les médecins lui ont ordonné de se marier, et qu'il trouve une personne qui

lui convient, mais que, pour que l'affaire pût se conclure, il faudrait qu'il obtînt un bureau de tabac. Il me prie de lui envoyer une recommandation pour toi, espérant que tu voudras bien présenter sa demande et l'appuyer près de ton père. Comme il ne me donne point son adresse, je ne puis lui répondre directement. Je te serai obligé de le faire venir, et de lui expliquer pourquoi je ne lui ai pas écrit. Si, après cela, tu peux lui rendre le service qu'il désire, j'en serai charmé ; car c'est un fort bon et fort honnête jeune homme, et ce mariage convenable peut le fixer dans le bien pour toute sa vie.

Voilà bien longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles. Je m'en étonne peu, sachant combien tu es occupé. Je le suis beaucoup aussi, et désagréablement, parce qu'il a fallu laisser là mon travail commencé, pour essayer de sauver une partie de la propriété de mes ouvrages qu'on a laissés à Saint-Victor. Ma santé n'est pas très bonne. Je ne dors presque plus, et j'ai de la fièvre la nuit. J'ai voulu dire la messe de minuit ; à la dernière, je me suis trouvé mal, mais cela n'a pas eu de suite.

Je ne te parlerai point de politique. Il est à désirer que l'état d'incertitude où nous sommes depuis environ deux mois cesse bientôt. Les esprits s'échauffent tous les jours et se préparent à des résolutions violentes. Jamais le trône n'a été plus impopulaire, malgré le langage convenu de dévouement et d'amour. Je ne sais ce que tout cela deviendra, et personne ne le sait. L'unique chose certaine, c'est qu'on nous a amenés peu à peu à un point qui rend de nouvelles catastrophes à peu près inévitables. On ne peut pas aller monarchiquement avec une charte répu-

blicaine. Un gouvernement de cour ne durerait pas six mois. La conséquence est claire, et l'avenir, je crois, ne tardera pas à la tirer. Je prévois de grands maux. Il y a des gens que rien n'arrêtera, et qui déjà méditent des catastrophes sanglantes. Que Dieu ait pitié de nous !

Je forme mille et mille vœux pour toi et pour les tiens, et je souhaite surtout que tu passes à travers cette vie si triste et si misérable, en n'oubliant jamais qu'elle ne nous a été donnée que pour en acquérir une meilleure. *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus*[1]. Je ne trouve de consolation que dans cette pensée. Il y a une chose qui me frappe et qui m'effraie dans presque tout ce qui s'imprime aujourd'hui, c'est je ne sais quel orgueil froidement effréné, une sorte de culte que l'homme se rend à lui-même, à sa raison, à ses inventions. Chateaubriand, *le Globe*, et toute cette école, forment comme le sacerdoce de cette religion nouvelle, qui a ses prophètes, et qui aura aussi ses terribles sacrifices. Je ne puis rendre ce que j'éprouve quelquefois en lisant ces hommes-là. C'est comme une apparition de Satan.

Adieu! je t'embrasse tendrement.

CXLIII

Le 3 janvier 1828.

Ta lettre, mon bon frère, m'a fait un plaisir que je ne puis t'exprimer. Je vois que tu m'aimes toujours, et ton amitié me fait grand bien. J'ai été frappé aussi des faits

1. Nous n'avons point ici-bas de cité permanente; nous en cherchons une dans l'avenir. HEBR. XIV. 16.

que tu m'apprends, et, quelque tristes qu'ils soient, il est important de les savoir. Ils confirment mes pauvres prévoyances. Mais celles de ces gens-là sont bien courtes, puisqu'ils ne voient pas que c'est leur haine de la religion qui les perdra. Malheureusement il n'est point de révolution politique qui ne soit aujourd'hui possible, et même facile en France. Il n'en est pas ainsi d'une révolution religieuse. Jamais on n'abolira le catholicisme parmi nous. Les hommes qui s'imaginent pouvoir le détruire tenteront l'accomplissement de leur exécrable projet, sans se douter le moins du monde des obstacles qu'ils rencontreront. Pour les vaincre, ils auront recours à des mesures de rigueur qu'ils croyaient d'abord pouvoir éviter ; ils se jetteront de proche en proche dans la persécution sans l'avoir voulue, au moins plusieurs d'entre eux. De la persécution naîtra une résistance plus vive, une opposition plus exaltée, et enfin la haine qui les renversera. Mais que de maux auparavant! Que de crimes et de calamités! Que de ruines! Que de sang! On ne saurait y songer sans frémir. Mais Dieu est là. *Vidi impium elevatum et exaltatum. Transivi, et ecce non erat* [1].

Ma santé est toujours à l'ordinaire, c'est-à-dire faible, sans être précisément mauvaise. J'ai fini *l'Imitation*. Je m'occupe à présent de la *Journée du Chrétien :* après quoi il faudra que j'ajoute quelques chapitres au petit dialogue sur les *Dangers du monde*, que Saint-Victor a fait réim-

1. J'ai vu l'impie exalté. — J'ai passé : il n'était déjà plus. — vs. 36. (Le texte est un peu tronqué par Lamennais.)

primer[1]. Je n'ai que ce moyen pour ne pas perdre entièrement ma propriété. Il est bien triste d'être forcé pour la défendre d'abandonner des travaux plus importants. Que Dieu soit béni ! Rien n'arrive que ce qu'il permet, et nous devons toujours être contents.

Voilà deux lettres, l'une pour le comte de Maistre, que je te prie de faire remettre à l'ambassade de Sardaigne, l'autre pour Mme Champy, dont j'ai oublié le numéro. Elle demeure dans la même rue que toi, et du même côté, à environ deux cents pas au delà de la rue du Bac, dans un petit appartement au-dessus de la porte d'un hôtel, qui a, je crois, été habité par Mme La Bédoyère. Je pense que ton domestique trouvera facilement la maison sur ces renseignements. Je ne suis pas sûr pour Mme La Bédoyère.

Adieu, mon Denis ! écris-moi, aime-moi, et pense de temps en temps à ton pauvre frère. F.

CXLIV

Le 22 janvier 1828.

Je te remercie, mon bon frère, de tes dispositions bienveillantes pour Gayet. Je crois que ce qu'il désirait, c'était un débit de tabac, que sa femme, s'il se marie, aurait tenu dans Paris. Comme je n'ai pas pu lui répon-

1. Ce petit volume, augmenté comme l'indique ici Lamennais, a été réédité sous le titre : *Guide du premier âge*. Cet opuscule renferme des pages éloquentes et pieuses comme savait les écrire Lamennais, mais il manque de la simplicité qui convient aux enfants.

dre, n'ayant point son adresse, fais-moi le plaisir de lui dire que je t'ai écrit en sa faveur.

Voilà donc le ministère résolu d'ouvrir la session avant de se reconstituer. J'en conclus qu'il existe de la division dans son sein, car sans cela une pareille folie ne serait pas croyable. Les uns, inspirés encore par les souvenirs de M. de Villèle, ont de la répugnance pour l'opposition de droite; les autres, sortis de la gauche, en soutiennent les intérêts. On a remis le jugement de cette querelle au hasard, car il y a toujours bien du hasard dans les résultats amenés par les votes des assemblées délibérantes. Il n'y aura qu'une chose bien constatée, c'est que le roi n'est pour rien dans le gouvernement. Je l'ai dit et ils le prouvent.

Du reste, je regarde la session qui va commencer comme l'ouverture d'un nouvel acte, dans le grand drame qui se joue sous nos yeux. Sous ce rapport, elle sera curieuse. Nous autres prêtres, nous y verrons les premiers développements de la persécution qu'on nous prépare. Je la désire plus que je ne la crains, parce qu'elle ranimera la foi et le courage. Il serait heureux surtout qu'elle eût d'abord le caractère de la violence, qu'elle prendra nécessairement tôt ou tard. Ce qu'il y aurait de pis, ce serait un état de choses qui permettrait aux consciences faibles de se faire illusion, en un mot, une persécution à la Frayssinous[1]. On a parlé de l'archevêque de Paris pour le remplacer. Ce choix montrerait, dans ceux qui

1. On sait que Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, était l'objet spécial des attaques de Lamennais contre le ministère, à cause de ses doctrines gallicanes.

en ont eu l'idée, un habile discernement des hommes. J'ai peur d'être encore obligé bientôt d'interrompre mes paisibles occupations.

La volonté de Dieu ! Nous sommes entre ses mains, et c'est à lui de disposer de nous comme il lui plaira. Quoi qu'il puisse en arriver, faisons notre devoir jusqu'au bout, sans être retenus par aucune considération humaine. *Moriamur in simplicitate nostra !*[1]

Je suis bien tendrement tout à toi. J'embrasse tes petits enfants.

CXLV

Le 19 février 1828.

Que tes lettres sont douces, cher bon frère ! Cependant je n'aime point cette indisposition presque périodique, et je t'engage instamment à ne la pas négliger. Pour moi, je suis toujours faible, toujours disposé aux spasmes, mais voilà tout.

Je ne songe nullement à revoir Paris. Comme tu le juges très bien, le moment n'est pas venu de parler. Quand il viendra, je ferai mon devoir, avec l'aide de Dieu, mais jusque-là je me tiendrai tranquille dans nos bois, occupé de mes petits travaux, et sans autre désir que de conserver cette paix, un peu triste à la vérité, loin de tous mes amis, mais qui, telle qu'elle est, a encore son prix. Je ne cherche point les querelles, je ne cherche point le bruit, il me déplaît naturellement. La conscience seule me ramènera dans l'arène.

1. Mourons dans notre simplicité !

J'ai écrit à ton père pour lui recommander de nouveau le pauvre Dutemple (employé à Lorris). Je te prie de joindre ta recommandation à la mienne.

S'il venait un autre directeur général, ce jeune homme, père de famille et qui n'a que sa place, serait tout à fait sans protection.

M. de la Bourdonnaye prépare à la Chambre son ministère, mais tout en le préparant, il le ruine, car il se place tout juste dans la position de l'ancien, palliant toutes les fraudes électorales, contre lesquelles dans toute la France il n'y avait qu'un cri, et défendant le droit de l'administration de violer en dernier ressort et sans appel les lois les plus importantes. C'est, en vérité, se perdre de bonne heure, et perdre en même temps les dernières ressources de la monarchie, s'il lui en restait; car je ne sache pas de moyen plus sûr d'augmenter la force, immense déjà, du parti libéral, que de mettre de son côté la raison, la conscience, la justice et l'honneur. Je sens bien l'embarras de ce qu'on appelle les royalistes; ils me paraissent seulement bien maladroits à s'en tirer.

Ce que tu me dis de la santé de Mme Rauzan m'afflige. On m'avait mandé de Turin la pieuse mort de sa pauvre mère. Il paraît qu'après Dieu c'est l'abbé de Cessoles qui lui a rendu la paix. Hélas! comment peut-on tenir à la terre?

Je pense que M. de V... [1] ne tardera pas à se rendre

1. M. de Vitrolles. Il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire près du grand-duc de Toscane, pour remplacer le marquis de la Maisonfort.

à sa résidence. J'ai peur qu'il ne s'y ennuie. Il y a bien du vide dans ce pays-là, surtout pour quelqu'un qui sort du nôtre. Ce n'est pas qu'il n'y règne une sourde fermentation. Les Milanais abhorrent la domination de l'Autriche, et Naples et le Piémont ne demandent qu'à se soulever. Ils attendent que la France leur en donne le signal.

Je t'embrasse un peu à la hâte, à cause d'une migraine qui me fait bien souffrir.

CXLVI

Le 13 mars 1828.

Je te remercie de ta lettre, mon Denis, et mon regret est de n'en pas recevoir de toi plus souvent, car ton souvenir m'est bien doux, et les paroles de ton amitié raniment mon pauvre cœur souvent assez triste. Malgré des projets bien arrêtés, il serait possible que nous nous revissions cette année, à la vérité pour peu de temps. Je touche à la fin des divers travaux qu'a rendus nécessaires le jugement qui m'enlève une partie considérable des propriétés dont la mauvaise foi ne m'avait pas encore dépouillé. Après, je m'occuperai immédiatement d'un autre travail que je regarde comme de devoir dans les circonstances présentes. Ce sera l'affaire de cinq à six semaines. Puis, il se peut que j'aille à Paris, non pour y séjourner, mais pour me rendre de là près de M. de Senfft, à qui, depuis deux ans, je promets une visite que je ne peux plus guère différer, et qu'il me convient de faire, avant de commencer soit le cinquième

volume de l'*Essai*, soit mon ouvrage sur la société[1]. Je passerais, selon ce projet, quinze jours à Paris en allant, un mois à Turin, et encore quinze autres jours à Paris, à mon retour; après quoi je reviendrais me renfermer pour longtemps dans ma solitude. Tout cela est encore fort incertain, et c'est pourquoi je te prie de n'en pas parler.

Les journaux m'ont appris la nomination de M. Bacot de Romans.

Je savais d'avance que vous n'en seriez pas extrêmement contrariés. Pour ma part, je crois qu'on doit se tenir heureux d'être, en ce moment, hors des affaires publiques, et je plains ceux qui pensent autrement. Comme ton emploi n'est que de simple administration, difficile, fâcheux, il n'est pas probable qu'on te l'ôte, et il n'y a point de motif suffisant pour le quitter.

J'espère que le voyage dans le Nivernais achèvera de rétablir la santé de Mme Benoît[2] et fortifiera celle de tes enfants. Il ne faut pas que tu méprises cette affection de la gorge qui reparaît si souvent. Cette disposition inflammatoire négligée pourrait devenir chronique et avoir des suites graves. Quelques sangsues de temps en temps, mais pas des époques périodiques, surtout l'usage des boissons délayantes et rafraîchissantes, un exercice habituel et modéré, des bains assez

1. Lamennais veut parler, sans doute, de l'ouvrage qui devait paraître l'année suivante sous ce titre : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise.*

2. Le Nivernais, province où est situé le château d'Azy, était la patrie de Mme Benoît, femme de Denis.

fréquents, voilà, je crois, le régime qui te convient, et point de veilles ni d'excès de travail.

Quand je vois la mer monter dans les marées de l'équinoxe, je dis qu'elle couvrira la grève. Nous voyons monter les événements depuis quelques années, et ainsi il n'est pas difficile de prévoir l'inondation. Jusqu'où s'étendra-t-elle ? Voilà tout ce qu'on peut demander. Je crois qu'il est plus aisé de dire ce qu'elle emportera que d'annoncer ce qu'elle laissera debout, en fait de fabriques humaines.

La révolution ressemble au démon de l'Evangile, qui ne s'en va que pour revenir avec sept autres plus forts que lui.

Adieu ! je t'embrasse tendrement.

CXLVII

Le 11 juillet 1828.

Je veux justement, cher bon frère, te dire deux mots, car c'est à peu près tout ce qu'on peut, lorsqu'on est loin l'un de l'autre. Que j'aimerais que ma vie fût arrangée de manière à ce que nous pussions nous voir chaque jour au moins quelques moments ! Cela viendra peut-être. En attendant, il faut bénir Dieu qui dispose de nous autrement, selon ses desseins pleins de bonté et de miséricorde. Après tout, ce n'est pas de la terre qu'il s'agit. Qu'importe où et comment nous passions ce peu de jours qui nous sont destinés ici-bas ? Songeons au départ toujours si prochain, à ce départ heureux qui sera suivi de la réunion éternelle. O mon Dieu ! tou-

jours, toujours ensemble, et ensemble dans votre sein! *fiat, fiat!* Qu'est-ce que tout le reste près de cela? Dégage-toi, mon âme, des illusions qui t'obsèdent, sors de ce monde, sors du temps, et commence, dès à présent, à entrer par la foi, par l'espérance et l'amour, dans la vraie vie, la vie sans fin, qui s'étend, dit l'Esprit de Dieu, de l'éternité à l'éternité, *in perpetuas æternitates.*

CXLVIII

Le 24 août 1828.

Nos lettres, mon bon frère, se sont croisées. Je n'ai pas besoin de te dire le plaisir que m'a fait la tienne. Il faut bien se contenter de ce peu de lignes qui viennent de loin en loin, quand la Providence a mis cent lieues entre nous, et c'est ainsi que tout nous avertit du peu que nous sommes, et le temps qui nous emporte, et l'espace où nous nous perdons. Vienne donc le jour qui nous transformera pour une autre existence, que notre foi, que notre espérance, que notre amour embrassent déjà, et qui n'est en réalité séparée de nous que par un léger voile, qui s'abaissera dans quelques instants! *Quoniam superveniet mansuetudo et corripiemur!*[1] Comment, comment peut-on aimer la terre? Je ne saurais comprendre cela. Quelquefois il me semble que je m'en vais dans le pays des âmes, et ce que j'éprouve ne saurait se décrire, et pourtant ce n'est qu'un rêve; qu'est-ce donc que la vérité?

1. Car nos années passent vite, et nous nous envolons. *Ps*, 89, 11.

M. Cottu m'a envoyé son livre[1]. Je ne crois pas comme lui qu'on improvise une monarchie par ordonnance, et surtout je ne crois pas qu'on fasse jamais une société stable avec des intérêts de fortune et de vanité. Le matérialisme du siècle a beau prendre toutes les formes, il n'en demeurera pas moins impuissant à rien établir. Tous ces braves gens à constitutions pétrissent merveilleusement l'argile ; il ne leur manque qu'une chose, le souffle qui donne la vie.

La résistance de l'épiscopat, sur laquelle le ministère n'avait pas compté, devient une affaire grave[2]. Il est difficile de dire quelles en peuvent être les conséquences. Ce n'est pas qu'à mon avis elle dérange le moins du monde le cours naturel des événements tel qu'on avait lieu de le prévoir, mais elle dérange au moins beaucoup de calculs, et sous ce rapport le dénouement sera très curieux.

Je te prie de faire agréer mes hommages à Mme Benoît, et d'embrasser pour moi tes petits enfants, et particulièrement Paul. Tout à toi, cher bon frère, bien tendrement.

1. Lamennais avait écrit, le 7 mars 1828, à l'abbé Jean : « M. Cottu tremble sur l'avenir. Il prépare une nouvelle brochure contre le libéralisme de la Chambre et contre le clergé. » C'est probablement de cet ouvrage qu'il est question ici.

2. Il s'agit de la résistance des évêques aux ordonnances du 16 juin 1828 sur les petits séminaires. On sait qu'en présence de l'opposition presque unanime de l'épiscopat, Charles X consulta Rome. Léon XII engagea les prélats à se confier à la piété du roi. Tous se soumirent, excepté le cardinal de Clermont-Tonnerre, qui écrivit fièrement que sa devise était : *Etiamsi omnes, ego non.*

CXLIX

Le 6 septembre 1828.

Toutes nos lettres se croisent, cher bon frère, et c'est, hélas! comme nos vies. On se rencontre en passant, et puis chacun reprend sa route, et l'on ignore si on se reverra sur la terre. Quelle folie donc, lorsqu'on s'aime, de ne pas se donner plus haut un rendez-vous éternel! Tout ici-bas me paraît comme un rêve. Je ne saurais attacher à ce que je vois, à ce que j'entends, à tout ce qui m'entoure le sentiment de la réalité. C'est pour moi comme une ombre de ce que j'apercevrai plus tard, une mobile vision du monde immuable.

Le prospectus pouvait être mieux en soi, mais je le crois bien pour ceux auxquels il est adressé, et le succès me semble certain. Il sera aussi mérité, j'espère. Je le désire vivement sous tous les rapports.

La maison dont je t'ai parlé est achetée. On s'occupe des réparations, et je pense qu'elle sera habitée vers le mois de novembre[1]. Comme elle est destinée à un nouveau ménage, et que la famille s'accroîtra, je doute qu'elle suffise longtemps.

Mille occupations de détail qui absorbent mon temps retardent le travail que je me proposais d'achever ici. D'ailleurs, il s'est étendu au delà de ce que je prévoyais, et, au lieu d'un pamphlet, ce sera presque un ouvrage. Dès lors aussi je suis moins pressé que si c'était un écrit de pure circonstance.

1. Il s'agit de la maison de Malestroit, que Lamennais venait d'acheter pour y établir une école de hautes études ecclésiastiques.

L'abbé Gerbet t'offre ses compliments, et te remercie de l'intérêt que tu prends à son frère. J'aime à espérer qu'à force de patience on finira par réussir. Tout à toi, cher bon frère, du fond de mon cœur.

CL

Le 2 octobre 1828.

Je pense, cher bon frère, que je changerai de logement vers la mi-novembre. Il faut bien ce temps-là pour préparer celui que je dois occuper[1]. Après cela, il y a des embarras. Bien des gens qui devaient aider, qui l'avaient promis avec chaleur, se sont refroidis. Pour moi, je suis tranquille. Je compte sur la Providence, et j'ai la foi bien ferme qu'elle ne m'abandonnera pas.

Tu as bien raison de penser qu'il y a d'immenses réformes à faire dans le système d'éducation suivi en France, mais les difficultés d'exécution sont grandes aussi, ne fût-ce qu'à cause des préjugés des parents et des craintes qu'ils concevraient si l'on s'écartait à un certain point de la routine. Pour toutes choses il faut du temps, et surtout pour celle-ci. C'est précisément ce qui me manque. Je suis accablé de gens qui s'en viennent passer ici, qui un jour, qui deux, qui sept ou huit. Mon travail en souffre extraordinairement. Mais, comme tu le dis, il n'est pas mal que je vienne cette fois avec les

1. Lamennais laisse entendre qu'il avait eu le projet d'aller s'établir à Malestroit, projet qui ne fut, du reste, jamais réalisé. Cette maison, dont l'abbé Blanc fut nommé supérieur, resta sous la haute direction de l'abbé Jean-Marie, et Félicité n'y fit jamais que des apparitions fugitives.

autres. On ne trouvera pas au moins que j'ai été pressé de parler. Et puis, ce que j'ai à dire n'est pas du moment. J'ai cru devoir sortir des questions de circonstance, et celles que je traite blesseront encore les oreilles délicates des gens de ce temps-ci. Mais qu'importe ? Il faut que les esprits avancent.

On répand des nouvelles qui m'affligent plus qu'elles ne m'étonnent. Je suis préparé à tous les scandales. Ils ont été prédits, mais le triomphe est prédit aussi à cette Eglise plus persécutée peut-être par les siens que par ses ennemis. Je souffre, mais je crois.

Tout à toi, cher bon frère, jusqu'à la mort, et au delà, pendant toute cette belle éternité dont nous approchons chaque jour, et hors laquelle tout n'est rien.

CLI

Le 7 novembre 1828.

Voilà un temps infini que tu ne m'as écrit, cher bon frère, et cela m'inquiète, car on dit qu'il y a beaucoup de maladies en ce pays. J'ai moi-même deux jeunes gens malades à Dinan, dont l'un très dangereusement d'une fièvre muqueuse, ce qui m'inquiète beaucoup. J'ai été moi-même très souffrant ces derniers jours. Ajoute à cela mille occupations qui prennent mon temps et usent mes forces, tu comprendras que l'ouvrage que j'ai commencé soit en retard, et que ce soit pour moi un nouveau souci ajouté à tant d'autres. Donne-moi donc de tes nouvelles, cela me ranimera et m'ôtera au moins une crainte qui deviendrait très vive, si ton silence con-

tinuait. Je n'irai pas avant trois semaines à Malestroit. Tout y était à réparer, à arranger ; il a même fallu recouvrir à neuf la maison presque entière [1]. Je compte toujours que nous nous reverrons à Paris l'automne prochain, et peut-être avant, selon les circonstances, car il serait possible que mes affaires m'y rappelassent plus tôt, bien que je n'y voie pas d'apparence en ce moment.

Fais-moi le plaisir de me procurer l'abrégé du grand dictionnaire allemand que tu m'as montré. J'ai oublié le nom de l'auteur. Si tu as la complaisance de faire remettre au bureau du *Mémorial*, rue des Beaux-Arts, numéro 5, cet abrégé, on me l'enverra dans un paquet. Je désire l'avoir relié. On se sert malaisément d'un dictionnaire broché [2].

Tout à toi, cher bon frère, *ex intimo corde*.

CLII

Le 21 octobre 1828.

Voilà longtemps, bien longtemps que je ne t'ai écrit, cher bon frère ; mais que veux-tu ? Malade souvent, et puis garde-malade, obligé d'enseigner l'italien, l'anglais,

1. La maison achetée par les frères La Mennais était un ancien couvent d'Ursulines, abandonné depuis la Révolution. Après la dispersion de l'école menaisienne, ce bâtiment reçut diverses destinations. Il est de nouveau occupé, actuellement, par une communauté religieuse de femmes.

2. On sait que Lamennais attachait une grande importance à l'étude des langues, dans l'école qu'il venait de fonder.

l'hébreu, la philosophie, la théologie, de diriger, de confesser, de m'occuper du soin matériel de la maison, juge de ce qui peut me rester d'instants. Il m'a fallu en trouver pourtant pour achever mon livre, et, grâce à Dieu, c'est affaire faite, à la préface près ; de sorte que je paraîtrai, sans aucun doute, le mois prochain, à moins de retards imprévoyables. Je ne sais de quelle manière on accueillera mes idées, ou plutôt je le sais à merveille. Ce sera comme toujours : on criera, on s'irritera, et six mois après on dira : « Cependant il avait raison. » Je suis averti que le ministère se prépare à m'infliger une de ces corrections dont il dispose légalement, mais je l'avertis à mon tour que je ne m'en soucie guère, et qu'il me trouvera plus que jamais incorrigible. Il est bien étrange qu'en ce siècle on ne puisse croire au courage de la conscience.

J'ai reçu le dictionnaire allemand que je t'avais demandé, et je t'en remercie ; il m'a paru fort bon, mais terriblement fatigant pour l'œil. Dis-moi ce qu'il coûte, afin que je t'en tienne compte.

Tu devrais bien, cher bon frère, m'écrire plus souvent. Ne sais-tu donc point combien j'ai besoin de tes lettres ? Elles consolent ma pauvre vie si harcelée et soutiennent mes forces qui s'en vont s'épuisant de jour en jour. Donne-moi des nouvelles de Mme Benoît et de tes petits enfants, particulièrement de mon cher petit Paul.

Je ne te parlerai point des affaires publiques. Tout le monde voit où nous allons, et, puisque Dieu le permet ainsi, il faut se soumettre, et lever les yeux vers un

monde meilleur, où nous trouverons le repos qui n'est point d'ici-bas.

Je t'embrasse comme je t'aime ; c'est tout dire.

Je vais m'occuper sur-le-champ, mon Denis, de chercher ce que tu me demandes. Je te dirai ce soir le résultat de mes recherches. A ce soir donc ! Je t'embrasse tendrement.

Mercredi.

Voilà, mon cher Denis, une nouvelle lettre de Labat, de Saint-Malo, relative à sa demande d'un bureau de tabac. Il me paraît que la difficulté qu'on lui avait faite est parfaitement levée par les explications qu'il donne. Je te prie de recommander son affaire. Je serais bien aise aussi de savoir ce que R... t'a dit, au sujet des différentes choses dont tu as dû lui parler. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Samedi 11 novembre.

Mille et mille remerciements de ton obligeance, mon bon frère ! Pour la reconnaître, voilà encore que je viens te tracasser, mais il est impossible que je me refuse à te faire passer la demande ci-jointe, appuyée par une personne excellente et toujours empressée de me rendre tous les services en son pouvoir. A ton loisir, écris-moi deux mots qui montrent que les papiers te sont parvenus, et que tu y as fait attention.

Je t'embrasse de tout mon cœur, F.

Dimanche.

CLIII

A la Chenaie, le 8 janvier 1829.

Cher bon frère, tu sais d'avance le plaisir que m'a fait ta lettre. Tout mon regret est que tu ne puisses pas me procurer le plaisir d'en recevoir plus souvent. Je suis moi-même forcé de mettre un long intervalle entre les miennes. Ma vie est maintenant si occupée ! Il faut que j'enseigne cinq ou six langues, la philosophie, la théologie, que je corrige des traductions, etc., etc., sans parler de mon propre travail, de mille petites affaires, de la direction et de la confession qui me prennent aussi du temps [1]. Je t'ai dit qu'on imprimait mon dernier ouvrage. Tu le recevras dès qu'il paraîtra. On dit qu'il fera du bruit ; puisse-t-il faire du bien ! Je ne flatte ni les peuples ni les rois ; j'annonce à tous la vérité, mais c'est précisément la vérité qui blesse.

1. Outre les jeunes gens établis à Malestroit, qui se préparaient à l'état ecclésiastique, Lamennais avait réuni à la Chenaie une élite de laïques instruits, qu'il jugeait aptes à servir l'Eglise par la plume, et qu'il avait enrôlés, pour la plupart, avec les élèves de Malestroit, dans l'association connue sous le nom de *Congrégation de Saint Pierre*.

Les membres de cette association avaient accepté de se consacrer en partie à l'œuvre de l'enseignement secondaire, et ils dirigeaient l'école ecclésiastique de Saint-Méen. Voici une lettre inédite que Lamennais adressait, en 1830, au supérieur de cette maison. Elle donne une idée du ton qu'il adoptait pour ses exhortations pieuses à ses jeunes gens. C'est toujours la belle langue harmonieuse des lettres adressées à Benoît d'Azy, avec un peu plus de précision dans les avis et réflexions.

A M. Enoch, supérieur du séminaire de Saint-Méen.

A la Chenaie, le 4 mars 1830.

Cette lettre, mon cher ami, vous sera remise par un jeune homme qui se rend d'ici à Malestroit. Je vous prie, s'il est possible,

Beaucoup de gens se récrieront sur mes doctrines qu'ils n'entendront pas, ou qu'ils feindront de ne pas entendre, mais l'avenir les justifiera. Ainsi vont les choses. Je ne sais ce que sera la session prochaine. Si la Chambre n'est pas trop vivement poussée du dehors, elle sera peu disposée, je crois, à se précipiter en avant.

Toutefois on ira toujours dans la même direction, et

de lui prêter le cheval de la maison pour le conduire à Ploërmel. Il couchera au collège, et il en partira samedi de bon matin.

Je pense à vous souvent, et j'y ai pensé encore davantage dans ce saint temps de pénitence. *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Je vous conjure tous, au nom de N. S. J.-C., de mettre à profit ces jours salutaires pour vous renouveler dans son esprit, vous préparant par une constante méditation du néant de ce monde et de la vanité de tout ce qu'il promet, à mourir pleinement à vous-mêmes, selon l'exemple que le Sauveur nous a donné, afin d'être, comme parle l'Apôtre, ensevelis en Dieu avec lui, *consepulti cum Christo in Deo.* Et vous connaîtrez que vous avez fait du progrès dans cette sainte mort quand vous vous sentirez plus détachés, plus obéissants, plus humbles, moins prompts à vous émouvoir de ce qui contrarie vos pensées propres et vos volontés, plus recueillis, plus calmes en vous-mêmes, plus occupés de Dieu, de votre salut et de celui du prochain, n'ayant d'autre désir sur la terre que celui d'accomplir fidèlement la tâche qui vous est confiée, prêts à tout quitter et à tout entreprendre, au premier signe qui vous manifestera la volonté de notre Maître commun.

C'est ainsi que vous jouirez de la paix, de cette paix divine que le monde ne donne pas et qui surpasse tout sentiment. C'est ainsi que vous goûterez combien le Seigneur est doux. Oh! si nous connaissions le don de Dieu! Si nous pouvions voir ici-bas, comme, je l'espère de sa miséricorde, nous verrons un jour dans le ciel, ce qu'il a fait pour nous en nous appelant au saint état que nous avons embrassé, avec quelle ardeur ne chercherions-nous pas à répondre à une si grande grâce! Je vous conjure donc encore une fois de ne pas la laisser s'affaiblir en vous, et, au contraire, en regardant, à l'exemple de l'Apôtre, ce que vous avez fait jusqu'ici comme rien, d'avancer avec une ferveur toute nouvelle dans la carrière que Dieu a ouverte devant vous : *Quæ quidem sunt retro obliviscens, ad ea vero quae sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis in Christo Jesu.*

F. DE LA MENNAIS.

y a-t-il désormais beaucoup de pas à faire pour arriver à une catastrophe ? Je la crains, du reste, d'autant moins, qu'elle me paraît plus inévitable. J'y vois l'accomplissement des indestructibles lois qui régissent le monde social, et je ne conçois pas la possibilité d'une véritable régénération sans de nouveaux bouleversements. Il est vrai que cette régénération, nous ne la verrons point, mais qu'importe ? Nous pouvons faire beaucoup pour la préparer, et cela vaut mieux que d'en être témoin.

Je te prie d'offrir mes vœux de bonne année à Mme Benoît et d'embrasser pour moi mon cher petit Paul [1]. A mon prochain voyage à Paris, nous causerons de lui et de son éducation. Heureusement que le temps ne presse pas. A moins que la circonstance qu'on peut prévoir ne hâte mon départ d'ici, je ne quitterai la Chenaie que vers la fin de l'été ou le commencement de l'automne. Tout à toi, cher bon frère, du fond de mon cœur.

CLIV

Le 14 janvier 1829.

Je te remercie, cher bon frère, de tes observations. En les combinant avec celles de Berryer, j'ai modifié trois endroits de mon livre. J'ai aussi changé dans la préface ce qui regarde Feutrier[2], mais j'ai laissé le mot

1. C'est le fils aîné de M. Benoît d'Azy, le même qui m'a communiqué gracieusement les lettres contenues dans ce recueil.
2. Feutrier, évêque de Beauvais et ministre des cultes, avait contresigné la seconde des ordonnances du 16 juin, portant que,

sur Vatimesnil, parce qu'on ne saurait rien dire de trop fort d'un pareil homme et de ses actes, et cela est nécessaire pour qu'on ne s'habitue pas à voir de sang-froid de si grands crimes [1]. J'aurais bien des choses à te dire sur le fond des choses, mais ce serait trop long. Tout, dans ce que j'ai dit, a sa raison, bonne ou mauvaise. Il y a des choses pour le présent, il y en a d'autres pour l'avenir. Celles-ci sont les plus nombreuses, et on ne les entendra bien que lorsque le temps sera venu. Il faut d'abord que l'on crie contre. C'est la loi générale à laquelle est soumis le progrès de la vérité. Quand on veut ménager les esprits, on les laisse là où ils sont. Mieux vaut se taire. On ne voit pas, certes, de semblables ménagements dans l'Evangile, et c'est l'Evangile qu'il faut prêcher une seconde fois. Il ne s'est point établi en un jour, non plus qu'on le rétablira. Patience donc et persévérance ! Tout à toi, cher bon frère, de tout mon cœur.

CLV

Le 17 mars 1829.

J'attendais impatiemment une lettre de toi, cher bon frère. La cause qui t'a empêché de m'écrire me fait

les petits séminaires organisés sous l'Empire pour le recrutement du clergé s'étant écartés de leur destination primitive, le nombre de leurs élèves serait fixé à vingt mille.

1. Vatimesnil ne participa point à la rédaction de ces ordonnances, qui furent l'œuvre spéciale de Portalis et de Feutrier, mais il les défendit avec chaleur à la Chambre élective contre les attaques de l'extrême droite, et s'efforça d'établir qu'elles ne violaient aucune des garanties consacrées par la Charte.

beaucoup de peine. Je crains que tu ne travailles trop et que cela ne nuise à ta santé. La mienne est toujours bien faible, et pourtant je n'eus jamais tant de tracas et d'occupations. Me voilà forcément engagé dans une controverse avec l'archevêque de Paris [1]. J'ai fini une première lettre, qui partira ces jours-ci pour l'impression, mais je ne puis éviter d'y en joindre plusieurs autres, et cela me contrarie, car j'avais commencé un travail nouveau sur la philosophie, qui m'intéressait davantage. Le voilà différé pour jusqu'à je ne sais quand [2]. Je suis très flatté du jugement que ton père et M. Beugnot portent sur mon livre. Les lecteurs qui entendent sont rares

1. « Dans ce livre : *Du progrès de la révolution*, etc., où une nouvelle phase du développement intellectuel de Lamennais est facile à entrevoir, le mouvement qui emporte les sociétés modernes vers la démocratie, loin de lui paraître une violation de toutes les lois divines et humaines, ne lui semble plus qu'une légitime et prophétique aspiration vers un ordre meilleur. Il voit sans colère l'effort des masses populaires pour s'emparer de la puissance, et on sent qu'il verrait avec plaisir leur triomphe, si l'Eglise pouvait y préside. Ce redoutable changement dans la tactique d'un maître aussi écouté ne pouvait manquer de produire la plus vive et la plus profonde émotion. Toutes les cours s'unirent pour demander à Rome la condamnation d'un livre où l'on osait, pour la première fois, parler du peuple et de la liberté au nom du catholicisme. Les jésuites, furieux des reproches que de Lamennais adressait à leur ordre, s'agitèrent de toutes parts ; les évêques blâmèrent le téméraire publiciste qui prétendait connaître l'état de l'Eglise mieux que ses pasteurs ; l'archevêque de Paris, en particulier, dans son mandement du Carême, prêta l'autorité de sa parole aux rancunes du pouvoir séculier. Lamennais lui répondit par deux *Lettres* éloquentes, où sa puissante passion et la conviction qu'il avait de défendre les vrais intérêts de l'Eglise contre elle-même se montrent dans tout leur jour. » — Renan, article *Lamennais*, dans la *Biographie universelle* de Michaud.

2. Lamennais veut parler probablement de l'ouvrage qui devait devenir *l'Esquisse d'une philosophie*, et qui fut commencé, vers cette époque, dans un sens absolument catholique.

aujourd'hui. Ce qui afflige le plus, c'est d'être attaqué par les gens mêmes qui devraient vous soutenir puisqu'on les défend, et de voir les vérités les plus importantes sacrifiées par des prêtres et par des évêques à des passions et à des intérêts personnels. Je ne crois pas que jamais homme ait eu plus d'ennemis, et de plus de sortes. Toutefois, je ne m'en décourage pas. J'ai fait mon devoir, je le ferai jusqu'au bout ; l'avenir rendra justice à qui de droit. Il faut dire néanmoins, à la louange du présent, que beaucoup d'esprits s'éclairent, et qu'il y en a bien peu qui ne soient modifiés à quelque degré, et à leur insu même, par la lumière qui se répand. On ne pouvait aujourd'hui espérer davantage. Dieu et le temps feront le reste. Ecris-moi le plus que tu pourras. Je te serre contre mon cœur.

CLVI

Le 17 avril 1829.

J'ai le cœur brisé, cher bon frère. Mon pauvre petit neveu Louis (le second) est mort hier à midi, d'une inflammation d'estomac, qui a déterminé un épanchement au cerveau. Il venait de quitter le collège, et je l'attendais pour lui faire terminer ses études près de moi. Il était âgé de quinze ans, et promettait beaucoup. Il est heureux, j'espère, mais ceux qui restent !

Si tu peux nous réserver une portion de tes aumônes, cela nous sera fort utile, car les ressources manquent.

Le mot d'adversaire ne se trouve pas une seule fois

dans ma lettre à l'archevêque. Prie pour moi et pour lui. Je t'embrasse tendrement.

Ecris-moi désormais à Dinan, poste restante.

CLVII

Le 12 mai 1829.

J'ai été, cher bon frère, assez malade pendant plusieurs semaines, et il m'en est resté une très grande faiblesse. Je sens que je m'use rapidement de jour en jour.

J'ai, sous ce rapport, vingt ans de plus que mon âge, et je ne le regrette pas, la vie est si triste ! Tout ce qui m'afflige, c'est que l'épuisement en rende la fin presque inutile. Je te remercie beaucoup des 500 francs que tu m'envoies. Je ne voudrais pourtant pas que tu te gênasses pour moi. Ta position a changé, et tu ne peux pas ce que tu aurais pu dans un autre temps. Que cela soit bien entendu entre nous, mon bon frère, pour ma tranquillité personnelle.

Je ne puis te rien dire sur Charles [1], l'ayant totalement perdu de vue depuis son retour à Paris. Le parti à prendre dépend de la conduite qu'il a tenue. La leçon avait été assez forte pour avoir dû le rappeler à lui-même, et j'aime à croire qu'elle a eu cet effet. Mais, n'en sachant absolument rien, il m'est impossible d'avoir un

1. Ce « Charles » dont il a été question déjà plusieurs fois, et dont Lamennais parle aussi dans ses lettres à son frère (*Œuvres inédites, passim*), était probablement un jeune Breton que l'abbé Jean avait confié à Féli, et que celui-ci avait placé dans un des bureaux dépendant de l'administration de Denis Benoît.

avis, lorsqu'il s'agit surtout de quelque chose d'aussi délicat.

On m'a écrit de Rome qne le nouveau pape était bien disposé pour moi. Les intrigues de Chateaubriand pour me faire désapprouver ont échoué complètement. Je n'en regrette pas moins tous les jours, et du fond de mon cœur, Léon XII, qui m'aimait véritablement. Il n'avait dans son cabinet que deux gravures : une image de la Sainte Vierge, et, au-dessous, mon portrait. Cette preuve d'affection m'a profondément touché. Les évêques, au moins plusieurs, me traitent en France bien différemment.

M. de Vitrolles a perdu dans une nuit, sans douleur aucune, presque entièrement l'usage de l'œil droit. Cela me peine.

La pauvre Mme Cottu paraît être sur le point de perdre sa fille. Son mari est désolé et tremble pour sa femme, qui a un attachement particulier pour cette enfant. J'embrasse les tiens, et suis à jamais tout à toi, cher bon frère.

CLVIII

Le 1er juin 1829.

Je me réjouis avec toi, cher bon frère, de l'augmentation de ta famille, car un nouvel enfant donné à un père chrétien est un accroissement du ciel. Je prierai de tout mon cœur pour ce cher petit ange et pour ses parents. Ce que tu me dis de Mme Cottu m'inquiète beaucoup. Je lui ai écrit deux fois sans recevoir de

réponse. Si tu as occasion de la revoir avant qu'elle aille à Saint-Prix, dis-lui que je te demande de ses nouvelles et que son silence me peine. Ma santé n'est pas bonne non plus. Ce n'est pas que je sois précisément malade, mais je n'ai presque plus de forces. C'est comme l'épuisement d'une vieillesse anticipée. Une petite promenade est pour moi un voyage. Je n'étais guère habitué à cet état-là. Cependant, puisque Dieu me l'envoie, c'est qu'il m'est bon, et je l'en bénis.

Je vois par une lettre de la tante de Charles à l'abbé Gerbet que sa position est fort triste. D'un autre côté, il paraît que la conduite du jeune homme est bonne. Je te prie donc de continuer à lui être utile le plus que tu pourras.

Je ne sais rien de direct du nouveau pape. Toutefois on écrit de Rome qu'il est disposé pour moi *benissime*. Mais les évêques, qui ne me pardonnent pas ce que j'ai dit d'eux dans mon dernier ouvrage, et qui ont employé mille moyens étranges et détournés pour obtenir une espèce de désaveu sous forme d'explication, intriguent fortement et me suscitent mille sortes de tracasseries. Plus j'apprends à les connaître dans le passé et dans le présent, plus ils m'inspirent d'éloignement et de défiance[1]. Il y a néanmoins parmi eux des hommes d'une grande vertu.

1. Il va sans dire que cette appréciation est pleine d'exagération et d'injustice. Les évêques, que Lamennais avait attaqués dans son livre avec la dernière violence, usaient, au fond, du droit de légitime défense, et, s'il n'est pas possible d'approuver tous les procédés qu'ils employèrent contre leur adversaire, on ne saurait non plus admettre toutes les récriminations de celui-ci.

Je t'embrasse, cher bon frère, de tout mon pauvre cœur.

CLIX

Le 20 juillet 1829.

Je me réjouis, cher bon frère, que tu sois hors des inquiétudes que t'a données la santé de Mme Benoît ; l'air pur des champs et l'exercice achèveront de la rétablir et fortifieront tes enfants, pourvu toutefois que vous n'yaez pas le même temps que nous avons ici, et qui n'a été jusqu'à présent qu'une continuation de l'hiver. On ne sait comment faire les foins, et, si la pluie dure, les récoltes seront menacées. Ce serait une calamité terrible, après une année déjà mauvaise.

Mme C... m'a écrit une lettre bien triste ; je lui ai répondu, et depuis lors je n'ai aucunes nouvelles. Sa douleur est juste sans doute, mais pas, à beaucoup près, assez tempérée par les idées et les espérances de la foi. Le vrai et solide christianisme est prodigieusement rare de nos jours. Chacun l'accommode à sa façon, en prend ce qui l'arrange, laisse le reste, se concentre ici-bas, et puis se plaint amèrement de ce que la terre est la terre, et n'est que cela. Quand dut-on cependant sentir davantage le besoin de s'élever plus haut ? Est-il aujourd'hui un seul coin de l'Europe, et presque du monde entier, qui ne tremble sous les pieds de ses habitants ? Et c'est à la veille des bouleversements qui se préparent qu'on s'éloigne de ce qui seul restera debout au milieu des ruines, de l'unique appui sur lequel

on pourra reposer sa tête ! En voyant la sottise, la bassesse et la méchanceté des hommes de cette époque, j'éprouve un dégoût profond qui se tourne en abattement. Il est au-dessus de mes forces de faire quoi que ce soit, de m'intéresser à quoi que ce soit. Ecrire est pour moi un supplice. Une vérité dite me semble une vérité profanée, une hymne chantée dans une taverne. Les uns ne veulent que ce qui endort, et les autres que ce qui enivre. Il n'y a plus qu'à se taire désormais, jusqu'à ce qu'on parle de dessus les décombres et les ossements.

L'Italie est dans un état déplorable, plus déplorable que le nôtre, à quelques égards. Ils en sont où nous en étions il y a quarante ou cinquante ans. Hors des Etats Romains, l'Eglise est plus opprimée qu'en France même. Le libéralisme a raison, c'est la liberté qui sauvera le monde, non pas la sienne assurément, mais celle qu'il prépare sans le savoir.

Adieu, cher bon frère, écris-moi le plus souvent qu'il te sera possible. Je t'embrasse tendrement.

CLX

Le 9 août 1829.

Je profite, cher bon frère, d'un moment de liberté pour te remercier de ta dernière lettre. Depuis que je t'ai écrit, j'ai eu une attaque, heureusement courte, de rhumatisme aigu. Cela fait souffrir beaucoup, et jusqu'à donner la fièvre. Grâce à Dieu, j'en suis quitte maintenant.

Il est vrai qu'aujourd'hui il n'y a de vigueur d'aucun côté : aussi sera-ce par la faiblesse que l'on périra. Tout va se dissolvant peu à peu, et nulle société ne saurait subsister longtemps sans pouvoir. De gouvernement, il n'y en a plus : or, il en faut un.

Les événements le donneront, puisque personne ne sait le faire ou le prendre. Quant à une vraie régénération, nos arrière-neveux la verront peut-être, mais certainement bien des années sont nécessaires encore pour la préparer et pour l'accomplir.

Je savais les démarches faites contre moi à Rome. Toute la diplomatie européenne s'en est mêlée, et inutilement mêlée.

....cet esclave est venu ;
Il a montré son ordre et n'a rien obtenu.

On a même été plus ferme que je ne l'aurais espéré. Car on pouvait, sans toucher aux doctrines, accorder quelques satisfactions contre les personnes. On ne l'a pas fait. J'en bénis la Providence, parce que la vérité y gagnera. C'est dans la Belgique que mon livre a produit le plus d'effet. Trois contrefaçons en sont épuisées. Je m'aperçois qu'en France même il a laissé dans les esprits des traces profondes. On ne dit plus ce qu'on disait, on dit autre chose. Beaucoup de catholiques commencent à comprendre la grande question de la liberté en ce qui les concerne. Les plus arriérés, ce sont les évêques, mais les masses les entraîneront ; il faudra bien qu'ils suivent. Tout sera fini, sitôt que l'impulsion partira de Rome, et cela viendra, car il n'y a de salut que dans les voies que j'ai indiquées.

Ce que tu me dis du frère de l'abbé de S...[1] me peine. Je croyais que ce pauvre jeune homme avait une bonne santé. L'abbé Gerbet te verra sûrement ; il est à Paris pour quelques affaires, qui l'y retiendront cinq ou six semaines. Son frère est toujours sans place, et je crains que cela ne dure longtemps. Totalement dénué de fortune, son avenir m'inquiète. C'est son frère qui le fait vivre, et cette ressource, très pesante pour l'un, est fort précaire pour l'autre.

Nous avons un été affreux, du froid et des pluies continuelles. Depuis deux jours le temps est plus beau. On a grand besoin d'un peu de sec pour recueillir les récoltes, qui, du reste, s'annoncent généralement très bien. Adieu, cher bon frère, je t'embrasse comme je t'aime. Oh ! que je serais heureux de te revoir !

Je t'envoie une lettre que j'ai reçue, et qui t'amusera.

CLXI

Le 5 septembre 1829.

Je pense entièrement comme toi, cher bon frère, sur le changement qui a fait tant de bruit [2]. Il n'en sortira rien qu'une crise plus violente et plus prompte. Parmi toutes les folies dont on nous a donné le spectacle, nous n'en avions pas encore vu d'égale à celle-ci. Car, ou, dans la frayeur d'une catastrophe prochaine, on a voulu faire un effort pour la prévenir, ou l'on a eu simplement pour

1. De Salinis (?)
2. La chute du ministère Martignac et l'avènement du ministère Polignac.

but de modifier l'esprit de l'administration et de s'entourer d'hommes plus agréables. Dans le dernier cas, jouer son existence pour si peu de chose, c'est le comble de l'extravagance. Dans le premier, il fallait, pour réussir, arrêter un plan, être décidé sur tout ce que l'on jugeait nécessaire pour assurer la conservation du trône, et dans le même jour tout annoncer et tout exécuter. Je ne dis pas qu'on eût réussi, mais on aurait du moins eu des chances. Mais les ministres sont arrivés incertains de ce qu'ils feraient, et leur hésitation, qui ne fera que croître, a donné au parti opposé plus de temps qu'il ne lui en fallait pour se rallier, s'unir, mettre en jeu les passions des masses, et organiser une résistance désormais insurmontable. Ils ont voulu essayer d'abord de ce qu'ils appellent les voies légales, obtenir un peu, puis encore un peu, par des combinaisons de votes ; ils échoueront misérablement. Et si, comme on peut le supposer, ils ont, dans cette hypothèse, quelque arrière-vue de coups d'Etat, malheur alors à la royauté ! Ce sera le signal de sa chute [1].

Au reste, quoi qu'on prévoie du nouveau gouvernement, on ne doit pas lui rendre sa tâche plus difficile par des attaques au moins prématurées. Le devoir est de le soutenir en tout ce qu'il pourra entreprendre de bien. Que s'il venait à se jeter dans des systèmes semblables à ceux dont nous éprouvons les conséquences funestes, l'honneur et la conscience ordonneraient de le combattre, comme on a combattu les ministères

1. Il était difficile, avouons-le, de voir plus juste.

précédents. Jusque-là, nul honnête homme ne fera ce qu'a fait Chateaubriand, dût toute la terre chanter à sa louange des hymnes encore plus pompeux que ceux dont retentissent les journaux du libéralisme, en l'honneur du vieillard pauvre et désintéressé. Mon Dieu, qu'il y a loin du talent à ce qui élève véritablement l'homme!

La mort de Mlle de Vitrolles [1] m'a profondément affligé, non pas à cause d'elle, qui n'aspirait qu'au bonheur dont elle jouit maintenant, mais à cause de son pauvre père, dans la vie duquel elle tenait tant de place. Si les choses ne s'arrangent pas pour qu'il revienne à Paris convenablement, je voudrais au moins qu'on lui donnât Rome. Cette faveur lui est bien due.

Je désirerais comme toi un peu plus de naturel de style dans l'ouvrage de l'abbé Gerbet [2]. C'est, à mon avis, la seule chose qui manque à cette belle production. L'auteur se corrigera de lui-même en vieillissant. Je lui ai fait retrancher en ce genre tout ce qui ne tenait pas à la contexture générale et, pour ainsi dire, à la substance de la diction. Du reste, la sorte d'enflure et d'affectation qu'on peut quelquefois lui reprocher ne sera pas généralement sentie, et plaira même, comme je l'ai vu, à beaucoup de lecteurs.

Adieu, cher bon frère, pense à moi, et prie pour moi.

1. La fille unique de M. de Vitrolles venait de mourir à Florence, pendant que son père était ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Toscane. C'était une jeune personne d'une grande piété et d'une rare distinction, dont Lamennais projeta, plus tard, d'écrire la vie.

2. Il s'agit du beau livre intitulé : *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique.*

Je ne sais, hélas ! quand nous nous reverrons. Qu'irais-je faire à Paris ? Cette ville m'est plus que jamais étrangère, et puis j'ai des devoirs qui me retiennent ici. La Providence y bénit le peu de bien que je m'efforce de faire, et cela c'est me dire : Restez [1]. Tout à toi, du fond de mon cœur.

Ce qu'on dit de la santé du pape a-t-il quelque autorité ?

CLXII

Le 20 octobre 1829.

Je partage de tout mon cœur ta joie, mon bon frère, du retour de Samuel à des sentiments dignes de sa belle âme, et dans lesquels il trouvera cette paix qui est le seul bonheur de la terre. Quand tu lui écriras, dis-lui, je te prie, que tu n'es pas le seul qui aies *(sic)* été heureux de ce qu'il te mande. J'aime tout ce que tu aimes, et quand je ne serais que chrétien, comment n'éprouverais-je pas quelque chose de ce que tu éprouves, en apprenant que Dieu m'a donné un frère de plus ?

J'ai ici un jeune Anglais, âgé de dix-neuf ans, qui rentrera demain dans le sein de l'Église. C'est la droiture et la candeur mêmes. Il n'y a que huit jours que la Providence me l'a envoyé. Je voudrais que tu le connusses, car tu l'aimerais aussi. Je le recommande à tes prières. Mais est-ce que tu ne trouveras donc pas un moment

1. Lamennais était alors absorbé par les soins qu'il donnait à ses jeunes gens, à la Chenaie.

pour venir ici? Tu sais bien que je ne peux quitter. Et je serais si heureux de vivre près de toi, d'épancher mon âme dans ton âme! Quand je pense à cela, et j'y pense souvent, alors je ne sais plus que lever les yeux en haut, et appeler le jour qui nous réunira pour jamais, car il ne me faut, mon frère chéri, rien moins que l'éternité avec toi.

Je crois que tu pourras proposer Charles à Mme de Rauzan. L'abbé Gerbet s'est informé de lui, et il a reçu les meilleurs témoignages sur son compte. Il sera bien difficile d'en trouver un autre. Pour moi, je n'en connais aucun. Il est toujours fort hasardeux de se confier en un étranger, surtout d'après la légèreté avec laquelle on recommande.

Ce que tu me dis de notre état est triste, mais trop vrai. Nous en causerons un autre jour. Voilà qu'on m'appelle. Je t'embrasse, et tes petits enfants, de toute la tendresse de mon cœur.

CLXIII

Le 19 novembre 1829.

Je n'ai, mon cher bon frère, qu'un moment pour t'écrire, afin de ne pas manquer le courrier qui part aujourd'hui de Dinan. Il s'agit du frère de l'abbé Gerbet. Tu lui as parlé d'une place en Corse. Il pense que cette place vaudrait de 4 à 6,000 francs. En ce cas, non seulement il n'aurait aucune répugnance pour la Corse,

mais il désirerait vivement obtenir l'emploi en question, ainsi qu'il le mande à son frère, qui me prie de t'en écrire. Je joins mes instances aux siennes, soit pour cette place, soit pour toute autre. Ce serait nous rendre un service immense que de placer ce bon jeune homme, qui se voit sans fortune et sans carrière, et qu'il faut par conséquent soutenir, ce qui est une charge pesante. Je te demande très instamment d'aider et de diriger ses démarches. Si c'était possible que tu te concertasses avec Berryer pour cela, cela pourrait, ce me semble, avancer les choses.

Au reste, tu sais mieux que moi ce qui convient. Si tu jugeais à propos que j'écrivisse à quelqu'un pour cela, dis-le-moi. Mais je connais si peu de personnes !

Tout à toi du fond de mon cœur.

CLXIV

Le 13 janvier 1830.

Cette inflammation de poitrine dans une saison si rude m'aurait fort inquiété, cher bon frère, si tu ne m'annonçais ta guérison en même temps que ta maladie. La fréquence d'indispositions analogues te doit faire prendre plus qu'à d'autres des précautions contre le froid, surtout lorsque tu sors le soir, car rien n'est dangereux pour toi comme cet air glacé qu'on rencontre dans la rue en sortant d'un salon bien échauffé, et qui vient frapper directement la poitrine. Tiens-toi donc bien en garde contre ces subites variations de tempé-

rature. Elles n'ont pas pour moi les mêmes inconvénients, et j'y suis d'ailleurs fort peu exposé ici. Le seul dérangement que me cause le froid est de m'empêcher d'écrire [1].

Ce que tu me dis de l'impuissance où la maladie nous met de penser sérieusement à ce qui nous importe le plus à ce moment, je l'ai bien éprouvé moi-même. *Estote ergo parati, quia nescitis diem et horam* [2]. Mais on se flatte toujours qu'on fera exception, qu'on aura le temps, et l'heure arrive, et l'on s'en va comme on avait vécu.

Si cette vérité d'expérience s'applique aussi aux ministères, le nôtre mourra bien platement. Après tout, que pouvait-il faire? Ce n'est ni par le pouvoir, ni par les agents du pouvoir que la société renaîtra désormais. Il faut que les masses s'en mêlent, il faut qu'il s'opère partout, sous l'influence du catholicisme, un mouvement semblable à celui qui, dans la Belgique, a fondu tous les partis en un seul parti, lequel demande les vraies libertés, sans en excepter aucune, qui les veut, et les obtiendra. Oh! si le clergé de France s'éclairait enfin! Cela viendra; il est nécessaire que cela vienne; mais nous en sommes encore loin, bien loin [3].

1. Lamennais était, en réalité, très sensible au froid. Pendant l'hiver, et souvent même pendant l'été, il s'approchait tellement du foyer, que les pans de sa redingote en étaient souvent brûlés. De plus, comme il le dit ici, le froid lui paralysait la main, et aussi un peu l'intelligence.

2. Le texte porte : *neque horam.*

3. Cette phrase dénote, on en conviendra, une clairvoyance merveilleuse. Les idées énoncées ici reviendront d'ailleurs plusieurs fois sous la plume de Lamennais jusqu'à la fin de cette correspondance.

Je prie Dieu pour toi, pour ta famille, pour tes pauvres chers petits enfants. Ma famille, à moi, s'accroît peu à peu; la Providence fera le reste.

Adieu, mon frère chéri ! écris-moi plus souvent, et aime-moi toujours comme je t'aime.

CLXV

Le 31 janvier 1830.

Je prends bien part, cher bon frère, à la nouvelle affliction que la Providence vient de t'envoyer. Les vertus de ta pauvre tante, sa piété, offrent du moins, dans une calamité si grande, quelque sujet de consolation. La médecine peut bien peu de chose, ou plutôt rien contre cette terrible maladie, qui n'a pas sa cause dans les désordres physiques qui l'accompagnent souvent. Je l'ai vue naître en plusieurs personnes, et se préparer de loin, et encore en ce moment, j'ai d'assez vives inquiétudes pour deux jeunes gens, l'un et l'autre habitant Paris, et en qui je remarque les symptômes qui m'en ont toujours paru les préliminaires à peu près certains.

Je ne crois pas plus que toi que la France soit disposée maintenant à imiter l'exemple que la Belgique lui donne, mais je ne la crois pas non plus si éloignée que tu parais le penser[1]. Les idées se modifient rapidement d'année en année. Si on relisait les anciens journaux, on serait frappé de ce changement. Tout se prépare pour amener en présence sur la scène politique les

1. Nous saisissons ici la première trace des dissentiments qui vont bientôt séparer Lamennais de son ami, sur plusieurs questions politiques et religieuses.

deux seuls partis qui survivront à ceux qui l'ont occupée jusqu'ici : les catholiques et les libéraux à la manière du *Globe*. Leur lutte décidera du sort du monde, et le pouvoir ne sera pour rien dans ce grand combat. Il entrave aujourd'hui la formation de ces deux partis définitifs, et gêne leurs mouvements.

Mais quand ils auront grandi ; quand, avec la conscience de leur force, ils auront brisé les liens dont on les serre encore, que de choses on verra dont on ne se doute pas ! En attendant, nous allons voir cette farce qu'on appelle une session ; et pour celle-là, on se doute assez du spectacle qu'elle offrira. Quoi qu'en dise le libéralisme, je ne serais pas très surpris que le ministère, surtout s'il se borne à présenter le budget, qu'on n'a pas encore l'habitude de refuser, ne se tirât d'affaire pour quelques mois. Mais comme, en tout cas, les choses n'en iront ni pis ni mieux, peu m'importe, et en général je n'aime pas les incidents qui n'ont d'autre but et d'autre effet que de retarder le jugement.

Je plains de tout mon cœur cette pauvre Mme de Coislin. Hélas ! que la vie est pleine de misères ! *Satur angustiis*, dit Job. Et l'on n'en songe guère davantage à l'autre : tant l'homme est absorbé dans l'illusion du présent !

Adieu, cher bon frère, aime-moi toujours comme je t'aime, et, pour que notre amitié ne soit pas une autre sorte d'illusion, plaçons-la dans l'éternité.

CLXVI

Le 13 avril 1830.

On m'a nommé, mon bon frère, membre d'une société

de statistique universelle, dont plusieurs personnes de ma connaissance, et particulièrement M. de Vitrolles, font partie. Ma position m'oblige d'accepter, afin de ne pas fournir un prétexte de dire que le clergé est ennemi des connaissances. En conséquence, je te prie de faire porter la lettre incluse à son adresse, après l'avoir lue et cachetée. Veuille bien aussi acquitter pour moi ma dette de 40 francs envers la société, savoir 25 francs pour le brevet, et 15 francs de contribution annuelle comme membre non résident. M. Le Cadennic, qui demeure rue Cadet, numéro 15 bis, te remboursera cette avance. Je l'en chargerai dans ma première lettre, mais, dans tous les cas, il suffira de ta demande.

Il y a bien longtemps que tu ne m'as donné signe de vie. Je pense que tes occupations en sont la cause. Les journaux ont annoncé ta nomination à la place de directeur du Grand Livre. Je m'en réjouis si cela est vrai. Quoique ce ne soit pas le livre de vie, il aide pourtant beaucoup de gens à vivre sur cette pauvre misérable terre, et après vient cet autre livre fatal, terrible, éternel.

Liber scriptus proferetur,
Ubi totum continetur,
Undè mundus judicetur.

Ce sera là aussi une statistique universelle, mais on ne songe guère à celle-là. Ce qui occupe bien davantage, c'est le ministère[1], et ce qu'il fera de la Chambre, et ce

1. Le lecteur remarquera ce style décousu qui prouve la rapidité avec laquelle Lamennais, d'ordinaire si soigneux de la forme, écrivait parfois ses lettres.

que celle-ci fera de la France, et ce que la France fera de l'Europe. Cela ne me paraît pas trop difficile à prévoir en gros.

Quant aux détails, je ne m'en soucie guère : c'est l'affaire de ceux qui croient conduire l'État, parce qu'ils y sont attelés. Je ne doute pas le moins du monde de leur profonde sagesse, mais je ne leur en dirai pas moins :

There are more things, Horatio, in heaven and earth,
Than are dreamt of in your philosophy[1].

A nulle époque le sens humain ne fut plus renversé. Il est effrayant de voir le progrès qu'on a fait en ce genre depuis un an. Et nous ne sommes pas au bout. *Initium dolorum hæc.* Ce serait un grand adoucissement aux miennes que de t'embrasser, cher bon frère. Adresse-moi désormais tes lettres à Dinan, et non pas à la Chenaie par Dinan.

CLXVII

Le 19 avril 1830.

Ta lettre du 12, cher bon frère, en a croisé une que je t'ai écrite il y a quelques jours. Ne t'inquiète pas de voir ta famille s'augmenter. De nombreux enfants sont toujours une bénédiction de Dieu : *Sicut plantæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.* N'est-ce donc rien que de donner l'être à des créatures qui verront Dieu éternellement ? Oh ! remercie-le de tout ton cœur de ceux qu'il te donne, et prends soin de les élever pour lui.

1. « Il y a plus de choses, Horace, au ciel et sur la terre, qu'on n'en rêve dans votre philosophie. »

Je ne perdrai pas de vue ce que tu me dis pour un précepteur. Si je trouvais quelqu'un qui te convînt, je t'en préviendrais aussitôt.

Je te remercie beaucoup de ce que tu m'envoies pour notre œuvre. Elle se développe, malgré des obstacles infinis. Nous sommes déjà une cinquantaine[1]. Le noviciat est à Malestroit. Ici je n'ai que des jeunes gens dont la vocation est encore incertaine[2]. Tout marche bien ; l'esprit est très bon : de la piété, du zèle, de l'ardeur pour le travail. J'espère que la Providence fera sortir quelque chose de là, mais il faut du temps et de la patience. Au lieu d'aide et d'appui, nous ne trouvons guère que des persécutions. Le monde est toujours le même ; mais il a été dit : *Confidite, ego vici mundum.*

Je partage bien vivement l'affliction que te cause la maladie de ta pauvre tante. Il n'y a point ici-bas de plus grande calamité que celle-là. Mon Dieu, que de misères entassées dans cette vie si courte ! Les gémissements de Job sont la voix du genre humain.

Je ne vois qu'un journal, *le Globe*, parce qu'on a cessé de m'envoyer *la Quotidienne*, et assurément je ne la regrette pas. Depuis quelque temps, elle était devenue aussi nulle, aussi plate, aussi absurde que l'opinion qu'elle représente, dit-elle.

Le ministère se meurt et ne meurt pas seul. Nous

1. En comptant, bien entendu, le personnel des deux maisons de la Chenaie et de Malestroit.

2. Lamennais avait aussi, parmi ses hôtes de la Chenaie, des jeunes gens qui ne se destinaient nullement au sacerdoce. Du reste, les statuts de la *Congrégation de Saint-Pierre* supposaient que cette association serait composée de prêtres et de laïques.

touchons à de grands événements. Que des intrigues se nouent et se dénouent autour de ce lit de mort; que des hommes épient le moment de remplacer le cadavre, cela se devinerait, quand on ne le verrait pas, parce qu'il manquerait sans cela quelque chose à cette dernière et dégoûtante scène de la société expirante.

Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui d'autre parti à prendre que le silence. Les vérités que l'on pourrait dire, personne ne les comprendrait. Je ne songe donc à rien publier. Tout mon travail se borne à rassembler des notes et des matériaux, et à fixer, en les écrivant, quelques idées philosophiques qui peut-être ne seront pas tout à fait inutiles plus tard. J'aimerais à en causer avec toi, mais quand le pourrai-je? Je ne vois pas qu'il me soit possible d'aller à Paris cette année. La volonté de Dieu en toutes choses! Je t'embrasse, cher bon frère, du fond de mon cœur.

CLXVIII

Le 11 mai 1830.

Je te remercie beaucoup, cher bon frère, d'avoir gardé ma lettre à M. Moreau. Je n'entrais là-dedans[1] que parce que je m'y croyais comme obligé en quelque sorte, et je suis charmé de pouvoir m'en dispenser raisonnablement. Ce que tu me dis de Mme Cottu me fait grand plaisir. Nous ne nous écrivons plus guère[2],

1. Probablement la société de statistique dont il a été question plus haut.

2. La correspondance était, en effet, devenue moins active, sans cesser complètement. Elle continua jusqu'à la fin de la vie de Lamennais, et Mme Cottu le visita plusieurs fois pendant sa dernière maladie. Elle écrivait, le 20 avril 1838, à Benoît d'Azy,

quoique assurément ni ses sentiments ni les miens n'aient changé ; mais elle a sa famille qui l'occupe, et moi je suis surchargé de travail et d'affaires. Et puis, la vie se fait chez soi là où l'on est, comme le lièvre se fait son gîte. C'est une chose qui afflige et qui humilie que de voir combien notre pauvre existence est bornée.

Je ne savais pas que Ferdinand de Berthier fût propriétaire de *la Quotidienne*. Eh bien ! il a là, sur mon honneur, une triste propriété. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien imaginer de plus insensé et de plus plat que cette pauvre *Quotidienne*. Il y aurait là de quoi dégoûter à jamais du royalisme quiconque tiendrait à cette guenille d'opinion. Certainement ce n'est pas moi. Je suis profondément convaincu que nous ne pouvons nous sauver que par la liberté. Rendez le libéralisme chrétien, ce sera le parti social, et, quand il ne serait que politiquement juste envers le christianisme, c'en serait assez pour préparer un meilleur avenir. Or, je ne

au sujet de Lamennais : « Vous me demandez si je sais quelque chose de notre pauvre ami. Je lui écris quelquefois ; je reçois toujours de courtes, sombres et affectueuses réponses. J'ai tenté de le voir à la hâte sans le prévenir ; j'ai été à Paris pour le sermon de Lausanne (?). Il était sorti, bien réellement sorti et le lendemain j'ai reçu un billet rempli de regrets et d'instances pour que je le tinsse averti de ma prochaine visite. Il habite au quatrième, dans la rue de Rivoli ; sa porte est fermée, à très peu d'exceptions près, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, qu'elle s'ouvre, j'imagine, à toute la tourbe révolutionnaire de Paris. Il m'a envoyé, dans le temps, son livre du *Peuple*. Je lui en ai écrit toute ma peine, et aussi combien je croyais cet ouvrage mal adapté au but même qu'il se proposait, combien son talent perdait à ses nouvelles doctrines, et se prêtait peu au ton qui pouvait le rendre populaire. Il ne s'est point choqué de tout cela : il connaît la source d'où partent ces tristes vérités, et il les accueille, sinon comme vérités, du moins comme pieuses erreurs d'une ardente amitié... »

désespère pas que l'intérêt même et la force des choses n'amènent ce résultat. Ce qui se passe dans cette Belgique, si remarquable depuis quelque temps, en montre la possibilité. Pour le pouvoir, il n'y a nulle part rien, absolument rien à espérer de lui. Et c'est pourquoi, dans la querelle présente, mes vœux ne sont pas de ce côté. Je crains beaucoup moins pour la religion et pour la vérité la fièvre de la démocratie que le sommeil du despotisme, qui tue en dormant.

Les souverainetés d'aujourd'hui ressemblent à ce vieux prêtre dont tu me racontes dans ta lettre la terrible histoire. Il ne reste rien à désirer, sinon que le tombeau se referme promptemeut sur ces corps pourris et ces âmes mortes.

Je plaindrais comme toi M. de Vitrolles si quelques combinaisons extérieures le portaient au ministère. Cela est possible cependant. Il y a un certain nombre de noms qui doivent passer par là. Mais qu'ils se hâtent, car la scène, je crois, ne tardera pas à être close.

Je t'embrasse, cher bon frère, bien tendrement.

CLXIX

Le 17 août 1830.

J'attendais chaque jour un mot de toi, cher bon frère, pour me donner de tes nouvelles et me dire ce que tu deviens dans ces grands bouleversements [1].

Ici tout s'est passé avec beaucoup de tranquillité. Le sentiment presque universel est la crainte du désordre,

1. La Révolution de Juillet 1830.

et c'est là ce qui doit rallier aujourd'hui tous les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions. Il y a trop à dire pour commencer seulement. Parle-moi de toi et de tous les tiens. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CLXX

Le 2 septembre 1830.

Je me réjouis, cher bon frère, de te savoir tranquille à la campagne avec les tiens, et de l'espérance que tu me donnes de te revoir dans ma solitude. Les choses, comme on devait s'y attendre, vont se compliquant de plus en plus. Personne ne pourrait prévoir où nous serons conduits prochainement : on peut et l'on doit s'attendre à tout. Mais, dans ces tristes et graves conjonctures, mon opinion très ferme est qu'on ne doit pas s'abandonner soi-même, et que, pour tous ceux qui veulent l'ordre, s'unir est un devoir impérieux, parce que se conserver en est un, et aujourd'hui le seul dans l'ordre politique. Si on ne réussit pas à détourner une certaine série de maux devenus peut-être inévitables, on aura au moins déposé dans la société, pour les temps qui suivent, les germes d'un meilleur état. Qu'on laisse donc là le passé, pour ne s'occuper que du présent et de l'avenir : de l'avenir pour préparer un affranchissement véritable par l'indissoluble alliance de la religion et de la liberté ; du présent pour défendre cette même liberté, notre seule espérance de salut, contre l'anarchie et le despotisme.

Un journal quotidien, fondé sur ces principes, va

très prochainement paraître à Paris. Il aura pour titre *l'Avenir*. Je t'engage à le recommander autour de toi le plus possible.

Nous continuons d'être tranquilles ici. Toutefois les craintes sont grandes. A l'exception d'un petit nombre de francs jacobins, tout le monde redoute l'anarchie. Avec de l'union et du courage, on pourrait éviter bien des malheurs. En général, le peuple est très indifférent au changement de gouvernement ; mais si l'on touche à la religion, immédiatement tout sera en feu. Ecris-moi, cher bon frère, et aime-moi toujours comme je t'aime. J'embrasse tes chers petits enfants. Mes hommages à leur mère ! Tout à toi.

CLXXI

Le 19 septembre 1830.

Je suis parti assez subitement de la Chenaie, mon cher ami, pour quelques affaires pressées. Une des principales est l'établissement du nouveau journal, dont tu as dû voir le prospectus. L'opinion universelle ici, comme dans la province que je quitte, est qu'il doit avoir un grand succès ; personnellement je n'en doute point, pourvu qu'on ne laisse pas échapper l'opportunité de la circonstance. Des hommes honorables de divers partis ont pris des actions ; d'autres se promettent d'en prendre, mais on n'a pas encore assez de fonds pour commencer.

Chaque action est de 3,000 francs et se subdivise en actions de 500 francs. Les coupons et l'action peuvent

être transférés. Ne pourrais-tu pas, avec ton beau-père, prendre une action ? Je suis persuadé du succès, et certain, ce qui est plus, du bien immense que l'on peut faire.

Réponds-moi sans retard, c'est-à-dire tout de suite, si cela se peut. Je suis extrêmement pressé, et c'est pourquoi je finis, cher bon frère, en t'embrassant de tout mon cœur.

CLXXII

Paris, 8 octobre 1830.

Je conçois parfaitement, cher bon frère, les motifs qui t'empêchent de prendre une action dans *l'Avenir* et de proposer à ton beau-père de s'y intéresser. Depuis ma dernière lettre, il est venu un certain nombre d'actionnaires, le cautionnement a été fait, et désormais nous sommes assurés de paraître le 16 de ce mois.

Du reste, tu te trompes entièrement sur le but que nous nous proposons. Ce ne sera point une guerre de petite opposition, mais une grande tentative pour réunir tous ceux qui veulent réellement l'ordre, à quelque opinion qu'ils appartiennent d'ailleurs [1]. Défense mutuelle contre toute atteinte aux droits de chacun, liberté reli-

1. Ce désir de réunion alla, il faut le dire, un peu loin. C'est ainsi que Lamennais, pour fortifier son journal et accroître son influence, tenta d'attirer à lui la rédaction et la clientèle du premier *Correspondant*. M. Bailly, le fondateur de ce recueil, et les principaux rédacteurs, comme MM. d'Esgrigny et de la Gournerie, résistèrent et devinrent le noyau d'une petite école d'écrivains catholiques, qui, également éloignés des principes gallicans et des nouveautés mennaisiennes, contribuèrent à maintenir les saines doctrines dans un grand nombre d'esprits.

gieuse et liberté d'éducation, séparation totale de l'Eglise et de l'Etat, voilà ce que nous voulons, ce que nous demanderons, comptant pour nôtres tous ceux qui voudront sincèrement ces mêmes choses. Fais tout ce que tu pourras autour de toi pour nous procurer des abonnés, non à cause du journal, mais pour l'intérêt de la cause qu'il soutiendra. Les abonnements arrivent en grand nombre de tous les points de la France, et, malgré les oppositions auxquelles on doit s'attendre, j'ai l'espérance qu'on fera beaucoup de bien, et un bien qui durera.

Il serait, à toute force, possible que je fusse encore ici dans six semaines, quoique ma santé souffre déjà du séjour de Paris. Tu sais combien je serais heureux de te voir.

Tout à toi de cœur.

CLXXIII

Juilly, 19 décembre 1830.

J'avais toujours espéré, cher bon frère, que tu serais venu me voir à Juilly[1], et c'est ce qui m'a empêché de

1. L'abbé de Salinis, qui dirigeait alors le collège de Juilly, avait eu la pensée, pour assurer l'avenir de son œuvre, de la confier à la *Congrégation de Saint-Pierre*. Lamennais venait de lui envoyer, de Malestroit, un certain nombre de jeunes ecclésiastiques, et lui-même les avait accompagnés. C'est à Juilly qu'il composa ses principaux articles pour *l'Avenir*, et c'est de Juilly qu'il partit pour aller soumettre à Grégoire XVI les doctrines du journal. Du reste, il ne s'occupait en aucune façon des élèves. Ceux-ci le voyaient seulement dans le parc, allant et venant le long de la belle allée qui a gardé son nom. (Voir *l'Histoire de Juilly*, par M. Hamel.)

t'écrire avant ton départ. Je suis resté ici parce que j'étais malade et très occupé, deux choses qui ne me manquent guère. Et voilà que j'ai manqué la seule occasion qui se présentera peut-être de longtemps de goûter le plaisir d'être avec toi, et de causer cœur à cœur de tant de choses qu'on ne peut dire dans une lettre. Toutefois j'aime à me flatter que tes affaires te ramèneront à Paris plus tôt que tu ne penses, et avant que je le quitte moi-même, ce à quoi je ne songe pas en ce moment.

La Providence nous traite avec une grande douceur, et certes inespérée. Les sujets de crainte que nous avions se dissipent et s'éloignent. Tout annonce que le procès des anciens ministres finira sans troubles et sans effusion de sang. D'un autre côté, le soulèvement de la Pologne recule indéfiniment la chance d'une guerre étrangère, et par conséquent aussi celle d'une guerre civile. N'en demandons pas davantage. Dieu, qui a pourvu au présent, pourvoira à l'avenir : *Diei sufficit malitia sua*. A propos d' « avenir », je voudrais que tu lusses le nôtre. Son succès va croissant d'une manière merveilleuse. Jamais aucun journal n'a acquis en si peu de temps une si grande influence sur l'opinion. Un des derniers numéros contenait le prospectus d'une *Agence générale pour la défense de la liberté religieuse,* laquelle doit servir de centre et de lien aux associations catholiques locales [1]. Tu ferais une bien bonne œuvre

1. Cette organisation, conçue par Lamennais en 1830, ne ressemble-t-elle pas beaucoup à celle qu'essayent de nos jours les catholiques, et n'a-t-il pas été, en cela même, un précurseur ? Il

de recueillir des souscriptions ; elles sont de 10 francs au moins, mais plusieurs personnes peuvent se réunir pour en compléter une. Le prospectus t'expliquera l'objet et les détails. Nous sommes accablés de lettres d'adhésion et d'encouragement. Oh ! si l'on savait vouloir, que de bien l'on ferait, et qu'il serait aisé à faire !

J'espère que tu auras trouvé Mme Benoît et tes pe-

ne se bornait pas à semer des idées ; il poussait de toutes ses forces les catholiques à l'action, et la dirigeait lui-même, autant que possible. On en jugera par la lettre inédite qui suit :

« *A Monsieur de Sézanne, chez M. Sibour, rue de l'Horloge, numéro 4, à Aix.*

Paris, le 18 août 1831.

» Ce que vous me mandez, Monsieur, par votre lettre du 12 de ce mois, m'afflige profondément, mais ne me surprend en aucune manière. On n'a dû s'attendre à rien de mieux. Encore si cet avenir terrible qu'on prépare à l'Eglise de France pouvait éveiller les catholiques et les tirer de leur léthargie ! Il s'agit bien visiblement de sauver la foi, de sauver tout : ne trouveront-ils donc point en eux-mêmes le courage de défendre ce qui doit leur être le plus cher ? Je ne vois qu'un moyen d'éviter le malheur qui menace le diocèse de Dijon (*), ce serait de faire un mémoire appuyé sur des faits que pourraient attester un certain nombre de personnes honorables, en y joignant une lettre dans laquelle on exposerait au Saint-Père les sentiments qu'ont éprouvés les catholiques en apprenant la nomination de M. R..., et d'envoyer le tout à Rome par une personne sûre. — Le clergé de Beauvais vient de faire une démarche semblable, et l'on ne peut se permettre de douter qu'elle ne produise son effet près du Saint-Siège. Il serait bon aussi de faire connaître M. R... à Dijon. Nous allons nous en occuper, mais il serait désirable qu'on écrivît d'Aix. Les détails qui viendraient de là auraient plus de poids. Espérons que la Providence bénira nos efforts communs, et prions Dieu de venir au secours de la religion, si dangereusement attaquée de toutes parts, et de l'autre, si lâchement abandonnée dans notre malheureux pays.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mon affecteux et bien sincère dévouement. »

* La nomination d'un évêque qui ne répondait pas au vœu des catholiques,

tits enfants en bonne santé. Présente mes hommages à l'une, et embrasse pour moi les autres. Je te presse, mon frère, sur mon pauvre cœur.

CLXXIV

Juilly, 18 janvier 1831.

J'ai été, cher bon frère, assez sérieusement malade et fort souffrant depuis une dizaine de jours. Je me trouve un peu mieux maintenant, mais si délabré, si faible ! Je ne suis plus qu'une ruine que le temps dégrade rapidement. Mon seul regret, si j'en avais un, serait de manquer des forces nécessaires pour soutenir le grand combat que j'ai commencé et dont je ne verrai pas la fin.

Ce que tu me dis de *l'Avenir* m'étonne. Je conçois qu'on n'en adopte pas les idées, mais ces idées se liant étroitement, je ne comprends pas qu'on puisse faire un choix, admettre les unes et rejeter les autres. Du reste, à travers des milliers d'obstacles, ces idées font d'immenses progrès, et dans l'espace de peu d'années on commencera, je crois, à en voir les résultats.

Vous autres habitants de la France centrale, vous êtes presque entièrement pourris. Il faudra, pour vous ranimer, que la vie vous vienne d'ailleurs; mais il en viendra, nous vous en donnerons. Tâchez seulement de ne pas fermer vos tombeaux.

C'est le 31 que je m'assirai (*sic*) sur les bancs de la cour d'assises [1]. Je suis bien tranquille sur l'issue de ce procès, quelle qu'elle soit.

1. Deux articles de *l'Avenir*, l'un composé par Lacordaire, l'au-

Je ne saurais t'indiquer sur l'histoire de notre révolution aucun livre que tu ne connaisses. Les faits sont partout, et, quant au jugement qu'on en doit porter, je ne sais si nous sommes encore bien dans le point de vue véritable. J'ai là-dessus mes idées telles quelles, mais cela ne s'écrit point; il en faudrait causer.

Notre incompréhensible gouvernement, par sa triste obstination à marcher dans les voies de celui qui est tombé, tombera comme lui infailliblement.

D'un autre côté, sa lâche politique compromet la France à l'extérieur et ne le préservera pas de la guerre, qu'il fera lorsque les États seront prêts. Ces gens-là ne manquent que de deux choses, d'âme et de sens.

Adieu, mon frère bien-aimé, j'embrasse ta petite famille. Tout à toi et à jamais!

CLXXV

Juilly, 10 juin 1831.

Je ne m'explique point, mon Denis, ce silence de tant de mois que tu gardes avec moi. Tu peux dire qu'il a été aussi long de mon côté que du tien, mais nous ne comptons pas ainsi, je pense. Et puis, tu as plus de loisir et

tre par Lamennais, publiés dans les numéros du 25 et du 26 novembre 1830, et relatifs à la nomination d'un évêque, firent saisir le journal avant sa distribution, et conduisirent devant la cour d'assises les auteurs des articles incriminés, ainsi que le rédacteur gérant, M. Waille. L'accusation était fondée sur une base bien fragile : on réclamait une pénalité contre Lacordaire et Lamennais pour avoir dit que les évêques devraient recevoir leur institution du chef de l'Eglise sur la présentation des fidèles, et que l'Etat devrait renoncer à salarier des prêtres qu'il cesserait de nommer. Les trois accusés furent acquittés par le jury.

de santé que moi. Mes forces s'en vont de jour en jour ; je suis habituellement souffrant et surchargé de mille occupations diverses. Ma vie est une vie de campagne, la tienne une vie de garnison. Écris-moi donc sans retard, donne-moi de tes nouvelles en détail, et de celles de toute ta famille.

M. de Vitrolles est parti, il y a trois semaines, pour aller marier à Aix son fils aîné, qui épouse une demoiselle Arbaud de Joncques. Le mariage fait, il ira passer quatre à cinq semaines à Vitrolles, après quoi son projet est de revenir à Paris. N'y viendras-tu point bientôt aussi ? Mme C... est toujours à Lauzanne, où son mari se plaît beaucoup. Pour elle, elle s'y ennuie et s'accommode peu du climat. Je lui conseille de revenir en France à la fin de l'été. Elle y sera certainement mieux qu'ailleurs, sous tous les rapports.

Il est possible que ma santé, réellement fort mauvaise, m'oblige, contre mon gré, à faire un voyage dans le midi de la France. On me le conseille beaucoup, du moins. Je reviendrai ensuite ici, où je passerai l'automne et l'hiver.

Adieu, cher bon frère ! je t'embrasse tendrement.

CLXXVI

Juilly, 18 juin 1831.

Je serais charmé, cher bon frère, que le choix des électeurs de la Nièvre t'amenât bientôt à Paris : ce serait une sorte de réunion, après avoir été séparés si longtemps. Ce rapprochement pourrait peut-être en pro-

duire un autre entre nos opinions. Je sais autant que personne combien l'homme se trompe aisément ; mais si je me trompe, c'est assurément avec une conviction profonde, après avoir longtemps examiné, pesé le pour et le contre, et sans qu'aucun intérêt personnel quelconque ait pu m'attirer vers le parti que j'ai pris. Je le crois le seul vrai, le seul juste, le seul raisonnable, le seul qui renferme des moyens de salut et des espérances de vie. Jamais, durant le cours de la mienne, il ne m'a semblé voir quelque chose plus clairement, jamais ma conscience et toute mon âme ne m'a plus vivement porté à la défense d'aucune cause.

Je serais heureux d'y sacrifier tout ce que j'ai, tout ce qui peut appartenir sur la terre à l'homme, tant il m'est démontré que cette apparence d'ordre que tu voudrais conserver à tout prix n'est en effet qu'une vaine apparence, un voile à demi déchiré qui ne recouvre qu'un cadavre, un informe mélange de corruption et de crime, en abomination à Dieu. Et puis, de qui dépend-il de conserver cette apparence d'ordre ? Qu'on me le dise ! C'est le sophisme éternel des honnêtes gens qui veulent coûte que coûte le repos autour d'eux. Mais la Providence a d'autres desseins. Elle dit à la société comme à l'homme : « Marche ! — Mais je voudrais m'arrêter ici; le temps est rude et la route mauvaise. — Marche ! »[1] Et il faut marcher. Et, sans parler du reste, n'y aurait-il donc point ici-bas de justice pour les millions de pauvres opprimés qui palpitent sous les pieds

1. Réminiscence très reconnaissable d'un célèbre passage de Bossuet.

sanglants d'un Guillaume de Nassau, d'un Nicolas, d'un François de Modène ? Dieu me préserve de la sagesse de ce temps, qui ne connaît de mal que ce qui dérange le bien-être physique, qui préfère la perte de la religion, de tout ce qui n'a qu'une valeur morale, à la perte d'une heure de sommeil, et qui, de son lit d'édredon, aurait dit anathème à la folie des Machabées !

On ne sait plus, parmi nous, sentir ce qui est grand, on en a peur ou pitié. Voyez-les tantôt s'indigner, tantôt rire d'un rire idiot sur les insensés qui croient à la patrie et qui meurent pour Dieu. Que dire à cela ? Ils ont bu de la boue, et c'est une ivresse dont on ne se réveille jamais.

J'admire la Pologne, l'Irlande, la Belgique, non pas parce qu'elles sont révolutionnaires, mais parce qu'elles combattent les vrais fauteurs de révolutions, ceux dont le triomphe, qui serait la mort de tout ordre réel sur la terre, pousserait les nations dans l'athéisme.

Le papier me manque ; je t'embrasse tendrement.

CLXXVII

Juilly, 25 juillet 1831.

Je serai à Paris vers la mi-août, et si tu y venais dans un moment où je n'y fusse pas, tu trouverais bien le moyen de t'arranger pour passer un jour à Juilly, où nous causerions plus à l'aise. Tous les jours à 7 heures du matin, il part une voiture de la rue de Bondy, numéro 76, tout près de la porte Saint-Martin.

Je regrette pour moi le peu de succès de ta candidature.

Nous aurions passé une partie de l'année l'un près de l'autre, ce qui ne nous est pas arrivé depuis longtemps. Il paraît que les royalistes auront dans la chambre jusqu'à huit députés, grâce à l'activité que leur a recommandée *la Quotidienne*, et qu'ils n'ont pas trouvée au-dessus de leurs forces. C'est, en vérité, une rare espèce d'hommes. Si le duc d'Havré les passait en revue, il les louerait de leur immobilité, qui est le plus beau mouvement de l'exercice. Dieu veuille cependant qu'ils se bornent à celui-là, et qu'ils n'aillent pas nous susciter une malheureuse guerre civile, qui amènerait sur eux et sur nous et sur la France entière d'effroyables calamités! Je les crois capables de tout, hormis de ce qui est raisonnable.

Il est vrai que notre décadence est un spectacle attristant. Toutefois elle adoucit d'une certaine manière l'inévitable fin. C'est le crépuscule du soir, qui empêche que nous tombions subitement dans les ténèbres, ou plutôt celui du matin, puisqu'en réalité il précède le véritable lever du soleil.

Je conçois bien tes sollicitudes au sujet de ton cher petit Paul. Nous en parlerons à loisir à ton prochain voyage.

Je ne sais quelle sera la loi sur l'enseignement qu'on nous prépare. Très probablement une moquerie. Mais cette moquerie ne sera pas de durée. Les gouvernements se trompent, lorsqu'ils croient aujourd'hui pouvoir lutter contre le vœu des peuples. Ils peuvent se tuer, et voilà tout. Le nôtre me paraît particulièrement enclin au suicide.

Tout à toi, cher bon frère.

CLXXVIII

Juilly, 22 août 1831.

Je suis ravi, cher bon frère, de l'espérance de te voir et de te voir bientôt. Comme toi, je serai à Paris le 30 ou 31 au plus tard, et nous nous arrangerons pour causer à l'aise. Tu me trouveras, rue de l'Université, numéro 8, ou rue Jacob, numéro 20. Je t'embrasse tendrement, F.

CLXXIX

Paris, le 3 octobre 1831.

Il y a lieu d'espérer, mon bon frère, que Ch. Audley trouvera ici une espèce de préceptorat, qui le mettra hors d'embarras pour quelque temps. Dans tous les cas, je lui ferai comprendre l'impossibilité du projet qu'il avait conçu, et au sujet duquel tu lui as écrit.

M. Demeuré est un prêtre estimable, qui a été longtemps dans l'Université, toujours ravi des établissements où il s'est trouvé, bien qu'ils fussent détestables. Son collège de P... n'est qu'une spéculation. Il y fait de son mieux, sans aucun doute, mais je sais que les grands n'y valent pas grand'chose, et qu'il a l'intention de s'en débarrasser, dès qu'il aura assez de petits. Je ne crois pas cependant que cette maison soit absolument mauvaise, mais je préférerais infiniment Juilly.

Ma santé n'est pas bonne. Je souffre beaucoup depuis quelques jours. Les intrigues et les calomnies se multiplient et parcourent toute la France. D'un autre côté,

M. de la Bouillerie me persécute de plus en plus. Ce sont tous les jours nouveaux exploits, nouveaux jugements, nouvelles infamies de toutes sortes, et cela sans qu'il en puisse résulter le moindre avantage pour ses intérêts. A mesure que la vie avance, elle devient plus dure et plus pesante. Mais c'est ce que Dieu nous a promis. *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te!*

L'établissement dont tu me parles pourrait très bien se faire, si nous avions la liberté d'enseignement. J'espère qu'on ne saurait désormais nous la refuser longtemps.

Adieu, cher bon frère, écris-moi souvent et adresse tes lettres au bureau de *l'Avenir*, rue Saint-Germain-des-Prés, numéro 10 bis, et surtout aime-moi toujours comme je t'aime.

CLXXX

Paris, 6 novembre 1831.

Quoique deux mois soient bien longs, cher bon frère, il m'est pourtant bien doux de penser que je te verrai au commencement de l'année prochaine. Celle qui s'avance vers sa fin n'a pas été pour moi peu pénible, et chaque jour en augmente le poids. Bien que j'aie vécu presque constamment au milieu des partis, je ne savais pas encore à quels excès de bassesse et de rage ils peuvent se porter, et ce que je sais maintenant à cet égard, je ne le conçois pas. Mon Dieu, que l'homme est une hideuse chose, lorsqu'il s'est une fois abandonné aux passions dont le germe vit toujours en lui! Les détails

seraient trop longs ; je te les conterai quand nous nous reverrons, Je vois arriver le moment où la religion sera livrée sans défenseurs à la persécution que l'on prépare contre elle. Et ce seront les évêques qui l'auront ainsi jetée comme une proie à ses ennemis ! Ils ne veulent de Dieu qu'à des conditions humaines [1]. Hélas ! que de maux la France leur devra ! On ne tardera pas à le sentir, mais il ne sera plus temps.

En politique, nous marchons chaque jour vers un insupportable despotisme, qui nous mène à l'anarchie, ou à une invasion, et peut-être à tous les deux ensemble. La corruption des hommes est effroyable. Chacun ne songe qu'à ses intérêts. On veut de l'argent, des places, des honneurs, et l'on se moque du reste. Républicains, royalistes, bonapartistes, ministériels, je ne trouve pas plus dans les uns que dans les autres une pensée désintéressée, un désir pur et sincère du bien public. La contagion universelle a envahi une grande portion du clergé même. Je crains qu'il ne faille une violente tempête pour chasser les vapeurs de mort qui croupissent sur ce marais.

Il y a assez longtemps que je n'ai reçu de lettres de Mme Cottu. J'avais le dessein de lui écrire : mes occupations m'en ont empêché. Je n'ai réellement pas un instant à moi. As-tu lu la brochure de Chateaubriand [2] ? On en a parlé trois jours. Je t'embrasse de tout mon cœur.

1. On sait que la plupart des membres de l'épiscopat rejetaient les doctrines de *l'Avenir*, et refusaient en particulier d'admettre la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

2. *De la Restauration et de la monarchie élective.*

CLXXXI

Paris, 7 novembre 1831.

Si tu vois *l'Avenir*, cher bon frère, tu sais déjà que nous avons pris le parti d'en suspendre la publication, jusqu'à ce que le pape se soit expliqué, et qu'en conséquence Lacordaire, Montalembert et moi, nous allons partir pour Rome. Il n'était plus possible de supporter la frénétique opposition de la plupart des évêques. Notre démarche fermera la bouche à la calomnie, et notre absence fera comprendre peut-être mieux que tout le reste l'utilité de ce que nous avions entrepris, maintenant que la religion et le clergé vont se trouver à peu près sans défenseurs [1]. Je n'ai pas le temps de t'en dire davantage. Je suis accablé de travail, et de peines aussi. M. de la Bouillerie continue ses poursuites, plaidant uniquement pour obtenir contre moi la contrainte par corps. Je t'embrasse tendrement et me recommande à tes prières. Nous partirons dans une huitaine de jours.

Ton pauvre frère, F.

CLXXXII

A la Chenaie, le 7 octobre 1832.

J'attendais une lettre de toi, mon bon frère, et la voilà enfin qui m'arrive, lorsque je me préparais moi-même à t'écrire, après m'être arrangé un peu ici.

1. Le lecteur remarquera, dans ce passage, l'outrecuidance qui devait, plus tard, déchaîner tant de colères.

Ce n'est pas que je sois assuré d'y rester longtemps. La contrainte personnelle obtenue contre moi n'est suspendue que pour trois mois, lesquels expireront en novembre et, si le tribunal n'admet pas la cession des biens que je propose, je serai forcé de quitter la France, et probablement pour toujours. Mon avocat paraît tranquille sur le résultat, et moi, je m'abandonne à la Providence. Je la bénis de toute mon âme d'avoir veillé sur toi, lors de cet affreux accident que tu as éprouvé en Suisse. Mon Dieu, que notre vie tient à peu de chose, et que nous ne sommes rien! *Vapor ad modicum parens.*

Il serait impossible de t'expliquer suffisamment dans une lettre ce qui concerne notre voyage à Rome. En deux mots, les puissances ont eu peur de nous, hommes des peuples, et après dix-huit mois de négociations et d'instances, elles ont déterminé le pape à s'allier publiquement avec tous les despotismes européens. La question est désormais nettement posée, et à mes yeux sa solution n'est pas incertaine. Nous nous approchons rapidement d'une crise nécessaire et définitive. La Rome spirituelle, bien différente de la Rome politique, l'attend comme l'unique moyen de salut. De grandes destructions doivent précéder l'époque où le catholicisme affranchi de ses liens régénèrera de nouveau le monde. Les vieilles masures qui servent encore de repaire à tant d'animaux impurs et malfaisants doivent disparaître pour la plupart avant que l'on commence à bâtir un autre édifice. Les ouvriers ne manqueront pas pour cette œuvre de démolition. Laissons-les faire;

leur mission est grande aussi, et, sans qu'ils le sachent, il y a en eux un instinct divin qui les pousse [1].

Si je trouvais un jeune homme qui pût te convenir, je te le manderais aussitôt. Cela peut assez aisément se rencontrer à Paris, mais ici c'est bien difficile. Je n'en désespère pas cependant.

Tu peux m'adresser tes lettres soit à Dinan, Côtes-du-Nord, soit à Paris, rue Saint-Germain-des-Prés,

1. Dès qu'il était contrarié dans son orgueil, Lamennais, on le voit, arrivait tout de suite aux récriminations injurieuses. Quelques mois auparavant, il avait écrit, sur le même sujet, à un autre jeune homme de sa connaissance, la lettre inédite suivante :

« La Providence prépare toutes choses pour hâter le moment où tous les obstacles humains qui s'opposent à l'affranchissement de l'Eglise étant renversés, commencera la grande action catholique qui sauvera le monde. Quelque court, cependant, que doive être ce temps d'attente, il sera rempli de beaucoup de souffrances. Prions ardemment le bon Dieu qu'il nous donne la force de les supporter en vrais chrétiens, afin qu'au moins pour nous elles ne perdent pas leur vertu expiatrice.

J'ignore jusqu'à quelle époque mon séjour ici (Rome) se prolongera. Le pape a promis de faire examiner nos doctrines ; on dit même que cet examen est commencé ; mais quand finira-t-il ? C'est ce que nous ne pouvons savoir. Les notes diplomatiques des puissances nous avaient précédés ici et nous y ont suivis. Dans ses dispositions présentes, cherchant, comme souverain, son appui dans la protection des cabinets européens, le Pape doit croire prudent de s'abstenir de tout ce qui pourrait les choquer, et le jugement qui nous justifierait aurait cet effet très certainement. Voilà où en est le catholicisme, cela est triste à dire, mais il en est ainsi. Notre consolation est de penser, comme le pensent et le disent ici tous les hommes attachés avant tout à l'Eglise, qu'un si grand avilissement de la puissance spirituelle ne pourrait durer. Dieu rompra ses fers. En attendant, prenons patience, soumettons-nous et prions : la prière obtient tout. Je me recommande aux vôtres, mon cher enfant, et vous réitère l'assurance de mon tendre et inaltérable attachement. Adieu, adieu, que la grâce d'en haut vous fortifie et vous console ! »

F. DE LA MENNAIS.

numéro 10 bis. Comme je n'ai rien dans le monde et que je vis, à la lettre, d'aumônes, je te prie de les affranchir. J'écrirai prochainement à Mme Cottu, dont je n'ai point de nouvelles depuis près d'un an.

Je suppose que son projet est de passer encore cet hiver à Lausanne.

Adieu, mon bon frère ! je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

CLXXXIII

La Chenaie, 1er novembre 1832.

Hélas ! mon cher bon frère, tu t'abuses comme tant d'autres ; au lieu de chercher dans ce qui peut être des conditions d'ordre et de stabilité, tu les cherches dans ce qui a été, comme si les peuples reculaient, comme s'ils pouvaient, non plus que chacun de nous, remonter la vie. Par ce qui se passe en Espagne, vois combien est vaine toute résistance à ce que le cours des choses a rendu nécessaire.

Quand un changement social, une révolution est mûre, ceux-là mêmes qu'elle doit tuer la feront, s'il ne se trouve là nul autre pour la faire. Mais on ne veut pas comprendre cela, on ne veut pas s'occuper de soi, parce qu'il faudrait renoncer à quelques vieilles idées, et secouer surtout je ne sais quelle invincible indolence, qui fait qu'on remet son sort, tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, et, après avoir été dupe et victime dix fois, on recommence comme de plus belle, et nulle expérience ne détrompe. Il n'est aucun signe de mort plus certain pour

un parti quelconque, et c'est pour cela qu'il n'y a rien à dire à un pareil parti. Il faut le laisser descendre dans sa fosse. *Sinite mortuos sepelire mortuos suos.*

J'ai écrit à Mme Cottu, qui m'a écrit aussi ; nos lettres se sont croisées. Ce que tu me dis de sa santé m'afflige et m'inquiète. Je ne conçois pas que son mari s'obstine à rester dans un climat qui compromet si grièvement la vie de sa femme. S'il ne veut pas rester en France, que ne va-t-il au moins en Italie ?

Nul moyen de former la maison d'éducation dont tu me parles ; elle serait certainement considérée comme un pensionnat, et soumise dès lors aux lois et règlements universitaires. La position des pères de famille est affreuse partout ; mais quand on ne se sent pas le courage de combattre de front la tyrannie, on perd le droit de s'en plaindre. Ce n'est pas dans une lettre qu'il serait possible de te développer mes idées sur l'éducation. Tout ce que je peux te dire, en ce qui touche les langues, c'est que la meilleure manière de les enseigner est de se rapprocher le plus possible de la méthode naturelle. Peu ou point de grammaire dans les commencements, mais lire beaucoup, apprendre par cœur, et faire faire des phrases de vive voix[1].

Je croirais manquer à ce que je dois à notre amitié, si je n'acceptais pas ton offre, dans la situation où je me trouve. Quant au meilleur moyen de m'envoyer ces 500 francs, ce serait de faire prendre à Paris un bon

1. Cette méthode, contre laquelle une longue routine a prévalu jusqu'à nos jours, est enfin appliquée dans la plupart des établissements modernes, au moins pour les langues vivantes.

sur le receveur de Dinan, au nom du frère Paul[1]. Sinon, je t'indiquerai une personne à Paris, à qui tu pourras les faire remettre. Qui t'empêcherait de venir me voir à la Chenaie ? Ce ne serait pas un si long voyage, penses-y. Je t'embrasse tendrement, mon bon frère.

1. Le frère Paul était le directeur de la maison des Frères de Dinan, un des premiers et des principaux établissements de la Congrégation de l'Instruction chrétienne. Ce religieux, homme intelligent et d'initiative, était l'intermédiaire ordinaire entre Paris et la Chenaie pour les affaires matérielles des deux Lamennais.

La lettre du 1er novembre 1832 ayant trait à des questions d'enseignement, j'ai cru devoir en rapprocher les trois lettres inédites suivantes, dans lesquelles Lamennais trace à un de ses jeunes amis un programe d'études ecclésiastiques :

A la Chenaie, le 22 janvier 1830.

« Puisque la Providence paraît vouloir établir entre nous des relations intimes et durables, je veux vous donner tout d'abord, mon cher enfant, le nom qui répond le mieux aux sentiments que, d'avance, j'éprouve pour vous, et auxquels le temps ne fera qu'ajouter une nouvelle force et une nouvelle douceur : car tout ce qui vient de Dieu se développe sans cesse tandis que ce qui n'est que de la terre passe et se dissipe bien vite : *vapor ad modicum parens.*

« Ce qui fait la difficulté de tracer un plan d'études, c'est qu'il n'est ou ne doit être que le développement d'un système d'idées ; sans quoi tout ce que l'on peut acquérir par l'étude n'existe que dans la mémoire, et demeure stérile pour l'esprit. On a, si je puis le dire, un dictionnaire de choses, mais aucune véritable science. Or, vous concevez qu'il est impossible d'exposer, dans une lettre, un ensemble de pensées tel que celui auquel je désirerais que vous pussiez rapporter vos travaux. Cela exige de longs détails et des communications journalières.

« En attendant que ce moment soit venu, je vous conseille donc de vous appliquer particulièrement à acquérir des connaissances qu'on peut appeler instrumentales. Il vous serait, par exemple, très utile d'apprendre l'allemand : cette langue est aujourd'hui devenue indispensable à quiconque veut s'instruire solidement. A cette étude, je joindrais celle de l'histoire de la philosophie et de l'histoire proprement dite. Pour cela, vous pourriez lire l'*Abrégé de Tennemann*, que Cousin vient de publier, avec l'ouvrage de Degerando : l'*Histoire de l'Antiquité* de Schlosser, et celle de Rome par Niebühr. Il paraît en ce moment une traduction de ces deux

CLXXXIV

La Chenaie, le 7 décembre 1832.

Il se pourrait, comme tu le dis, cher bon frère, que nous nous trouvassions en causant plus d'accord que nous ne semblons l'être. Toutefois le point de vue d'où nous considérons les choses est très différent. Tu les vois plus que moi dans le présent, dans un certain ordre pratique, extérieur, embrassant un court période, tel par exemple, que celui de la Restauration. S'il ne s'agit que de cela, peu m'importe, comme peu m'importe une heure, ou un jour de ma vie, surtout dans une vie maté-

derniers ouvrages. Je vous engage aussi à consacrer chaque jour un peu de temps à traduire vous-même, avec tout le soin dont vous serez capable, quelques morceaux des bons auteurs, choisissant de préférence ceux dont la beauté vous frappera le plus. C'est là, de tous les exercices, le meilleur pour former le style.

« Si vous croyez que je puisse vous être utile en quelque chose, ne craignez point de disposer de moi ; vous savez que jamais on ne saurait fatiguer un père. Tout à vous, mon cher enfant, et de tout cœur. »

F. DE LA MENNAIS.

7 avril 1830.

« Je vous remercie, mon cher enfant, des bonnes et tendres choses que vous me dites. Je vous les rends bien du fond de mon cœur. Le parti que vous prenez d'aller à la campagne me paraît très sage ; c'est le meilleur moyen que vous ayez de mettre le temps à profit. Quant à vos études, je persiste à croire que l'étude des systèmes philosophiques et celle de l'histoire est ce qui vous sera le plus utile en ce moment. J'y joindrai celle de la langue allemande, indispensable aujourd'hui, à cause de l'immense quantité de travaux scientifiques qu'ont accumulés depuis cinquante ans la patience et la sagacité germaniques, et qu'il n'est plus permis d'ignorer. Il y a là, pour les catholiques, une mine toute nouvelle et presque inépuisable à exploiter. Nous avons d'ailleurs avec ce pays des relations précieuses, et qui faciliteront beaucoup le choix et l'usage de ces richesses encore brutes.

« Je réserverais l'étude des Pères, qui ne sont pas d'ailleurs à

rielle. Et encore en réduisant la question à cette durée, je ne dis pas que j'admisse aucune des solutions qui aujourd'hui me paraissent être dans les idées des hommes, mais j'estime qu'il ne vaudrait pas la peine de les contester. Mon esprit se porte plus loin ; je cherche à envisager les événements dans leurs causes générales, dans les lois de l'humanité même, contre lesquelles viennent échouer tous les systèmes et toutes les mesquines combinaisons de ce qu'on appelle la politique, espèce de monstre stérile, né de l'accouplement de la force et de l'artifice, et qui, au milieu des ténèbres qui

lire en entier, pour le temps où vous vous occuperez directement de théologie. Vous pourriez cependant lire, en attendant, l'*Apologétique* de Tertullien, ses *Prescriptions*, le *Commonitorium* de Vincent de Lérins et les *Confessions* de saint Augustin.

« Je me bornerais aussi, pour à présent, à lire la Bible presque uniquement comme livre de piété, dans une bonne édition avec des notes. Malheureusement je n'en connais point qui réponde parfaitement à ce que je désirerais en ce genre. Il y a bien du fatras dans la Bible de Vence. Néanmoins c'est encore la meilleure que je connaisse en notre langue. Adieu, mon cher enfant, priez pour moi. Qu'il me tarde de vous presser sur mon cœur et de vous réitérer de vive voix l'assurance de mon tendre et inaltérable dévouement ! »

Juilly, 31 décembre 1830.

« Je ne puis, mon cher enfant, vous répondre que deux mots, afin seulement que vous n'ayez pas le soupçon que je vous oublie. Faites pour la défense de Dieu ce qu'il vous inspirera lui-même. Oh ! s'il entrait dans ses desseins de nous réunir un jour ! — Continuez cependant vos études, celle de l'histoire surtout ; c'est une des plus essentielles. N'abandonnez pas non plus l'allemand ; il faut pour apprendre cette langue un peu de patience, lire beaucoup, et différents auteurs ; mais plus tard, vous ne regretterez pas ce travail. Exercez, réunissez votre esprit et votre talent, et accroissez-le par le zèle, par cet esprit de sacrifice qui obtient tout et accomplit tout. Je vous embrasse avec une grande tendresse.

F. DE LA MENNAIS.

le suivent partout, s'en va en tâtonnant, guidé par l'intérêt, qui n'est lui-même que l'instinct du mal.

J'ai reçu le mandat que tu m'as envoyé, et je t'en remercie. Il est probable que mes tristes affaires vont se régler par un arrangement. M. de la Bouillerie s'étant aperçu qu'il n'y aurait pas grand profit à tirer de ma personne, se contente de prendre mon bien. Il s'empare de tout ce que j'ai, ce qui se réduit à peu près à mes ouvrages. Il les fera vendre pour son compte pendant huit ans, pendant lesquels mes autres créanciers ne toucheront rien. Si, au bout de ce temps, il n'est pas remboursé en capital et intérêts, nous compterons de nouveau ensemble, et, en attendant, je paierai les frais qu'il a faits pour me dépouiller et me mettre en prison.

Voilà le protocole auquel ma position m'oblige de souscrire. Et cependant j'ai entre les mains l'état des billets qui constituent le titre primitif de cet homme, état écrit de sa main, et où il relate la date des endossements. Il en résulte qu'une partie de ses billets, montant à 60,000 francs, et déjà payés une première fois par moi, ont été passés à son ordre la veille même de la faillite des banquiers, et une autre partie moins de dix jours avant cette faillite. Et qui les a enlevés ? L'homme qui le représentait dans la maison, et qui savait que ces billets déjà payés n'étaient qu'un dépôt dans le portefeuille. Quel infâme coupe-gorge que le monde d'aujourd'hui ! Heureusement il y en a un autre.

Je suis charmé d'apprendre que tu espères trouver un précepteur qui te convienne. C'est chose rare en tout temps, et surtout en celui-ci. Si je vais à Paris, je

te le manderai, mais je n'irai que dans le cas où ce voyage serait indispensable. Je ne me sens de goût que pour celui après lequel on peut du moins se promettre un repos qui ne soit plus troublé. J'ai écrit, à Nice, à Mme Cottu, mais je n'ai point encore de réponse. Tout à toi, mon bon frère, de tout mon cœur.

CLXXXV

Le 3 janvier 1833.

J'ai tardé quelques jours, cher bon frère, à répondre à ta lettre du 19 décembre, parce que je voulais auparavant, s'il était possible, savoir quelque chose de plus précis sur mes malheureuses affaires. Rien n'est terminé encore. Cependant il paraît qu'un arrangement sera conclu sur les bases suivantes :

Fixation à 62,000 francs, capital et intérêts, de la créance de M. de la Bouillerie.

Payement par moi de 60 0[0 :

1° Par les dividendes de la faillite Belin-Mandar, s'élevant à 30 0[0, sans aucune garantie, ni de moi, ni de ma famille ;

2° Par 10 0[0, plus les frais, payables comptant par ma famille ;

3° Par 20 0[0 payables par moi sur le produit de la vente de mes livres et clichés chez Belin-Mandar. Six années me seraient accordées pour cette vente, au bout desquelles je serais tenu à compléter immédiatement ce payement de 20 0[0, s'il n'avait pas été encore complè-

tement effectué. Ma famille reste garante de la moitié de ces 20 0[0, c'est-à-dire de 10 0[0.

Le premier arrangement dont je t'avais parlé n'a pu avoir lieu, à cause d'une nouvelle prétention de Belin-Mandar, qui, ayant depuis plus de six ans vendu seul mes ouvrages sans m'avoir rien payé, veut porter à mon débit tous les frais d'impression et autres, et rejeter dans sa faillite tous les produits de la vente, ce qui me constituerait, selon ses calculs, son débiteur de 22,000 francs, en garantie de laquelle créance il prétend garder mes livres. Tout le monde dit que cette prétention est absurbe et monstrueuse, mais enfin c'est encore un procès, et je ne sais que trop que, pour un prêtre surtout, le droit le plus évident n'est pas aujourd'hui, près de certains tribunaux, un gage de sécurité.

Si je gagne ce procès, il me restera de plus environ 30.000 francs de dettes, mais pour lesquelles je suis certain qu'on ne me tracassera jamais.

Voilà ma position exacte. Il fallait te la faire connaître, avant de te répondre au sujet de la proposition si généreuse de M. Gillibert[1]. Je ne la repousse point, mais je ne vois pas de quelle manière il serait possible de la réaliser, et c'est en ce sens, comme tu le verras par la lettre ci-incluse, que je lui écris pour le remercier.

Une souscription pour payer mes dettes me répu-

1. M. Gillibert était un médecin de Lyon, ami de Denis Benoît, qui, connaissant la malheureuse situation financière de Lamennais, avait eu l'idée de faire faire une souscription pour payer ses dettes.

gnerait trop, et sur quel autre motif pourrait-on la proposer? Je n'en vois aucun. Hors le seul cas de nécessité, pour échapper à des poursuites, je ne voudrais point m'approprier le produit d'une souscription de ce genre. Je l'emploierais, s'il y avait lieu, à l'acquêt d'une maison pour recueillir à Paris les jeunes gens que je fais étudier, et qui auraient besoin de suivre les cours de la capitale[1]. Mais, encore une fois, je n'aperçois aucun motif suffisamment clair et honorable pour expliquer au public une démarche telle que celle-là, démarche si délicate en soi, et dont il serait difficile de prévoir toutes les conséquences.

Telles sont, mon bon frère, les réflexions qui me sont venues à l'esprit, et je t'engage à en faire part toi-même, ainsi que des tiennes propres, à M. Gillibert, afin qu'il sache bien que les difficultés, à mes yeux jusqu'ici insurmontables, que présente l'exécution de son généreux projet ne diminuent en rien la reconnaissance qu'il m'inspire. Il faudra que je porte jusqu'au bout la peine d'avoir accordé trop de confiance à des personnes que je me serais reproché de ne pas croire honnêtes. Que Dieu soit béni en tout! Je ne t'ai aujourd'hui parlé que de moi, et tu me le pardonneras. Nous causerons une autre fois de choses plus intéressantes, et en particulier de ton cher petit Paul. Embrasse-le en mon nom. Tout à toi de cœur. Ton frère, F. M.

1. Lamennais avait déjà essayé, l'année précédente, de fonder un établissement de ce genre, et après quelques mois, faute de ressources, ses élèves avaient dû retourner à la Chenaie.

CLXXXVI

Copie d'une lettre de l'abbé de la Mennais à M. Gillibert, médecin à Lyon.

La Chenaie, le 3 janvier 1833.

Mon ami M. Denis Benoît m'a fait part, monsieur, de l'intérêt que vous prenez à ma position et du projet que cet intérêt vous avait inspiré. Je vous connais assez déjà pour que ni l'un ni l'autre ne m'ait surpris, et je crois être aussi trop connu de vous pour qu'il soit besoin de vous dire combien cette marque de votre bienveillante estime s'est profondément gravée dans mon cœur. Elle est pour moi, dans mes malheurs, une consolation inappréciable. Des sentiments si délicats et si généreux de la part d'une personne avec laquelle je n'avais pas même l'honneur d'être en relation compensent plus qu'amplement ce que j'ai trouvé d'improbité dans quelques-uns et d'ingratitude dans d'autres. C'est là, monsieur, une de ces joies de l'honnête homme qui raniment le cœur prêt souvent à se flétrir sous la poursuite de l'injustice et de la bassesse, et cette joie, grâce à vous, rien ne me l'ôtera désormais.

Quant au projet même, il me paraît au moins extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'exécution. Il me répugnerait invinciblement, hors le cas d'une nécessité extrême et connue de tous, que le public fût entretenu de mes intérêts personnels. J'ai su quelquefois, sans qu'il m'en coutât d'efforts, les sacrifier à des intérêts plus nobles, et l'espèce de satisfaction

permise que je puis, au fond de ma conscience, trouver dans le souvenir d'avoir fait mon devoir en ces occasions, je la perdrais, et avec elle tout ce qui me reste au monde, si un seul moment je commençais à me compter, moi et ce qui me touche personnellement, pour quelque chose[1]. J'espère, quoi qu'il arrive, que la Providence n'abandonnera point celui qui s'abandonne à elle, et la pensée même qu'elle a fait naître en vous m'en est une douce preuve.

Je voulais à ce sujet vous parler de ma reconnaissance, et je ne puis vous parler que de mon affection. Veuillez en agréer l'assurance bien sincère. Un temps viendra peut-être où je réclamerai la vôtre pour travailler de concert au bien de notre patrie si malheureuse. Son image est toujours là devant moi, opprimée au dedans, avilie au dehors, telle en un mot qu'on nous l'a faite, et ce spectacle ne me laisse aucun repos. Mais c'est assez longtemps, monsieur, troubler le vôtre. Je finis donc en vous réitérant, avec toute la simplicité d'un homme ennemi des vaines cérémonies, l'expression des sentiments inaltérables que je vous ai voués.

Signé : F. DE LA MENNAIS.

CLXXXVII

Le 7 février 1833.

Je reçois, mon bon frère, ta lettre du 21 janvier, qui

1. Ces paroles sont fières, un peu déclamatoires peut-être, comme beaucoup d'écrits de Lamennais, mais quiconque connaît son désintéressement avouera qu'elles expriment un sentiment vrai.

m'annonce ton départ pour Paris. Je regrette bien vivement de ne pas m'y trouver en même temps que toi. Il y a si longtemps que nous que nous ne nous sommes vus, et cela fait tant de bien de s'embrasser et de se dire ces mille et mille choses intimes qui ne s'écrivent point ! Espérons que la Providence nous ménagera, plus tôt peut-être que nous ne pensons, cette consolation si douce.

Tu t'es trompé en croyant que je n'abandonnais pas à M. de la B... tous les dividendes de la faillite Belin-Mandar. Je ne m'en réserve absolument rien ; mais il n'y aura que 30 0/0 à toucher, à raison d'un concordat qu'il a plu à M. de la B. de signer, et qui me prive de tout recours vers ce libraire pour le surplus de sa créance. Du reste, aucun arrangement n'est encore terminé, et n'est peut-être sur le point de l'être. Mon homme ne lâche pas si aisément sa proie. Je ne sais même où en sont les négociations. Si tu avais un moment pour aller voir M. Adrien Benoît[1], rue de Choiseul, n° 8 bis, tu saurais de lui où en sont les choses, et tu me le manderais ensuite, ce qui me ferait grand plaisir, car l'incertitude où je vis depuis longtemps est fort pénible. Je ne vois non plus que toi aucun moyen de mettre à profit la bonne volonté de M. Gillibert. Tout bien considéré, il ne me reste que la grande ressource de la Providence, et je m'y confie.

La suppression de la pension de ton père est une indignité, et c'est pour cela même, comme tu le dis, qu'il

1. Il s'agit probablement de M. Benoît-Champy, parent de Lamennais.

y a peu d'espérance que ses réclamations aient quelque succès. Présente-lui mes souvenirs affectueux.

Les journaux ne parlent d'autre chose, depuis quelques jours, que de ces duels provoqués originairement par les carlistes. Ces gens-là n'ont pu se contenter de la sottise et du ridicule. Il a fallu qu'ils y joignissent encore l'odieux. Ils ont juré de devenir le type de la bêtise humaine. Je ne sache rien en ce genre d'aussi merveilleux que leur enthousiasme pour la dernière brochure de Chateaubriand. En fin de compte, que leur dit-il ? « Ce qui se passe devant vos yeux, ce n'est pas seulement une révolution, mais une transformation sociale, que l'on s'efforcerait en vain d'empêcher. Ce que vous voulez, vous, hommes du passé, est donc impossible et absurbe. Moi, dont toute l'existence a été attachée à ce passé, je suis trop vieux pour m'en séparer, je meurs avec lui, laissant l'avenir nouveau qui se prépare à ceux qui, par la jeunesse, destinés à le voir, sont aussi destinés à l'accomplir. » Et là-dessus des battements de mains à fendre le ciel, des trépignements de joie, des cris, des hurlements d'admiration. Que Dieu bénisse ces braves gens-là! Ils ne sont pas loin de son royaume, si son royaume appartient aux simples.

Dis-moi un peu quelle impression tu auras reçue de Paris, et ce que tu auras observé sur l'état des esprits et des opinions.

Adieu, cher bon frère ! je t'embrasse de cœur.

CLXXXVIII

Le 18 février 1833.

Je suis tout à fait de ton avis, mon cher bon frère, sur la convenance de me taire, à moins que de nouveaux incidents ne me forcent à m'expliquer devant le public sur des faits qu'il ignore, et que mes ennemis ont naturellemeut pris à tâche de dénaturer. Rien de plus délicat que de réfuter les calomnies personnelles, surtout en matière d'intérêt, à cause du peu de probité qui existe parmi les hommes.

Ils croiront aisément que votre adversaire est un fripon, mais très difficilement que vous ne le soyez pas. Ils jugent en cela des autres par eux-mêmes, et ils ont raison, car de cette manière ils se trompent rarement. Cependant ils résulte de là que la condition de l'honnête homme est triste en ce monde. Il y a longtemps que je le sais.

La personne qui m'a écrit est Ch. Audley ; je ne lui réponds point, pour ne pas lui faire payer un port de lettre inutile ; mais, si tu es encore à Paris, tu pourrais le faire venir un matin, et tu saurais sur quoi est fondé l'avis qu'il m'a donné. Il demeure rue Croix-des-Petits-Champs, numéro 25. La maladie de M. de la B... m'explique en partie pourquoi mon affaire en est toujours au même point. Elle ne finira probablement pas de son vivant. Car l'avarice, qui est la dernière passion de l'homme, s'engraissant des débris de toutes les autres, croît jusqu'à la fin et ne lâche prise que lorsqu'elle a décidément étranglé l'âme.

Je suis charmé de vous avoir mis, toi et Montalembert, en relation. Vous êtes faits pour vous apprécier et vous aimer l'un l'autre. Ce jeune homme est destiné à remplir une belle et noble carrière, si les circonstances des temps hideux où nous vivons n'y mettent pas obstacle. *Si qua fata vincula rumpunt.*

Je m'occupe en ce moment de la théorie de la société, qui se déduit d'autres théories beaucoup plus générales. Quel tas immense d'idées fausses on a, sur ce sujet, amoncelé depuis des siècles, et que de maux et de crimes en sont sortis et en sortent tous les jours ! Mais la vérité peu à peu pénétrera dans les esprits, et, quand une fois elle sera comprise, on verra de beaux changements dans le monde. Jusque-là l'erreur portera ses fruits de misère et de désordre.

Je trouve qu'il y a aujourd'hui une chose édifiante en France, ce sont les légitimistes, les républicains, et les gens du milieu, qui simultanément se sont faits trappistes et passent la journée à creuser leur fosse [1].

Tous les partis répandent une odeur de mort, et aussi que se disent-ils, chaque fois qu'ils se rencontrent ? « Frère, il faut mourir ! « Ils ont, ma foi, bien raison tous, et je le leur signerai quand il leur plaira. Tous ont eu le pouvoir, tous l'ont perdu, tous se sont montrés impuissants à établir quoi que ce soit au monde. Leurs gouvernements, c'est la course aux flambeaux des Athéniens.

1. Lamennais semble avoir accepté, à l'exemple de Chateaubriand, cette légende, aujourd'hui démodée, des Trappistes creusant leur fosse.

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt [1].

Cela est curieux à voir, mais beaucoup moins que leurs réflexions, leurs explications ne sont curieuses à entendre. Je suis inquiet de nos neveux, s'il leur arrive de lire notre histoire ; je crains qu'ils n'étouffent de rire. Il faut espérer que Dieu les assistera.

Adieu, cher bon frère ! je t'embrasse tendrement.

CLXXXIX

Le 12 mars 1833.

M. Adrien Benoît m'a fait part, en effet, mon bon frère, de nouvelles propositions d'arrangement, qui amèneront peut-être une transaction définitive. La conversation que tu as eue avec le fils de M. de la Bouillerie pourra y aider beaucoup. Il ne paraît pas, du reste, plus facile que son père. Sa première proposition était de lui abandonner la propriété de tous mes livres, clichés, etc., et de lui payer en outre 6,000 francs. Or, ces livres représentent, sur le prix de fabrication, un capital d'environ 100,000 francs. Il demandait donc le double de sa créance, et avec quoi paierais-je mes autres créanciers ?

Sa seconde proposition consiste à lui payer 20 0/0 comptant, à lui garantir le payement des dividendes de Belin-Mandar, et à lui rembourser tous les frais qu'ont occasionnés ses poursuites contre moi. Mais il faut observer qu'il élève à 60,000 francs sa créance, qui n'est pourtant que de 50,000 francs, et que la garantie qu'il exige est d'autant plus injuste, qu'en souscrivant le

1. Lucrèce.

concordat de Belin-Mandar, il m'a enlevé toute espèce de recours vers lui, et m'a fait perdre 70 0/0 sur cette même créance pour laquelle il m'a poursuivi avec tant d'acharnement. Toutefois, s'il persiste dans cette dernière proposition, il est probable qu'elle servira de base à un arrangement définitif, mon beau-frère consentant à de nouveaux sacrifices pour me libérer. Je dis s'il persiste, parce que plusieurs fois déjà M. de la Bouillerie a rompu des conventions arrêtées avec son homme d'affaires et son avocat.

J'espère que tu seras bientôt tranquillisé sur les couches de Mme Benoît; celles des femmes d'une constitution un peu faible offrent en général moins de danger. Ainsi je t'engage à ne point t'inquiéter à l'avance inutilement. Je suis charmé que tu aies lieu d'être satisfait du précepteur que tu as amené de Suisse.

Dans l'étude des langues, je crois qu'il est bon de se rapprocher le plus possible de la méthode naturelle. Lorsqu'on ne peut pas les faire parler aux enfants, il faut du moins leur faire apprendre beaucoup par cœur, et, au lieu de les fatiguer au commencement d'écritures inutiles, les familiariser, par des thèmes de vive voix, avec le dictionnaire et les formes grammaticales de la langue qu'ils étudient[1]. Le reste vient ensuite de soi-même. On ne doit pas craindre de leur enseigner de la sorte plusieurs langues simultanément. Le défaut même de réflexion fait que ces diverses langues ne se brouillent pas dans ces jeunes têtes aussi facilement que dans les

1. Il va de soi que ces observations s'appliquent aux langues vivantes.

nôtres. Guidés par une sorte d'analogie naturelle, ils mettent chaque chose à sa place et passent d'un idiome à l'autre avec une facilité, un aplomb qui étonnent souvent.

Ce que tu dis des personnes en politique est assurément bien vrai, mais ce qu'on appelle la légitimité, qu'est-ce autre chose qu'une question de personnes[1]? De plus, cette idée-là me paraît détruire la notion même de société dans sa racine. Elle est incompatible avec toutes les bases du droit[2]. C'est donc en vain que l'on s'efforce de la faire triompher. Il n'est point, à mon avis, de source plus féconde de maux pour l'humanité que de lutter contre ses lois, contre des vérités ou nettement aperçues par les esprits, ou fortement senties d'instinct par les masses.

Il y a d'ailleurs un mouvement des choses qui, d'époque en époque, pousse les peuples à des destinées nouvelles, à une nouvelle organisation sociale, et ce mouvement est irrésistible, parce qu'il est le produit d'une multitude de causes intimement liées entre elles, et sur lesquelles l'homme ne peut rien. Sous ce rapport particulier, indépendamment de la question de droit, les légitimistes me paraissent ressembler à un homme âgé qui se dirait : « A vingt ans je me portais bien, j'étais fort, gai, frais, gaillard, » et qui, partant de là, se mettrait à l'œuvre pour avoir vingt ans et rien que

1. On remarquera sans peine ce qu'il y a d'incomplet, et, par suite, de faux dans cette notion.

2. Il était difficile à Lamennais de se déjuger plus complètement qu'il ne le fait dans les phrases précédentes.

vingt ans. Il est assez probable qu'il y perdrait sa peine, s'il n'y laissait même sa vie.

Adieu, mon Denis ! je t'embrasse de tout mon pauvre cœur.

CXC

Le 7 avril 1833.

Après diverses alternatives et toute une suite de difficultés misérables, la transaction vient enfin d'être signée, mon bon frère. Mais il a fallu garantir les dividendes de Belin, laisser porter le capital à environ 62,000 francs, en payer 12,000 immédiatement, et de plus environ 3,000 francs de frais. Voilà les conditions dictées par mon voleur, ou plutôt par son fils, car lui est mort à l'heure qu'il est ; mais bon chien chasse de race. Reste à présent un second procès avec ce brigand de Belin, et Dieu sait quand il finira et comme il finira. Le fripon à qui j'ai affaire a de très grandes chances en sa faveur, car jamais on n'imagina rien de si absurde et de si monstrueusement inique que ses prétentions.

J'ai reçu hier une lettre de Mme Cottu. Elle a quitté Nice au mois de février, pour aller rejoindre à Lausanne son mari et ses enfants. La toux l'a reprise en voyage, mais, par un bonheur inespérable, elle en est maintenant débarrassée ; l'appétit et le sommeil sont revenus ; enfin c'est une guérison complète, incompréhensible en cette saison, dans le climat de la Suisse. Puisse cette pauvre femme ne pas retomber un seconde fois dans un état aussi alarmant ! Elle est décidée à quitter Lau-

sanne au mois de septembre, sans l'être sur le pays où elle ira s'établir alors. La France l'attire; cependant son retour y est incertain.

Son mari répugne à y entrer. Et puis, à une certaine distance et dans une certaine disposition d'esprit, on se représente l'horizon plus noir encore qu'il n'est. Pour moi, je ne crois ni à une catastrophe tout à fait prochaine, ni, en aucun cas, à une catastrophe aussi terrible que quelques-uns se la figurent. Ce qu'elle aura de plus rude, ce sera la guerre, la longue guerre qu'elle entraînera. Je dis longue, parce que le succès, si grand qu'il soit en apparence, ne finira rien d'aucun côté, à ce premier moment. Dans cette lutte gigantesque; Cacus, plus d'une fois, touchera la terre, avant que l'Hercule de la liberté l'étouffe entre ses bras nerveux.

Tout le monde attend avec impatience le dénouement de la scène de Blaye. On plaint cette pauvre femme, on exècre ses infâmes geôliers[1]. Et pourtant il faut bien voir là un de ces signes qui annoncent aux pouvoirs leur fin. Un lugubre *Dies iræ* résonne de trône en trône comme le glas de la royauté, qui partout meurt dans le sang et la boue.

Il y a un livre qu'il faut que tu lises. Ce sont le *Mie prigioni* de Pellico. Cela est ravissant de simplicité, de résignation, de douceur. Je trouve seulement ce christianisme trop passif. Au reste, moins ce martyr se

1. Après une tentative d'insurrection royaliste en Vendée, la duchesse de Berry était restée longtemps cachée à Nantes. Arrêtée sur la dénonciation du juif Deutz, elle fut conduite au château de Blaye.

plaint, plus le cœur bouillonne d'indignation, au récit des crimes de la tyrannie si froidement atroce du gouvernement autrichien. Et cependant l'auteur ne dit pas tout ; il a dû taire une grande partie des mystères infernaux de Laybach et de Spielberg, car d'autres encore sont là, dans ces cachots, notamment le comte Gonfalonieri. Est-ce donc que le jour de la justice ne se lèvera point sur la terre ? Oh ! si, et ceux qui le verront tomberont à genoux devant la Providence, car ce sera un grand jour pour l'humanité.

Adieu ! je t'embrasse tendrement.

CXCI

Le 15 avril 1833.

Au moment où je reçois ta dernière lettre, cher bon frère, tu devais en recevoir une de moi, dans laquelle je t'annonçais qu'un arrangement venait enfin d'être conclu avec M. de la Bouillerie sans que celui-ci pût jamais en rien savoir en ce monde, attendu qu'il était alors expirant. C'était en vérité bien la peine d'ajouter tant de persécutions à tant d'iniquités ! Qu'a-t-il emporté de mes dépouilles ? Un linceul, rien de plus, et, sous ce linceul, il est là, ombre pâle et tremblante, m'attendant à l'entrée du Pont-Serrho [1], car ce n'est que là que tout se termine définitivement. Pour moi je le plains et lui pardonne. Qu'il passe donc, si nul autre que moi ne le retient.

1. Je n'ai pas réussi à savoir à quelle mythologie est empruntée cette image. Peut-être s'agit-il du « Pont-Aigu » des Arabes, que les âmes justes peuvent seules traverser sans culbute.

Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris !

Je n'ai ici personne qui te convienne. C'est d'ailleurs une chose si délicate qu'un pareil choix [1], qu'il faut être dix fois sûr de quelqu'un pour l'indiquer. A Paris, il se rencontre assez souvent des jeunes gens qui cherchent un emploi de ce genre, et j'espérerais, si j'étais là, trouver, avec un peu de temps, ce qui te convient. Je vais en écrire à Montalembert, à qui tu peux écrire de ton côté. Répugnerais-tu à prendre un Polonais sachant bien l'allemand [2] ? On m'en a recommandé un, jeune homme très distingué, qui a fait ses études dans les universités d'Allemagne, et qui doit être maintenant à Avignon. Il serait possible que Montalembert pût te donner sur son compte des renseignements plus étendus, ou te proposer quelque autre personne. Son adresse est rue Cassette, numéro 30.

Tu serais bien aimable de venir passer quelques jours avec moi cet été. C'est le seul moyen de s'entendre. On ne peut ni rien éclaircir, ni même se comprendre par lettres [3]. De pareilles questions sont trop vastes, trop complexes, pour être résumées en quelques lignes ou en quelques pages. Du reste, je sais de bonne part que les espérances légitimistes sont aujourd'hui prodi-

1. Celui d'un précepteur.
2. On sait que Montalembert était très lié avec les principaux réfugiés polonais établis à Paris. Il en avait recommandé un grand nombre à Lamennais, et l'on en trouve quelques-uns, à cette époque, parmi les hôtes de la Chenaie.
3. Le dissentiment entre Lamennais et Denis Benoît sur les questions politiques s'était accentué et avait son écho dans leurs lettres.

gieusement faibles. Quelques-uns des chefs du parti disent être convenus de céder le pas à la république, à la charge, si elle ne parvenait pas à s'établir, d'être aidés ensuite par les républicains désabusés sur la possibilité présente d'affermir leur système. A mon avis, cette combinaison renferme plus d'extravagances qu'on ne croirait possible à une tête humaine d'en contenir : ce qui fait que j'y crois.

On m'écrit de Rome que les évêques ayant renouvelé leurs instances pour obtenir du pape l'approbation de leur censure [1], celui-ci avait assemblé le 28 février une congrégation de cardinaux pour décider cette affaire, et que, sur leur avis unanime, il avait été résolu qu'on ne donnerait aucune suite à cette affaire. Cette détermination n'a rien d'agréable pour notre pauvre épiscopat. Du reste, il ne faut pas s'y tromper : la peur et l'intérêt ont fait parler Rome dans l'Encyclique [2]; d'autres intérêts et une autre peur la font taire maintenant : voilà tout. Rien au monde ne m'est désormais plus indifférent que sa parole ou son silence, persuadé comme je le suis que Dieu prépare une nouvelle ère, que le passé est passé irrévocablement, et que nous assistons au

1. Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, prélat connu par son attachement aux doctrines gallicanes, avait dressé et envoyé à Rome un projet de censure portant condamnation de cinquante-six propositions extraites des ouvrages de l'abbé de la Mennais, de son disciple l'abbé Gerbet, de l'abbé Rohrbacher et de l'*Avenir*. Il avait, de plus, provoqué l'adhésion de plusieurs de ses collègues dans l'épiscopat à cet acte inspiré par un zèle imprudent.

2. L'Encyclique *Mirari vos*, qui condamnait les doctrines de *l'Avenir*.

commencement d'une transformation universelle [1]. Ces grandes époques de l'humanité sont toujours des époques d'angoisse ; nul enfantement sans travail : *ingemiscit omnis creatura, et parturit usque adhuc.*

Je t'embrasse, cher bon frère, de tout mon cœur.

CXCII

Le 23 avril 1833.

Je te félicite, cher bon frère, de l'accroissement de ta famille, et je t'en félicite avec d'autant plus de joie, que la tienne est sans mélange d'inquiétude sur la mère ni sur l'enfant. Une postérité nombreuse n'a pas cessé d'être une bénédiction parce que les hommes n'ont plus de foi dans la Providence, et qu'en violant partout les lois naturelles de la société, ils ont porté le trouble dans l'œuvre de Dieu et semé les maux sur la terre. Si plusieurs sont exclus de la table commune, si la faim est entrée dans le monde, ce n'est pas que la nature, inépuisable dans ses dons, ne fournisse abondamment aux besoins de tous, mais c'est que l'homme s'étant donné, ou ayant accepté des maîtres, il a fallu faire à ceux-ci une part immense comme leur cupidité, et l'on en est venu jusqu'à ce point, pour l'intérêt de ce qu'on appelle le fisc, d'interdire aux pauvres la jouissance de biens que la Providence prodigue en tous lieux à ses enfants, de sorte qu'au même moment où en Europe, en Asie, en Amérique, on se plaint de la surabondance des pro-

1. La révolte est, dès lors, consommée dans l'âme de Lamennais.

ductions utiles, sans valeur comme sans emploi, le peuple languit dans son dénuement et dans une misère sans exemple. Appelle cela l'ordre qui voudra. Pour moi, j'y vois surtout le long crime des gouvernements, et l'exécrable résultat de toutes les tyrannies qui ont constamment désolé la terre, et continueront de la désoler, jusqu'à ce que les hommes, comprenant ce qu'ils sont, veuillent être ce qu'ils doivent être, ce que Dieu les a faits, car tout ce que Dieu a fait est bien.

Mais j'entre là dans un sujet qui me conduirait trop loin. Je me sens, comme Job, *plenus sermonum* [1], quand je viens à considérer ces gigantesques désordres, que ceux qui en profitent cherchent à consacrer au nom du ciel. Au reste, si tous ont aujourd'hui le sentiment du mal, ils n'ont pas également la connaissance du remède, et c'est pourquoi la guérison sera longue, et même l'on ne peut se flatter qu'elle soit jamais complète. Toutefois, il y a un progrès réel, un progrès visible dans le genre humain, et cela console un peu.

Lorsque j'aurai quelque nouvelle de mon second procès, je t'en ferai part. Mon droit m'effraie, comme je te l'ai dit. Si j'avais le bonheur d'avoir quelque bonne petite iniquité de mon côté, alors je compterais sur la justice telle que j'ai appris à la connaître depuis dix ans.

N'oublie pas l'espérance que tu m'as donnée de te voir ici l'été prochain.

Tout à toi de cœur.

1. Lamennais reviendra bien souvent, dans la suite de sa vie, sur cette idée. S'il parle et s'il écrit, ce n'est point pour un vain intérêt de gloire littéraire, c'est parce qu'il se croit une mission.

CXCIII

La Chenaie, le 8 mai 1833.

Charles Audley m'ayant écrit sans me redonner son adresse que j'ai oubliée, je suis obligé, cher bon frère, de te prier de lui faire passer ma réponse. Il m'annonce que tu lui as procuré à Genève une place dont il est et a tout lieu d'être très satisfait. Cela m'a fait grand plaisir, car il se trouvait dans une position bien pénible. Je viens d'écrire au curé de Genève pour le lui recommander. Ma solitude, stérile en nouvelles, ne me fournit rien à te mander, si ce n'est pourtant quelque chose de triste, comme à l'ordinaire.

Le bon P. Ventura vient d'éprouver personnellement un effet de la haine que certaines gens me portent. On a voulu le punir de son affection pour moi, et en conséquence on lui a défendu d'accepter une seconde fois le généralat de son ordre, auquel le portait le suffrage unanime de ses religieux, ni aucune charge, dans le même ordre, qui l'obligeât de rester à Rome. Cette infamie au premier chef m'a beaucoup affligé, parce qu'outre l'injure qui n'est que méprisable, cela dérange l'existence d'un homme qui m'est cher, et qui ne souffre qu'à cause de moi [1].

Il va paraître prochainement un petit ouvrage intitulé: *Le Livre des Pèlerins polonais,* traduit de Mickiewitz [2]

1. Le P. Ventura, dont les doctrines philosophiques se rapprochaient beaucoup de celles de Lamennais, se sépara de lui plus tard quant aux idées, mais se ménagea toujours avec lui des relations, dans le but de le ramener au catholicisme.
2. La véritable orthographe est Mickiewicz.

par Montalembert, avec un avant-propos de traduction [1]. C'est quelque chose de ravissant. Je t'engage fort à le lire. Ah! que la religion est belle, quand on n'en fait pas un cloaque où viennent aboutir toutes les bêtises de l'esprit et toutes les corruptions du cœur! Tout à toi, cher bon frère.

CXCIV

Le 4 juin 1833.

Il faudrait, mon bon frère, des événements que je ne prévois pas pour que je quittasse la Chenaie cette année. A quelque époque que tu y viennes, tu es donc sûr de m'y trouver; s'il survenait quelque changement imprévu, je t'en préviendrais. Rien ne peut donc t'empêcher de me donner la joie de te revoir, après une si longue séparation. J'attends, à la fin de la semaine prochaine, Montalembert, Mickiewitz et le comte César Plater [2], qui viennent passer quelques jours ici. Tous ces Polonais sont admirables. Religion, grandeur d'âme, esprit de dévouement et de sacrifice : c'est la première nation de l'Europe; et on l'a tuée! mais elle renaîtra. J'ai beaucoup vécu avec eux à Rome, où ils formaient notre société, et je n'en désirais pas d'autre.

Je souhaite que celui à qui Montalembert a écrit te convienne [3]. On m'en a dit beaucoup de bien. Mais la

1. Cette traduction, à laquelle Lamennais joignit plus tard un *Hymne à la Pologne*, fut vivement blâmée par le pape Grégoire XVI.
2. Ces deux derniers personnages s'étaient intimement liés, à Paris, avec Montalembert.
3. Comme précepteur.

lettre de Montalembert l'aura-t-elle encore trouvé à Avignon ? Car notre exécrable gouvernement les traque comme des bêtes fauves. Est-ce donc que les hommes seront toujours livrés à quelques animaux de proie, qui font d'eux ce que Satan et ses ministres font des damnés ?

Quand tu viendras, je t'expliquerai comment je ne peux te donner quelqu'un de mes jeunes gens. Si Audley n'est pas content de l'emploi que tu lui as procuré, je ne sais plus ce qu'il faudrait pour le satisfaire, surtout après les embarras qu'il a éprouvés.

Je suis affligé d'apprendre que la santé de ton père te donne de l'inquiétude. Hélas ! il vient un âge où notre pauvre machine en décadence tombe pièce à pièce, comme une vieille tour dont les plantes parasites et la pluie et le temps ont ébranlé les angles et déjoint les pierres. Nous passons comme tout le reste, et qui voudrait rester toujours ? Ce n'est pas moi du moins.

Le parti légitimiste refusa absolument, dans notre province, de croire à l'accouchement de Blaye[1]. Ce n'était pas, ce me semble, le meilleur parti qu'il pût prendre. Il aurait mieux valu faire un effort de foi à l'égard du mariage. Sous ce rapport, la *Gazette* a eu plus de bon sens. Mais allez dire cela à M. de Kergorlay. Il sera curieux de voir ce que Chateaubriand obtiendra des habitants de Prague en faveur de la pauvre comtesse Lurchin. Je trouve que *la Tribune* est le journal qui a le

1. La duchesse de Berry, enfermée au château de Blaye, était accouchée d'une fille, le 10 mai 1833. Elle avait déclaré d'abord s'être remariée à un gentilhomme italien.

mieux parlé d'elle. Pendant que son bien aimé cousin la fait officiellement fouetter et marquer aux quatre coins de l'Europe, nos députés, pour lui complaire, ouvrent toutes les écluses de la fortune publique, et s'amusent à regarder les millions couler devant eux. O Providence! Providence, ce ne sera pas ta faute si les hommes ne comprennent pas enfin ce que c'est que d'être livré à d'autres hommes, quels qu'ils soient.

Adieu, cher bon frère ! je t'embrasse tendrement.

CXCV

Le 5 août 1833.

Je reçois, mon bon frère, une lettre de M. Lafforest, que Montalembert t'avait proposé pour précepteur de tes enfants. Il désirerait maintenant beaucoup cet emploi, et me demande s'il est encore possible de l'obtenir. Je lui réponds que je crains que la place dont il me parle ne soit remplie, que je vais écrire pour m'en informer, et que, s'il ne reçoit pas, d'ici à deux ou trois semaines, de réponse directe de la personne que cette affaire concerne, c'est qu'elle aura trouvé un autre précepteur. L'adresse de ce bon ecclésiastique est : M. Lafforest, à Génis, par Excideuil (Dordogne). Je serais bien aise qu'il pût te convenir. Je crois qu'il possède tout ce qu'il faut pour répondre à ta confiance.

Tu m'avais presque promis de venir me voir cet été. Ce me serait une grande joie après une séparation si longue. Tâche donc de me tenir parole.

Montalembert a passé ici et dans les environs une

quinzaine de jours. A présent, il voyage en Allemagne [1]. Son projet est d'y passer au moins un an. Assurément bien des événements auront lieu dans l'intervalle. Quels que soient la lassitude des esprits et le besoin de repos qu'éprouvent aujourd'hui les hommes, quelque chose de plus puissant qu'eux les pousse irrésistiblement dans une nouvelle carrière de révolutions. Et c'est que leur volonté n'est pas du tout ce qui gouverne le monde. Il n'est donné à qui que ce soit de l'arranger à sa façon et d'en disposer à son gré. Mais qui comprend cela ? Qui s'imagine que le monde social ait des lois qui se défendent elles-mêmes, des lois contre lesquelles nulle force ne saurait prévaloir ? On arrange l'avenir dans sa petite coterie, on lui intime ses ordres, et l'avenir vient et laisse derrière lui, dans sa marche indépendante, ces rêves fugitifs et ces burlesques commandements de l'imbécillité humaine.

Ecris-moi le plus tôt possible et annonce-moi ton arrivée. Tout à toi, cher bon frère, de tout mon cœur et à jamais.

CXCVI

La Chenaie, le 8 août 1833.

Le commissionnaire qui m'apporta hier ta lettre de

1. On sait que Montalembert, un peu découragé par l'Encyclique *Mirari vos* et par l'improbation à Rome du *Livre des Pèlerins polonais*, effrayé d'ailleurs par les idées de plus en plus avancées de Lamennais, chercha une diversion dans un voyage en Allemagne. C'est pendant ce voyage que se consomma sa rupture avec son ancien ami, après une série d'admirables lettres où il s'efforça de le retenir dans la fidélité au Saint-Siège. Ces lettres sont encore inédites.

Dinan, cher bon frère, y en avait laissé une que je t'adressais à Azy, et dans laquelle je te rappelais ta quasi-promesse de venir me voir. Je ne quitterai point la Chenaie pendant tout ce mois, et ainsi tu seras sûr de m'y trouver. J'ai un désir extrême de t'embrasser et de causer avec toi après une si longue séparation.

Je te disais encore dans ma lettre que je venais d'en recevoir une de M. Lafforest, que Montalembert t'avait proposé pour précepteur. Il me témoigne un grand désir d'obtenir cet emploi. Je lui ai répondu que je ne savais pas s'il était encore à donner, que j'allais en écrire à la personne dont lui avait parlé M. de Montalembert, et que si, d'ici deux ou trois semaines, il ne recevait pas d'elle une réponse directe, ce serait une marque que la place en question serait occupée. Son adresse est : A M. Lafforest, prêtre, à Génis, par Excideuil (Dordogne).

Le bref du pape à l'archevêque de Toulouse est une suite des intrigues et des calomnies de nos adversaires, qui paraissent avoir persuadé au pontife que, malgré nos déclarations contraires, nous ne laissions pas de donner suite à nos projets et à nos entreprises, selon les termes du bref[1]. Tout cela est misérable et dégoû-

1. Il est étrange que Lamennais n'ait pas remarqué alors les anomalies et les incohérences de sa conduite à l'égard de Rome. Il avait adhéré, en termes très explicites et très soumis, à l'Encyclique *Mirari vos*, ce qui ne l'empêchait pas de parler avec beaucoup d'irrévérence du pape et de ses actes. (Voir plus haut la lettre du 15 avril 1833.) On sait, d'ailleurs, que son langage n'était pas plus discret, sur ce point, avec ses autres amis qu'avec Benoît d'Azy. Il n'était donc pas étonnant que ces paroles imprudentes fussent reportées à Rome et inquiétassent le pape sur la sincérité de sa soumission. « Ce qu'on répand dans le public,

tant. Assurément moi et mes amis nous avons été trop bien payés de notre zèle pour être tentés de nous mêler désormais, en quoi que ce soit, des affaires de l'Eglise. Quant à la politique, c'est autre chose. Sur ce point, étranger par sa nature à la religion, nous ne suivrons jamais que l'inspiration de notre conscience et de notre amour pour notre patrie et pour l'humanité [1].

Je ne sais qui a pu imaginer que mon frère était à Solesmes. Il n'a point quitté la Bretagne, où certes il a assez à faire avec ses écoles et ses établissements, qui se multiplient tous les jours. Près de deux cents maisons à conduire, dans les temps où nous sommes, au milieu de tant d'obstacles et de difficultés de tout genre, suffisent bien pour occuper un homme [2].

Je t'embrasse, cher bon frère, et t'attends avec impatience. Mes compliments à ton père ! Je forme des vœux pour sa santé.

CXCVII

108, rue de Vaugirard, 23 novembre 1833.

Je pense tout à fait comme toi, mon bon frère, sur

écrivait Grégoire XVI à Mgr d'Astros, nous jette de nouveau dans la douleur. »

1. C'est dans ce sens, on le sait, que Lamennais devait écrire, un peu plus tard, à Grégoire XVI, qui lui demandait une acceptation pure et simple des doctrines de l'Encyclique *Mirari vos*. Il est à peine utile de faire remarquer que cette malheureuse distinction entre l'ordre politique et l'ordre religieux, distinction qui ne tient aucun compte des questions mixtes, pourtant si nombreuses et si importantes, est elle-même condamnable, à cause précisément de ce qu'elle néglige.

2. La Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne, ou Frères de La Mennais, quoique déjà nombreuse, ne possédait

l'affaire dont tu me parles, et certes aucun sacrifice personnel ne me coûterait pour mettre un terme à ces tristes débats, pourvu que la conscience n'y fût pas intéressée. Or, on s'y prend de manière à compromettre la mienne, en cherchant à envelopper une question dans une autre question. J'ai donc dû les séparer soigneusement dans ma lettre au pape [1].

Si le chrétien n'est pas libre d'agir selon sa conscience et sa raison dans l'ordre purement temporel, alors il est obligé de voir dans la théocratie pure, dans la double souveraineté du pontife romain, une institution divine, ce qui renverserait toute la tradition qui proclame l'existence de deux puissances et de deux sociétés distinctes, et aurait pour effet de livrer les catholiques à l'éternelle oppression des hommes sans Dieu, sans notion de droit et de justice, soit qu'ils s'appelassent Robespierre ou Nicolas. Sous ces deux rapports dogmatique et pratique, je ne puis donc, sans violer mes devoirs, consentir à laisser croire que j'adhère à une pareille doctrine. Ceux qui me poussent là ne l'avoueront jamais eux-mêmes ; jamais ils ne l'éta-

point encore de maisons en dehors de la Bretagne. Elle en a fondé depuis dans diverses provinces de France et même aux colonies.

1. Cette lettre peut être ainsi résumée : « Soumission d'esprit aux décisions de la foi ; — soumission de fait aux lois de discipline ; — distinction des deux sociétés spirituelle et temporelle ; et, dans celle-ci, indépendance à l'égard de la puissance ecclésiastique. » Cette déclaration pouvait renfermer des propositions incontestables. Malheureusement elle ne disait pas tout. Il eût fallu reconnaître que le pape, chef de la société spirituelle, a qualité pour se prononcer dans les questions, même politiques, où la religion est engagée par quelque côté.

bliront en droit, mais leur fausse politique les porte à vouloir l'établir de fait.

Je ne puis, quant à moi, me rendre complice ni du fait, ni du droit. Je sens assurément mieux que personne le poids de ma position, mais il ne dépend pas de moi de la changer, sans donner au monde le spectacle de la plus basse et de la plus criminelle lâcheté. On me frappera, c'est vrai, c'est du moins très probable. Eh bien, ce sera la croix que tu m'engages à supporter [1]. Je tâche de me préparer à tout. Après avoir défendu les droits de Dieu, en défendant ceux de son Eglise, je n'abandonnerai point ceux de l'humanité, car ce serait encore offenser Dieu même. Mon devoir est clair ; y manquerai-je donc à cause des conséquences terrestres qu'entraîne son accomplissement ? J'espère que non, j'espère que Celui d'où vient toute force me donnera celle de ne pas fléchir dans cette rude et terrible épreuve. Je veux mourir la conscience nette, et laisser un nom qu'un jour mes amis puissent prononcer sans rougir.

Si, comme tu en avais le dessein, tu viens à Paris au mois de janvier, nous ne tarderons pas à nous revoir. Tu peux bien comprendre combien je le désire. Adieu ! Mes compliments empressés à M. de Bruyère ! J'embrasse ton petit Paul. Tout à toi.

1. Lamennais est-il dupe lui-même de ce raisonnement ? Il est difficile de le savoir. Il est certain, en tout cas, que, soit conviction, soit besoin de se justifier à ses propres yeux et aux yeux de ses amis, il présentait alors cette argumentation à presque tous ses correspondants.

CXCVIII

Le 10 décembre 1833.

J'ai fait, mon bon frère, quelque chose d'analogue à ce que tu désires [1], et cela avant que ta lettre ne me fût parvenue, car je veux, quoi qu'il arrive, pouvoir du moins me rendre le témoignage intime que je n'ai rien à me reprocher. Il y a dans les têtes une sorte de vertige qui ne permet de rien comprendre en ce moment.

La clause qui termine ma lettre est si peu une déviation des principes que j'ai soutenus, que j'aï été forcé de la poser comme un point incontesté de la tradition catholique, dans mes ouvrages destinés à défendre les droits du Saint-Siège, notamment dans mes lettres à M. l'archevêque de Paris, où j'établis en termes formels qu'il existe deux puissances distinctes, indépendantes chacune dans son ordre. Et le cardinal Litta, dans ses lettres sur les quatre articles, établit de même « la distinction et l'indépendance des deux puissances dans les objets qui sont purement de leur ressort ». Ce sont ses termes exprès, et, pour ainsi dire, la formule qu'il adopte pour l'opposer à celle qui ex-

1. Placé dans une situation des plus délicates, Lamennais avait choisi pour conseiller et pour intermédiaire près la cour de Rome l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, né comme lui en Bretagne et animé en ce qui touchait ce malheureux débat d'un véritable esprit de conciliation. Dans l'espoir de tout pacifier, l'archevêque suggéra à Lamennais l'idée d'adresser au pape un mémoire explicatif de ses derniers actes, se chargeant de le faire parvenir à Rome. Denis Benoît avait probablement conseillé lui-même le mémoire, et c'est sans doute à son avis que Lamennais fait allusion ici.

prime l'opinion gallicane[1]. Mais, encore une fois, les esprits sont maintenant hors d'état de comprendre les choses les plus simples. Ils se précipitent aveuglément dans des voies qui aboutissent de droit et de fait à la théocratie absolue, et Dieu sait quels désordres et quelles calamités sortiront de là. Au moins je n'en répondrai pas. Il est impossible de prévoir quelle est la marche qu'on prendra à Rome. Sous ce rapport, comme sous aucun autre, je ne suis pas enclin à me flatter. Il se pourrait bien faire que le résultat de cette étrange affaire fût de me conduire loin, bien loin de la France, devenue, ainsi que toute l'Europe, inhabitable pour moi. Je me familiarise avec cette idée. Et ne sommes-nous pas pas tous voyageurs et pèlerins ? Que faut-il à l'homme ici-bas ? Quatre pieds de terre pour dormir dessous et l'espérance d'une patrie ailleurs.

Ma santé n'est pas bonne, j'ai la fièvre toutes les nuits. Le corps souffre, mais l'âme demeure ferme. Quand tu viendras au mois de janvier, ma position sera probablement mieux éclaircie, et nous en causerons plus à l'aise.

Je t'embrasse de cœur.

CXCIX

Paris, 29 mars 1834.

Ta lettre, cher bon frère, m'a fait grand plaisir en

1. Lamennais affecte de croire qu'à Rome on veut confondre les deux puissances. Il n'en était rien. On voulait seulement lui faire admettre qu'il y a un ordre de choses politico-religieuses ou de questions mixtes, sur lesquelles il n'avait pas le droit d'écrire à sa fantaisie sans l'assentiment de l'autorité ecclésiastique.

m'apprenant que tu as retrouvé toute ta famille bien portante, et aussi par les nouvelles assurances qu'elle me donne de ta si douce et si tendre amitié. Je te remercie d'avoir écrit à Mme C... Je lui ai moi-même écrit avant-hier. Ainsi tout est bien de ce côté. Tu seras moins content d'une détermination que j'ai prise et que j'ai cru de mon devoir.

Ce qui se passe en France et en Europe, l'abominable système de despotisme qui se développe partout avec une si odieuse impudence me révolte tellement, qu'il m'a paru dans cette conjoncture que le silence serait de ma part presque aussi infâme qu'une approbation directe. En conséquence, j'ai résolu de sauver à tout prix, en protestant avec toute la force qui est en moi, ma conscience et mon honneur. On imprime donc les *Paroles d'un Croyant*. Quoi qu'il en arrive, peu m'importe. La satisfaction de soi-même est préférable à tout. J'aime mieux les tempêtes au dehors qu'au dedans.

On m'écrit de Rome, du 15 mars. « M. C... m'a com-
» muniqué le projet que certaines gens avaient eu de
» vous faire venir à Rome. Je puis vous assurer que
» c'était un piège, et j'ai de fortes raisons de croire que
» ceux qui voulaient le tendre habitent le Gésù. Cer-
» taines personnes qui déclarent ne pas croire à la
» sincérité de votre soumission ont manifesté un trop
» vif désir de vous voir ici pour que je n'en sois pas
» convaincu. Cette manœuvre, que je connaissais avant
» que M. C... ne m'en eût parlé, m'avait profondément
» révolté. »

Or, par une singulière coïncidence, le même jour où

cette lettre me parvenait, j'en recevais deux autres de Florence, pleines d'ambages et de louanges hypocrites, pour me presser de me rendre à Rome en m'y promettant un magnifique accueil. On me propose de m'y conduire, et l'on parle au nom d'un grand cardinal que l'on ne désigne pas autrement. Quelles infâmes intrigues [1] ! J'espère que ma prochaine publication y mettra un terme. Quoique l'ouvrage soit sans nom d'auteur, il est bien difficile que ce nom reste secret, et dans le fait je ne m'en inquiète guère. J'ai retranché seulement ce qui regardait directement le pape, parce qu'on m'aurait supposé en cela des sentiments bas, qui ne sont assurément pas les miens [2].

La loi contre les associations est votée. Tout se précipite rapidement. Jamais l'esprit de vertige ne fut plus effrayant : c'est une vraie frénésie. Par malheur, quand la crise viendra, tous seront prêts, excepté les hommes d'ordre et de liberté. Tout à toi de cœur [3].

1. Quelles raisons Lamennais avait-il de penser qu'en l'invitant à se rendre à Rome on voulait lui tendre un piège ? Il est infiniment probable, au contraire, qu'on voulait simplement lui ménager la facilité de s'expliquer clairement sur ses véritables opinions. D'ailleurs, s'il comptait à Rome des adversaires, particulièrement chez les Jésuites, il était certain également d'y trouver de chauds amis, et assez haut placés pour lui assurer un accueil bienveillant de la part du pape et des congrégations. On sait que le cardinal Micara, le P. Olivieri, général des Dominicains, et le P. Ventura avaient adopté en partie ses doctrines et professaient encore pour sa personne la plus sincère admiration.

2. Voir l'Introduction, p. LVI.

3. Le même jour qu'il avait écrit la lettre ci-dessus, Lamennais exprimait ses véritables sentiments d'une manière plus explicite dans la lettre inédite qu'on va lire. Elle est adressée à un de ses correspondants de Rome :

« Paris, le 27 mars 1834.

« Les détails que vous me donnez, mon cher ami, dans votre

Mon départ pour la Bretagne est fixé au 9 avril.

CC

Paris, 6 avril 1834.

Tout ce que tu prévois, cher bon frère, me paraît comme à toi très possible. Cependant les motifs qui m'ont déterminé à prendre le parti que j'ai pris ont à

lettre du 15 mars, m'ont fort intéressé. Au moment même où je la recevais, il m'en parvenait deux autres de Toscane, où, par suite de l'intrigue dont vous me parlez, on me pressait vivement, au nom *d'uno gran Cardinale* qu'on ne désigne pas autrement, de me rendre à Rome, m'y promettant le plus agréable accueil, et l'on allait jusqu'à me proposer de m'y accompagner : tout cela délayé dans de longues phrases et de pompeuses périodes pleines de fades et hypocrites louanges. Sans lui répondre moi-même, j'ai fait dire à l'auteur qu'il perdait son temps, que mon parti était bien pris de ne jamais retourner dans ce pays-là, et que, du reste, loin de me considérer, ainsi qu'il paraissait le croire, comme *mort à la société*, j'allais au contraire commencer à vivre pour elle.

C'est, en effet, d'elle seule qu'on peut s'occuper en ce moment, et sous ce rapport je ne partage point la manière de voir de l'excellent cardinal Micara. Il n'y a aujourd'hui rien à faire pour la religion. Ceux qui en doutent encore, s'en convaincront bientôt. A Rome surtout, on n'a pas la moindre idée de l'état des choses et de l'esprit humain. On s'y figure des projets de schisme et d'Eglises nationales. Eh ! bon Dieu, qui songe à cela ? Personne, je vous jure.

Le clergé est encore quelque chose, bien peu de chose cependant pour les gouvernements qui s'en vont ; c'est une espèce de rouage administratif comme un autre. Mais, hors de là, nul ne s'occupe du catholicisme et de l'Eglise. Ils n'excitent ni haine ni amour. On les regarde comme morts. Il n'existe point en France de persuasion plus générale et plus profonde ; seulement, s'ils reparaissaient sur la scène politique, on les rejetterait d'un coup de pied dans leur tombeau.

Toutefois on ne croit pas, il s'en faut de beaucoup, les destinées du christianisme accomplies, loin de là ; on reconnaît en lui le principe moteur de la transformation sociale qui s'opère, et l'on pense que lui-même subira une transformation, un dévelop-

mes yeux beaucoup plus de force. Je ne puis les exposer ici, tu sais bien pourquoi. Si je me trompe, je ne regretterai point d'avoir suivi une impulsion que je crois loyale et généreuse. Les événements sont entre les mains de Dieu ; il n'y a que nos désirs et nos intentions qui nous appartiennent.

Quant aux intrigues dont je t'ai parlé, elles existent

pement nouveau, analogue et proportionné à celui qui s'accomplit dans l'humanité sous son influence.

Ce développement, que sera-t-il ? On l'ignore, mais on est convaincu universellement qu'il est incompatible avec l'institution catholique présente, qui contient, dit-on, une évidente et radicale antinomie, dont la solution ne peut être fournie que par une institution nouvelle.

Telles sont les idées régnantes, à quoi il faut ajouter, parmi les catholiques, une sorte de modification progressive dans les habitudes d'esprit, qui les détache de fait et toujours plus de l'autorité, sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes. En somme, il est facile de voir où l'on doit aboutir avec cela. La première chose que l'Eglise aurait à faire pour revivre serait de persuader aux hommes qu'elle est, qu'elle a vie et pensée, et mouvement. Nous n'en sommes pas là.

Veuillez dire mille choses de ma part à Mac-Carthy, ainsi qu'à M. Ventura. Il me suffit d'apprendre qu'il est satisfait de sa position. Je ne pense pas que nous puissions suffisamment nous entendre par lettres. Il faudrait plusieurs jours de conversation pour accorder un peu nos idées, dans un temps où tout va si vite. Ne m'oubliez pas non plus, je vous prie, près du bon père Olivieri et du C. Micara.

Je partirai le 9 avril pour la Bretagne, avec le projet d'y passer deux ou trois ans, si on m'y laisse tranquille. Mille circonstances pourraient cependant déranger ce projet. Le mieux en toutes choses est de n'en point faire, et de se laisser guider au jour le jour par la Providence. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur ».

Donc, à la place de l'autorité et des vérités éternelles, dont l'Eglise a le dépôt, Lamennais place désormais l'opinion : « *On pense, on dit, on croit, on est convaincu*, etc. » C'est le peuple mis au dessus de l'Eglise ; le révolté n'est plus catholique.

réellement, j'en ai la certitude, mais ceci exigerait encore des détails qu'une lettre ne comporte pas [1].

Je viens de recevoir une lettre de Rome, dans laquelle on me mande un singulier mot du pape à un Anglais qui lui parlait de moi : « M. de la Mennais avait conçu un » système colossal pour la défense du catholicisme, » mais les puissances du Nord en ont été jalouses, et » j'ai été obligé de le condamner. » Ce sont les propres paroles du pape [2].

Le changement inattendu de ministère occupe en ce moment les esprits. La nomination de M. Persil caractérise le nouveau cabinet. Il sera violent et ne peut être autre, mais il trouvera devant lui des hommes encore plus violents. Nous marchons vers une crise inévitable. Si le gouvernement en sort victorieux, il prolongera sa vie de deux ou trois années. De toutes les chances qu'on peut calculer, c'est, à mon avis, celle qui lui est le plus favorable. Dans le cas où elle se réalise, j'aurai le temps d'achever le travail qui va m'occuper dans ma solitude [3].

1. Qu'il y ait eu des intrigues à Rome pour faire condamner les *Paroles d'un Croyant*, la chose est possible et même fort probable, mais ces intrigues n'étaient pas nécessaires pour décider le pape à sévir. Les erreurs que le livre renferme, et même la souveraine inopportunité de cette publication, justifiaient les mesures de rigueur.

2. Il eût été fort difficile à Lamennais d'établir l'entière authenticité de cette parole.

3. Il s'agit toujours de l'ouvrage commencé depuis longtemps, qui devait devenir *l'Esquisse d'une philosophie*. Le manuscrit de ce travail existe à la Bibliothèque Nationale. On peut, en le parcourant, suivre en détail les transformations de la pensée de l'auteur, qui, après 1834, a biffé les passages trop franchement catholiques, pour y substituer des doctrines rationalistes ou panthéistes.

C'est mercredi 9 que je pars. Deux jours après, je serai chez moi, respirant le doux air des champs, dans la douce saison des feuilles et des fleurs. C'est pour moi un bonheur toujours nouveau. *Beatus et ille deos qui novit agrestes.* Et j'ajouterai : Heureux celui qui n'a jamais connu que ceux-là !

Je rencontrai hier Chateaubriand chez Mme Récamier. Il y a dix ans que je ne l'avais vu. Je l'ai trouvé changé et vieilli étonnamment, la bouche creuse, le nez pincé et ridé comme le nez des morts, les yeux enfoncés dans leurs orbites.

Cela m'a fait de la peine. Sa pauvre femme est très malade d'une fluxion de poitrine, dit-on. Comme tout passe rapidement, comme tout est fugitif en ce monde ! *Quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur*[1].

J'irai lundi voir à Saint-Germain une autre femme jeune encore, qu'une longue et cruelle maladie cloue sur son grabat. Et tous sont malades, et tous gémissent, et tous craignent la tombe, et tous aspirent à quelque chose qui n'est pourtant qu'au delà du tombeau. Etrange misère !

Adieu, je t'embrasse tendrement[2].

1. II. Livre des Rois, ch. xv, v.

2. Peu de temps après cette lettre, le 28 juin 1834, Lamennais adressait à une dame dont je n'ai pu retrouver le nom la lettre inédite qu'on va lire. Après divers renseignements sur des jeunes gens qui avaient été, sans doute, ses élèves, il aborde l'exposé des motifs qui l'ont déterminé à publier les *Paroles d'un Croyant.* Ses explications, on va le voir, ne diffèrent guère de celles qu'il a données à Benoît d'Azy, mais on peut remarquer, à cette occasion, l'insistance qu'il met à justifier auprès de tous ses amis cet acte qui va troubler la conscience d'un grand nombre.

« *A Madame X...*

» Vos deux lettres du 19 avril me sont parvenues, Madame. Je n'ai pu encore me procurer les éclaircissements que vous me

CCI

Le 12 mai 1834.

Ta lettre, cher bon frère, m'a extrêmement touché, à cause de l'assurance si tendre que j'y trouve de ta persévérante affection. Tous ne sont pas comme toi. Au

demandez sur la mère de C... Mais l'on a écrit pour cela, et, dès que j'aurai la réponse, je vous ferai savoir ce que l'on aura mandé. Quant au caractère de C..., je le crois excellent au fond : le faible, c'est de la bizarrerie, peu de force de raison, et, autrefois du moins, un désir trop vif, mais qui pouvait en grande partie venir de L..., de réputation littéraire, désir que je ne crois pas suffisamment justifié, soit par les qualités naturelles, soit par les avantages acquis. Pour E..., le cœur est bon aussi. Il y a en lui plus d'esprit de conduite, peut-être trop, un goût vif et une grande facilité de travail, nul talent d'écrivain, je veux dire nul talent remarquable, peu de franchise dans le caractère, et ce que Pascal appelait *des pensées de derrière la tête* ; avec cela beaucoup de bons côtés. L'un et l'autre valent mieux, infiniment mieux que L..., qui leur a nui à tous deux.

» Je suis maintenant dans mon ancien gîte en Bretagne, absolument seul et occupé de mes travaux philosophiques. Je ne prévois pas l'époque de mon retour à Paris, ville que je n'aime pas et où je n'ai pas un moment de loisir. Je me suis hasardé à une démarche que j'ai cru mon devoir et qui d'ailleurs était devenue absolument indispensable pour fixer ma position. Peu m'importe le jugement des hommes, de certains hommes surtout. J'ai fait ce que ma conscience m'a dicté. Il paraît que j'ai trouvé assez de sympathie pour qu'on juge prudent de me laisser du repos. C'est, je crois, ce qu'on peut faire de mieux, et je désire vivement qu'on s'arrête à cette résolution, pour l'intérêt même de ceux qui ne tarderaient pas à se perdre complètement, s'ils n'avaient d'autres services que ceux de leurs flatteurs. Je souffre et je souffrirai encore, mais j'ai l'espérance que mes souffrances ne seront pas stériles.

» Lorsque j'ai pensé au voyage d'Amérique, je ne songeais qu'à aller chercher dans les régions lointaines la paix que je ne puis espérer de trouver ici. Dieu a mis des obstacles à ce dessein. Il aurait fallu avoir des ressources qui me manquent. Je m'abandonne à la Providence, laissant, selon le précepte de l'Evangile, au lendemain le soin du lendemain. Mon cœur est souvent triste, mais mon âme est toujours contente. Les hommes froissent l'un et Dieu console l'autre. Recevez, de nouveau, Madame, l'assurance de mon tendre et inviolable dévouement. »

jour de l'épreuve, beaucoup s'en vont, mais ceux-là ne sont pas à regretter. Il est vrai que je puis être poursuivi par le gouvernement. Voici un extrait du *Bon Sens*[1] que je lis dans mon journal du 8 : « Le conseil délibère en » ce moment sur la question de savoir si des poursuites » seront dirigées contre M. de la Mennais. C'est M. le » ministre des affaires étrangères qui s'oppose le plus » vivement, dit-on, à la mise en accusation, pour laquelle » opinent tous ses collègues. »

Puis viendra le clergé, et Rome à sa tête probablement, sans parler de la diplomatie. Et tout cela contre qui ? Contre un homme seul, vieux, pauvre, usé de fatigue et de chagrins, sans parti, sans appui quelconque que Dieu et sa conscience. Eh bien, cela me suffit. Quoi qu'il puisse arriver, ce que j'ai dit, je ne voudrais pas ne l'avoir pas dit ; ce que j'ai fait, je ne voudrais pas ne l'avoir pas fait, car c'est un devoir que j'ai accompli[2].

1. *Le Bon Sens* était un journal dévoué à Lamennais et à ses idées. Il y écrivait lui-même quelquefois.

2. Voici les mêmes idées, exprimées dans une curieuse lettre inédite, adressée à Mme la baronne de Vaux :

« La Chenaie, 2 octobre 1834.

» Votre vie est vraiment une vie de souffrance, et je bénis Dieu du courage qu'il vous donne pour les supporter. On est bienheureux de croire, bienheureux de ne regarder les quelques jours d'ici-bas que comme une préparation à l'existence véritable dont nous n'avons sur la terre que le pressentiment. Qu'importe une heure d'angoisse placée à l'entrée d'une éternité de joie ? Ce qui ne finit pas compte seul, le reste n'est rien. Il y a très longtemps que je pressais Renduel de publier une édition populaire des *Paroles d'un Croyant*. Aussi celle qui paraît n'a pas été faite contre mon gré. Pourquoi le pauvre peuple ne serait-il pas convié aussi au banquet d'espérance qui adoucit le présent par une vue anticipée de l'avenir ? Pourquoi les conseils donnés à tous n'arriveraient-ils pas jusqu'à lui ? Il les comprendra mieux que beaucoup d'autres, car il les comprendra par le cœur, et

Etrange époque que celle où l'on ne saurait élever la voix en faveur de ceux qui souffrent, sans étonner les uns et sans être traité par les autres en criminel ! Il faut avouer aussi qu'il s'est répandu dans les esprits je ne sais quel aveuglement, quel vertige qui fait que la parole humaine ne parvient pas jusqu'à eux, ou change de sens avant de leur parvenir. C'est ce qui me frappe surtout dans la lettre que tu m'as envoyée.

« On se demande si l'on n'est pas un assassin, un » voleur, un mécréant, un monstre, en défendant sa » propriété, en ayant du respect pour les chefs des » nations, pour la législation établie, enfin pour toute

c'est ma conviction profonde qu'aujourd'hui le peuple, le vrai peuple, ignorant, déguenillé, vivant chaque jour du travail de chaque jour, est encore la portion la plus saine de la société, celle où l'on trouve le plus de bon sens, le plus de justice, le plus d'humanité. D'autres le craignent ; moi, j'espère en lui. Ce n'est pas que je le croie parfait, il s'en faut ; il lui manque beaucoup de choses, et beaucoup d'autres sont à réformer dans ses idées, ses habitudes, ses mœurs. Mais le fond en vaut mieux, mille fois mieux que celui des classes qui se disent supérieures. Ses vices, on les lui donne, ses vertus n'appartiennent qu'à lui.

» Quant à ma position personnelle, je l'accepte de grand cœur avec ses inconvénients. Qui compte pour quelque chose l'opinion des hommes a renoncé à faire le bien. Qu'on loue, qu'on blâme, qu'on intrigue, qu'est-ce que cela me fait ? Tout cela s'arrête aux portes de l'âme. Il n'est en puissance d'aucun homme de pénétrer plus loin malgré moi. Je me tairai sur certaines choses, et je continuerai de parler et d'agir comme si elles étaient non avenues. Voilà ma résolution. Que le vent souffle à droite, à gauche, je ne me dérangerai point de ma route. Il y a un but devant moi, j'y marcherai sans hésiter, sans dévier, tant que j'aurai la force. Je ne veux pas qu'on puisse me dire : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? ou : Homme de peur, pourquoi as-tu tremblé ? Saint Jean range les timides parmi ceux qui peuplent l'abîme infernal. Quand vous verrez notre ami, veuillez lui dire mille choses affectueuses de ma part, etc. »

» règle, pour tout ordre existant. » Or, une partie du livre auquel on fait ici allusion est consacrée expressément à la défense du droit de propriété, à la défense des lois et des règles qui sont de vraies règles et de vraies lois, c'est-à-dire conformes à la justice et conservatrices de l'ordre. Je défie qu'on y trouve pour tout ce qui attaque ces bases éternelles de la société d'autres paroles que des paroles d'horreur et de réprobation. Mais il est vrai qu'on y réprouve aussi les pouvoirs fondés sur la seule force, ou sur des différences originelles de race et de nature, les pouvoirs arbitraires et oppresseurs, qui ne connaissent d'autres lois et d'autres règles que leur volonté, les pouvoirs qui écrasent l'humanité sous leurs pieds de fer.

Il semble vraiment, à voir ce qui se fait, à voir ce qui se dit, que toute notion de justice comme tout sentiment de charité aillent s'éteignant dans le monde. Tout ce qui en porte l'empreinte produit une sorte de stupéfaction, comme quelque chose d'extraordinaire, d'inconnu et d'effrayant à cause de cela même. Ceci est principalement remarquable dans les classes élevées, parmi les gens dont l'intelligence, développée par l'éducation, devrait mieux discerner et mieux sentir le vrai et le bien. Le peuple, seul dépositaire du principe de vie qui ranimera le monde mourant, entend encore le langage de l'homme. Pour les autres, ce n'est plus qu'un bruit qui les importune et les épouvante.

D'ici à très peu de jours, je saurai à quoi m'en tenir sur le procès qu'on paraît vouloir m'intenter. Si on se décide à cet éclat, je me rendrai à Paris; sinon, je conti-

nuerai de vivre aussi paisiblement qu'on me le permettra dans ma solitude.

Dieu me fait la grâce de ne rien craindre. Voici un passage d'Epictète qui va bien, ce me semble, à ma position : « Quand on t'apporte quelque nouvelle fâcheuse, » souviens-toi qu'elle ne te regarde point, puisqu'elle » ne regarde aucune des choses qui sont en ton pou- » voir. — Mais on me fait une affaire capitale, on » m'accuse d'impiété. — Eh bien ! n'en accusa-t-on pas » Socrate ? — Mais on pourra me condamner. — Socrate » ne fut-il pas condamné de même ? Mets-toi bien dans » la tête que la peine n'est jamais qu'où est la faute. Il » est impossible que ces deux choses soient séparées. » Ne te regarde donc point comme malheureux. Qui fut » le plus malheureux, à ton avis, de Socrate ou de ceux » qui le condamnèrent ? Le danger n'est donc point » pour toi, il est tout entier pour tes juges, car tu ne » peux jamais mourir coupable, et ils peuvent faire » mourir un innocent. »

Ces stoïciens avaient de plus hauts sentiments et plus justes que n'en ont les chrétiens de nos jours. Dans des siècles misérables aussi, et sanglants et fangeux, ils avaient su placer leur âme hors de l'atteinte des hommes. Celui qui reconnaît Jésus-Christ pour maître doit au moins s'efforcer de ne pas rester trop au-dessous d'eux.

Tout à toi, mon Denis.

CCII

Le 28 mai 1834.

Tu ne vois, cher bon frère, qu'un côté des choses. Il

y a eu certainement de ce que tu dis, de l'étonnement, de l'irritation, de stupides commentaires et de l'injustice jusqu'à la fureur, mais il y a eu aussi de l'approbation, de l'entraînement et de la sympathie jusqu'à l'enthousiasme. Voilà ce qui résulte des douzaines de lettres que j'ai reçues et des nombreux articles de journaux qu'on m'a envoyés. En somme, j'étais loin de compter sur un résultat aussi favorable que celui que j'ai obtenu, et comme une personne d'une haute piété me l'écrivait : « Le but est atteint pour tout ce qui a vie et avenir. » Après cela, qu'importent les conséquences qu'un acte de cette nature peut avoir pour moi ? J'ai fixé ma position dans le présent, j'ai sauvé ma mémoire de la souillure dont l'eût flétrie un silence équivoque ; au milieu des crimes et des turpitudes de l'époque actuelle, j'ai associé le nom de Dieu au nom de la liberté, d'une liberté généreuse et pure ; c'est tout ce que je voulais, mon devoir est rempli, et je rougirais de moi-même si je m'inquiétais du reste.

Ce qui a empêché le ministère de me poursuivre, c'est qu'il s'est cru à peu près certain de succomber dans cette poursuite. Quant à Rome, il n'est pas douteux que la diplomatie mettra tout en œuvre pour la faire parler. Elle y serait d'ailleurs par elle-même assez disposée déjà. La pente de la politique la porte tout entière de ce côté. Je sais même qu'elle a écrit à quelqu'un dont l'avis sera d'un grand poids, pour prendre conseil. Elle demandait si une condamnation serait opportune, si elle serait prudente, sans danger, etc. La réponse qu'elle a reçue n'est nullement

propre à l'encourager dans un projet de ce genre. Cependant je crois que, pressée par les sollicitations des puissances, elle dira quelque chose, qu'elle exprimera un blâme, mais en termes vagues et réservés.

Au reste, nous saurons bientôt. L'article de Laurentie[1], très malveillant à ce qu'on m'a dit, a orné *le Réparateur*, et non *la Quotidienne*. Celle-ci, au contraire, a été on ne peut pas mieux pour moi. Elle m'a même défendu contre *le Constitutionnel*, et tout crûment elle attribue à la main invisible les attaques de celui-ci. Saint-Marc-Girardin, comme tout le monde le sait, appartient au gouvernement qui le paye. Le passage qu'il cite se rapporte à Alexandre VI. Je ne sais qui voudrait défendre celui-là.

Deux lettres de M. Cottu m'ont appris, la première, la maladie de son fils et l'accouchement avant terme de sa malheureuse femme; la deuxième, la mort de ce pauvre enfant.

C'est une famille bien désolée. Je leur ai écrit à l'un et à l'autre, et je désire bien que mes lettres leur soient de quelque consolation. Ils y verront du moins la part que je prends à leur affliction. Je suis heureux de n'apprendre qu'après qu'elles ont cessé les inquiétudes que t'a données l'un de tes enfants. Quelle rude chose que la vie!

1. Laurentie avait été lié avec Lamennais, mais sans jamais partager toutes ses tendances. Il avait fait partie autrefois d'une petite école ultramontaine, dont les principaux membres étaient d'Esgrigny, Du Lac, Emmanuel d'Alzon, qui, tout en luttant avec Lamennais contre le gallicanisme, avait refusé d'entrer totalement dans le mouvement créé par lui. Cette réunion de jeunes écrivains, dont j'ai déjà parlé plus haut, reconnaissait pour chef M. Bailly, le fondateur du premier *Correspondant*.

Quoiqu'il y ait dans une solitude aussi profonde que la mienne une grande tristesse, je ne sais, en vérité, si je changerais cette tristesse monotone et tranquille contre les craintes, les douleurs, les angoisses de toute sorte attachées à l'état, si préférable à tant d'autres égards, de père de famille. On est privé de bien grandes douceurs, mais on ne souffre qu'en soi, et combien n'est-il pas plus poignant et plus déchirant de souffrir dans les autres ! Au reste, la Providence fait à chacun son lot, et la sagesse est d'en être content. Tout cela d'ailleurs dure si peu ! Cher bon frère, c'est un bienfait inappréciable de Dieu que de trouver un cœur comme le tien pour s'appuyer dessus. Quoi qu'il puisse arriver, il y a là soulagement et repos. Que demander de plus sur la terre ? Aime-moi donc toujours, je te le rends bien, et de tout mon cœur.

CCIII

Le 8 juin 1834.

Tu seras bien aise d'apprendre, cher bon frère, ce qu'un ecclésiastique belge écrit de Rome à une personne de ma connaissance. « Toutes les personnes éclairées » que j'ai vues ici disent : Ce livre est hardi, mais il » était nécessaire. Le pape n'a pas voulu le condamner ; » mais, à cause de sa position vis-à-vis des ambassa- » deurs, il l'a mis à l'index politique..... Je conçois que » M. Gerbet se soit tenu à l'écart, mais on ne pardonne » pas ici à M. l'abbé Lacordaire son article du 2 mai

» dans *l'Univers religieux*[1]. On dit ici que, si l'abbé de » la Mennais revenait[2], il serait traité plus chrétien- » nement. »

L'Univers religieux assure que le pape a chargé le P. Rosaven de réfuter les *Paroles d'un Croyant.*

On prépare une édition in-18 de ce livre. Quoique je me fusse déjà, certes, expliqué assez clairement sur ce point, j'y ajoute un chapitre sur la propriété et le respect qu'on lui doit, afin d'ôter encore plus tout prétexte aux calomnies de ceux qui disent que je provoque le peuple au pillage.

Voilà tout ce que je sais d'un peu intéressant sur ce sujet. J'ai voulu te le mander tout de suite, quoique fort pressé aujourd'hui. Tout à toi, cher bon frère, F.

CCIV

Le 9 juillet 1834.

Les journaux, cher bon frère, m'avaient instruit, mais sans détails, de ta candidature. De ce que tu m'en dis, je conclus que si, laissant de côté les querelles de parti, l'on ne s'occupait que de la cause nationale, la France serait bientôt sauvée. Mais quand les hommes seront-ils assez sages pour cela ?

1. On a souvent reproché à Lacordaire son attitude agressive vis-à-vis de son ancien maître, après la défection de celui-ci. Pour juger sainement la situation, il faudrait se rappeler que Lacordaire n'avait pas seulement à ménager un homme dont il avait été l'ami ; il se sentait obligé, et il avait besoin, vu son caractère public, d'affirmer hautement l'intégrité de sa foi, pour la dégager des soupçons qui pouvaient encore planer sur elle.

2. Il faut sous-entendre, sans doute : « à d'autres sentiments. »

La publication de la lettre de mon frère, lettre d'ailleurs que je n'approuve pas en elle-même, a été un odieux abus de confiance de la part de l'évêque de Rennes, qui s'était engagé à la tenir secrète ou à ne la communiquer tout au plus que confidentiellement à certaines personnes[1]. Je m'en afflige pour mon frère, et non pour moi, à qui cette publication a été beaucoup plus utile que nuisible. Les hommes les plus ennemis se font une sorte de point d'honneur de blâmer ce qui porte un certain caractère opposé aux sentiments les plus naturels.

Il paraît de plus en plus certain qu'on ne dira rien à Rome. L'ambassadeur français, de peur de pis, demande même aujourd'hui qu'on y garde le silence. Les hommes les plus élevés dans la considération publique s'y sont ouvertement prononcés en ma faveur.

On m'écrit d'Allemagne que l'impression qu'y a produite mon livre dépasse de beaucoup celle qui a eu lieu en France. On me donne là-dessus des détails extraordinaires, que je voudrais avoir le temps de transcrire pour toi. La *Gazette politique* de Berlin l'appelle un événement dans l'histoire du monde. Tout cela me montre que j'ai mis le doigt sur la plaie des temps actuels.

1. L'évêque de Rennes, Mgr de Lesquen, avait exigé de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, sous la menace peu déguisée de voir fermer ses établissements dans le diocèse, une réprobation expresse, et par écrit, des erreurs de son frère. Le bon prêtre obéit, tout en conjurant l'évêque de ne pas publier cette pièce, à cause de l'impression déplorable qu'elle pourrait produire sur Féli. La publication eut lieu néanmoins, par suite d'un fâcheux malentendu. Ce fut l'occasion d'une rupture fatale entre les deux frères. L'abbé Féli partit pour Paris deux ans après, et ils ne se revirent jamais. A peine échangèrent-ils quelques rares billets.

Je voudrais m'occuper de mon ouvrage philosophique, et depuis trois semaines je n'ai pu lire une seule ligne qui s'y rapporte, tant je suis accablé par l'énormité d'une correspondance qui me désespère. Je ne sais vraiment que faire et où donner de la tête. J'aurai cette année pour 1,000 francs de ports de lettre au moins. Je me voudrais quelquefois, ne fût-ce qu'à cause de cela, à deux mille lieues de l'Europe.

J'ai reçu dernièrement une longue lettre de Mme Cottu, dont l'état de douleur inconsolable est désolant. Et que dire à une amie aussi frappée ? Il n'y a que Dieu et le temps qui puissent la guérir. Son mari, lorsqu'elle m'écrivait, était à Paris pour ses affaires. Je voudrais qu'elle quittât Lausanne. Mais où aller, ne voulant pas encore, à ce qu'il paraît, rentrer en France ?

Adieu, cher bon frère, j'embrasse ta petite famille et toi-même bien tendrement.

CCV

Le 27 juillet 1834.

Je te remercie bien, cher bon frère, de l'intérêt que tu prends à tout ce qui me concerne. Lorsque la nouvelle Encyclique a paru [1], je me croyais certain que Rome ne parlerait pas, et je le croyais sur une lettre autographe du pape, dont on m'avait donné connaissance. Des intrigues postérieures ont changé sa résolution. Tout le monde, à Rome même, partageait ma sécurité à cet

1. L'Encyclique *Singulari nos*, qui condamnait les *Paroles d'un Croyant* (15 juillet 1834).

égard, comme tu le verras par la lettre curieuse dont je t'envoie copie [1]. Tu peux en dire ce que tu croiras bon, à qui tu le jugeras bon ; mais ne la laisse pas sortir de tes mains, ayant des motifs pour désirer qu'elle ne soit pas transcrite. On m'avait précédemment écrit du même lieu pour m'engager « à garder un silence absolu sur l'Encyclique et à laisser agir le temps ». J'y étais déjà décidé, et c'est à ce parti que je m'arrête[2]. On fera sans doute tout

1. Il paraît, en effet, qu'un assez grand nombre de théologiens romains étaient opposés à la condamnation des *Paroles d'un Croyant*. Un jeune homme fixé en Italie et lié alors avec Lamennais lui faisait part ainsi qu'il suit de ses impressions : « Je sais que Mac-Carthy vous apprit, dans le temps, que, dans une conversation avec un dominicain de son pays, celui-ci lui avait fait part des murmures des théologiens ; moi-même, je vous ai appris que le P. Ventura, le P. Mazetti, le cardinal Micara, le P. Olivieri étaient très mécontents ; une foule d'autres théologiens (une personne m'a assuré en connaître trente des plus distingués et du même avis) paraissent se plaindre des procédés du pape ; *mais tous se soumettent* .»

2. Ce silence était d'ailleurs loin d'être résigné. Lamennais en appelait de l'Eglise et du pape à Dieu. La lettre inédite suivante exprime, en termes d'une modération affectée, l'intention de pousser jusqu'au bout la rébellion.

Le 18 juillet 1834.

« J'ai reçu, il y a quelques jours, mon cher ami, votre billet du 1er juillet, et aujourd'hui je viens de lire l'encyclique dans les journaux. Ce n'est pas pour moi que j'en gémis ; que m'importent quelques persécutions de plus, et des accusations auxquelles croient moins que personne ceux qui, pour de vils intérêts, cherchent à me diffamer devant la chrétienté tout entière ? J'en gémis pour l'Eglise, pour la religion, pour tant d'âmes qui vont se demander ce que c'est donc que le christianisme, et en qui l'on semble prendre à tâche de dessécher jusqu'aux dernières racines de la foi.

Mais Dieu a ses desseins, il faut les adorer, il faut croire que de maux si profonds il saura tirer quelque bien que nous ne savons pas, car les trésors de sa sagesse et de sa miséricorde sont inépuisables. Je suivrai le conseil que vous me transmettez. Je garderai, autant qu'il me sera possible, le silence le plus absolu sur l'acte qui me frappe, sans néanmoins cesser de dé-

ce qu'on pourra pour m'obliger à m'expliquer. Cependant, comme j'ignore quels moyens on emploiera pour cela, je ne puis d'avance prévoir ce que je ferai. Je compte sur la Providence, qui n'abandonne jamais ceux qui ont foi en elle. Du reste, ce nouveau coup n'a pas troublé un seul instant ma paix. Je sais bien que ma vie est consacrée à la souffrance, et je me laisse emporter tranquillement dans l'avenir par le courant divin. Ma grande, mon immense douleur est le mal que mes ennemis font à la religion et se font à eux-mêmes. Mais ceci encore a été prévu et servira sans doute à l'accomplissement des décrets d'en haut. Tout paraissait finir pour le christianisme sur le Calvaire, et tout commençait. Je ne connais point M. Naudo. Cher frère, je t'embrasse et tes petits enfants aussi.

fendre, dans l'ordre purement politique, la cause des peuples et de l'humanité, à laquelle j'ai dévoué le reste de ma vie.

Il y a, dans cet ordre, des devoirs impérieux dont nulle puissance du monde ne saurait dispenser celui qui aime ses frères comme soi-même, selon le commandement de Dieu.

Il est étrange qu'à Rome on fasse de moi un bouc émissaire, on me désigne à la haine, à l'horreur de tous les chrétiens, on me charge d'anathèmes et de malédictions, tandis que tant d'autres, et pour ne citer que les noms les plus honorés, Lamartine, Chateaubriand, tiennent le même langage que moi, professent les mêmes principes, annoncent hautement les mêmes prévisions, sans que qui que ce soit y trouve à redire. C'est là, certes, une singulière équité.

Dieu jugera, et je lui rends grâces de m'ôter jusqu'au désir de me justifier dans le présent, lorsqu'une terrible apologie serait si facile. Je sais très bien, cependant, que mes censeurs ne seront point désarmés par mon silence, que, me jugeant par eux-mêmes, ils l'attribueront à tout autre motif qu'à celui qui, seul, peut déterminer en de pareilles circonstances, ma conscience délicate et généreuse ; mais, ayant devant les yeux Celui dont il est écrit : *obmutuit et non aperuit os suum*, je n'en persisterai pas moins dans ma résolution, que Dieu bénira, j'en ai la confiance. Je vous réitère, mon cher ami, l'assurance de mon tendre attachement.

CCVI

Le 5 août 1834.

Je crois, cher bon frère, que tu seras bien aise de connaître ce que j'ai appris de Rome depuis ma dernière lettre. Le 15 juillet, on m'écrivait : « D...[2] vous a donné des détails (ceux que tu as lus) sur la publication de l'Encyclique et les jugements qu'en portent différents théologiens de Rome. Quant à ce dernier article, je n'ai qu'à ajouter que tous ceux que j'ai eu l'occasion de voir prononcent unanimement qu'on ne peut voir rien de dogmatique dans cette explosion inattendue du spleen diplomatique, et n'y attachent aucune importance. » Une lettre écrite par une autre personne, le 21 juillet, contient les détails suivants : « J'ai recueilli quelques détails qui me paraissent aussi authentiques que peut l'être tout ce qu'on apprend dans ce pays-ci. La France n'a fait aucune démarche près du Souverain Pontife pour demander la condamnation des *Paroles d'un Croyant*. Ce sont des notes très fortes venues de Saint-Pétersbourg et de Vienne qui ont motivé l'apparition de l'Encyclique. On commence à se repentir de la précipitation avec laquelle on l'a publiée, et l'on a pris la résolution de garder désormais un silence absolu. Le cardinal Pacca, dans une des dernières congrégations, s'est expliqué, dit-on, très fortement sur ce point ; il a blâmé l'oppor-

1. Cette initiale désigne probablement Emmanuel d'Alzon, le futur fondateur des Augustins de l'Assomption, qui complétait alors à Rome ses études théologiques.

tunité de l'Encyclique et a fait observer qu'il serait bon que Rome laissât les peuples et les rois vider leurs querelles, sans y faire intervenir la religion. Si ces détails sont vrais, et j'ai toutes sortes de motifs de les croire tels, il en résulte que Rome est effrayée de la position qu'elle a prise à l'égard des peuples. »

Mon article a paru dans la *Revue des Deux Mondes* [1]. Il y a, page 302, une faute d'impression qui change le sens. On m'y fait dire que Dieu est « la source primitive de toute vertu », au lieu de vérité. Cet article fixe ma position et l'affermit, en même temps qu'il explique quelques chapitres des *Paroles d'un Croyant* [2].

1. Cet article avait pour but de répondre aux principaux reproches qu'on avait adressés à Lamennais au sujet des *Paroles d'un Croyant*. L'auteur y exposait, comme il les comprenait, ses doctrines de liberté. Ces pages avaient paru sous le titre : *Absolutisme et Liberté.*

2. Tout en gardant le silence *officiellement* sur l'encyclique *Singulari nos*, Lamennais s'efforçait, par tous les moyens possibles, de justifier son pamphlet. Voici ce qu'il écrivait, le 22 juillet 1833, à un de ses correspondants de Rome :

« Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 5 juillet, pour laquelle je vous dois mille remerciements. Les détails qu'elle contient seraient de nature à faire sur les esprits une profonde impression s'ils étaient connus ; malheureusement ils ne peuvent l'être.

Il faut donc se résoudre à porter tout le poids d'une persécution qui commence déjà, comme vous le verrez par la lettre de l'archevêque de Paris aux curés de son diocèse, laquelle a paru dans tous les journaux. C'est un signal donné à tous les autres diocèses. J'aurais voulu que l'archevêque se fût mieux souvenu de ce qui s'est passé entre nous ; mais il est des circonstances où l'on ne doit pas exiger des hommes qu'ils aient trop de mémoire.

Je suis préparé à souffrir, et à souffrir en silence, si on me le permet. Toutefois il est bon de vous avertir que j'avais précédemment envoyé à la *Revue des Deux-Mondes* un article purement politique, que je n'ai pas cru devoir retirer, parce qu'il renferme une justification indirecte, mais frappante, je crois, de

Si la session continue comme elle a commencé, elle ressemblera admirablement à une parade des boulevards. A moins qu'on ne cherche des places ou de l'argent, je ne conçois pas qu'un homme qui se respecte puisse rester vingt-quatre heures dans une pareille assemblée. Les pauvres légitimistes, parmi lesquels on distingue

ce qu'on a le plus attaqué dans mon livre, ainsi qu'un développement de mes idées sur la crise sociale dont nous sommes loin encore d'apercevoir le terme. Je ne sais ce que mes ennemis pourront imaginer pour rendre ma position plus difficile. et ainsi je conçois très bien l'inquiétude de Charles de Montalembert. Qui, en de pareilles circonstances, pourrait répondre de ne point faire un faux pas ? Ce n'est certes pas moi, qui n'ai pour défense et pour guide qu'un cœur simple et droit, il me le semble du moins. Cependant j'espère que la Providence ne m'abandonnera point. Je n'ai d'autre conseil, d'autre aide, d'autre appui que le sien, et c'est ce qui me tranquillise et m'encourage. *In te, Domine, speravi, non confundar in œternum.* Parlez de ma reconnaissance à ceux qui me veulent quelque bien. Il y a dans le psaume 37 des paroles qui me touchent beaucoup, relisez-les attentivement. Quelquefois ce qui se passe me semble un rêve : c'en est un, en effet, mais qui pour moi n'aura pas de réveil sur la terre. *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.* Je vous réitère, mon cher ami, l'assurance de mon inaltérable et tendre attachement. — Je n'ai point écrit au pape, ni avant, ni après la publication de mon livre. »

Cette dernière phrase était une invitation détournée à répandre parmi les théologiens romains le plaidoyer suivant, que Lamennais adressait, le 4 août, au même correspondant. Cette curieuse pièce inédite montre, elle aussi, que le réformateur attaqué, et, pour employer ses termes, persécuté, ne laissait pas entièrement à la Providence le soin de le défendre.

« Je suis résolu à suivre autant que je le pourrai les conseils de nos amis, c'est-à-dire à garder le silence. Ce n'est pas que je ne comprenne l'autre parti, mais je ne m'y sens pas attiré dès ce moment. Il faut ne faire de soi-même que le moins possible et laisser agir Dieu. Son jour viendra, attendez-le avec patience. Il n'est pas possible que tant d'âmes qui ne demandaient qu'à revenir au christianisme en soient éternellement repoussées par des motifs qui n'ont de fondement que dans l'intérêt politique. La Providence y mettra la main.

Lorsque les *Paroles d'un Croyant* parurent, un certain nombre d'élèves en médecine, adhérant, disaient-ils, de toute leur âme à

trois ou quatre nuances bien marquées, semblent se disposer à y jouer un triste rôle et bien ridicule. Au fond, sauf la personne du roi, ce sont les opinions du centre pour les uns, et celles de l'opposition dynastique pour les autres. Tout cela est sans force et sans avenir, tout cela n'a d'autre effet que de troubler et de salir le cours

ces doctrines généreuses, allèrent sur-le-champ se confesser. — Le fils d'un de nos premiers savants, illustre dans toute l'Europe, se maria, il y a quelques mois. Le prêtre auquel il s'adressa pour un simulacre de confession eut grand peine à le décider même à se mettre à genoux. Un peu de temps après, il va retrouver le même prêtre, en lui montrant les *Paroles* : « Que pensez-vous, dit-il, de ce livre-là ? » Le prêtre parle vaguement du mérite littéraire de l'ouvrage. » Ce n'est pas cela, reprend l'autre; si vous me dites que c'est là votre doctrine et la doctrine de votre clergé, à l'instant je me fais catholique avec mon père et toute ma famille. »

« Un médecin du département de la Corrèze m'écrivait : « Il y a deux ans que je faillis être jeté par la fenêtre pour avoir osé parler de vous et de *vos doctrines*, et aujourd'hui votre nom est devenu un rempart, une sauvegarde parmi les mêmes hommes à qui vous prêchez la foi, *cette fille du Verbe*, et la prière qu'ils ont abandonnée. » Je reçois aujourd'hui même une lettre d'un prêtre américain, dans laquelle se trouvent ces paroles : « Nos ennemis font peur de notre religion au peuple américain, en criant que le catholicisme est l'ennemi de la liberté ; nous soutenons le contraire, et cette tâche qui s'accomplit tous les jours gagne bien des âmes au bercail de saint Pierre. »

« Comment soutenir le contraire maintenant, et surtout comment mettre d'accord les paroles du pape avec celles de ses plus saints prédécesseurs, de Grégoire VII particulièrement ? Comparez l'Encyclique avec les lettres suivantes de ce dernier : lib. IV, ep. 2 ; lib. VIII, ep. 21 ; lib. IX, ep. 3 ; et t. X des Conciles de Labbe. Je n'ai rien dit de cette force, il s'en faut de beaucoup. Y a-t-il donc, selon les temps, deux doctrines et deux langages de l'Eglise ?

« Si le cardinal Odescalchi était un peu mieux instruit de ce dont il parle, il saurait que mon livre, avant de paraître, avait été annoncé sous mon nom, qu'il portait ce nom sur la couverture, et que si on ne l'avait pas imprimé sur le frontispice, c'était uniquement à cause de la forme de l'ouvrage, qui s'accordait mal avec un nom quelconque d'auteur.

« Le ministère, qui a si longtemps délibéré s'il me ferait un

du temps, comme quelques pelletées de fumier jetées dans un ruisseau limpide. Le ruisseau n'en coule pas moins, mais ses eaux infectées cessent d'être potables, jusqu'à ce qu'elles se purifient plus loin. Du reste, le ciel européen s'obscurcit de plus en plus. Il y a des tempêtes latentes dans cette atmosphère lourde et sombre. Les gouvernements se raidissent pour garder leur équilibre entre deux abîmes : la haine des peuples, s'ils

procès, savait bien que je ne me cachais point, et ce n'était pas là son scrupule.

« Je n'ai écrit au pape ni avant, ni après la publication des *Paroles*, mais il se pourrait que deux lettres que j'ai écrites à l'archevêque de Paris, et dont il est probable qu'il a envoyé copie à Rome, eussent donné occasion de répandre ce bruit.

« A la suite de l'intrigue qu'on avait nouée pour m'attirer à Rome, voyant qu'on n'y réussissait pas, on voulut me faire dire des paroles qui ressemblassent à un engagement de garder le silence sur les matières purement politiques, à cause de la déclaration formelle que j'avais faite, en envoyant ma soumission, qu'à cet égard je me considérais comme entièrement libre.

L'archevêque m'ayant donc écrit en ce sens, quoique sans s'expliquer sur le but de sa demande, je lui répondis ce qui suit : (*Il donne ici le texte de sa première lettre à Mgr de Quèlen*).

Peu de temps après, le bruit se répandit qu'il allait paraître un ouvrage de moi. J'étais alors en Bretagne. L'archevêque me demanda là-dessus quelques petits éclaircissements. Je les lui donnai dans la lettre suivante (*Suit le texte de la deuxième lettre*).

« Jusqu'ici nulle persécution personnelle n'est venue m'atteindre dans ma solitude. Cette tranquillité durera-t-elle ? Je l'ignore et ne m'en inquiète point. *Diei sufficit malitia sua.* D'ailleurs Dieu aide ceux qui ne veulent que lui. »

Cette apologie, quelque spécieuse qu'elle soit, pouvait-elle faire quelque impression sur des esprits sérieux ? Je ne le pense pas. Lamennais parle des conversions opérées par son livre, mais conversion de qui et à quoi ?

Quant à la prétendue opposition qu'il signale entre les doctrines de Grégoire XVI et celles de Grégoire VII, peut-on de bonne foi comparer les abus de pouvoir contre lesquels s'élevait le pape du moyen-âge à ceux qui pouvaient exister en Europe du temps de Grégoire XVI?

désarment; la banqueroute, s'ils gardent leurs soldats.

Adieu ! je t'embrasse tendrement.

CCVII

Le 30 août 1834

Je conçois, mon bon frère, combien tu as dû être inquiet de ton petit Paul, car les maladies de ce genre sont toujours graves. Heureusement le danger est passé, et j'en bénis Dieu avec toi. Les convalescences sont courtes pour les enfants en qui la nature est dans toute sa force. C'est le privilège de leur âge. Plus tard, lorsqu'on a senti les misères de la vie, la Providence est encore plus douce pour nous : *Postea venit mansuetudo et corripiemur.*

Ce que tu dis de cette partie de l'opinion qui s'est déclarée contre moi est très vrai, mais j'ai dû compter sur cette opposition. Aussi ne me cause-t-elle ni la moindre surprise, ni la moindre peine. Quand on marche au combat, l'on sait bien qu'on trouvera une armée ennemie devant soi. Voilà pour la politique, et, quant à ce qui s'est fait à Rome, ce n'est encore que de la politique. Beaucoup de gens néanmoins s'y méprennent, je le sais, les uns parce qu'ils veulent s'y méprendre, les autres sans le vouloir : à quoi patience. Les choses n'en sont pas moins ce qu'elles sont, le monde n'en marche pas moins : *e pur si muove.*

L'exaltation de Cottu est toute naturelle. Il est à jamais perdu dans le parti de la liberté, et son nom, de-

venu proverbial comme celui de Madrolle[1], lui impose, pour en alléger le poids, la terrible nécessité de chercher un appui dans le triomphe du despotisme, qui fut d'ailleurs le fond réel de toutes ses pensées. Je vois par les lettres de sa pauvre femme qu'elle en a subi l'influence. Cela est naturel encore. Du reste, elle est bien malheureuse. Elle ne se console point de la perte de son fils; la blessure est vive comme le premier jour. Par bonheur, sa santé se soutient au milieu de ces cruelles angoisses. Je l'avais engagée à voyager en Italie; ses enfants y sont un obstacle. Elle paraît décidée à rester à Lausanne, dont l'air cependant lui convient peu dans la dure saison où nous ne tarderons pas à entrer. Que servirait de lui représenter cela? Ce ne sont pas les liens de la vie qui la rattachent à ce lieu, mais les liens de la mort.

Ainsi que toi, je me réjouis que tu ne sois pas à la Chambre. Que ferais-tu là? Ta position y serait fausse comme celle de tant d'autres, et tes paroles perdues. Nos destinées sortiront d'ailleurs; elles seront le produit des événements qui s'accomplissent sous une autre influence, et de ce travail secret qui modifie incessamment l'opinion publique. Tout le monde croit rester où il était, et tout le monde avance, comme, dans la chambre d'un vaisseau, le passager, conservant les mêmes rapports avec les objets qui l'entourent, ne

1. Madrolle avait été un des adversaires les plus ardents de Lamennais. Il l'avait malmené dès 1825 dans un ouvrage intitulé : *Défense de l'Ordre social attaqué dans ses fondements.* Il venait de publier (1834) *l'Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de Lamennais.*

s'aperçoit en aucune manière du mouvement qui l'emporte avec rapidité. Qu'on se reporte par le souvenir en 1831 : combien les pensées qui régnaient alors diffèrent de celles qui règnent aujourd'hui ! Quel immense progrès ! Que de principes, que de maximes, que de richesses acquises à l'avenir ! Et personne n'y songe, et personne ne calcule les prodigieux effets de ce changement, qui rend impossible ce qui seul aurait été possible alors. C'est ainsi qu'avant peu d'années toutes les conditions morales de la monarchie héréditaire, par exemple, auront cessé d'exister parmi nous [1]. C'est une grande joie pour l'intelligence que de suivre d'un jour à l'autre ce développement en apparence si mystérieux de l'humanité.

Adieu, cher bon frère, je souhaiterais bien que quelque affaire t'amenât dans notre Bretagne, pourvu d'ailleurs qu'elle n'eût rien de désagréable pour toi. Je fais des vœux pour ta famille, pour ton petit Paul en particulier, et je t'embrasse de toute mon âme.

CCVIII

Le 7 novembre 1834.

Je m'afflige, cher bon frère, de te savoir indisposé ; car, quoique ton indisposition n'ait rien de grave, c'est pourtant une grande gêne quand on est retenu au lit, quand on a des affaires surtout. Ce que tu me dis de Mme C... me peine aussi extrêmement. Je vais lui écrire quelques mots. Quel irréparable malheur pour sa fa-

1. On reconnaîtra volontiers la justesse de cette prédiction.

mille, si elle venait à la perdre ! et cependant je le crains. Elle porte en tout quelque chose de l'exaltation première de son esprit. Le principe en est dans sa nature, mais l'habitude et la volonté l'ont bien fortifié. Je n'aime point ces douleurs hors de mesure et avides d'elles-mêmes : il me semble qu'il y a là comme une lutte contre Dieu. Un souvenir doux et triste de ceux qui ne sont plus me touche bien davantage. On ne saurait, sans mentir aux instincts les plus élevés de notre nature, plaindre pour eux-mêmes ceux qui s'en vont, et, en ce qui nous touche, l'espérance doit toujours être au fond de nos regrets.

Je ne sais qui a pu te dire que je revenais à Paris. Je n'en ai pas la moindre pensée. Si rien ne dérange mes projets, je ferai ici un séjour d'au moins deux ans, car je tiens à finir l'ouvrage que j'ai commencé, et ce n'est pas une petite tâche, faible et souffreteux comme je suis. Par ailleurs, je me trouve fort bien et beaucoup mieux que je n'avais été depuis longtemps, tranquille, heureux et, pour ainsi dire, épanoui en moi-même, malgré les persécutions qui ne manquent pas [1]. Ma chambre m'est une si grande joie que, lorsque j'y rentre, après une promenade d'une demi-heure, je ressemble aux Bourbons rentrant dans leur royaume en 1814, et ma joie a cela de mieux que la leur, qu'elle est infiniment plus raisonnable. La nuit, ne pouvant dormir, ce

1. Lamennais répète ailleurs ce qu'il dit ici de son calme après les condamnations qui l'ont frappé, et ceux qui ont vécu avec lui à cette époque en témoignent pareillement. Ce calme, s'il était réel, comme on peut le croire, prouve que, dès lors, la foi catholique était éteinte chez lui.

qui m'arrive habituellement, je lis, et ce sont encore des heures délicieuses. Les journaux m'apprennent ce qui se passe au dehors de mon calme empire. Je suis avec intérêt les événements. Comme l'emphysiologiste observe les progrès du fœtus dans le sein de la mère, j'observe dans le sein de la société le développement graduel de l'avenir dont l'enfantement se prépare. Les idées me paraissent s'améliorer de jour en jour. Les peuples croissent dans leur jeune vigueur, tandis que partout leurs tyrans déclinent dans leur vieillesse pourrie. Ils se traînent, en grimaçant d'idiotisme et de rage, sur des baïonnettes dont ils ont fait les dangereuses béquilles de leur caducité. Le fossoyeur les attend quelques pas plus loin [1].

Je ne sais si vous avez eu dans le Nivernais une sécheresse aussi opiniâtre que la nôtre, qui dure encore. La dyssenterie a fait quelques ravages dans nos campagnes, parmi les enfants surtout. Le choléra s'est montré à Rennes ; ailleurs ce n'a été qu'une cholérine assez bénigne. Si tu n'as plus besoin des livres que je t'ai prêtés, envoie-les rue de Vaugirard, numéro 108, d'où on me les fera passer. Parmi les nombreux mémoires qu'on publie de tous côtés, il en est d'assez curieux, et qui auraient pu te distraire dans l'ennui de ton « confinement », comme disent les Anglais. J'embrasse tes petits enfants. Adieu, cher bon frère, pense à moi quelquefois, et aime-moi toujours comme je t'aime.

1. Sans le vouloir, peut-être, Lamennais revient constamment alors aux épithètes un peu criardes et aux métaphores heurtées des *Paroles d'un Croyant*.

CCIX

La Chenaie, 15 décembre 1834.

Je prends part, cher bon frère, et de tout mon cœur, à la perte douloureuse que tu viens de faire. Elle n'a pas été sans consolation, puisque Dieu a permis que tes désirs s'accomplissent à l'égard de ton pauvre père, et qu'il reçût, pendant que cela lui était encore possible, les secours de la religion. J'ai prié et je prierai pour lui. A cette occasion, remercie pour moi Prosper de son souvenir. La fin arrive pour tous, et, à quelques égards, moins elle est sentie, plus elle est douce. Lorsque notre chétive existence a perdu ce qui en fit le charme, lorsqu'elle n'est plus que la vie du corps, il n'est certainement pas à souhaiter qu'elle se prolonge. Il y a, sous ce rapport, quelque chose de pis qu'un simple affaiblissement, et c'est ce qui arrive à M. de Montbel. On me mande qu'il est fou irrémédiablement [1]. Il finit comme la monarchie. Celle de Louis-Philippe offre déjà des signes non équivoques de décadence.

Son lit est entouré de médecins, c'est-à-dire d'avocats qui se disputent le malade et lui vantent leurs drogues. C'est un spectacle hideux.

On les voyait tous trois se hâter sous un maître,
Qui, chargé d'un long âge, a peu de temps à l'être,
Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment
A qui dévorerait ce règne d'un moment.

1. Il est inutile de prévenir le lecteur contre la risible exagération qui caractérise, à cette époque, les jugements de Lamennais sur ses adversaires politiques et autres.

Je ne sais quelle malédiction de bassesse et de sottise pèse sur cette race bavarde du Palais. Elle a des sentiers à elle, des sentiers secrets, des sentiers sûrs, pour fuir tout ce qui est noble, élevé, généreux, ainsi que tout ce qui ressemble au bon sens. Attirée par l'odeur de l'or, elle se glisse au sein de tous les partis, pour y trafiquer de sophismes, comme les juifs trafiquent de haillons. Sa langue infâme lèche tous les crimes, et la vérité pour elle n'est qu'un oui ou un non à vendre, une parole vide à adjuger au dernier enchérisseur. De l'extrême droite à l'extrême gauche de la Chambre, en passant par toutes les nuances, ces gens-là jouent le même rôle. Egalement au service des opinions les plus opposées sans en avoir aucune, où ne vont-ils pas ? On en a coiffé la France, comme d'un pot de nuit renversé [1].

Tu sais que Rubichon devait fonder à Rome une espèce de banque. J'ignore ce qu'on lui a fait, mais il s'est brouillé avec ses patrons, à ce qu'on me mande. Il sera curieux à entendre sur ce pays-là.

Adieu, cher bon frère ! donne-moi ton adresse exacte, et aime-moi toujours comme je t'aime.

CCX

La Chenaie, 12 février 1835.

Je commence, cher bon frère, à m'inquiéter de ton silence. Je répondis vers la fin de décembre à ta dernière

1. Lamennais affectionne ces comparaisons triviales et abjectes, qui seules lui permettent d'exprimer à son gré l'excès de son mépris.

lettre, et depuis ce temps-là nulle nouvelle de toi. Je n'ai aucun motif de te croire malade, et cependant je ne suis pas en repos. D'après ce que tu m'avais mandé, je te suppose établi pour l'hiver à Paris, mais j'ignore ton adresse, et, pour comble de disgrâce, je ne suis pas même sûr de ton numéro rue Saint-Dominique. N'oublie donc pas, en me répondant, de me donner une indication exacte pour l'avenir. J'ai été pendant six semaines assez souffrant pour que tout travail me fût impossible. Depuis quelques semaines je suis mieux ; cependant ce mieux pourrait bien être le pis d'un autre qui aurait seulement une santé ordinaire. Au reste, l'année dernière et le commencement de celle-ci ont été mauvais pour tout le monde, en ce pays au moins ; des dyssenteries, des cholérines, des gastrites, et toute une kyrielle de petits agréments de ce genre, voilà tout ce que nous avons pour nous réjouir depuis six mois; à quoi il faut cependant ajouter les incendies qui recommencent. Le feu fut mis, il y a trois jours, dans le bourg de Plouer, au milieu de la nuit, en plusieurs endroits à la fois. Une vingtaine de maisons ont été brûlées. Toutes les conjectures sont à bout sur ces crimes mystérieux qui jettent l'épouvante dans les campagnes [1].

Si tu n'as plus besoin de Michelet ni de *Rome souterraine*, fais-moi le plaisir de les faire remettre rue de Vaugirard, numéro 108, d'où on me les enverra ici par occasion.

1. On sait que les incendies de ce genre furent nombreux à cette époque, non seulement en Bretagne, mais en Normandie et dans d'autres provinces.

J'ai reçu dernièrement une lettre de Mme Cottu. Son état est toujours le même, c'est-à-dire désolant. Ces douleurs qui semblent n'admettre ni consolation ni adoucissement m'effraient comme quelque chose en dehors de la nature. Je voudrais que cette pauvre femme revînt en France, mais son mari n'y songe pas du tout ; il attend je ne sais quoi. Pour celui-là, ce n'est pas son ami qui le tourmente [1].

Tout à toi, cher bon frère, *ex intimo corde*.

CCXI

La Chenaie, 28 février 1835.

Je comprends, cher bon frère, tout ce que la maladie de tes petits enfants a dû te causer d'inquiétude, à quoi ajoutant l'ennui de ce procès, le tout ensemble t'a fait un triste commencement d'année. On ne gagne pas à vieillir, j'en sais quelque chose, et la Providence est bien douce pour nous d'abréger ce temps de souffrance et de défaillance : *Quoniam supervenit mansuetudo et corripiemur*.

Je ne t'ai point parlé de ce volume [2], parce qu'en vérité c'est si peu de chose, que je n'aurais su que t'en dire, et je n'y ai pas même pensé. Quant à ce que tu n'approuves point dans la préface, cela tient généralement à la différence des points de vue sous lesquels

1. Cette phrase est assez peu intelligible. Il est possible qu'il se soit glissé une faute de copiste dans le manuscrit que j'ai sous les yeux.

2. Les *Troisièmes mélanges*. Ce recueil, publié en 1835, était précédé d'une préface très étendue.

nous considérons les choses. Je comprends toutes les opinions; aucune ne me choque en tant qu'opinion; mais je ne saurais les avoir toutes ensemble, de sorte qu'il faut bien que je me résigne à être en désaccord avec beaucoup de monde, et chacun en est là. Qu'en devrait-on conclure? Ce qu'on n'en conclut certes pas: une large tolérance mutuelle, large comme cette parole de l'Evangile, qui, bien entendue et bien sentie, terminerait à jamais, non les discussions, mais les querelles: *Pax hominibus bonæ voluntatis!* Je suis ravi que mes frères en république entrent dans cet ordre de pensées. C'est pour moi un nouveau symptôme précurseur de ce que j'attends et que je ne verrai pas, du moins sur la terre.

Au reste, j'ai vu qu'il était, sous plusieurs rapports, très important de poser avec netteté certaines questions, qui, ainsi que je l'ai dit, préoccupent vaguement tous les esprits et les inquiètent avec raison. Lorsque nombre d'hommes s'en seront occupés en silence, et ils s'en occuperont sans aucun doute, une solution quelconque viendra éclairer et tranquilliser la raison humaine, et c'est à quoi je tends. Les questions politiques sont, à mon avis, plus avancées; on les entend mieux, et c'est pourquoi je suis aussi plus explicite sur ce point. D'ici à peu d'années, vous autres légitimistes, vous serez républicains, et vous l'êtes déjà bien plus que vous ne pensez. On ne se persuade avoir vieilli que lorsque l'on compte son âge.

Parmi les livres que j'ai laissés à Paris, je sais qu'il y a, comme ici même, des volumes dépareillés de Mas-

sillon, etc. Cependant je n'ai point de souvenir que tu m'aies emprunté aucun de ces ouvrages. Je ne connais point la brochure des disciples de M. Bautain, ni n'en ai entendu parler. Je la lirai avec intérêt, si je la rencontre, d'après ce que tu me dis.

Des travaux champêtres que je suis obligé de diriger moi-même me prennent presque tout mon temps, de sorte que je n'aurai, ou à peu près, rien écrit cet hiver. Je ne m'en soucie guère, et c'est une partie de ma paix. A mesure que je vais, je m'intéresse vivement à moins de choses. Hors les intérêts généraux de l'humanité, et particulièrement tout ce qui regarde le sort du pauvre peuple, j'acquiesce cordialement à la philosophie de Salomon : *Omnia vanitas*, ou mieux, selon la force du mot hébreu, *inanitas, vacuum, nihil*. J'excepte encore pourtant mon amitié pour toi, cher bon frère, et la tienne pour moi, qui m'est et si bonne et si douce.

CCXII

La Chenaie, 10 août 1835.

Je savais déjà par mon frère que toi et lui vous vous étiez rencontrés dans une voiture publique. Il a été comme toi, mon Denis, charmé de cet heureux hasard, et, pour ma part, je souhaiterais bien qu'il m'en échût un semblable. Je connais le jeune homme dont il t'a parlé, et je crois que tu en serais content. Je n'ai que du bien, et beaucoup de bien, à en dire sous tous les rapports. Tu auras, à mon sens, grande raison de n'envoyer Paul au collège que le plus tard possible; et

quand il n'y mettrait jamais le pied, où serait le mal? Qui peut élever ou faire élever ses enfants chez soi prend de tous les partis le meilleur, sans comparaison, aujourd'hui du moins.

Je m'afflige de te savoir encore malade. Quoique cette petite fièvre d'accès n'ait aucun danger, c'est toujours une gêne et une souffrance dont on n'a que faire. Nous sommes ici dans l'appréhension que des épidémies ne se déclarent vers l'automne. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu pareille sécheresse. Les arbres meurent, on ne sait comment abreuver les bestiaux, et, faute de nourriture, on ne trouve à les vendre à aucun prix, ce qui, après l'abondance extraordinaire des deux dernières récoltes, achève de ruiner les fermiers, et par conséquent les propriétaires. Nous n'avons pourtant pas trop lieu de nous plaindre, en comparant nos maux à ceux qu'ont éprouvés et qu'éprouvent encore beaucoup de parties de la France par les inondations, la grêle et le choléra [1].

Je te remercie de tes bons conseils, et j'en profiterai de mon mieux. Ma position n'est pourtant pas exactement telle que tu te la représentes. On me laisse fort tranquille, et dans tout ce que je fais, je ne suis que mes propres inspirations, sans que qui que ce soit cherche à exercer sur moi une influence quelconque. Malgré la faiblesse de ma santé, j'ai travaillé un peu; ce que je

1. Les accidents physiques tiennent une grande place dans la correspondance de Lamennais, au point de donner parfois à ses lettres une tournure banale. Il ne s'en préoccupe toutefois que dans leurs rapports avec les intérêts du peuple.

voulais faire, je l'ai fait. Mais tous les moments ne sont pas également propres pour se faire entendre du public, et j'attendrai celui qui me paraîtra le plus favorable.

En exploitant si brutalement le crime atroce du boulevard du Temple [1], le gouvernement, à mon avis, commet une faute énorme. La présentation des lois contre la presse lui a déjà fait perdre les avantages qu'il voulait et pouvait tirer de l'indignation publique. Il est écrit que tous les pouvoirs se perdront par les mêmes fautes, et se tueront avec la même arme. Tant pis pour eux; c'est leur affaire et non la mienne, et dans tout cela notre pauvre pays est tout ce qui m'occupe. Je t'embrasse tendrement.

CCXIII

La Chenaie, 26 octobre 1835.

Je suis charmé, cher bon frère, des nouvelles que tu me donnes de ta santé, et de celles de Mme Benoît et de tes petits enfants. Je rends grâces à l'air des montagnes, à qui vous devez les uns et les autres votre rétablissement, jusqu'à la troisième génération. L'air de Bretagne n'a pas produit le même effet sur moi. Je suis faible et

1. L'attentat de Fieschi. Pour réprimer de nouvelles tentatives de ce genre, on crut devoir corriger l'insuffisance de la législation antérieure. Le Ministère proposa trois projets de loi, l'un modifiant les conditions de vote du jury, l'autre armant la justice contre les actes de rébellion des accusés et abrégeant la procédure en pareil cas ; le troisième sur la presse, déclarant *attentat* la provocation à l'insurrection, l'excitation à la haine et au mépris du Roi, à la destruction et au changement du gouvernement, et imposant à tous les abus comme aux crimes de la presse des pénalités sévères.

souffrant, plus faible et plus souffrant même qu'à mon départ de Paris, et c'est que je suis plus vieux aussi, et que chaque jour apporte désormais pour moi son contingent de misères. Je ne sais toutefois lequel est le plus rude de monter ou de descendre l'âpre et stérile colline de la vie.

Il te sera, je crois, bien difficile de trouver un précepteur tel que tu le voudrais. Du reste, je partage ton sentiment sur l'éducation de collège, et je suis persuadé que tes enfants n'en auront jamais ni de meilleure ni d'aussi bonne que celle qu'ils reçoivent de toi. Plus tard, ils suivront les cours publics, et le commerce du monde achèvera de les former. Les programmes vulgaires d'instruction ne signifient rien. N'importe d'où elle vienne et comment elle vienne, pourvu qu'elle arrive, c'est tout, et je ne vois pas qu'elle se complaise beaucoup à suivre la route qu'on lui trace officiellement [1]. J'aurais été extrêmement surpris que le jeune C..., en sortant de la maison où on l'a mis, eût été autre que tu ne l'as trouvé. Je n'ai guère vu sortir de là que de pauvres hères, ou de mauvais sujets, et souvent l'un et l'autre ensemble. Mais il est convenu que c'est la perfection. Si M. et Mme Cottu exécutent leur projet de revenir en France, ils feront assurément ce qu'à tous égards il y a de mieux à faire dans leur position. Je les crois un peu fatigués de leur long tête-à-tête. Leur

1. Lamennais, qui n'avait jamais suivi de cours réguliers, se souvient sans doute ici de sa jeunesse, mais il va sans dire qu'on ferait fausse route en appliquant à tous les jeunes gens la méthode qui lui avait jusqu'à un certain point réussi.

caractère est si différent ! L'un veut de la joie à tout prix, l'autre à toute force de la douleur. Quant aux idées, elles sont les mêmes, du moins sur la politique. J'évite autant que je peux d'en parler dans les rares lettres que nous nous écrivons. La vieille affection demeure en partie, mais on a bien de la peine à tolérer à quelque degré mes convictions présentes. On s'étonne, on gémit, on me plaint. C'est une manière de se féliciter soi-même.

Je compte passer l'hiver ici. Ainsi, à mon grand regret, je n'espère pas te revoir prochainement. J'ai avec moi un jeune médecin nommé Richard, que tu as pu rencontrer à la maison. Il est instruit et d'un commerce fort doux. Elie de Kertanguy[1], que tu connais, ce me semble, est aussi à la Chenaie avec son neveu, enfant de quinze ans, dont il fait l'éducation. Je ne suis donc pas seul. Mon frère ne vient que rarement, à cause de ses occupations. Ce qui me manque le plus, c'est la force nécessaire pour travailler, et aussi le courage : écrire est pour moi un supplice que je fuis tant qu'il m'est possible. Et puis, il faut que je veille à des ouvriers assez nombreux. Le temps se passe comme cela et, à tout prendre, je ne vois pas ce que je pourrais souhaiter de mieux. Adieu, cher bon frère ! tu sais avec quelle tendresse je te suis et te serai toujours dévoué.

1. Ancien élève de la Chenaie, qui devait devenir neveu par alliance de Lamennais.

CCXIV

La Chenaie, 15 février 1836.

Il y a en effet bien longtemps, cher bon frère, que je n'avais reçu de tes nouvelles, et j'en attendais tous les jours. Je t'aurais moi-même écrit plus tôt, si je n'avais pas oublié ton adresse. Au reste, je connais par expérience cette presse de Paris, et cette multitude d'occupations oisives, de distractions inévitables, de devoirs de société, comme on les appelle, qui ne laissent pas un moment de loisir ; aussi ton silence ne m'a-t-il pas le moins du monde étonné. Un précepteur tel que tu le voudrais me semble prodigieusement difficile à trouver. Je doute que Miesk ?[1] t'eût convenu. Il est poète, et grand poète, un peu inégal de caractère, et j'aurais de la peine à comprendre qu'il pût se plier aux monotones et pénibles fonctions d'instituteur, surtout près d'enfants encore très jeunes.

Je n'augure pas mieux que toi de l'avenir de cette pauvre Mme d'A... C'est une âme épuisée, éteinte à un degré effrayant. Il n'est pas probable que j'aie désormais la moindre relation avec elle, mais je dois dire que la personne dont tu m'avais parlé aussi a employé tous ses efforts pour l'empêcher de se jeter dans l'abîme, et qu'elle ne s'est décidée à la suivre que par une funeste idée de je ne sais quel faux honneur, et par la même crainte que celle qui te préoccupe.

1. Il s'agit peut-être de Mickiewicz. Cependant on a peine à comprendre que Denis Benoit ait jeté les yeux, pour ces humbles fonctions, sur un homme qui jouissait, dès lors, d'une célébrité voisine de la gloire.

M. de Vitrolles se loue beaucoup de l'aide que tu lui prêtes. Je souhaite vraiment le succès de son affaire, mais je l'espère moins que lui. Et supposé même qu'en théorie son entreprise ne soit sujette à aucune objection solide, qu'elle offre à tout le monde les avantages qu'il s'en promet, il n'est pas aussi aisé qu'il s'en flatte de changer des habitudes générales. Enfin une réussite partielle serait déjà beaucoup, et, s'il l'obtient, j'en serai charmé.

Cet évêque de Vincennes ou d'Indiana était autrefois extrêmement lié avec mon frère et moi. Il se nomme Bruté et il est de Rennes. Compris sous Bonaparte dans les affaires du pape, il fut obligé de quitter la France, et il s'en alla comme missionnaire en Amérique, d'où il m'écrivait de temps en temps, et toujours pour blâmer mes actes et mes paroles, car, ancien sulpicien, il ne jurait que par les hommes de sa congrégation. Avec un esprit inquiet, ardent jusqu'au fanatisme, je n'ai jamais connu personne qui fût plus dénué de raison. J'aurais bien désiré éviter sa visite, mais il ne m'a pas été possible. Sa conduite à mon égard est celle du dernier des misérables [1]. Prévenu par Montalembert des propos qu'il se permettait sur mon compte, je lui écrivis

1. Cette appréciation est aussi injuste que possible. Ami de jeunesse des deux frères Lamennais, Mgr Bruté pouvait manquer de réserve et de discrétion dans les manifestations de son zèle, mais il porta jusqu'à la fin à Lamennais le plus véritable et le plus tendre intérêt. Celui-ci commet une autre erreur en disant que Mgr Brulé avait été dans sa jeunesse obligé de quitter la France. Le saint missionnaire était parti très volontairement pour l'Amérique.

la lettre dont je joins ici copie, et je l'envoyai à Montal[1], pour qu'il la lui fît remettre après l'avoir lue. Il l'a trouvée trop âpre et me l'a renvoyée. Elle contient en peu de mots le récit exact de ce qui s'est passé entre nous. Eussé-je dit ce qu'il me fait dire faussement, il serait encore infâme d'abuser de ma confiance pour me nuire et me décrier. Mais je me suis bien gardé, le connaissant, de lui donner cet avantage sur moi.

Il est certain que mes convictions ont changé sur plusieurs points; toutefois nul ne sait sur quels points ni à quel degré. Je ne dois compte à qui que ce soit de mes pensées internes, et nul n'a le droit de mettre ses conjectures à la place de mes aveux. Mais il ne faut demander ni vérité, ni charité, ni probité à la plupart des hommes, ni aux prêtres surtout, je m'en aperçois tous les jours plus.

J'attache assez peu d'importance au changement de ministère, s'il change en effet. Quels que soient les successeurs de ces gens-là, le système de gouvernement restera le même, parce que le système c'est le roi, et mieux encore la royauté. Qu'Henri V régnât demain, demain il ferait ce que fait Louis-Philippe. C'est une nécessité de position[2]. Je ne laisse pas toujours de croire à un meilleur avenir, à un véritable progrès social, amené lentement et à l'insu même de ceux qui y coopèrent, par le développement naturel des lois invincibles de l'humanité. Je

1. Nom familier sous lequel on désignait Montalembert.
2. Entraîné par ses préventions contre la royauté, Lamennais dépasse ici, évidemment, les bornes de la vraisemblance et de la raison.

ne le verrai pas ; qu'importe ? D'autres le verront. Adieu, cher bon frère ! je t'embrasse tendrement.

Copie de la lettre écrite par M. l'abbé de la Mennais à l'évêque d'Indiana.

CCXV

La Chenaie, 4 février 1836.

Monsieur l'évêque d'Indiana,

Vous êtes venu chez moi sans y être invité, ni souhaité. Je vous y ai reçu de mon mieux.

Le lendemain de votre arrivée, peu d'heures avant votre départ, vous entamâtes un sujet sur lequel je vous déclarai que je ne voulais pas m'expliquer avec vous, me bornant à vous dire, au sujet des deux encycliques auxquelles vous me pressiez de souscrire, que, n'étant pas juge des motifs qui détermineraient votre adhésion absolue à ces deux actes, je les respectais sans les discuter, mais que ma conscience ne me permettait pas de vous imiter en cela, ayant des sentiments qui différaient des vôtres touchant l'autorité ecclésiastique et particulièrement celle de Rome.

Là-dessus, sans autre transition, vous prétendîtes que j'étais sceptique à la manière de Hume, et qu'il était impossible que je crusse à quoi que ce soit. Je vous répondis que je concevais bien que vous pussiez penser qu'en raisonnant juste selon vous je dusse être dans la situation d'esprit que vous souteniez être la mienne, mais que je ne concevais en aucune façon comment vous

pouviez me contester ma croyance intime, qui ne pouvait être connue que de moi seul.

Vous me répliquâtes en citant l'exemple de je ne sais quel Américain à qui vous aviez, dites-vous, fait avouer qu'il ne croyait pas ce qu'il croyait réellement croire. Je m'étonnai un peu et je me tus. N'était-ce pas assez de respect ?

De retour à Rennes, vous m'écrivîtes que vous vous sentiez obligé à détromper de moi les hommes, et à me décrier charitablement partout où votre zèle vous conduirait. J'apprends, de plusieurs côtés à la fois, qu'en effet vous abusez de l'hospitalité reçue chez moi pour autoriser, je n'adoucirai pas le mot, les impostures qu'il vous plaît de répandre sur mon compte, pour la plus grande gloire de Celui qui est la vérité essentielle. Quelle que soit ma pensée à l'égard des différents points de religion sur lesquels vous me faites expliquer, vous ne la connaissez pas, cette pensée. J'ai constamment refusé de vous la dire, certain, par plusieurs de vos paroles, que vos vues et vos intentions, en cherchant à la pénétrer, n'étaient rien moins que bienveillantes.

Quelle que soit celle que vous me prêtez, vous mentez donc. L'expression est sévère, mais juste, et votre conscience vous l'a sûrement fait entendre avant moi.

Je suis, avec les sentiments que je vous dois, Monsieur l'évêque, votre serviteur.

CCXVI

La Chenaie, 5 avril 1836.

J'ai un peu tardé à t'écrire, cher bon frère, parce que

tu me disais toi-même de ne pas répondre à ta dernière lettre. Aujourd'hui je t'annonce une chose qui te fera plaisir, parce qu'elle m'en fait. Tu as vu chez moi un excellent jeune homme et fort distingué à tous égards, Elie de Kertanguy. Il se marie à l'une de mes nièces, et son frère épouse l'autre. Ce double mariage se fera le même jour, le 19 de ce mois, à ce que je pense. Mon père et mon oncle avaient aussi épousé les deux sœurs. C'est une espèce de tradition de famille. S'il y avait du bonheur ici-bas, ces jeunes gens seraient sûrement heureux. Mais je ne crois pas au bonheur, je crois à la lutte contre toute espèce de mal, et c'est pourquoi aucun combat ne m'étonne ni ne m'effraie, quoique je ne laisse pourtant pas d'aspirer quelquefois à un peu de repos sur mes vieux jours.

Après trois mois de tempêtes presque continuelles, il en est venu une qui a causé de nombreux désastres : arbres abattus, brisés, toits fracassés, etc. Celles de mes plantations auxquelles je tenais le plus ont été ravagées. Je crois qu'il ne faut tenir à rien absolument. Cette pensée a fait renaître en moi le désir d'aller replanter ma vieille vie, mutilée aussi par les orages, dans une terre où, n'ayant aucuns souvenirs, je n'aie rien non plus qui m'attache [1]. Mais il faudrait pour cela une fortune que je n'ai pas. La pauvreté est de toutes les racines

1. Séduit par certains récits de voyage de Lamartine, Lamennais avait formé le projet d'aller s'établir dans les montagnes du Liban! Renseignements pris, il dut reconnaître que les conditions les plus élémentaires de la vie matérielle faisaient absolument défaut dans ce merveilleux pays, et il renonça, non sans regret, à son rêve.

celle qui vous fixe le plus fortement au sol où vous êtes né.

La végétation est retardée d'un mois. La terre regorge d'eau et rien ne pousse. Le même engourdissement semble avoir saisi la nature physique et la nature morale. Crois bien, cher frère, que jamais mon cœur ne s'engourdira pour toi.

CCXVII

Le 25 avril 1836.

Je pense, cher bon frère, que ma lettre aura le temps de te parvenir avant que tu aies quitté Paris. Alais[1], c'est l'autre bout de la France. Je m'afflige de ce nouvel éloignement. Pourtant, si tu reviens l'hiver à Paris, comme tu l'espères, nous pourrons nous y rencontrer, car j'ai aussi le projet d'y faire un voyage l'automne prochain. Mes affaires m'y obligeront, je crois, et je ne serai pas fâché en outre de faire quelque trêve à la solitude absolue où je vais être habituellement désormais ; car Elie ne peut pas quitter sa femme pour longtemps, et la Chenaie serait aussi un séjour trop ennuyeux pour celle-ci.

Je me figure qu'une forge à conduire doit être une lourde charge. C'est, au surplus, outre les avantages matériels de l'entreprise, une occasion unique d'acquérir des connaissances utiles et variées. La clause qui vous permet de résilier votre bail à volonté me paraît

1. Denis Benoît venait de se charger de l'exploitation des forges d'Alais. Cette industrie devint plus tard très prospère entre ses mains.

extrêmement sage, car personne ne saurait prévoir quel sera le sort de ce genre d'industrie dans l'avenir, et, à mon avis, il ne sera pas des plus brillants, si quelque jour l'intérêt général du pays l'emporte sur celui d'un petit nombre de monopoleurs privilégiés. Il est vrai que ceux-ci ont peu de chose à craindre, tant qu'il ne surviendra pas dans le régime politique de profonds changements, que rien n'annonce devoir être prochains.

Je reçus hier une lettre de Mme Cottu. Son mari s'est enfin décidé à revenir en France. Elle partira de Lausanne en juillet pour venir chercher à Versailles un logement qui lui convienne. Ils seront mieux là qu'en Suisse, et pour eux et pour leurs enfants. Versailles est un lieu tranquille, mais triste ; je ne m'y plairais pas. Il faut, ce me semble, être à Paris, quand on ne peut être à la campagne. Partout, au reste, on est bien sûr de trouver peines, ennuis, souffrances : aussi je ne comprends rien aux lamentations sur la brièveté de la vie, mais il est dit qu'on se plaindra de tout.

On se plaint en ce moment du retard de la végétation. Il est vrai que jamais je n'ai vu la campagne moins avancée à la fin d'avril. Il y a qnelque chose d'engourdi dans la nature comme dans les hommes. J'étais, dans ma vieillesse, destiné à vivre au milieu d'une sotte génération. Nos pères valaient mieux que nous ; je veux espérer, par compensation, que nos neveux vaudront mieux que nos pères. L'esprit est comme empâté dans la matière, et les âmes sont abâtardies. Le peu qu'on a de pensée, on l'emploie à se persuader que le bien est impossible, afin d'en conclure qu'il serait fou de tenter

de l'opérer. Jamais l'égoïsme ne fut si général ni si hideux. Quand on voudra faire l'épitaphe des hommes de notre temps, on crachera sur leur tombe.

Je suis très peiné que Mme Benoît soit de nouveau tourmentée par la fièvre tierce. Ce n'est pas proprement une maladie, mais une fatigue. J'espère que, dans ta première lettre, tu m'apprendras sa guérison. Le changement d'air pourrait la hâter. Tout à toi, cher bon frère, et de tout mon cœur.

CCXVIII

Paris, 1er octobre 1836.

Je n'ai point reçu, en effet, cher bon frère, les lettres que tu m'as adressées par des occasions, mais j'ai su de tes nouvelles par M. de Vitrolles, que je vois toutes les semaines. Du reste, j'ai réduit autant que possible mes relations, et je n'ai encore que trop d'importuns. Le goût de la solitude augmente en vieillissant, au moins est-ce ce que j'éprouve. Ce ne sera pas pour moi une petite affaire que d'aller à Versailles, quand Mme Cottu y sera établie; il faudra pourtant bien que je m'y décide. Elle ne doit pas désormais tarder d'arriver. Dès qu'elle sera venue, je lui enverrai ta lettre.

Je ne suis pas surpris qne tes forges te donnent plus d'embarras que tu ne t'y attendais d'abord. On en prend son parti, quand le succès compense la peine. Tes vues sur l'avenir de tes enfants me paraissent fort sages. Apprendre à travailler, c'est apprendre à vivre, car l'oisiveté tue l'homme, et de plus d'une façon.

Sans être oisif, je ne fais pas grand'chose. Cependant je vais publier un nouveau volume assez insignifiant[1]; il paraîtra vers la fin du mois. Il termine une série d'écrits correspondant à une longue époque de ma vie. Les modifications qui se sont opérées dans mes idées en marquent une seconde époque que caractériseront mes travaux futurs, s'il me reste assez de temps et de santé pour accomplir mon œuvre personnelle. Il en sera ce que Dieu voudra. Je ne désire que le bien de l'humanité, qui n'a besoin de personne. En même temps qu'on imprime mon livre, on imprime aussi le catalogue de ma bibliothèque, qui sera vendue dans deux ou trois mois. J'ai été obligé de prendre ce parti pour achever de payer mes dettes. Ceci me conduit à te prier, quand tu m'écriras, d'affranchir tes lettres.

Une lettre venant d'Alais me coûte plus que je ne dépense et ne peux dépenser chaque jour pour ma nourriture.

C'est certainement un grand spectacle que celui que le monde nous offre aujourd'hui. Par malheur, la plupart des hommes y assistent sans rien y comprendre, et les plus hébétés sont ceux qui conduisent les autres, ou croient les conduire. Voilà six ans qu'ils travaillent sans relâche à arrêter le mouvement social, et partout ce mouvement se propage ; quand on croit l'avoir étouffé ici, il éclate là, et les possesseurs de la force, dans leur stupide ébahissement, ne sauraient concevoir qu'il y ait au fond de la nature humaine une puis-

1. Les *Affaires de Rome*.

sance supérieure à leur volonté. Ils garrottent l'enfant pour l'empêcher de croître. Profonde invention ! Les gouvernements ont perdu toute influence morale, c'est-à-dire que la vie s'est retirée d'eux. Ils ressemblent à l'arbre mort de l'Evangile, qui n'est plus bon qu'à être coupé et jeté au feu. Encore les cendres de ce bois pourri, je ne sais à quoi elles peuvent être bonnes.

Tout à toi, mon Denis. J'embrasse tes enfants.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION I

LETTRES DE LAMENNAIS A BENOIT D'AZY 1

Date Due

L. B. CAT. NO. 1137

BX4705 .L26 A43
CLAPP
3 5002 02011 5924
Lamennais, Felicite Robert de
Un Lamennais inconnu, lettres inedites

BX
4705
L26A43

Laveille 93441
TITLE
Lamennais inconnu

DATE DUE	BORROWER'S NAME

BX
4705
L26A43

93441